



Fonds communs de placement GENUS Capital Management

Q2 2023

1er avril - 30 juin

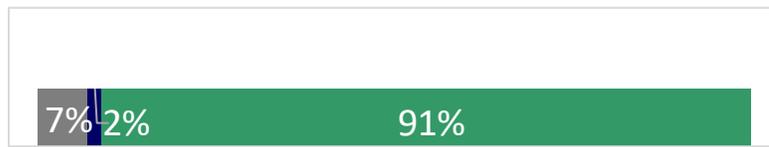
Rapport sur le vote par procuration

Faits marquants du vote par procuration T2 2023

Réunions

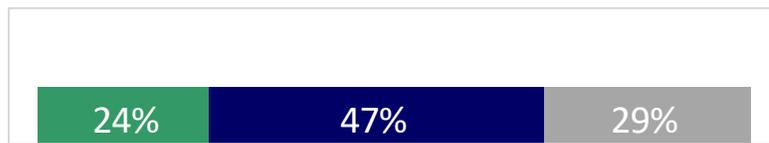
Type

Annuel	159
Spécial	3
Mélange	12
Total	174



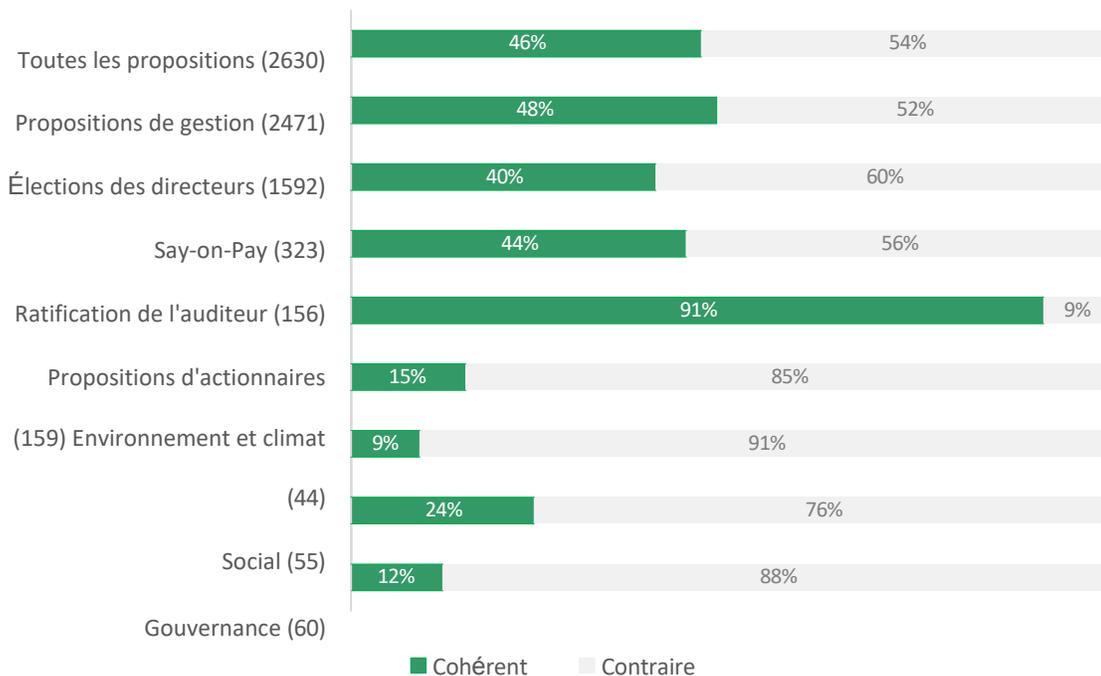
Compétence

Canada	42
États-Unis	82
Autres	50
Total	174



Propositions

Votes conformes / contraires votes recommandés par la direction



RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER 3i Group PLC (III)	DATE DE RÉUNION 2023-06-29 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-06-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G88473148

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	53100
000442045	Fonds de dividendes Genus	98200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport de rémunération	✓	✗
03	Politique de rémunération	✓	✗
04	Augmentation des jetons de présence	✓	✓
05	Dividende	✓	✓
06	Élection de Simon A. Borrows	✓	✗
07	Élection de Stephen W. Daintith	✓	✗
08	Élire Jasi H Halai	✓	✗
09	Élection de James G Hatchley	✓	✗
10	Élection de David A M Hutchison	✓	✗
11	Élire Lesley M S Knox	✓	✗
12	Élire Coline L McConville	✓	✗
13	Élection de Peter A McKellar	✓	✗
14	Élire Alexandra Schaapveld	✓	✗
15	Nomination de l'auditeur	✓	✓
16	Honoraires des auditeurs	✓	✓
17	Autoriser les dons politiques	✓	✗

18	Émission d'actions avec droit de préemption	✓	✗
19	Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.	✓	✓
20	Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.	✓	✓
21	Rachat d'actions	✓	✓
22	Avis de convocation à 14 jours	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 21. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Politique de rémunération

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 21. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Augmentation des jetons de présence

**Proposant :** Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Dividende

**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Simon A. Borrows



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Élection de Stephen W. Daintith

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est le directeur financier d'Ocado Group et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 08

Élire Jasi H Halai

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice des opérations de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de James G Hatchley

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 10****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de David A M Hutchison

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 11****D'ADMINISTRATION** **POLITIQUE****CONSEIL**

Élire Lesley M S Knox

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Élire Coline L McConville

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Élection de Peter A McKellar

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Élire Alexandra Schaapveld

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Honoraires des auditeurs



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Autoriser les dons politiques



Proposant : Conseil

Les entreprises ne doivent pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également que moins de fonds sont disponibles pour développer les projets des entreprises. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL **POLITIQUE**

Émission d'actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission d'actions à but spécial représente plus de 50 % des actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL **POLITIQUE**

Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL **POLITIQUE**

Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

Rachat d'actions

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

Avis de convocation à 14 jours

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour se préparer à l'assemblée. La proposition n'est pas cohérente avec la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Shin-Etsu Chemical Co. Ltd (4063)	DATE DE RÉUNION 2023-06-29 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J72810120

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

9800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices non distribués	✓	✓
02.01	Élection de Fumio Akiya	✓	✗
02.02	Élire Yasuhiko Saitoh	✓	✗
02.03	Élection de Susumu Ueno	✓	✗
02.04	Élire Masahiko Todoroki	✓	✗
02.05	Élire Toshihiko Fukui	✓	✗
02.06	Élection de Hiroshi Komiyama	✓	✗
02.07	Élire Kuniharu Nakamura	✓	✓
02.08	Élection de Michael H. McGarry	✓	✗
02.09	Élire Mariko Hasegawa	✓	✓
03.01	Élire Hidenori Onezawa	✓	✗
03.02	Élection de Hiroko Kaneko	✓	✓
04	Émission de droits d'acquisition d'actions en tant qu'options sur actions pour les salariés	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des bénéfices non distribués	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Fumio Akiya	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. La société l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasuhiko Saitoh	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Susumu Ueno	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Conformément à la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'audit. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant

selon l'entreprise. Il est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masahiko Todoroki	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toshihiko Fukui	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hiroshi Komiyama	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kuniharu Nakamura	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael H. McGarry	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président et directeur général de PPG Industries et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mariko Hasegawa	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hidenori Onezawa	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hiroko Kaneko	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Émission de droits d'acquisition d'actions en tant qu'options sur actions pour les salariés	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Une analyse complète du plan d'options sur actions des cadres montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER SBI Holdings Inc. (TYO:8473)	DATE DE RÉUNION 2023-06-29 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J6991H100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	57300
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	108700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Augmentation du capital autorisé	✓	✓
02.01	Élire Yoshitaka Kitao	✓	✗
02.02	Élire Masato Takamura	✓	✗
02.03	Élection de Tomoya Asakura	✓	✗
02.04	Élection de Shumpei Morita	✓	✗
02.05	Élire Satoe Kusakabe	✓	✗
02.06	Élire Masayuki Yamada	✓	✗
02.07	Élection de Teruhide Sato	✓	✗
02.08	Élection de Heizo Takenaka	✓	✓
02.09	Élire Yasuhiro Suzuki	✓	✓
02.10	Élection de Hiroshi Ito	✓	✓
02.11	Elire Kanae Takeuchi @ Kanae Kusakari	✓	✓
02.12	Élire Junichi Fukuda	✓	✓
02.13	Élire Hiroyuki Suematsu	✓	✓
02.14	Élire Shinji Matsui	✓	✗
02.15	Élection de Motoaki Shiino	✓	✗
03	Élection de Takahiro Yoshida en tant qu'auditeur statutaire	✓	✗

04	Élection de Tetsutaro Wakatsuki en tant que commissaire aux comptes suppléant	✓	✓
05	Indemnités de départ à la retraite pour le directeur	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Augmentation du capital autorisé	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yoshitaka Kitao	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masato Takamura	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tomoya Asakura	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Shumpei Morita	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Satoe Kusakabe	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masayuki Yamada	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Teruhide Sato	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Heizo Takenaka	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

Élire Yasuhiro Suzuki

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10

Élection de Hiroshi Ito

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

Elire Kanae Takeuchi @ Kanae Kusakari

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Junichi Fukuda	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.13	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hiroyuki Suematsu	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.14	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shinji Matsui	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.15	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Motoaki Shiino	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Takahiro Yoshida en tant qu'auditeur statutaire	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Tetsutaro Wakatsuki en tant que commissaire aux comptes suppléant	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Indemnités de départ à la retraite pour le directeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indemnité de départ proposée ne répond pas aux critères de la politique. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER National Instruments Corporation (NASDAQ:NATI)	DATE DE RÉUNION 2023-06-29 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-23
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Spécial	TITRES 636518102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	44900
000442045	Fonds de dividendes Genus	94200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Acquisition par Emerson	✓	✓
02	Vote consultatif sur les parachutes dorés	✓	✗
03	Droit d'ajourner la réunion	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Acquisition par Emerson

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

National Instruments Corporation a accepté d'être rachetée par Emerson Electric Company pour 60 dollars par action en espèces, ce qui représente une prime de 49 % par rapport au prix de l'action avant l'annonce de la fusion. La transaction valorise National Instruments à 8,2 milliards de dollars. Emerson détient déjà environ 2 % des actions de National Instruments. Le conseil d'administration recommande à l'unanimité de voter en faveur de la transaction. En outre, les conseillers financiers, Bank of America Advisors, ont déclaré que, d'un point de vue financier, la transaction est équitable pour les actionnaires. La transaction ne soulève aucune question particulière. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur les parachutes dorés

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

L'indemnité de départ proposée ne répond pas aux critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail du dirigeant prévoit une indemnité de départ qui n'est pas liée à la perte de son poste. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Droit d'ajourner la réunion



Proposant : Conseil

Cette proposition ne respecte pas les délais ni les exigences de transparence en ce qui concerne les questions à soumettre au vote des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Shopify Inc. (TSE:SHOP)	DATE DE RÉUNION 2023-06-27 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 82509L107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

8800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Tobias Lütke	✓	✗
01.02	Élection de Robert G. Ashe	✓	✗
01.03	Élire Gail Goodman	✓	✓
01.04	Élire Colleen M. Johnston	✓	✗
01.05	Élire Jeremy Levine	✓	✗
01.06	Élire Toby Shannan	✓	✗
01.07	Élire Fidji Simo	✓	✓
01.08	Élire Bret Taylor	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Tobias Lütke

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Robert G. Ashe



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Gail Goodman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Colleen M. Johnston



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeremy Levine	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toby Shannan	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Fidji Simo	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Bret Taylor

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur la performance de l'entreprise. La société n'a pas de dispositions de récupération pour faire rembourser aux dirigeants les sommes accordées, suite à un redressement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Rohm Cl. Ltd (6963)	DATE DE RÉUNION 2023-06-27 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J65328122

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

18000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Isao Matsumoto	✓	✗
02.02	Élire Katsumi Azuma	✓	✗
02.03	Élection de Kazuhide Ino	✓	✗
02.04	Élire Tetsuo Tateishi	✓	✗
02.05	Élire Koji Yamamoto	✓	✗
02.06	Élire Tadanobu Nagumo	✓	✓
02.07	Élire Peter Kenevan	✓	✓
02.08	Élire Kuniko Muramatsu	✓	✓
02.09	Élire Fukuko Inoue	✓	✓
03.01	Élire Masahiko Yamazaki	✓	✗
03.02	Élection de Hidero Chimori	✓	✓
03.03	Élire Keita Nakagawa	✓	✓
03.04	Élection de Tomoyuki Ono	✓	✓
04	Proposition d'actionnaire concernant la rémunération des actions restreintes	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

CONSEIL POLITIQUE

Affectation des bénéfices/dividendes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Isao Matsumoto



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Katsumi Azuma



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur des opérations de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Kazuhide Ino



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tetsuo Tateishi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Koji Yamamoto	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tadanobu Nagumo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Peter Kenevan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kuniko Muramatsu	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Fukuko Inoue	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masahiko Yamazaki	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hidero Chimori	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Keita Nakagawa	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.04

Élection de Tomoyuki Ono

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Proposition d'actionnaire concernant la rémunération des actions restreintes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : LONGCHAMPSICAV (Dalton Investments Inc.)

Nous reconnaissons que la part de la rémunération fixe dans la rémunération totale est disproportionnée et qu'un plan de rémunération incitative serait bénéfique pour mieux aligner les intérêts des dirigeants sur ceux des actionnaires. Toutefois, la direction est la mieux placée pour décider de la mise en œuvre d'un tel plan de rémunération. Les actionnaires devraient fournir un retour d'information à l'entreprise en suggérant des critères de durabilité ou de responsabilité sociale, mais ils ne devraient pas élaborer un plan de rémunération dans le but de le faire adopter par le conseil d'administration. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Mastercard Inc. (MA)	DATE DE RÉUNION 2023-06-27 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 57636Q104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

3300

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Merit E. Janow	✓	✗
01.02	Élire Candido Botelho Bracher	✓	✓
01.03	Élire Richard K. Davis	✓	✓
01.04	Élire Julius Genachowski	✓	✓
01.05	Élire Choon Phong Goh	✓	✗
01.06	Élire Oki Matsumoto	✓	✗
01.07	Élection de Michael Miebach	✓	✓
01.08	Élection de Youngme E. Moon	✓	✓
01.09	Élire Rima Qureshi	✓	✗
01.10	Élire Gabrielle Sulzberger	✓	✓
01.11	Élire Harit Talwar	✓	✓
01.12	Élire Lance Ugla	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Approbation du plan d'achat d'actions par les salariés	✓	✓
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la surveillance de la discrimination par le conseil d'administration.	✗	✗

07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte de sa décision concernant un code de catégorie de commerçant pour les magasins d'armes et de munitions indépendants.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire concernant l'approbation par les actionnaires des dispositions relatives à la notification préalable	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie une analyse coûts-bénéfices de ses efforts en matière de diversité et d'inclusion au niveau mondial.	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Merit E. Janow	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Candido Botelho Bracher	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Richard K. Davis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Julius Genachowski



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Choon Phong Goh



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de Singapore Airlines et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06
D'ADMINISTRATION **POLITIQUE**

CONSEIL

Élire Oki Matsumoto



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de la société Monex Group et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Michael Miebach



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Youngme E. Moon



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Rima Qureshi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège à ce comité. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Gabrielle Sulzberger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Harit Talwar



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Lance Uggla



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des cadres dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation du plan d'achat d'actions par les salariés



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la surveillance de la discrimination par le conseil d'administration.



Auteur de la proposition : National Center for Public Policy Research

L'auteur de la proposition, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique opposé au courant dominant de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte de sa décision concernant un code de catégorie de commerçant pour les magasins d'armes et de munitions indépendants.



Proposant : Brad Lander, Contrôleur de la ville de New York / New York City Retirement Systems

Un code de catégorie de commerçant (MCC) est un numéro à quatre chiffres défini par une norme ISO et utilisé pour classer une entreprise en fonction des types de biens ou de services qu'elle fournit. L'adoption d'un MCC pour les magasins d'armes et de munitions permettrait à Mastercard de se conformer à son obligation réglementaire de signaler toute activité d'achat suspecte associée à une activité illégale. En , l'entreprise pourrait enregistrer volontairement ces informations dans le cadre des systèmes de déclaration existants, ce qui pourrait se faire sans limiter ou réglementer les ventes d'armes à feu ou créer une charge supplémentaire sur les systèmes internes. En 2022, il y a eu 695 fusillades aux États-Unis. Pour 2023, il y en a 340 au 30 juin. Par ailleurs, une carte de crédit Mastercard a été utilisée par les tireurs avant la fusillade du cinéma d'Aurora au Colorado (19-20 juillet 2012) et la fusillade de la boîte de nuit Pulse à Orlando, en Floride (12 juin 2016). En choisissant de ne pas agir, l'entreprise s'exposerait à de graves risques en matière de réglementation et de réputation, ainsi qu'à des litiges coûteux. Le promoteur souligne qu'une demande de création d'un MCC pour les magasins d'armes et de munitions a déjà été soumise à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et rejetée à deux reprises par le même organisme. Il a été rapporté que la société a fait pression contre la demande et que des employés de l'industrie des cartes de crédit ont fait partie d'un comité interne de l'ISO qui a recommandé le rejet de la demande. Comme le note CNN dans un article du 28 mars 2023, "certaines entreprises restent à l'écart des questions relatives aux armes à feu par crainte d'un retour de bâton politique et de contrarier les partisans des droits des armes à feu". En effet, les banques et les institutions financières qui ont cherché à réduire leurs liens avec l'industrie des armes à feu ont subi la pression des législateurs républicains. Les procureurs généraux républicains ont averti les sociétés de cartes de crédit que l'adoption d'une CMC pour les magasins d'armes à feu porterait atteinte aux droits constitutionnels des propriétaires d'armes et pourrait violer les lois sur la protection des consommateurs et les lois antitrust. La société avait précédemment annoncé qu'elle s'engageait à adopter une CMC pour les vendeurs d'armes à feu et de munitions autonomes. Par la suite, cependant, le nouveau MCC (qui ne s'appliquerait pas aux grands détaillants d'articles de sport dont les ventes d'armes à feu ou de munitions ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des activités) a été visé par des projets de loi dans plusieurs États, ce qui a conduit la société à suspendre la mise en œuvre prévue, sous le contrôle du conseil d'administration. La proposition permettrait aux actionnaires de mieux comprendre comment le conseil d'administration supervise la prise de décision concernant le nouveau MCC pour les magasins d'armes et de munitions indépendants, et si la société prend en compte les risques induits par l'inaction en matière de signalement d'activités d'achat suspectes chez ces détaillants. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying



Proposant : John Chevedden

Ces entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, telles que l'investissement dans la recherche et le développement. Les dons caritatifs peuvent également promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise ou de ses actionnaires. Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise divulgue toutes les informations sur ses activités de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant l'approbation par les actionnaires des dispositions relatives à la notification préalable



Proposant : James McRitchie

L'auteur de la proposition demande que l'approbation des actionnaires soit requise pour les modifications suivantes de la politique de préavis : (1) exiger la nomination de candidats plus de 90 jours avant l'assemblée annuelle, (2) imposer de nouvelles exigences de divulgation aux candidats aux postes d'administrateurs, notamment en ce qui concerne leurs projets passés et futurs, ou (3) exiger des actionnaires qui nomment des candidats qu'ils divulguent l'identité de leurs associés, sauf dans la mesure où ces investisseurs détiennent plus de 5 % du capital de l'entreprise. L'objectif de la politique de préavis est de garantir que les actionnaires disposent d'un préavis suffisant pour nommer des administrateurs et qu'ils disposent de suffisamment de temps et d'informations sur tous les candidats pour pouvoir voter en connaissance de cause. Cette politique fixe également les délais dans lesquels les actionnaires doivent soumettre des candidats au conseil d'administration avant toute assemblée annuelle ou extraordinaire et définit les informations que les actionnaires doivent inclure dans leur notification écrite à société pour que tous les candidats soient éligibles. un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie une analyse coûts-bénéfices de ses efforts en matière de diversité et d'inclusion au niveau mondial.

×

×

Proposant : Ridgeline Research / American Conservative Values ETF (ACVF)

Les entreprises qui ne respectent pas le principe de l'équité en matière d'emploi sont exposées à des risques financiers, juridiques et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement de la part d'investisseurs responsables. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent de nombreux avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Ainsi, selon un rapport publié par McKinsey & Company en mai 2020, les entreprises dont les équipes de direction sont les plus diversifiées sont plus susceptibles que jamais d'obtenir de meilleurs résultats que leurs homologues. Cette étude indique que les entreprises qui se situent dans le quartile supérieur en matière de diversité ethnique et culturelle sont désormais 36 % plus susceptibles d'avoir une rentabilité supérieure à la moyenne que celles qui se situent dans le quatrième quartile. Cette probabilité atteint 21 % pour celles qui comptent plus de femmes parmi leurs cadres. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises abordent les questions liées à la diversité, à l'inclusion et à l'équité et qu'elles luttent contre la discrimination dans l'emploi. Mastercard a déjà pris des engagements en ce sens. L'entreprise publie également un certain nombre de rapports sur la diversité, l'inclusion et l'équité, y compris les données de son rapport consolidé EEO-1 sur la diversité de la main-d'œuvre.

En outre, bien que nous soyons favorables à une plus grande transparence de la part des entreprises, nous avons des doutes quant aux intentions réelles de l'auteur de la proposition. En effet, alors que la proposition de Ridgeline Research semble chercher à obtenir plus d'informations sur les efforts de Mastercard en matière de diversité et d'inclusion, après examen, nous constatons qu'elle pourrait avoir pour but de contrecarrer les actions de l'entreprise dans ce domaine. Ridgeline Research est un conseiller en investissement conservateur qui a créé et conseille l'American Conservative Values Fund (ACVF), qui déclare son intention de boycotter autant d'entreprises que possible qui sont hostiles aux valeurs conservatrices (la liste des 31 entreprises exclues de son univers d'investissement sur cette base comprend Walmart et Amazon comme "les pires des pires") ou qui, selon lui, soutiennent de manière disproportionnée des causes libérales. En septembre 2022, ACVF a annoncé qu'il remettrait en question les mandats ESG et les entreprises qu'il considère comme des adeptes du mouvement "Woke". Le président et cofondateur du fonds a précisé que les initiatives en matière de diversité et d'inclusion seraient dans la ligne de mire de l'ACVF, affirmant qu'elles pourraient saper les politiques d'embauche fondées sur le mérite et aller à l'encontre des valeurs conservatrices. En résumé, compte tenu des informations et des efforts actuels de Mastercard en matière de diversité et d'inclusion, ainsi que de nos préoccupations concernant le promoteur, nous ne pensons pas qu'il soit approprié et dans le meilleur intérêt des actionnaires de soutenir la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Panasonic Holdings Corporation (TYO : 6752)	DATE DE RÉUNION 2023-06-26 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-30
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J6354Y104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

105

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Kazuhiro Tsuga	✓	✗
01.02	Élire Yuki Kusumi	✓	✗
01.03	Élire Tetsuro Homma	✓	✗
01.04	Élection de Mototsugu Sato	✓	✗
01.05	Élection de Hirokazu Umeda	✓	✗
01.06	Élire Shinobu Matsui	✓	✗
01.07	Élection de Kunio Noji	✓	✓
01.08	Élire Michitaka Sawada	✓	✗
01.09	Élire Kazuhiko Toyama	✓	✗
01.10	Élire Yoshinobu Tsutsui	✓	✗
01.11	Élire Yoshiyuki Miyabe	✓	✗
01.12	Élire Ayako Shotoku	✓	✗
01.13	Élire Keita Nishiyama	✓	✓
02.01	Élection du membre du conseil d'audit et de surveillance : Hidetoshi Baba	✓	✗
03	Révision du système de rémunération en actions restreintes pour les administrateurs	✓	✓
04	Plafond de rémunération des membres du conseil d'audit et de surveillance	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kazuhiro Tsuga



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité des rémunérations et au comité de nomination. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Yuki Kusumi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Tetsuro Homma



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Mototsugu Sato

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Hirokazu Umeda

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Shinobu Matsui

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est la directrice des ressources humaines d'Uzabase, Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kunio Noji	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Michitaka Sawada	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Il est président de Kao Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kazuhiko Toyama	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre de

Le comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yoshinobu Tsutsui		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yoshiyuki Miyabe		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ayako Shotoku		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Keita Nishiyama	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection du membre du conseil d'audit et de surveillance : Hidetoshi Baba	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Révision du système de rémunération en actions restreintes pour les administrateurs	✓	✓
Proposant : Conseil		

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Plafond de rémunération des membres du conseil d'audit et de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER NGK Insulators Ltd (5333)	DATE DE RÉUNION 2023-06-26 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J49076110

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

43700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Taku Oshima	✓	✗
02.02	Élire Shigeru Kobayashi	✓	✗
02.03	Élection de Chiaki Niwa	✓	✗
02.04	Élire Ryohei Iwasaki	✓	✗
02.05	Élire Tadaaki Yamada	✓	✗
02.06	Élire Hideaki Shindo	✓	✗
02.07	Élire Hiroyuki Kamano	✓	✗
02.08	Élire Emiko Hamada	✓	✓
02.09	Élire Kazuo Furukawa	✓	✓
03.01	Élire Naoya Yagi	✓	✗
03.02	Élire Masayoshi Sakaguchi	✓	✓
04	Honoraires des commissaires aux comptes	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Taku Oshima	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. La société l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shigeru Kobayashi	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Chiaki Niwa	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Conformément à la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'audit. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant

selon l'entreprise. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ryohei Iwasaki	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. La société l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tadaaki Yamada	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hideaki Shindo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Élire Hiroyuki Kamano

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

Élire Emiko Hamada

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

Élire Kazuo Furukawa

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Naoya Yagi	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Masayoshi Sakaguchi	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'élection des membres du comité relève de la responsabilité du conseil d'administration. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Honoraires des commissaires aux comptes	✓	✓
Proposant : Conseil		

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Nitto Denko Corporation (6988)	DATE DE RÉUNION 2023-06-23 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J58472119

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	2010
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	13800
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	20100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Hideo Takasaki	✓	✗
02.02	Élire Yosuke Miki	✓	✗
02.03	Élire Yasuhiro Iseyama	✓	✗
02.04	Élire Yasuhito Owaki	✓	✗
02.05	Élection de Yoichiro Furuse	✓	✗
02.06	Élection de Tamio Fukuda	✓	✓
02.07	Élire Lai Yong Wong	✓	✓
02.08	Élire Michitaka Sawada	✓	✓
02.09	Élire Yasuhiro Yamada	✓	✓
02.10	Élire Mariko Eto	✓	✓
03.01	Élire Shin Tokuyasu	✓	✗
03.02	Élire Toshihiko Takayanagi	✓	✗
03.03	Élire Yasuko Kobashikawa	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hideo Takasaki	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yosuke Miki	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur de la technologie (CTO). Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasuhiro Iseyama	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasuhito Owaki	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Yoichiro Furuse	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Tamio Fukuda	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lai Yong Wong	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Michitaka Sawada	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasuhiro Yamada	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mariko Eto	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shin Tokuyasu	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toshihiko Takayanagi	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03

Élire Yasuko Kobashikawa

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il s'est avéré que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER B2Gold Corporation (BTO)	DATE DE RÉUNION 2023-06-23 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-12
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES 11777Q209

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE**NOM DU COMPTE****COMPTAGE DES STOCKS**

000442045

Fonds de dividendes Genus

1013900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Taille du conseil d'administration	✓	✗
02.01	Élire Clive Johnson	✓	✗
02.02	Élire Jerry Korpan	✓	✗
02.03	Élection de Kevin Bullock	✓	✗
02.04	Élection de George Johnson	✓	✓
02.05	Élection de Robin Weisman	✓	✗
02.06	Élection de Liane Kelly	✓	✗
02.07	Élire Lisa Pankratz	✓	✗
02.08	Élire Thabile Makgala	✓	✓
02.09	Élire Kelvin Dushnisky	✓	✗
03	Nomination de l'auditeur	✓	✓
04	Approuver l'augmentation du nombre d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du plan d'unités d'actions restreintes de la société.	✓	✓
05	Dites-le sur les rémunérations	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Taille du conseil d'administration	✓	✗
Proposant : Conseil		

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Clive Johnson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jerry Korpan	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Kevin Bullock	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de George Johnson	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robin Weisman	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Liane Kelly	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Il s'agit d'une ancienne dirigeante de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Élire Lisa Pankratz

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

Élire Thabile Makgala

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

Elire Kelvin Dushnisky

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'augmentation du nombre d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du plan d'unités d'actions restreintes de la société.



Proposant : Conseil

Il est proposé d'augmenter le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre du plan d'unités d'actions restreintes de 25 000 000 à 30 000 000 d'actions ordinaires. Les changements proposés ne sont pas préjudiciables aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Dites-le sur les rémunérations



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER NEC Corporation (6701)	DATE DE RÉUNION 2023-06-22 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J48818124

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

25700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Modifications des statuts	✓	✓
02.01	Élire Takashi Niino	✓	✗
02.02	Élire Takayuki Morita	✓	✗
02.03	Élire Osamu Fujikawa	✓	✗
02.04	Élire Hajime Matsukura	✓	✗
02.05	Élire Shinobu Obata	✓	✗
02.06	Élire Kuniharu Nakamura	✓	✗
02.07	Élire Christina L. Ahmadjian	✓	✓
02.08	Élire Masashi Oka	✓	✗
02.09	Élire Kyoko Okada	✓	✓
02.10	Élire Harufumi Mochizuki	✓	✗
02.11	Élire Joji Okada	✓	✓
02.12	Élire Yoshihito Yamada	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Modifications des statuts	✓	✓
Proposant : Conseil		

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

Élire Takashi Niino

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité de nomination. Il est actuellement cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

Élire Takayuki Morita

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de rémunération. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

Élire Osamu Fujikawa

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

Élire Hajime Matsukura

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

Élire Shinobu Obata

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité d'audit. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06

Élire Kuniharu Nakamura

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Il président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Élire Christina L. Ahmadjian

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

Élire Masashi Oka

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Kyoko Okada



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Harufumi Mochizuki



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Joji Okada



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.12

Élire Yoshihito Yamada

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER NVIDIA Corporation (NASDAQ:NVDA)	DATE DE RÉUNION 2023-06-22 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 67066G104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	3900
000442010	Fonds Genus Canglobe Equity	4700
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	7200
000442100	Fonds d'actions à fort impact Genus	10700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Robert K. Burgess	✓	✗
01.02	Élection de Tench Coxe	✓	✗
01.03	Élection de John O. Dabiri	✓	✓
01.04	Élection de Persis S. Drell	✓	✗
01.05	Élire Jen-Hsun Huang	✓	✗
01.06	Élire Dawn Hudson	✓	✗
01.07	Élection de Harvey C. Jones	✓	✗
01.08	Élection de Michael G. McCaffery	✓	✓
01.09	Élire Stephen C. Neal	✓	✗
01.10	Élire Mark L. Perry	✓	✗
01.11	Élection de A. Brooke Seawell	✓	✗
01.12	Élire Aarti Shah	✓	✓
01.13	Élection de Mark A. Stevens	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Robert K. Burgess	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Tench Coxo	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John O. Dabiri	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
--------------------	----------------	------------------

Élection de Persis S. Drell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Jen-Hsun Huang



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Dawn Hudson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Harvey C. Jones



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Michael G. McCaffery



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Stephen C. Neal



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Mark L. Perry



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de A. Brooke Seawell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Aarti Shah



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Mark A. Stevens



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Kroger Co. (The) (KR)	DATE DE RÉUNION 2023-06-22 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 501044101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	33600
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	37700
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	41800
000442045	Fonds de dividendes Genus	77400

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Nora A. Aufreiter	✓	✗
01.02	Élection de Kevin M. Brown	✓	✓
01.03	Élire Elaine L. Chao	✓	✗
01.04	Élire Anne Gates	✓	✗
01.05	Élire Karen M. Hoguet	✓	✓
01.06	Élire W. Rodney McMullen	✓	✗
01.07	Élire Clyde R. Moore	✓	✗
01.08	Élection de Ronald L. Sargent	✓	✗
01.09	Élire Judith Amanda Sourry Knox	✓	✓
01.10	Élection de Mark S. Sutton	✓	✗
01.11	Élire Ashok Vemuri	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte des coûts externes de santé publique générés par la vente de produits du tabac et de la manière dont ces coûts affectent les actionnaires.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant la divulgation des contributions caritatives	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport décrivant comment l'entreprise pourrait réduire son utilisation de plastique conformément aux conclusions du rapport du Pew Charitable Trusts, ou d'autres sources faisant autorité, afin de réduire sa contribution à la pollution plastique des océans.	✗	✓

08	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport annuel sur les écarts de rémunération médiane et ajustée en fonction du sexe et de la race, y compris les risques. les risques liés aux politiques publiques, les risques de réputation, les risques concurrentiels et opérationnels, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents divers.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de publier un rapport sur les risques liés à l'omission des termes "point de vue" et "idéologie" dans sa politique écrite d'égalité des chances en matière d'emploi.	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Nora A. Aufreiter	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente de MYT Netherlands Parent BV et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Kevin M. Brown	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Elaine L. Chao	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Anne Gates	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est présidente de Tapestry inc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Karen M. Hoguet	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire W. Rodney McMullen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Clyde R. Moore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Ronald L. Sargent



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Judith Amanda Sourry Knox

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Mark S. Sutton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'International Paper Company et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Ashok Vemuri

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Le PDG a reçu une rémunération plus de 200 fois supérieure à la rémunération moyenne des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte des coûts externes de santé publique générés par la vente de produits du tabac et de la manière dont ces coûts affectent les actionnaires.

CONSEIL



POLITIQUE



Auteur de la proposition : Les Sœurs de Saint-François de Philadelphie et neuf co-filières

Les méfaits du tabac sur la santé et l'économie sont indéniables. Chaque année aux États-Unis, le tabac tue plus de 480 000 personnes et coûte plus de 240 milliards de dollars en soins de santé, sans parler des 372 milliards de dollars de perte de productivité due aux maladies et aux décès prématurés. En outre, elle alourdit le bilan humain et économique de la pandémie. Selon l'Organisation mondiale de la santé, "les fumeurs sont plus susceptibles de contracter une forme plus grave de COVID-19, d'être hospitalisés dans une unité de soins intensifs ou d'en mourir". Malgré cela, Kroger vend du tabac dans ses pharmacies, tout en faisant des déclarations publiques sur son engagement en faveur de la santé et du bien-être. En 2020, la Food and Drug Administration (FDA) a interdit à une pharmacie du groupe Kroger dans l'Ohio de continuer à vendre du tabac après avoir commis cinq infractions en matière de vente aux mineurs. L'entreprise affirme que les ventes de tabac sont en baisse et qu'elle respecte les réglementations auxquelles elle est soumise. Elle ajoute que le rapport demandé n'est pas réalisable pour le moment. Cependant, il serait intéressant de voir comment l'entreprise peut continuer à vendre des produits du tabac malgré le fait qu'elle consacre une division entière à répondre aux besoins de santé de ses clients et qu'il existe des preuves irréfutables que le tabac nuit considérablement à la santé des fumeurs. Les coûts de la consommation de tabac sont externalisés par l'entreprise, mais sont finalement supportés par les gouvernements et la société américaine dans son ensemble, y compris les actionnaires de Kroger. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire concernant la divulgation des contributions caritatives

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : The Louis B & Diana R Eichold Trust

L'auteur de la proposition demande la divulgation de tous les dons d'entreprises supérieurs à 10 000 dollars. Ces dons peuvent servir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. La divulgation des contributions caritatives encourage les administrateurs à rendre compte de la manière dont ils affectent l'argent provenant des actionnaires. La proposition est jugée raisonnable. Elle est dans l'intérêt des actionnaires et pourrait être produite à faible coût puisque le rapport ne serait publié que sur le site web de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport décrivant comment l'entreprise pourrait réduire son utilisation de plastique conformément aux conclusions du rapport du Pew Charitable Trusts, ou d'autres sources faisant autorité, afin de réduire sa contribution à la pollution plastique des océans.

CONSEIL



POLITIQUE



Ces dernières années, les effets des tourbillons océaniques, qui balayent les déchets plastiques et favorisent leur accumulation, ont fait l'objet d'une attention croissante. L'exemple le plus notoire est celui de la plaque de déchets du Pacifique Nord, qui couvre une superficie environ quatre fois supérieure à celle de la Californie et qui croît à un rythme exponentiel (The 'Great Pacific Garbage Patch' Is Ballooning, 87,000 Tons of Plastic and Counting - The New York Times (nytimes.com)). Selon un rapport de Pew Charitable Trusts, les entreprises qui utilisent des emballages en plastique pourraient collectivement faire face à un risque financier annuel d'environ 100 milliards de dollars si les gouvernements leur demandaient de couvrir les coûts de gestion des déchets liés aux emballages qu'elles utilisent, une politique qui est de plus en plus adoptée dans le monde (breakingtheplasticwave_report.pdf (pewtrusts.org)). De nouvelles lois à cet effet ont été adoptées en 2022 dans le Maine, l'Oregon, le Colorado et la Californie (https://shorturl.at/oxEHK), tandis que l'Union européenne a adopté une taxe de 0,80 euro par kilogramme sur tous les déchets d'emballages plastiques non recyclés (https://shorturl.at/qxEQ0). Le rapport de Pew publie une étude concluant que si tous les engagements actuels de l'industrie et des gouvernements étaient respectés, les dépôts de plastique dans les océans ne seraient réduits que de 7 %, et que sans nouveaux engagements immédiats et soutenus tout au long de la chaîne de valeur du plastique, les flux annuels de plastique dans les océans pourraient presque tripler d'ici à 2040. L'étude montre également que l'amélioration du recyclage doit être combinée à une réduction de l'utilisation, au retraitement des matériaux et à la substitution, et indique que la demande de plastique doit être réduite d'au moins un tiers. Kroger ne semble pas avoir d'objectif de réduction du plastique vierge, contrairement à au moins 60 autres entreprises de biens de consommation répertoriées (https://shorturl.at/nGMUW). Kroger ne figure pas non plus dans le Global Commitment to Reduce Plastic Pollution de la Fondation Ellen MacArthur, dans lequel les entreprises signataires s'engagent à réduire l'utilisation de plastique vierge de 20 % en moyenne d'ici à 2025 (https://shorturl.at/alsEX). En se conformant à la proposition et en évaluant les avantages d'une réduction significative de la quantité de plastique utilisée dans ses emballages, l'entreprise pourrait éviter les risques réglementaires, environnementaux et concurrentiels et suivre le rythme de ses pairs en prenant des mesures supplémentaires pour réduire la pollution plastique due à ses produits, y compris, par exemple, en dissociant la croissance de l'entreprise de sa consommation de plastique vierge. L'évaluation et la divulgation des risques de réputation, financiers et opérationnels associés à l'utilisation continue de quantités importantes d'emballages en plastique malgré le problème mondial de la pollution plastique pourraient protéger les actionnaires ainsi que l'entreprise. Compte tenu des risques environnementaux liés à la pollution plastique, nous pensons qu'il est important que les entreprises un effort pour s'assurer qu'elles atténuent autant que leur contribution à ce problème. Dans ce cas, nous pensons que Kroger doit prendre des mesures significatives et fournir des informations adéquates concernant la réduction de son empreinte plastique, l'amélioration de la durabilité de ses emballages et ses initiatives de recyclage. Par conséquent, nous estimons l'adoption de cette proposition est justifiée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport annuel sur les écarts de rémunération médiane et ajustée en fonction du sexe et de la race, y compris les liés aux politiques publiques, à la réputation, à la concurrence et aux opérations, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents divers.



Proposant : Arujna Capital / Susan Silver

D'importantes disparités salariales fondées sur le sexe et la race persistent aux États-Unis, que des facteurs tels que l'expérience, la formation, le secteur ou les heures de travail soient pris en compte ou non. Par exemple, le salaire médian des employés noirs représentait 75,6 % de celui de leurs homologues blancs en 2019, selon l'Economic Policy Institute. Loin de se résorber, cet écart s'est creusé depuis 2000. Par ailleurs, en 2021, le Pew Research Center indiquait que l'écart de salaire médian entre les hommes et les femmes est relativement stable depuis 15 ans ; en 2020, les femmes gagnaient ainsi 84 % du salaire des hommes. Quant à l'écart de rémunération ajusté au sexe, il était de 4,9 %, selon une étude de Glassdoor publiée en 2019.

De nombreux chercheurs et économistes pensent que cet écart inexplicable peut être dû à la discrimination. Cela peut conduire à des procès coûteux et nuire à l'image des entreprises et à leur capacité à recruter et à conserver des employés talentueux. Toutefois, les risques juridiques se sont accrus ces dernières années. La Californie, le Massachusetts, New York et le Maryland ont renforcé leur législation en matière d'égalité salariale. En Islande, les entreprises employant au moins 25 personnes à temps plein doivent prouver qu'elles versent un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe de l'employé, sous peine d'amende. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et Israël exigent désormais la divulgation des données relatives au sexe des employés.

tandis que d'autres ont renforcé leurs exigences en matière de communication d'informations relatives à l'équité entre les hommes et les femmes, notamment en termes de rémunération. La France, l'Italie et l'Espagne figurent parmi ces pays. D'autre part, des études montrent que les entreprises qui font preuve de transparence, qui traquent et mettent tout en œuvre pour éliminer les écarts salariaux favorisent une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, ce qui leur permet de bénéficier des nombreux avantages de la diversification de la main-d'œuvre, y compris au sein de la haute direction. Dans le cas de Kroger, on note que l'entreprise n'a pas publié ses écarts salariaux médians et ajustés, contrairement à certains de ses pairs. Rappelons que si l'existence d'écarts corrigés peut révéler la présence d'une discrimination salariale, consciente ou non, les écarts bruts peuvent indiquer une sous-représentation des femmes ou des membres des minorités dans les emplois bien rémunérés, voire un problème de discrimination systémique en matière de promotion. Contrairement à Kroger, des entreprises telles que Citigroup, Adobe, American Express, Bank of New York Mellon, Home Depot, Lowes, MasterCard, Pfizer, Starbucks, Target, Visa et Wyndham Hotels and Resorts ont adopté la meilleure pratique consistant à déclarer à la fois l'équité salariale brute et l'équité salariale ajustée. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise soit plus transparente et publie les informations demandées. En comblant ces lacunes et en divulguant davantage d'informations sur cette question, elle atténuera les risques juridiques, financiers et de réputation associés aux pratiques discriminatoires, tout en augmentant sa capacité à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée afin de constituer des équipes diversifiées et innovantes en démontrant que ses employés sont rémunérés de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de leur origine ethnique ou raciale. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de publier un rapport sur les risques liés à l'omission des termes "point de vue" et "idéologie" dans sa politique écrite d'égalité des chances en matière d'emploi.

✗

✗

Auteur de la proposition : [National Center for Public Policy Research](#)

L'auteur de la proposition, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique opposé au courant dominant de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER KDDI Corporation (9433)	DATE DE RÉUNION 2023-06-21 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J31843105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

30600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02	Modifications des statuts	✓	✓
03.01	Élire Takashi Tanaka	✓	✗
03.02	Élire Makoto Takahashi	✓	✗
03.03	Élection de Toshitake Amamiya	✓	✗
03.04	Élire Kazuyuki Yoshimura	✓	✗
03.05	Élire Yasuaki Kuwahara	✓	✗
03.06	Élire Hiromichi Matsuda	✓	✗
03.07	Élire Goro Yamaguchi	✓	✗
03.08	Élire Keiji Yamamoto	✓	✗
03.09	Élire Shigeki Goto	✓	✓
03.10	Élire Tsutomu Tannowa	✓	✓
03.11	Élire Junko Okawa	✓	✓
03.12	Élire Kyoko Okumiya	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Modifications des statuts



Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de l'entreprise afin de refléter la législation applicable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Takashi Tanaka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Makoto Takahashi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toshitake Amamiya		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kazuyuki Yoshimura		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasuaki Kuwahara		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hiromichi Matsuda	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Goro Yamaguchi	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Keiji Yamamoto	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shigeki Goto	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tsutomu Tannowa	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Junko Okawa	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.12

Élire Kyoko Okumiya

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Komatsu Ltd (KMTUY)	DATE DE RÉUNION 2023-06-21 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J35759125

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

145200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02.01	Élire Tetsuji Ohashi	✓	✗
02.02	Élire Hiroyuki Ogawa	✓	✗
02.03	Élire Masayuki Moriyama	✓	✗
02.04	Élire Takeshi Horikoshi	✓	✗
02.05	Élire Takeshi Kunibe	✓	✗
02.06	Élire Arthur M. Mitchell	✓	✓
02.07	Élire Naoko Saiki	✓	✓
02.08	Élire Michitaka Sawada	✓	✓
02.09	Élire Mitsuko Yokomoto	✓	✗
03	Élire Mariko Matsumura	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Affectation des bénéfices/dividendes

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

Élire Tetsuji Ohashi

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

Élire Hiroyuki Ogawa

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

Élire Masayuki Moriyama

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

Élire Takeshi Horikoshi

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

Élire Takeshi Kunibe

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06

Élire Arthur M. Mitchell

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Élire Naoko Saiki

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

Élire Michitaka Sawada

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

Élire Mitsuko Yokomoto

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Élire Mariko Matsumura

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Japan Post Holdings Co. Ltd (TYO:6178)	DATE DE RÉUNION 2023-06-21 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J2800D109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

590200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Hiroya Masuda	✓	✗
01.02	Élire Atsushi Iizuka	✓	✓
01.03	Élire Norito Ikeda	✓	✓
01.04	Élire Tetsuya Senda	✓	✓
01.05	Élire Kunio Tanigaki	✓	✓
01.06	Élire Tsuyoshi Okamoto	✓	✗
01.07	Élire Miharu Koezuka	✓	✓
01.08	Élection de Sakie Akiyama	✓	✓
01.09	Élire Makoto Kaiami	✓	✓
01.10	Élire Akira Satake	✓	✓
01.11	Élire Takako Suwa	✓	✓
01.12	Élire Yayoi Ito	✓	✓
01.13	Élection de Hiroshi Oeda	✓	✓
01.14	Élire Miyoko Kimura @ Miyoko Sakekawa	✓	✗
01.15	Élire Kosei Shindo	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Hiroya Masuda



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège dans ces comités. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Atsushi Iizuka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Norito Ikeda



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Tetsuya Senda



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kunio Tanigaki



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Tsuyoshi Okamoto



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Miharu Koezuka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Sakie Akiyama



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Makoto Kaiami



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Akira Satake



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Takako Suwa



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Yayoi Ito



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Hiroshi Oeda



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.14

Elire Miyoko Kimura @ Miyoko Sakekawa

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de King Jim Co. Ltd et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.15

Élire Kosei Shindo

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Nippon Steel Corporation et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Autodesk Inc. (ADSK)	DATE DE RÉUNION 2023-06-21 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 52769106

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection d'Andrew Anagnost	✓	✗
01.02	Élire Karen Blasing	✓	✓
01.03	Élire Reid French	✓	✓
01.04	Élire Ayanna M. Howard	✓	✓
01.05	Élire Blake J. Irving	✓	✗
01.06	Élire Mary T. McDowell	✓	✗
01.07	Élection de Stephen D. Milligan	✓	✓
01.08	Élire Lorrie M. Norrington	✓	✗
01.09	Élection d'Elizabeth S. Rafael	✓	✗
01.10	Élire Rami Rahim	✓	✗
01.11	Élire Stacy J. Smith	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection d'Andrew Anagnost

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Karen Blasing	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Reid French	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ayanna M. Howard	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Blake J. Irving		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mary T. McDowell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Stephen D. Milligan		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Lorrie M. Norrington

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Elizabeth S. Rafael

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Rami Rahim

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Juniper Networks et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Stacy J. Smith	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas une bonne chose

pour l'entreprise ou ses parties prenantes long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Splunk Inc. (NASDAQ:SPLK)	DATE DE RÉUNION 2023-06-21 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 848637104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

11800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Patricia Morrison	✓	✗
01.02	Élection de David R. Tunnell	✓	✓
01.03	Élire Dennis L. Via	✓	✓
01.04	Elire Luis Felipe Visoso	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Modification du plan d'intéressement en actions	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Patricia Morrison

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de David R. Tunnell

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Dennis L. Via

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Elire Luis Felipe Visoso

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Modification du plan d'intéressement en actions



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des dirigeants montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan d'options est destiné, entre autres, aux administrateurs. Le taux de dilution des actions lié au plan d'options sur actions est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Metlife Inc. (MET)	DATE DE RÉUNION 2023-06-20 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 59156R108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

14900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Cheryl W. Grisé	✓	✗
01.02	Élection de Carlos M. Gutierrez	✓	✗
01.03	Élire Carla A. Harris	✓	✗
01.04	Élire Gerald L. Hassell	✓	✓
01.05	Élection de David L. Herzog	✓	✓
01.06	Élire R. Glenn Hubbard	✓	✗
01.07	Élire Jeh C. Johnson	✓	✗
01.08	Élire Edward J. Kelly	✓	✓
01.09	Élection de William E. Kennard	✓	✗
01.10	Élection de Michel A. Khalaf	✓	✗
01.11	Élire Catherine R. Kinney	✓	✗
01.12	Élire Diana L. McKenzie	✓	✓
01.13	Élire Denise M. Morrison	✓	✗
01.14	Élection de Mark A. Weinberger	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.01		
Élire Cheryl W. Grisé	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège dans tous les comités clés. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.02		
Élection de Carlos M. Gutierrez	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

	CONSEIL	POLITIQUE
POINT 01.03		
Élire Carla A. Harris	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel

les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Gerald L. Hassell	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David L. Herzog	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire R. Glenn Hubbard	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans

années. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Jeh C. Johnson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Edward J. Kelly

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de William E. Kennard

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat

a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Michel A. Khalaf

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Catherine R. Kinney

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Diana L. McKenzie

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Denise M. Morrison

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.14

Élection de Mark A. Weinberger

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Softbank Corporation (TYO : 9434)	DATE DE RÉUNION 2023-06-20 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J75963108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

202300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Autoriser la création d'une nouvelle catégorie d'actions de type obligataire.	✓	✗
02.01	Élire Ken Miyauchi	✓	✗
02.02	Élire Miyakawa, Junichi	✓	✗
02.03	Elect Shimba, Jun	✓	✗
02.04	Élire Imai, Yasuyuki	✓	✗
02.05	Élire Fujihara, Kazuhiko	✓	✗
02.06	Elire Son, Masayoshi	✓	✗
02.07	Élire Horiba, Atsushi	✓	✗
02.08	Élection Kamigama, Takehiro	✓	✓
02.09	Élire Oki, Kazuaki	✓	✓
02.10	Elect Uemura, Kyoko	✓	✓
02.11	Élire Koshi, Naomi	✓	✓
03.01	Approuver l'élection du membre du conseil d'audit : Shimagami, Eiji.	✓	✗
03.02	Approuver l'élection des membres du comité d'audit : Kojima, Shuji	✓	✓
03.03	Approuver l'élection des membres du comité d'audit : Kimiwada, Kazuko	✓	✗
04	Approuver l'élection d'un membre suppléant de la commission de contrôle : Nakajima, Yasuhiro	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01**CONSEIL** **POLITIQUE**

Autoriser la création d'une nouvelle catégorie d'actions de type obligataire.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander la création d'une nouvelle catégorie d'actions, sur la base de son analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'augmentation est inférieure à [20 / 50] % des actions en circulation et n'est pas justifiée. Les détenteurs de ces actions n'auront pas de droit de vote mais bénéficieront d'un dividende préférentiel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Ken Miyauchi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des commissaires aux comptes. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Miyakawa, Junichi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03**CONSEIL** **POLITIQUE**

Elect Shimba, Jun



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur des opérations de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Imai, Yasuyuki



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un conseil des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Fujihara, Kazuhiko



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Elire Son, Masayoshi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité des auditeurs de l'entreprise. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Horiba, Atsushi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente/directrice générale de Horiba Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection Kamigama, Takehiro



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Oki, Kazuaki



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10

Elect Uemura, Kyoko

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

Élire Koshi, Naomi

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Comme le stipule la législation japonaise, le conseil d'administration n'est composé d'aucun des trois comités clés, puisqu'il existe un comité d'auditeurs d'entreprise. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du membre du conseil d'audit : Shimagami, Eiji.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Approuver l'élection des membres du comité d'audit : Kojima, Shuji



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Approuver l'élection des membres du comité d'audit : Kimiwada, Kazuko



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle est actuellement employée par la société. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Approuver l'élection d'un membre suppléant de la commission de contrôle : Nakajima, Yasuhiro



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il s'est avéré que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Evercore Inc. (NYSE : EVR)	DATE DE RÉUNION 2023-06-16 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-26
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 29977A105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

20900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Roger C. Altman	✓	✗
01.02	Élire Richard I. Beattie	✓	✗
01.03	Élire Pamela G. Carlton	✓	✗
01.04	Élire Ellen V. Futter	✓	✗
01.05	Élire Gail B. Harris	✓	✗
01.06	Élection de Robert B. Millard	✓	✗
01.07	Élire Willard J. Overlock, Jr.	✓	✓
01.08	Élection de Sir Simon M. Robertson	✓	✗
01.09	Élection de John S. Weinberg	✓	✗
01.10	Élection de William J. Wheeler	✓	✓
01.11	Élire Sarah K. Williamson	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Roger C. Altman

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	✗
---	---

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Richard I. Beattie		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Pamela G. Carlton		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ellen V. Futter		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Gail B. Harris	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert B. Millard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Willard J. Overlock, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Sir Simon M. Robertson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de John S. Weinberg



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de William J. Wheeler



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Sarah K. Williamson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à 2 fois le salaire du dirigeant. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail du dirigeant prévoit une indemnité de départ qui n'est pas liée à la perte de son poste. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Juroku Financial Group inc. (TYO : 7380)	DATE DE RÉUNION 2023-06-16 ,
PAYS Japon	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES J2872Q103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

55600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Yukio Murase	✓	✗
01.02	Élire Naoki Ikeda	✓	✗
01.03	Élire Akihide Ishiguro	✓	✗
01.04	Élire Yukiyasu Shiraki	✓	✗
01.05	Élire Yoshiaki Bito	✓	✗
01.06	Élire Hiroyuki Ota	✓	✗
01.07	Élire Satoko Ito	✓	✓
01.08	Élire Yasushi Ueda	✓	✓
02.01	Élire Naohiko Ishikawa	✓	✗
02.02	Élire Shinji Ishihara	✓	✓
02.03	Élection de Rie Tsuge	✓	✓
03	Élection d'Akitsuyu Ogawa en tant que directeur suppléant du comité d'audit	✓	✓
04	Approbation de la cession d'actions propres et de l'attribution à des tiers	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Yukio Murase

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. La société l'emploie actuellement. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Naoki Ikeda	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Akihide Ishiguro	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yukiyasu Shiraki	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yoshiaki Bito	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Hiroyuki Ota	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Satoko Ito	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Yasushi Ueda	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Naohiko Ishikawa	✓	✗
Proposant : Conseil		

Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. L'entreprise l'emploie actuellement. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shinji Ishihara	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

Élection de Rie Tsuge

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Élection d'Akitsuyu Ogawa en tant que directeur suppléant du comité d'audit

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approbation de la cession d'actions propres et de l'attribution à des tiers

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la cession d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Fortinet Inc. (NASDAQ:FTNT)	DATE DE RÉUNION 2023-06-16 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 34959E109

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Ken Xie	✓	✗
01.02	Élection de Michael Xie	✓	✗
01.03	Élire Kenneth A. Goldman	✓	✓
01.04	Élire Ming Hsieh	✓	✗
01.05	Élire Jean Hu	✓	✓
01.06	Élection de William Neukom	✓	✗
01.07	Élire Judith Sim	✓	✗
01.08	Élection de l'amiral James Stavridis	✓	✓
02	Nomination de l'auditeur	✓	✓
03	Dites-le sur les rémunérations	✓	✗
04	Fréquence de l'avis sur les rémunérations	✓	1
05	Supprimer l'exigence d'un vote à la majorité qualifiée en cas de fusion ou de regroupement.	✓	✓
06		✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Ken Xie	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael Xie	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kenneth A. Goldman	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ming Hsieh	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jean Hu		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William Neukom		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes.

En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Judith Sim



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de l'amiral James Stavridis

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03**CONSEIL** **POLITIQUE**

Dites-le sur les rémunérations

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération en actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Le taux global de dilution des actions est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04****CONSEIL** **POLITIQUE**

Fréquence du vote sur les rémunérations



1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Supprimer l'exigence d'un vote à la majorité qualifiée en cas de fusion ou de regroupement.

**Proposant :** Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré**POINT 06****CONSEIL** **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration demande l'approbation des actionnaires pour modifier les statuts de la société afin d'ajouter une disposition exonérant certains dirigeants de leur responsabilité personnelle pour certains manquements aux obligations fiduciaires, dans la mesure où la loi du Delaware le permet. L'État du Delaware a récemment adopté une législation qui permet aux sociétés du Delaware de limiter ou d'éliminer la responsabilité personnelle de certains dirigeants en cas de dommages pécuniaires liés à des manquements aux obligations fiduciaires. Nous pensons que les dirigeants et les administrateurs doivent être tenus responsables de leurs actes à tout moment. Cet amendement affecte les recours dont disposent les actionnaires en cas de faute avérée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER H & R REIT (HR.UN)	DATE DE RÉUNION 2023-06-15 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 403925100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	114900
000442029	Genus Fossil Free CanGlobe Equity fund	125100
000442045	Fonds de dividendes Genus	188000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Leonard Abramsky	✓	✓
01.02	Élire Lindsay Brand	✓	✗
01.03	Élire Jennifer A. Chasson	✓	✗
01.04	Élection de Donald E. Clow	✓	✗
01.05	Élection de Mark M. Cowie	✓	✓
01.06	Élire Stephen Gross	✓	✗
01.07	Élire Brenna Haysom	✓	✗
01.08	Élection de Thomas J. Hofstedter	✓	✗
01.09	Élire Juli Morrow	✓	✓
01.10	Élection de Marvin Rubner	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Leonard Abramsky

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lindsay Brand	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jennifer A. Chasson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Donald E. Clow	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mark M. Cowie	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Stephen Gross	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Brenna Haysom	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Thomas J. Hofstedter	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Juli Morrow	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon l'entreprise. Elle travaille pour un cabinet d'avocats ou une société de courtage qui reçoit des honoraires annuels importants de la part de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Marvin Rubner	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER OceanaGold Corporation (OGC)	DATE DE RÉUNION 2023-06-15 ,
PAYS Australie	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel et extraordinaire	TITRES 675222103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

166600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Paul Benson	✓	✓
01.02	Élection de Ian M. Reid	✓	✓
01.03	Élire Craig J. Nelsen	✓	✓
01.04	Élection de Catherine Gignac	✓	✓
01.05	Élire Sandra M. Dodds	✓	✓
01.06	Élection d'Alan Pangbourne	✓	✗
01.07	Élection de Linda M. Broughton	✓	✓
01.08	Élection de Gerard M. Bond	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Paul Benson	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Ian M. Reid

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Craig J. Nelsen

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.04****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Catherine Gignac

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Sandra M. Dodds



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Alan Pangbourne



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Linda M. Broughton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Gerard M. Bond



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire est facilement augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Arista Networks Inc. (NYSE:ANET)	DATE DE RÉUNION 2023-06-14 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-23
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 040413106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	8300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	11400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Lewis Chew	✓	
01.02	Élire Douglas Merritt	✓	
01.03	Élire Mark B. Templeton	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Lewis Chew

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Douglas Merritt

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération

ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark B. Templeton	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'octroi de primes liées à la performance est à la discrétion des administrateurs. La rémunération comprend un plan de rémunération en actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✗
Proposant : Conseil		

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Target Corporation (TGT)	DATE DE RÉUNION 2023-06-14 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 87612E106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

3400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de David P. Abney	✓	✓
01.02	Élire Douglas M. Baker, Jr.	✓	✗
01.03	Élection de George S. Barrett	✓	✗
01.04	Élection de Gail K. Boudreaux	✓	✗
01.05	Élection de Brian C. Cornell	✓	✗
01.06	Élire Robert L. Edwards	✓	✓
01.07	Élection de Donald R. Knauss	✓	✓
01.08	Élection de Christine A. Leahy	✓	✗
01.09	Élire Monica C. Lozano	✓	✗
01.10	Élection de Grace Puma	✓	✓
01.11	Élection de Derica W. Rice	✓	✓
01.12	Élire Dmitri L. Stockton	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de David P. Abney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Douglas M. Baker, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de George S. Barrett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination

La commission des nominations est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Gail K. Boudreaux		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'Elevance Health et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Brian C. Cornell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Robert L. Edwards		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Donald R. Knauss	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Christine A. Leahy	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de CDW Corp et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Elle est PDG de CDW Corp et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Monica C. Lozano	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Grace Puma	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Derica W. Rice	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dmitri L. Stockton	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG est payé plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Le PDG a reçu une rémunération plus de 200 fois supérieure à la rémunération moyenne des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

✗

✓

Proposant : John Chevedden

Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Builders Firstsource Inc. (NASDAQ : BLDR)	DATE DE RÉUNION 2023-06-14 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 12008R107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

19000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Paul S. Levy	✓	✗
01.02	Élire Cory J. Boydston	✓	✗
01.03	Élection de James O'Leary	✓	✓
01.04	Élection de Craig A. Steinke	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs scientifiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court, moyen et long terme, couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Paul S. Levy	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Cory J. Boydston



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de James O'Leary

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Craig A. Steinke

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité des rémunérations a approuvé l'octroi de plus de USD 5,5 millions d'euros à 5 dirigeants, sans conditions de performance. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs concernant la mise en œuvre du plan d'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs scientifiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court, moyen et long terme, couvrant l'ensemble de sa chaîne de valeur, afin de parvenir à des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant.



Proposant : ND

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de GES sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Cependant, le promoteur estime que Builders FirstSource ne prend pas de mesures concrètes pour réduire ses émissions de GES et faire face aux risques associés au changement climatique, ce qui est une source d'inquiétude pour l'entreprise et ses parties prenantes. Il affirme qu'en tant que fournisseur de produits forestiers et de services de construction, l'entreprise est vulnérable aux risques physiques, opérationnels et de la chaîne d'approvisionnement causés par le changement climatique. Elle souligne que les produits du bois contribuent largement à la déforestation et à la dégradation des forêts, qui sont responsables d'environ 15 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, estimant qu'il est prématuré de fixer des objectifs de réduction des émissions du champ d'application 3 et qu'une approche progressive permettrait d'obtenir des données plus significatives sans exposer l'entreprise à des risques inutiles. Pourtant, l'adoption d'objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques est essentielle pour atténuer les risques liés au changement climatique et pour s'aligner sur les objectifs mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5°C. En outre, en répondant aux attentes des actionnaires en termes de transparence et de responsabilité environnementale, Builders FirstSource renforcerait sa réputation, sa résilience et sa compétitivité à long terme. Si la proposition n'est pas soutenue par les actionnaires, Builders FirstSource risque de ne pas être en mesure de faire face efficacement aux conséquences du changement climatique, de perdre la confiance des parties prenantes et d'être exposée à des réglementations plus strictes et à une pression croissante des investisseurs en matière de développement durable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER RioCan REIT (REI.UN)	DATE DE RÉUNION 2023-06-13 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 766910103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	97600
000442100	Fonds d'actions à fort impact Genus	138200
000442045	Fonds de dividendes Genus	156100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Bonnie R. Brooks	✓	
01.02	Élection de Richard Dansereau	✓	✓
01.03	Élire Janice Fukakusa	✓	✓
01.04	Élire Jonathan Gittlin	✓	
01.05	Élection de Marie Josée Lamothe	✓	
01.06	Élire Dale H. Lastman	✓	
01.07	Élire Jane Marshall	✓	
01.08	Élire Edward Sonshine	✓	
01.09	Élection de Siim A. Vanaselja	✓	
01.10	Élection de Charles M. Winograd	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Modification du plan d'unités différées	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Bonnie R. Brooks

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	
---	--

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Richard Dansereau	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Janice Fukakusa	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jonathan Gitlin	✓	
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Marie Josée Lamothe		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dale H. Lastman		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il travaille pour un cabinet d'avocats ou un courtier en placement qui reçoit des honoraires annuels importants de la société. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	
D'ADMINISTRATION POLITIQUE		
Élire Jane Marshall		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Edward Sonshine		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Siim A. Vanaselja		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président de TC Energy Corporation et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de Charles M. Winograd



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'unités différées



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération à base d'unités proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution unitaire de ce plan est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail du dirigeant prévoit une indemnité de départ qui n'est pas liée à la perte de son poste. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Le plan de rémunération est excessif par rapport à celui de ses pairs au Canada et aux États-Unis, au secteur d'activité et à la taille de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Stelco Holdings Inc. (TSE:STLC)	DATE DE RÉUNION 2023-06-12 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-04
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 858522105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

25300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Monty Baker	✓	✗
01.02	Élection de Michael W. Dees	✓	✗
01.03	Élection d'Alan Kestenbaum	✓	✗
01.04	Élire Michael J. Mueller	✓	✗
01.05	Élection de Heather D. Ross	✓	✗
01.06	Élire Indira V. Samarasekera	✓	✓
01.07	Élire Daryl Wilson	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Monty Baker

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Des droits à la plus-value des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'octroi s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael W. Dees



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration composé de moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alan Kestenbaum



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Michael J. Mueller



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Des droits à la plus-value des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'octroi s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Heather D. Ross	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'elle est responsable de ce manque diversité au sein du conseil. Cette candidate siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Des droits à la plus-value des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'octroi s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Indira V. Samarasekera	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Daryl Wilson	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de

s'opposent à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du vérificateur des comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Groupe EMCOR Inc (EME)	DATE DE RÉUNION 2023-06-08 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-11
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 29084Q100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	7900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de John W. Altmeyer	✓	✓
01.02	Élection d'Anthony J. Guzzi	✓	✗
01.03	Élire Ronald L. Johnson	✓	✗
01.04	Élire Carol P. Lowe	✓	✓
01.05	Élire M. Kevin McEvoy	✓	✗
01.06	Élection de William P. Reid	✓	✓
01.07	Élection de Steven B. Schwarzwaelder	✓	✓
01.08	Élection de Robin A. Walker-Lee	✓	✗
01.09	Élection de Rebecca A. Weyenberg	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Autorisation du conseil d'administration à fixer la taille du conseil	✓	✗
05	Modification des statuts pour refléter les dispositions de la loi du Delaware relatives à la disculpation des dirigeants	✓	✗
06	Modification de l'acte constitutif en vue de la sélection d'un forum exclusif	✓	✗
07	Ratification de l'auditeur	✓	✓
08	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de John W. Altmeyer

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

Élection d'Anthony J. Guzzi

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

Élire Ronald L. Johnson

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Carol P. Lowe

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05**

Élire M. Kevin McEvoy

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.06**

Élection de William P. Reid

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Steven B. Schwarzwaelder

**Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Robin A. Walker-Lee

**Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.09****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Rebecca A. Weyenberg

**Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est directrice financière d'Astec industries et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail du dirigeant prévoit une indemnité de départ qui n'est pas liée à la perte de son poste. Cette entreprise utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le BPA est facilement augmenté par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le bénéfice par action de l'entreprise et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Autorisation du conseil d'administration à fixer la taille du conseil

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

De larges pouvoirs discrétionnaires sont accordés aux administrateurs pour déterminer la taille du conseil d'administration. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts pour refléter les dispositions de la loi du Delaware relatives à la disculpation des dirigeants



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration de la société cherche à obtenir l'approbation des actionnaires pour modifier son certificat d'incorporation afin d'y inclure une disposition qui exonérerait certains administrateurs de leur responsabilité personnelle pour certains manquements à leur devoir fiduciaire, dans la mesure où la loi du Delaware le permet. Le conseil d'administration justifie cette proposition par le fait qu'elle limiterait le risque de ruine financière personnelle des administrateurs en cas d'erreur involontaire. La proposition est cependant contraire aux intérêts des actionnaires, car elle équivaut à une décharge donnée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour les dommages subis. Les administrateurs doivent être tenus au plus haut niveau de responsabilité dans l'exercice de leurs fonctions, et le conseil d'administration n'a pas démontré de manière convaincante la nécessité des dispositions proposées. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Modification de l'acte constitutif en vue de la sélection d'un forum exclusif



Proposant : Conseil

La proposition consiste à ajouter un article aux statuts et au règlement intérieur afin de désigner la Chancery Court de l'État du Delaware comme seul et unique forum pour certaines actions en justice, ou les Federal District Courts pour certaines autres actions. Cette modification a pour but d'éviter à la société d'être soumise à de multiples procès dans de multiples juridictions sur des questions relatives au droit des sociétés de l'État du Delaware ou au droit fédéral. Toutefois, l'entreprise n'a pas démontré qu'elle avait déjà subi un préjudice important du fait de combinaisons multiples d'actions collectives déposées dans différentes juridictions concernant la même question. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : [John Chevedden](#)

Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Dollarama Inc. (DOL)	DATE DE RÉUNION 2023-06-07 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 25675T107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029 CanGlobe	Fonds d'actions Genus Fossil Free	21800
<hr/>		

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Joshua Bekenstein	✓	✗
01.02	Élire Gregory David	✓	✗
01.03	Élire Elisa D. Garcia	✓	✗
01.04	Élection de Stephen K. Gunn	✓	✗
01.05	Élire Kristin Mugford	✓	✓
01.06	Élection de Nicholas Nomicos	✓	✗
01.07	Élection de Neil Rossy	✓	✗
01.08	Élire Samira Sakhia	✓	✗
01.09	Élire Thecla Sweeney	✓	✓
01.10	Élire Huw Thomas	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les objectifs spécifiques liés à l'objectif d'émissions et à l'objectif d'égalité des sexes, ainsi que des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles Dollarama estime que ces objectifs sont pertinents, stratégiquement importants et cohérents avec sa stratégie ESG globale.	✗	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport fournissant les informations suivantes : les coûts financiers liés à l'utilisation d'un système d'information temporaire.	✗	✓
05	des agences de recrutement pour répondre aux besoins des entrepôts et des centres de distribution de l'entreprise, y compris une ventilation des types et des montants des honoraires payés ; et une analyse des raisons pour lesquelles les coûts l'emportent sur les risques, y compris la possibilité d'une augmentation des blessures chez les travailleurs temporaires.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, basés sur des données scientifiques et alignés sur l'ambition de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.		

ANALYSE DE PROXY

Élire Joshua Bekenstein



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gregory David



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Elisa D. Garcia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est directrice juridique de Macy's inc et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Stephen K. Gunn

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kristin Mugford

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.06****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Nicholas Nomicos

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Neil Rossy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Samira Sakhia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Thecla Sweeney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Huw Thomas



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les objectifs spécifiques liés à l'objectif d'émissions et à l'objectif d'égalité des sexes, ainsi que des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles Dollarama estime que ces objectifs sont pertinents, stratégiquement importants et cohérents avec sa stratégie ESG globale.



Proposant : Conseil

Depuis 2017, les instruments financiers liés à la durabilité ont connu une croissance exponentielle pour atteindre plus de 809 milliards de dollars. Depuis janvier 2021, au moins 45 émetteurs publics canadiens ont établi des prêts liés au développement durable et 3 ont émis des obligations liées au développement durable. En mars 2022, Dollarama a conclu un accord de crédit modifié de 1 milliard de dollars lié au développement durable. Cependant, le manque de détails concernant les cibles d'émissions et la représentation des femmes soulève des questions légitimes chez les investisseurs. Certains demandent donc à Dollarama de divulguer, dans son prochain rapport financier intermédiaire, les objectifs précis en matière d'émissions et de représentation des femmes dans les postes de direction, ainsi que des renseignements supplémentaires sur la pertinence et la cohérence de ces objectifs par rapport à sa stratégie ESG globale. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition car il estime que toutes les informations nécessaires concernant la stratégie ESG de l'entreprise et les objectifs ESG fixés à ce jour ont été rendues publiques. Toutefois, les partisans de la proposition soulignent l'absence de réglementation des prêts en faveur du développement durable et le risque d'écoblanchiment associé à l'autocontrôle par les emprunteurs du respect des principes de prêt en faveur du développement durable. Dans sa stratégie climatique et sa mise à jour ESG de juin 2022, Dollarama se fixe pour objectif de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des catégories 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à la base de référence de 2019, et de maintenir une représentation féminine d'au moins 40 % dans les postes de direction. Bien que l'objectif de réduction des émissions soit fixé 2030, les quatre tranches de l'accord de crédit expirent entre 2023 et 2027. Aucun délai n'est spécifié pour l'objectif de représentation des femmes. Par ailleurs, le rapport ESG de Dollarama mentionne l'objectif d'atteindre une représentation féminine de plus de 40 % dans les postes de direction, mais précise que cet objectif a été atteint en 2020 et 2021, avec une représentation féminine de 41 % et 44 %, respectivement. Si Dollarama ne renforce pas ses objectifs en matière de prêts durables, elle s'expose à des risques d'écoblanchiment, d'atteinte à sa réputation et de non-conformité réglementaire future face aux demandes de réglementation plus stricte de ce type de prêts. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport fournissant les informations suivantes : les coûts financiers du recours au recrutement temporaire. Le rapport de la Commission européenne sur le recours à des agences de travail temporaire pour répondre aux besoins des entrepôts et des centres de distribution de l'entreprise, y compris une ventilation des types et des montants des honoraires versés, et une analyse de pourquoi les coûts l'emportent sur les risques, y compris la possibilité d'une augmentation des blessures chez les travailleurs temporaires.



Proposant : Conseil

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'auteur de la proposition demande à Dollarama de publier des informations permettant de comprendre les avantages du recours à des agences de recrutement temporaire et de savoir si les risques associés à ce recours sont gérés. La majorité du personnel de son entrepôt et de son centre de distribution provient de ces agences, représentant entre 5 et 7 % de ses besoins totaux en main-d'œuvre. Le conseil explique que le recours à des agences "pour répondre aux pics d'activité favorise la rétention et l'engagement des employés, car il évite la nécessité de cycles réguliers de licenciements en fonction des besoins saisonniers de l'entreprise". Toutefois, le promoteur s'inquiète des conditions de travail et de la sécurité des employés. Il rapporte que selon une recherche à venir menée par l'Université Laval auprès des travailleurs des entrepôts et des centres de distribution de Dollarama, 83 % des travailleurs préféreraient être embauchés directement par Dollarama, 50 % estiment ne pas pouvoir exprimer leurs préoccupations à la direction et 37 % craignent de perdre leur emploi, tandis que plus de 83 % déclarent que leur travail comporte un degré de risque moyen à élevé et 78 % font état d'un manque de mesures en matière de santé et de sécurité. Une étude publiée en 2016 par le directeur de la santé publique de Montréal rapporte d'ailleurs que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) évalue le risque de

L'agence de placement Dollarama estime que le nombre de lésions professionnelles est élevé chez les travailleurs intérimaires, ajoutant que selon plusieurs auteurs, les travailleurs intérimaires rencontrent une multitude de problèmes lorsqu'il s'agit d'obtenir une indemnisation pour des lésions professionnelles et craignent d'exercer leur droit à l'indemnisation, principalement en raison de la peur de ne pas être rappelés par l'agence. Pour sa part, Dollarama assure qu'elle sélectionne avec diligence les agences de travail temporaire et que, conformément aux lois québécoises, elle maintient l'équité salariale et applique les mêmes normes de santé et de sécurité pour tous les travailleurs de ses établissements. L'entreprise ajoute que les travailleurs intérimaires disposent de plusieurs canaux pour signaler des problèmes ou des préoccupations et qu'ils sont représentés et participent aux réunions du comité de santé et de sécurité de son centre de distribution. Néanmoins, les études démontrant que les employés d'agence sont plus à risque de subir des blessures au travail sont préoccupantes, d'autant plus que Dollarama n'a pas un dossier impeccable en matière de santé et de sécurité. La CNESST l'a ainsi épinglé pour non-conformité aux règles sanitaires dans certaines installations entre mars 2020 et janvier 2021. Dollarama a également été au centre de controverses sur les conditions de travail des travailleurs d'agence en 2019, 2020 et 2021, plusieurs reprochant à l'entreprise de faire appel à des agences qui font concurrence, ce qui les amène à vouloir offrir le meilleur rendement à l'entreprise, souvent au détriment des conditions de travail. Nous croyons donc qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que Dollarama fasse preuve de plus de transparence quant à son recours aux agences de travail temporaire et à sa gestion des risques en matière de santé et de sécurité. Il est important de rappeler que la découverte de violations des droits du travail dans le cadre des activités d'une entreprise peut exposer cette dernière à des risques juridiques, d'exploitation et de réputation importants, y compris des boycotts et des désinvestissements. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, basés sur des données scientifiques et alignés sur l'ambition de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'importance de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici à 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5 °C. Dans ce contexte, le promoteur appelle Dollarama à adopter des objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques et alignés sur l'Accord de Paris. Ces cibles devraient être rendues publiques en 2025 et couvrir les émissions des opérations et de la chaîne d'approvisionnement (scope 1, 2 et 3), en suivant les conseils des organismes consultatifs et en élaborant un plan de transition climatique détaillé. L'auteur de la proposition estime que l'entreprise n'a pas entrepris d'analyse formelle des risques, des opportunités et des scénarios liés au climat. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, estimant que la stratégie actuelle de réduction des émissions de GES de l'entreprise est suffisante et que la publication de cibles précises n'est pas nécessaire. Toutefois, la divulgation et les pratiques de Dollarama sont insatisfaisantes. Par exemple, l'entreprise ne suit pas les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue à l'échelle internationale, qui a été mise sur pied pour améliorer et accroître l'information financière liée au climat, et elle n'a pas non plus de cibles scientifiques alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, elle n'a pas d'engagement temporel pour la divulgation et la réduction des émissions du champ d'application 3, et elle ne fournit pas suffisamment d'information sur les risques opérationnels, financiers et réglementaires liés aux changements climatiques auxquels elle est exposée, bien qu'elle en reconnaisse l'existence. Dollarama accuse généralement un retard par rapport à ses pairs, comme Metro Inc. Si Dollarama persiste dans cette voie, elle pourrait être confrontée à des risques financiers et de réputation, compte tenu des exigences croissantes des investisseurs en matière de divulgation et des initiatives gouvernementales visant à réduire les émissions. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Dollarama Inc. (DOL)	DATE DE RÉUNION 2023-06-07 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 25675T107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029
CanGlobe

Fonds d'actions Genus Fossil Free

21800

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Joshua Bekenstein	✓	✗
01.02	Élire Gregory David	✓	✗
01.03	Élire Elisa D. Garcia	✓	✗
01.04	Élection de Stephen K. Gunn	✓	✗
01.05	Élire Kristin Mugford	✓	✓
01.06	Élection de Nicholas Nomicos	✓	✗
01.07	Élection de Neil Rossy	✓	✗
01.08	Élire Samira Sakhia	✓	✗
01.09	Élire Thecla Sweeney	✓	✓
01.10	Élire Huw Thomas	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les objectifs spécifiques liés à l'objectif d'émissions et à l'objectif d'égalité des sexes, ainsi que des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles Dollarama estime que ces objectifs sont pertinents, stratégiquement importants et cohérents avec sa stratégie ESG globale.	✗	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport fournissant les informations suivantes : les coûts financiers liés à l'utilisation d'un système d'information temporaire.	✗	✓
05	des agences de recrutement pour répondre aux besoins des entrepôts et des centres de distribution de l'entreprise, y compris une ventilation des types et des montants des honoraires payés ; et une analyse des raisons pour lesquelles les coûts l'emportent sur les risques, y compris la possibilité d'une augmentation des blessures chez les travailleurs temporaires.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, basés sur des données scientifiques et alignés sur l'ambition de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.		

ANALYSE DE PROXY

Élire Joshua Bekenstein



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gregory David



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Elisa D. Garcia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est directrice juridique de Macy's inc et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Stephen K. Gunn

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kristin Mugford

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.06****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Nicholas Nomicos

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Neil Rossy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Samira Sakhia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Thecla Sweeney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Huw Thomas



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les objectifs spécifiques liés à l'objectif d'émissions et à l'objectif d'égalité des sexes, ainsi que des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles Dollarama estime que ces objectifs sont pertinents, stratégiquement importants et cohérents avec sa stratégie ESG globale.



Proposant : Conseil

Depuis 2017, les instruments financiers liés à la durabilité ont connu une croissance exponentielle pour atteindre plus de 809 milliards de dollars. Depuis janvier 2021, au moins 45 émetteurs publics canadiens ont établi des prêts liés au développement durable et 3 ont émis des obligations liées au développement durable. En mars 2022, Dollarama a conclu un accord de crédit modifié de 1 milliard de dollars lié au développement durable. Cependant, le manque de détails concernant les cibles d'émissions et la représentation des femmes soulève des questions légitimes chez les investisseurs. Certains demandent donc à Dollarama de divulguer, dans son prochain rapport financier intermédiaire, les objectifs précis en matière d'émissions et de représentation des femmes dans les postes de direction, ainsi que des renseignements supplémentaires sur la pertinence et la cohérence de ces objectifs par rapport à sa stratégie ESG globale. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition car il estime que toutes les informations nécessaires concernant la stratégie ESG de l'entreprise et les objectifs ESG fixés à ce jour ont été rendues publiques. Toutefois, les partisans de la proposition soulignent l'absence de réglementation des prêts en faveur du développement durable et le risque d'écoblanchiment associé à l'autocontrôle par les emprunteurs du respect des principes de prêt en faveur du développement durable. Dans sa stratégie climatique et sa mise à jour ESG de juin 2022, Dollarama se fixe pour objectif de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des catégories 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à la base de référence de 2019, et de maintenir une représentation féminine d'au moins 40 % dans les postes de direction. Bien que l'objectif de réduction des émissions soit fixé 2030, les quatre tranches de l'accord de crédit expirent entre 2023 et 2027. Aucun délai n'est spécifié pour l'objectif de représentation des femmes. Par ailleurs, le rapport ESG de Dollarama mentionne l'objectif d'atteindre une représentation féminine de plus de 40 % dans les postes de direction, mais précise que cet objectif a été atteint en 2020 et 2021, avec une représentation féminine de 41 % et 44 %, respectivement. Si Dollarama ne renforce pas ses objectifs en matière de prêts durables, elle s'expose à des risques d'écoblanchiment, d'atteinte à sa réputation et de non-conformité réglementaire future face aux demandes de réglementation plus stricte de ce type de prêts. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport fournissant les informations suivantes : les coûts financiers du recours au recrutement temporaire. Le rapport de la Commission européenne sur le recours à des agences de travail temporaire pour répondre aux besoins des entrepôts et des centres de distribution de l'entreprise, y compris une ventilation des types et des montants des honoraires versés, et une analyse de pourquoi les coûts l'emportent sur les risques, y compris la possibilité d'une augmentation des blessures chez les travailleurs temporaires.



Proposant : Conseil

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'auteur de la proposition demande à Dollarama de publier des informations permettant de comprendre les avantages du recours à des agences de recrutement temporaire et de savoir si les risques associés à ce recours sont gérés. La majorité du personnel de son entrepôt et de son centre de distribution provient de ces agences, représentant entre 5 et 7 % de ses besoins totaux en main-d'œuvre. Le conseil explique que le recours à des agences "pour répondre aux pics d'activité favorise la rétention et l'engagement des employés, car il évite la nécessité de cycles réguliers de licenciements en fonction des besoins saisonniers de l'entreprise". Toutefois, le promoteur s'inquiète des conditions de travail et de la sécurité des employés. Il rapporte que selon une recherche à venir menée par l'Université Laval auprès des travailleurs des entrepôts et des centres de distribution de Dollarama, 83 % des travailleurs préféreraient être embauchés directement par Dollarama, 50 % estiment ne pas pouvoir exprimer leurs préoccupations à la direction et 37 % craignent de perdre leur emploi, tandis que plus de 83 % déclarent que leur travail comporte un degré de risque moyen à élevé et 78 % font état d'un manque de mesures en matière de santé et de sécurité. Une étude publiée en 2016 par le directeur de la santé publique de Montréal rapporte d'ailleurs que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) évalue le risque de

L'agence de placement Dollarama estime que le nombre de lésions professionnelles est élevé chez les travailleurs intérimaires, ajoutant que selon plusieurs auteurs, les travailleurs intérimaires rencontrent une multitude de problèmes lorsqu'il s'agit d'obtenir une indemnisation pour des lésions professionnelles et craignent d'exercer leur droit à l'indemnisation, principalement en raison de la peur de ne pas être rappelés par l'agence. Pour sa part, Dollarama assure qu'elle sélectionne avec diligence les agences de travail temporaire et que, conformément aux lois québécoises, elle maintient l'équité salariale et applique les mêmes normes de santé et de sécurité pour tous les travailleurs de ses établissements. L'entreprise ajoute que les travailleurs intérimaires disposent de plusieurs canaux pour signaler des problèmes ou des préoccupations et qu'ils sont représentés et participent aux réunions du comité de santé et de sécurité de son centre de distribution. Néanmoins, les études démontrant que les employés d'agence sont plus à risque de subir des blessures au travail sont préoccupantes, d'autant plus que Dollarama n'a pas un dossier impeccable en matière de santé et de sécurité. La CNESST l'a ainsi épinglé pour non-conformité aux règles sanitaires dans certaines installations entre mars 2020 et janvier 2021. Dollarama a également été au de controverses sur les conditions de travail des travailleurs d'agence en 2019, 2020 et 2021, plusieurs reprochant à l'entreprise de faire appel à des agences qui font concurrence, ce qui les amène à vouloir offrir le meilleur rendement à l'entreprise, souvent au détriment des conditions de travail. Nous croyons donc qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que Dollarama fasse preuve de plus de transparence quant à son recours aux agences de travail temporaire et à sa gestion des risques en matière de santé et de sécurité. Il est important de rappeler que la découverte de violations des droits du travail dans le cadre des activités d'une entreprise peut exposer cette dernière à des risques juridiques, d'exploitation et de réputation importants, y compris des boycotts et des désinvestissements. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court et à long terme, basés sur des données scientifiques et alignés sur l'ambition de l'Accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'importance de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5 °C par rapport à l' préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici à 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5 °C. Dans ce contexte, le promoteur appelle Dollarama à adopter des objectifs de réduction des émissions de GES fondés sur des données scientifiques et alignés sur l'Accord de Paris. Ces cibles devraient être rendues publiques en 2025 et couvrir les émissions des opérations et de la chaîne d'approvisionnement (scope 1, 2 et 3), en suivant les conseils des organismes consultatifs et en élaborant un plan de transition climatique détaillé. L'auteur de la proposition estime que l'entreprise n'a pas entrepris d'analyse formelle des risques, des opportunités et des scénarios liés au climat. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, estimant que la stratégie actuelle de réduction des émissions de GES de l'entreprise est suffisante et que la publication de cibles précises n'est pas nécessaire. Toutefois, la divulgation et les pratiques de Dollarama sont insatisfaisantes. Par exemple, l'entreprise ne suit pas les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue à l'échelle internationale, qui a été mise sur pied pour améliorer et accroître l'information financière liée au climat, et elle n'a pas non plus de cibles scientifiques alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, elle n'a pas d'engagement temporel pour la divulgation et la réduction des émissions du champ d'application 3, et elle ne fournit pas suffisamment d'information sur les risques opérationnels, financiers et réglementaires liés aux changements climatiques auxquels elle est exposée, bien qu'elle en reconnaisse l'existence. Dollarama accuse généralement un retard par rapport à ses pairs, comme Metro Inc. Si Dollarama persiste dans cette voie, elle pourrait être confrontée à des risques financiers et de réputation, compte tenu des exigences croissantes des investisseurs en matière de divulgation et des initiatives gouvernementales visant à réduire les émissions. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Dream Industrial REIT (TSE : DIR.UN)	DATE DE RÉUNION 2023-06-06 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 26153W109

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de R. Sacha Bhatia	✓	✓
01.02	Élire Michael J. Cooper	✓	
01.03	Élire J. Michael Knowlton	✓	
01.04	Élire Ben Mulroney	✓	
01.05	Élection de Brian Pauls	✓	
01.06	Élire Vicky Schiff	✓	
01.07	Élire Jennifer Scoffield	✓	✓
01.08	Élection de Vincenza Sera	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de R. Sacha Bhatia

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Michael J. Cooper



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est le CEO de Dream Office Real Estate Investment Trust et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire J. Michael Knowlton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Il est président du Crombie Real Estate Investment Trust et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ben Mulroney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de l'évaluation du conseil d'administration.

Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Brian Pauls		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Vicky Schiff		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jennifer Scoffield		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Vincenza Sera		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également la présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires		
Proposant : Conseil		

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER TJX Companies Inc. (The) (TJX)	DATE DE RÉUNION 2023-06-06 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 872540109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Genus Fossil Free CanGlobe Equity fund

14300

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de José B. Alvarez	✓	✗
01.02	Élection d'Alan M. Bennett	✓	✗
01.03	Élire Rosemary T. Berkery	✓	✓
01.04	Élection de David T. Ching	✓	✗
01.05	Élire C. Kim Goodwin	✓	✓
01.06	Élire Ernie Herrman	✓	✗
01.07	Élection d'Amy B. Lane	✓	✗
01.08	Élire Carol Meyrowitz	✓	✗
01.09	Élire Jackwyn L. Nemerov	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de superviser une évaluation indépendante et de faire un rapport aux actionnaires sur l'efficacité de la diligence raisonnable actuelle de l'entreprise pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants et le travail des prisonniers dans sa chaîne d'approvisionnement.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur les risques financiers, de réputation et de droits de l'homme résultant de l'utilisation d'entreprises qui classent mal les employés en tant qu'entrepreneurs indépendants dans la chaîne d'approvisionnement et les réseaux de distribution de TJX.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte et rende publique une politique stipulant que tous les employés accumulent des congés de maladie payés qui peuvent être utilisés après une période d'essai raisonnable. Cette politique ne doit pas être temporaire ou conditionnée par l'existence d'une pandémie mondiale.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

Élection de José B. Alvarez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alan M. Bennett		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rosemary T. Berkery		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de David T. Ching



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire C. Kim Goodwin



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Ernie Herrman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Amy B. Lane



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Carol Meyrowitz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle est la présidente exécutive du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Jackwyn L. Nemerov



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1 1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de superviser une évaluation indépendante et de présenter un rapport aux actionnaires sur l'efficacité de la politique actuelle de l'entreprise en matière d'environnement.



la diligence raisonnable pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants et le travail des prisonniers dans sa chaîne d'approvisionnement.

Proposant : NorthStar Asset Management Funded Pension Plan / Sisters of St. Dominic

La découverte de graves violations des droits de l'homme dans les activités et la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise peut exposer cette dernière à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation importants, y compris des boycotts et des désinvestissements. L'adoption d'une politique en matière de droits de l'homme et d'un code de conduite pour ses fournisseurs qui soit crédible, complet et conforme aux normes internationalement reconnues, permet d'atténuer ces risques, dans la mesure où l'entreprise s'assure du respect de ses politiques par l'intermédiaire d'auditeurs indépendants reconnus. Elles doivent également mettre en place un processus de diligence raisonnable afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer efficacement les effets négatifs réels et potentiels sur les droits de l'homme qu'elles peuvent avoir ou auxquels elles peuvent contribuer par le biais de leurs activités ou de leur chaîne d'approvisionnement, comme l'exigent les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Il convient également de rappeler que certains États, comme la France et l'Allemagne, exigent des entreprises qu'elles fassent preuve de diligence raisonnable pour éviter de violer les droits de l'homme, tandis que d'autres, comme le Canada, la Californie, le Royaume-Uni et l'Australie, ont des lois qui les obligent à divulguer les mesures prises pour lutter contre l'esclavage moderne. Dans le cas de TJX, nous constatons que l'entreprise, qui fait partie d'un secteur à risque en matière de droits de l'homme, n'a pas de politique en la matière et que son code de conduite des fournisseurs présente des lacunes, certaines normes n'étant pas à la hauteur des normes internationalement reconnues, notamment en ce qui concerne le travail des enfants, la liberté d'association et les droits à la négociation collective. TJX fournit également peu d'informations sur la manière dont elle garantit le respect de ce code. Par exemple, nous ne savons pas si les inspections sont toujours confiées à un auditeur indépendant, si elles sont annoncées ou à quelle fréquence elles sont effectuées. En outre, dans le cadre de son programme d'audit de conformité sociale, l'audit se concentre sur les usines qui fabriquent ses produits de marque privée, qui représentent une minorité de ses produits. Cela signifie que seule une petite partie des usines est auditée régulièrement, et nous ne savons pas comment TJX s'assure que les autres respectent son code. En outre, ses performances restent médiocres dans les classements 2021 de KnowTheChain et de Corporate Human Rights Benchmark (CHRB) sur la gestion des risques en matière de droits de l'homme. Dans son étude comparative des efforts publics déployés par 37 géants de l'habillement et de la chaussure pour protéger les employés de leurs chaînes d'approvisionnement contre le travail forcé, KnowTheChain classe TJX au 29e rang, avec un score de 19 sur 100, bien inférieur à la moyenne du secteur (41 sur 100). TJX a également reçu une note de zéro dans deux des sept domaines clés évalués, à savoir la capacité des travailleurs à exprimer leurs griefs et la transparence de la chaîne d'approvisionnement et l'évaluation des risques. En ce qui concerne le classement CHRB, TJX a obtenu la note médiocre de 4 sur 26, alors que la moyenne du secteur est de 9 sur 26. Elle se situe très loin derrière Tesco (21,5/26), Marks & Spencer (20,5/26), Gap (18,5/26), VF Corporation (20,5/26) et H&M (15,5/26). Nous notons qu'elle n'a obtenu aucun point pour les 5 indicateurs relatifs à la diligence raisonnable. Dans ce contexte, nous considérons qu'il est important de soutenir la proposition visant à encourager TJX à faire plus d'efforts pour protéger les travailleurs du travail forcé et d'autres violations des droits de l'homme. Les actionnaires ont le droit de savoir comment et avec quelle efficacité TJX détecte, gère et prévient les risques liés à ces droits. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur les risques financiers, de réputation et de droits de l'homme résultant de l'utilisation d'entreprises qui classent mal les employés en tant qu'entrepreneurs indépendants dans la chaîne d'approvisionnement et les réseaux de distribution de TJX.



Proposant : Fraternité internationale des Teamsters

La découverte de graves violations des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise peut exposer celle-ci à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation importants, voire à un boycott et à un désinvestissement. Dans sa proposition, la Fraternité internationale des Teamsters met en évidence un problème qui peut affecter la chaîne d'approvisionnement des grands détaillants, mais qui n'a guère retenu l'attention des investisseurs jusqu'à présent, même s'il peut nuire à la valeur actionnariale : le recours à des entreprises de camionnage qui considèrent leurs chauffeurs comme des travailleurs indépendants. Le syndicat explique que cette classification erronée leur permet de ne pas offrir aux travailleurs certaines protections de base, telles que le salaire minimum et le paiement des heures supplémentaires. Il souligne qu'au cours de la dernière décennie, la commission californienne du travail a accordé plus de 50 millions de dollars américains à des entreprises de transport routier.

La société TJX a également été accusée d'avoir mal classé des dockers, alors que des millions de dollars auraient été versés dans le cadre d'un litige privé. Il note que les normes et les informations de TJX n'abordent pas cette question, ce qui peut entraîner des risques financiers et de réputation, ainsi que des préoccupations en matière de droits de l'homme. À l'instar du promoteur, nous constatons que cette classification erronée des travailleurs est une question importante, étant donné que la plupart des protections fédérales et étatiques liées au travail, telles que le salaire minimum, le paiement des heures supplémentaires et la protection contre la discrimination et le harcèlement, ne sont accordées qu'aux employés. Ce problème n'est pas nouveau. En 2000, une étude commandée par le ministère américain du travail a révélé qu'entre 20 et 30 % des employeurs contrôlés avaient mal classifié des travailleurs et que jusqu'à 95 % des travailleurs qui affirmaient avoir été mal classifiés étaient reclassés en tant qu'employés à la suite d'un contrôle. Plus récemment, des détaillants, dont Home Depot, Target et Costco, ont été pointés du doigt dans un rapport d'enquête du réseau USA Today, qui a révélé en 2017 que des entreprises de camionnage portuaire californiennes, accusées de violer le droit du travail, avaient transporté des marchandises appartenant. Elles auraient mal classé leurs chauffeurs et les auraient exploités, les poussant à s'endetter et les faisant travailler jusqu'à 20 heures par jour pour un salaire de misère. Par ailleurs, des lois ont été adoptées pour lutter contre la mauvaise classification des employés, notamment en Californie. Il existe donc des risques pour les entreprises dont la chaîne d'approvisionnement ou les réseaux de distribution comptent des sociétés qui classent mal leurs employés en tant qu'entrepreneurs ou travailleurs indépendants. Dans le cas de TJX, nous constatons que son code de conduite pour les fournisseurs n'aborde pas explicitement cette question, bien qu'il exige le respect de toutes les lois et réglementations applicables. De plus, comme nous l'avons souligné dans notre analyse de la proposition précédente, les informations divulguées par l'entreprise sont insuffisantes pour juger de l'efficacité des mesures prises pour assurer le respect de ce code par tous les fournisseurs. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est dans le meilleur intérêt des actionnaires de soutenir la proposition et que TJX continue à évaluer et à être transparent sur les risques associés à la classification erronée des employés dans sa chaîne d'approvisionnement et ses canaux de distribution. En outre, cette proposition a reçu un taux d'approbation élevé en 2022 (31,8 %), pour une proposition de nature sociale. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte et rende publique une politique stipulant que tous les employés accumulent des congés de maladie payés qui peuvent être utilisés après une période d'essai raisonnable. Cette politique ne doit pas être temporaire ou conditionnée par l'existence d'une pandémie mondiale.



Proposant : [Figure 8 Investment Strategies, the Revocable Trust of Ellen E. Bush](#)

La possibilité pour les travailleurs de bénéficier d'un congé de maladie rémunéré représente un enjeu social important aux États-Unis. En effet, les États-Unis sont le seul pays industrialisé à ne pas disposer d'une loi nationale garantissant l'accès à ces congés, bien que 14 États et le district de Columbia disposent de telles lois, ainsi que plusieurs villes. En 2022, 23 % des travailleurs du secteur privé n'avaient droit à aucun jour payé pour prendre soin d'eux-mêmes, selon le Bureau of Labor Statistics (BLS) des États-Unis. De plus, le Wall Street Journal a rapporté en 2021 que 77 % des 10 % de salariés américains les moins bien payés n'ont pas accès à des congés de maladie rémunérés. Les données du BLS montrent également que 42,1 % des travailleurs dont les revenus sont égaux ou inférieurs au 25e centile ne bénéficient d'aucun congé payé, contre moins de 19,2 % de ceux dont les revenus sont supérieurs au 25e centile. Il en va de même pour 48,4 % des travailleurs d'origine hispanique ou latino-américaine et 36,3 % des travailleurs noirs, contre 32,6 % des travailleurs blancs. Ces données montrent que l'accès aux congés de maladie payés est une question d'équité raciale et de justice aux États-Unis, en plus d'être une question de sécurité publique. Lorsqu'ils sont malades, les employés qui ne peuvent pas bénéficier de congés payés ont le choix entre rester chez eux sans rémunération, ce qui compromet leur stabilité financière, ou aller travailler, au risque d'infecter d'autres personnes, collègues ou clients, s'ils sont contagieux, ce qui est particulièrement problématique dans le secteur de la vente au détail. Ils risquent également des représailles de la part de leur employeur, y compris le licenciement, s'ils ne se présentent pas au travail. Cependant, il semble que les entreprises aient intérêt à offrir ce type de congé à l'ensemble de leur personnel. Parmi les avantages les plus évidents, on peut citer la réduction du risque d'épidémie qui pourrait perturber leurs activités dans le cas de maladies infectieuses, et le risque d'accidents du travail lié à la présence d'un plus grand nombre d'employés fatigués et malades. Offrir des congés payés permet également aux entreprises de démontrer leur engagement à protéger santé et le bien-être de leurs employés et de leurs clients, deux groupes de parties prenantes précieuses. Enfin, de manière plus générale, en améliorant les conditions de travail de leur personnel, les entreprises peuvent renforcer leur réputation et leur capacité à attirer et à retenir des employés qualifiés, tout en stimulant le moral et la productivité sur le lieu de travail. Dans le cas de TJX, nous constatons que l'entreprise n'accorde pas de congés de maladie payés à ses employés, ceux qui sont malades devant recourir aux congés payés, qui peuvent être utilisés pour diverses raisons. Cette situation est préoccupante. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ce manque d'accès à de tels congés peut encourager les employés, en particulier ceux dont les salaires sont les plus bas,

de se rendre au travail même s'ils sont malades, ce qui peut avoir des effets négatifs sur la qualité de leur travail. Ces effets seront encore plus importants si l'employé est atteint d'une maladie contagieuse, menaçant ainsi la sécurité du personnel et des clients, ainsi que la productivité et le moral des employés. Étant donné que l'offre de congés de maladie payés à tous les employés présente de nombreux avantages pour l'entreprise et ses parties prenantes, puisqu'une meilleure protection de ses travailleurs pourrait améliorer leur rétention, leur productivité et leur moral, tout en offrant aux consommateurs des conditions d'achat plus sûres et plus hygiéniques, nous estimons que la proposition est justifiée, raisonnable et qu'elle sert au mieux les intérêts des actionnaires. Un vote faveurs de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER UnitedHealth Group Inc (UNH)	DATE DE RÉUNION 2023-06-05 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 91324P102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

1800

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Timothy P. Flynn	✓	✗
01.02	Élire Paul R. Garcia	✓	✓
01.03	Élire Kristen Gil	✓	✓
01.04	Élection de Stephen J. Hemsley	✓	✗
01.05	Élire Michele J. Hooper	✓	✗
01.06	Élire F. William McNabb, III	✓	✗
01.07	Élection de Valerie C. Montgomery Rice	✓	✓
01.08	Élection de John H. Noseworthy	✓	✗
01.09	Élection d'Andrew Witty	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise et publie un audit indépendant afin d'analyser les impacts raciaux des politiques, pratiques, produits et services de l'entreprise et de fournir des recommandations d'amélioration.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur les dépenses politiques et la congruence des valeurs	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Timothy P. Flynn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Paul R. Garcia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kristen Gil



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Stephen J. Hemsley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Michele J. Hooper



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège à ce comité. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire F. William McNabb, III



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Valerie C. Montgomery Rice



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de John H. Noseworthy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Andrew Witty



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise et publie un audit indépendant afin d'analyser les impacts raciaux des politiques, pratiques, produits et services de l'entreprise et de fournir des recommandations d'amélioration.



Proposant : Mercy Investment Services

Les événements de ces dernières années, notamment l'assassinat de George Floyd et les manifestations de soutien au mouvement Black Lives Matter, ainsi que l'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les communautés de minorités ethniques et l'investiture d'un président qui a fait de l'équité raciale l'une de ses priorités, ont tous contribué à attirer l'attention des médias, du public et des décideurs politiques sur le racisme systémique, la violence et l'inégalité raciale, y compris dans le domaine de l'emploi. Ce faisant, ils ont mis les questions de diversité, d'équité et d'inclusion au premier plan aux États-Unis. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de leurs communautés et de leurs effectifs. En outre, les controverses sur l'équité raciale exposent les entreprises à d'importants risques juridiques, financiers, opérationnels et de réputation, voire à des boycotts et à des désinvestissements de la part des consommateurs. En outre, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent des avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Dans le cas de UnitedHealth, nous constatons que l'entreprise publie des informations sur la diversité de sa main-d'œuvre, ainsi que sur ses efforts, ses engagements et ses politiques en matière d'équité raciale. En outre, l'entreprise signale qu'elle procède actuellement à une évaluation indépendante de ses politiques, pratiques et systèmes en matière de main-d'œuvre en ce qui concerne la race et le sexe. Ces actions et engagements méritent d'être soulignés. Toutefois, bien que UnitedHealth s'efforce de remédier aux inégalités raciales, il est dans l'intérêt des actionnaires qu'elle mette en œuvre la proposition afin d'évaluer ses effets négatifs potentiels sur les parties prenantes externes. UnitedHealth a déjà été mêlée à des controverses raciales par le passé. Par exemple, en 2019, le Wall Street Journal a rapporté que l'organisme de réglementation des assurances de l'État de New York avait lancé une enquête sur un algorithme d'Optum, une filiale de UnitedHealth, pour voir s'il avait un biais racial qui désavantageait les patients noirs et violait ainsi les lois antidiscriminatoires de l'État. Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'impact de UnitedHealth sur les communautés de couleur soit davantage évalué. Une analyse indépendante de l'impact racial permettrait à l'entreprise d'évaluer objectivement si ses politiques, pratiques, produits et activités peuvent avoir un impact négatif non seulement sur ses employés, mais aussi sur les communautés de couleur. Dans l'ensemble, il s'agit pour l'entreprise de faire preuve de diligence dans ce domaine, de s'assurer qu'elle ne contribue pas inconsciemment au racisme systémique ou environnemental et, le cas échéant, d'apporter les corrections qui s'imposent.

Cela lui permettrait d'identifier et d'atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une controverse sur l'équité raciale qui l'exposerait à un risque important. La publication du rapport permettrait également aux investisseurs de mieux évaluer les risques encourus. Enfin, un nombre croissant d'entreprises ont commencé ou accepté de s'engager dans ce type d'exercice (notamment Citigroup, State Street, BlackRock, Airbnb et Starbucks), reconnaissant l'importance et la valeur de cet outil, et les propositions d'actionnaires portant sur cette question reçoivent généralement un taux d'approbation élevé. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur les dépenses politiques et la congruence des valeurs



Proposant : Educational Foundation of America

La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. En plus de créer des risques juridiques liés à la complexité des lois applicables, les contributions politiques engendrent des problèmes importants qui peuvent avoir des répercussions sur la valeur ajoutée. Ces entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, telles que l'investissement dans la recherche et le développement. Les dons caritatifs peuvent également favoriser les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise ou de ses actionnaires.

La divulgation des contributions politiques favorise la responsabilisation des administrateurs quant à l'affectation des fonds provenant des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ



Proposant : John Chevedden

Il est dans l'intérêt des actionnaires de connaître les montants des indemnités de départ qui doivent être accordées aux administrateurs ou aux dirigeants en cas d'acquisition ou de fusion entraînant un changement de contrôle. Les indemnités de départ sont considérées comme excessives lorsqu'elles dépassent 2,99 fois le salaire et les primes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Hydro One Ltd (TSE:H)	DATE DE RÉUNION 2023-06-02 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 448811208

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

39000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Cherie L. Brant	✓	
01.02	Élection de David Hay	✓	✓
01.03	Élection de Timothy E. Hodgson	✓	✓
01.04	Élection de David Lebeter	✓	
01.05	Élire Mitch Panciuk	✓	
01.06	Élire Mark Podlasly	✓	✓
01.07	Élire Stacey Mowbray	✓	✓
01.08	Élire Helga Reidel	✓	
01.09	Élire Melissa Sonberg	✓	✓
01.10	Élection de Brian Vaasjo	✓	✓
01.11	Élire Susan Wolburgh Jenah	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Cherie L. Brant

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la société, siège à ce comité. Elle représente la province de l'Ontario, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David Hay	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Timothy E. Hodgson	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David Lebeter	✓	
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mitch Panciuk		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il représente la province de l'Ontario, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark Podlasly		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Stacey Mowbray		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Helga Reidel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la politique. Elle représente la province de l'Ontarioactionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Melissa Sonberg

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Brian Vaasjo

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Susan Wolburgh Jenah		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège à ce comité. Elle représente la province de l'Ontario, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires		
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Alphabet Inc. (NASDAQ:GOOG)	DATE DE RÉUNION 2023-06-02 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-04
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 02079K305

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

13100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Larry Page	✓	✗
01.02	Élire Sergey Brin	✓	✗
01.03	Élire Sundar Pichai	✓	✗
01.04	Élection de John L. Hennessy	✓	✗
01.05	Élection de Frances H. Arnold	✓	✗
01.06	Élire R. Martin Chavez	✓	✓
01.07	Élire L. John Doerr	✓	✗
01.08	Élire Roger W. Ferguson, Jr.	✓	✓
01.09	Élire Ann Mather	✓	✗
01.10	Élire K. Ram Shriram	✓	✗
01.11	Élection de Robin L. Washington	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Modification du plan d'action 2021	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	3	1
06	Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport analysant la compatibilité entre, d'une part, les partenariats volontaires et, d'autre part, l'utilisation de la technologie de l'information. qui facilitent la collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les organisations non gouvernementales à des fins sociales et politiques et, d'autre part, l'obligation fiduciaire de l'entreprise à l'égard des actionnaires.	✗	✗

08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration procède à une évaluation et publie un rapport décrivant la manière dont il identifie et résout les problèmes de santé publique. des divergences entre les activités de lobbying d'Alphabet et ses engagements à atténuer l'impact sur le climat et à soutenir l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement moyen de la planète à 1,5 °C d'ici 2030.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport évaluant la possibilité de réduire le risque de plaintes pour avortement en renforçant la protection de la vie privée des consommateurs et les contrôles sur les données personnelles sensibles.	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander un rapport évaluant l'emplacement des centres de données de Google dans les pays où les droits de l'homme sont un sujet de préoccupation, ainsi que les stratégies de l'entreprise pour atténuer les risques associés.	✗	✓
11	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier une évaluation indépendante de l'impact réel et potentiel sur les droits de l'homme des politiques et pratiques de Google en matière de publicité ciblée dans l'ensemble de ses activités commerciales.	✗	✓
12	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie des informations quantitatives et qualitatives supplémentaires sur ses systèmes algorithmiques, par exemple en ce qui concerne leur utilisation pour cibler et diffuser de la publicité.	✗	✓
13	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant dans quelle mesure et de quelle manière elle minimisera les risques législatifs en alignant ses activités sur celles de la Commission. Les politiques et procédures de YouTube sont conformes aux réglementations les plus complètes et les plus strictes en matière de sécurité en ligne, telles que la législation européenne sur les services numériques et le projet de loi britannique sur la sécurité en ligne.	✗	✓
14	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la gouvernance du contenu	✗	✗
15	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles effectués par le comité d'audit et de conformité sur la surveillance des risques importants pour le bien-être public liés aux activités de l'entreprise.	✗	✓
16	Proposition d'actionnaire concernant l'approbation par les actionnaires des dispositions relatives à la notification préalable	✗	✓
17	Proposition d'actionnaire visant à conserver les actions jusqu'à l'âge normal de la retraite.	✗	✓
18	Proposition d'actionnaire concernant la recapitalisation	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Larry Page	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Sergey Brin

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Sundar Pichai

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de John L. Hennessy

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Frances H. Arnold

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire R. Martin Chavez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire L. John Doerr

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Roger W. Ferguson, Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Ann Mather

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire K. Ram Shriram

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Robin L. Washington

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Modification du plan d'action 2021

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les droits à la plus-value des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Le plan est également destiné aux consultants, prestataires de services et autres employés contractuels et n'est donc pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération des dirigeants a augmenté alors même que des salariés ont été licenciés. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

3

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying

**Proposant :** Fonds de l'Église Unie

La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. En plus de créer des risques juridiques liés à la complexité des lois applicables, les contributions politiques engendrent des problèmes importants qui peuvent avoir des répercussions sur la valeur ajoutée. Ces entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, telles que l'investissement dans la recherche et le développement. Les dons caritatifs peuvent également favoriser les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise ou de ses actionnaires. Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise divulgue toutes les informations relatives à ses activités de lobbying, car il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. Un vote faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 07

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport analysant la compatibilité entre, d'une part, les partenariats volontaires avec des organisations qui facilitent la collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les organisations non gouvernementales à des fins sociales et politiques et, d'autre part, l'obligation fiduciaire de l'entreprise à l'égard des actionnaires.

CONSEIL POLITIQUE

✗

✗

Auteur de la proposition : National Center for Public Policy Research

Selon le promoteur, l'affiliation de l'entreprise ou de son PDG à des organisations telles que le World Economic Forum, le Council on Foreign Relations ou le Business Roundtable, est préjudiciable aux intérêts des actionnaires, car les programmes de ces organisations vont à l'encontre de l'obligation fiduciaire de l'entreprise. Le promoteur, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

POINT 08

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration procède à une évaluation et publie un rapport décrivant la manière dont il identifie et résout les divergences entre les activités de lobbying d'Alphabet et ses engagements à atténuer l'impact sur le climat et à soutenir l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement moyen de la planète à 1,5 °C d'ici à 2030.

CONSEIL POLITIQUE

✗

✓

Proposant : Boston Trust Walden Company / Zevin Asset Management

Les investisseurs et les entreprises reconnaissent de plus en plus qu'il est important de veiller à l'adéquation entre leurs déclarations de valeur et leurs dépenses de lobbying, y compris pour les associations commerciales. Ces dernières années, un certain nombre d'entreprises européennes et australiennes ont commencé à fournir des informations supplémentaires sur la manière dont elles s'assurent que leurs fonds sont dépensés de manière à promouvoir leurs objectifs en matière de politique climatique. Alphabet soutient publiquement les objectifs de l'Accord de Paris et s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 (<https://shorturl.at/yBFX3>). L'entreprise préconise des politiques climatiques fondées sur la science, investit dans des énergies sans carbone et continue de promouvoir des politiques d'engagement en faveur du climat. Cependant, elle soutient des organisations qui ont activement fait pression contre l'Accord de Paris, en particulier Americans for Tax Reform (<https://shorturl.at/ivN57>), Taxpayers Protection Alliance (<https://shorturl.at/sGSU3>) et le Competitive Enterprise Institute (<https://shorturl.at/pvFJQ>). Elle a également maintenu son adhésion à des organisations telles que la Chambre de commerce de Californie (<https://shorturl.at/eoBN5>), la Chambre de commerce des États-Unis (<https://shorturl.at/bmD56>) et la Business Roundtable of the United States (<https://shorturl.at/uANY0>), qui ont un bilan négatif en matière de lobbying climatique. Par conséquent, nous ne pensons pas que les informations actuellement divulguées par l'entreprise soient suffisantes pour permettre aux actionnaires de comprendre pleinement comment elle s'engage avec ses associations professionnelles sur ces questions. Nous savons que les entreprises qui soutiennent publiquement les objectifs de l'Accord de Paris, mais dont les activités de lobbying sont incompatibles avec leur réalisation, sont exposées à des risques de réputation au minimum. En outre, l'entreprise semble être à la traîne par rapport à certains de ses pairs. Par exemple, Amazon fournit des informations sur les mesures qu'elle prend pour garantir l'alignement de ses associations professionnelles sur ses positions en matière de climat (<https://shorturl.at/pyNR7>). D'autres entreprises, comme AT&T (<https://shorturl.at/xyC56>), ont élargi leurs informations pour inclure les paiements aux associations professionnelles, ainsi que les montants de ces paiements utilisés pour le lobbying. Compte tenu de l'influence des entreprises et de leurs

En ce qui concerne le lobbying auprès des associations professionnelles sur les questions de politique publique, il est important que les entreprises comme Alphabet veillent à ce que leur influence soit exercée de manière transparente et responsable, et d'une manière qui garantisse leur viabilité à long terme. Nous pensons que lorsqu'une entreprise exerce un lobbying actif, directement ou indirectement, d'une manière qui semble contredire ses priorités et ses positions, cela peut entraîner une utilisation inefficace de ses ressources, une confusion de ses messages et un risque potentiel important pour sa réputation. Par conséquent, nous pensons qu'il est justifié de soutenir cette proposition à ce . Nous pensons que le rapport demandé garantirait la transparence des objectifs politiques de la société, atténuerait le risque de réputation et garantirait aux actionnaires que les fonds de la société sont dépensés d'une manière qui favorise la réalisation de ses objectifs déclarés. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport évaluant la possibilité de réduire le risque de plaintes pour avortement en renforçant la protection de la vie privée des consommateurs et les contrôles sur les données personnelles sensibles.



Proposant : Arjuna Capital / Elizabeth Bartle

L'accès aux soins de santé reproductive, en particulier à la contraception et à l'avortement, est un enjeu majeur aux États-Unis. Depuis l'abrogation de l'arrêt Roe v. Wade en juin 2022, 24 États ont interdit l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou s'apprêtent à le faire, selon le Guttmacher Institute, une organisation pro-choix. La bataille pour le droit à l'avortement se poursuit dans les rues, dans les salles d'audience et dans les assemblées législatives des États, alors que l'administration Biden tente d'améliorer l'accès à l'avortement, notamment en facilitant la distribution des pilules abortives. Leur sort est toutefois menacé, car les tribunaux sont appelés à se prononcer sur la validité de l'autorisation accordée il y a plus de 20 ans à la mifépristone (RU 486), l'une des deux pilules utilisées dans l'avortement médicamenteux. Bien que l'avortement soit un sujet de discorde aux États-Unis, de nombreuses entreprises ont publiquement soutenu le droit des femmes à l'avortement et pris des mesures pour s'assurer que leurs employées y aient accès, où qu'elles travaillent. Toutefois, pour certaines entreprises comme Alphabet, qui collectent des données sensibles sur les utilisateurs, telles que des informations sur leurs activités sur Internet et des données de géolocalisation, il existe un risque élevé que les États les utilisent pour appliquer des lois contre l'avortement. En effet, dans les États qui limitent l'avortement, les forces de l'ordre s'appuient sur ces données pour enquêter et poursuivre les personnes qui ont demandé ou fourni une assistance pour un avortement. Par exemple, Meta a fait l'objet d'une importante presse négative après avoir répondu à une demande de données de la police du Nebraska concernant des messages privés sur Facebook entre une mère et sa fille, ce qui a entraîné leur inculpation pour des crimes liés à l'avortement présumé de la fille. Les décideurs politiques ont déjà exprimé leur inquiétude à sujet et des projets de loi sont à l'étude au Congrès pour renforcer la protection de la vie privée pour les informations personnelles liées à la santé reproductive.

La Californie a déjà pris des mesures et exige désormais que les organismes chargés de l'application de la loi dans d'autres États qui recherchent des données personnelles auprès d'entreprises californiennes certifient que leur enquête n'implique aucun crime lié à l'avortement, qui est légal en Californie. En outre, selon une enquête nationale réalisée en 2022 par la Kaiser Family Foundation, une majorité d'Américains s'oppose à la criminalisation des femmes, des médecins et des personnes qui aident celles qui souhaitent avorter, ce qui amplifie le risque de réputation que peut entraîner l'implication des entreprises dans l'application de ces lois. Les plaintes liées à l'application des lois anti-avortement peuvent donc créer des risques financiers, juridiques et de réputation importants pour les entreprises qui s'y conforment. L'auteur de la proposition note qu'Alphabet a conçu des outils pour aider utilisateurs à sécuriser leurs informations et leur donner plus de contrôle sur celles-ci, mais qu'elle les laisse responsables de la protection de leurs données. Toutefois, il souligne que l'utilisateur moyen peut ne pas être conscient des possibilités ou ne pas comprendre les étapes à suivre pour mieux sécuriser ses informations. Il estime donc qu'Alphabet devrait envisager des moyens de protéger tous ses utilisateurs contre un accès inapproprié à leurs données, comme la mise en œuvre d'une politique par défaut de suppression automatique des recherches Google liées à la santé reproductive, une mesure réclamée par les employés de l'entreprise. Dans ce contexte, nous considérons que la proposition est raisonnable et justifiée, et qu'en réduisant les informations personnelles sensibles qu'elle collecte et conserve, Alphabet contribuerait à protéger les consommateurs et sa réputation, ce qui est dans l'intérêt de toutes ses parties prenantes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander un rapport évaluant l'emplacement des centres de données de Google dans les pays où les droits de l'homme sont un sujet de préoccupation, ainsi que les stratégies de l'entreprise pour atténuer les risques associés.



Auteur de la proposition : SumOfUs / Mari Mennel-Bell

Les entreprises qui opèrent dans des régions où le risque de violations graves des droits de l'homme est élevé s'exposent au risque d'être associées à ces violations, de voir leur image et leur réputation ternies, et de faire l'objet de poursuites judiciaires, de boycotts de la part des consommateurs et de désinvestissements, sans parler des risques opérationnels. Dans le cas d'Alphabet, le promoteur s'inquiète de son projet d'établir des centres de données Google dans des pays où des violations importantes des droits de l'homme sont commises. Il s'agit en particulier de son intention d'établir une zone de "cloud computing" en Arabie saoudite, un pays qui, selon le département d'État américain, ne protège pas la liberté d'expression, la surveillance, le contrôle et la censure Internet, et ne respecte pas les droits fondamentaux des cyberdissidents. Le projet est très médiatisé et dénoncé par des organisations non gouvernementales. En mai 2021, Amnesty International et 38 autres groupes et défenseurs des droits de l'homme ont demandé à Google d'abandonner le projet "jusqu'à ce que l'entreprise puisse démontrer publiquement comment elle atténuera les risques d'impact négatif sur les droits de l'homme". Amnesty estime qu'en Arabie saoudite, "un pays où les dissidents sont arrêtés, emprisonnés pour leur expression et torturés pour leur travail - le projet de Google pourrait donner aux autorités saoudiennes des pouvoirs encore plus importants pour infiltrer les réseaux et accéder aux données sur les militants pacifiques et toute personne exprimant une opinion dissidente dans le Royaume." De son côté, Reporters sans frontières (RSF) appelle "Google à mettre en place des garanties suffisantes pour la protection des données des utilisateurs afin d'éviter que le gouvernement n'exploite cette situation pour renforcer sa capacité à espionner et à réduire au silence les dissidents". "RSF rappelle que l'Arabie saoudite a mené plusieurs opérations de surveillance visant des journalistes. En novembre 2019, le Guardian a d'ailleurs rapporté que deux employés de Twitter avaient été inculpés d'espionnage aux États-Unis, après avoir obtenu des informations sur les comptes personnels d'opposants au gouvernement saoudien. La plainte fait état d'un effort coordonné des autorités saoudiennes pour recruter des employés de Twitter afin de rechercher les données privées de milliers de comptes Twitter. En réponse à ces préoccupations, Alphabet assure qu'une évaluation indépendante des droits de l'homme a été réalisée pour la zone cloud en Arabie saoudite et que des mesures ont été prises pour résoudre les problèmes identifiés dans cet examen, mais ni l'évaluation ni le résultat des mesures prises n'ont été divulgués. Cependant, étant donné la gravité des risques auxquels Alphabet s'expose en établissant un centre de données dans un pays connu pour son manque de respect des droits de l'homme, y compris en ce qui concerne les activités en ligne, nous considérons qu'il est raisonnable et prudent qu'Alphabet fasse preuve de transparence et fournisse davantage d'informations sur les risques en matière de droits de l'homme associés au projet et sur les mesures prises ou envisagées pour les prévenir et les atténuer, même si nous reconnaissons qu'elle a récemment amélioré sa communication sur son engagement en faveur de ces droits. La proposition ne demande pas à l'entreprise d'abandonner son projet, mais plutôt d'expliquer comment elle va gérer son impact potentiel sur les droits de l'homme. Nous pensons qu'en étant proactive, en faisant preuve d'une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans ce cas, et en présentant son évaluation des risques et ses stratégies d'atténuation, Alphabet pourrait limiter les risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation auxquels sa présence en Arabie Saoudite l'exposerait. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier une évaluation indépendante des impacts réels et potentiels sur les droits de l'homme des politiques et pratiques de Google en matière de publicité ciblée dans l'ensemble de ses activités commerciales.



Proposant : Shareholder Association for Research & Education / United Church of Canada Pension Plan

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. En tout état de cause, nous estimons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette déclaration. Les annonces sont

La principale source de revenus de Google. L'auteur de la proposition explique que des systèmes algorithmiques sont déployés pour permettre la diffusion de publicités ciblées, déterminant ce que les utilisateurs voient, ce qui conduit souvent à une discrimination systémique et à d'autres violations des droits de l'homme et les exacerbe (pour les risques pour ces droits liés aux algorithmes, voir l'analyse de la proposition 12). Elle souligne également que son infrastructure publicitaire est alimentée par des cookies tiers qui permettent à d'autres entreprises de suivre les utilisateurs sur Internet en accumulant de grandes quantités de données personnelles et comportementales, ce qui expose encore davantage l'entreprise à des violations de la vie privée des utilisateurs. Selon l'auteur de la proposition, bien que Google ait lancé une série de projets visant à remédier à certaines lacunes de son système publicitaire actuel en matière de protection de la vie privée, il n'a fait preuve d'aucune diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans le cadre de ces projets. En outre, bien qu'il assure que ces droits sont intégrés dans les processus et les procédures, et que les questions relatives à ces droits sont suivies par la haute direction, il n'explique pas comment cela s'applique à la publicité. Enfin, le promoteur souligne que les lois européennes et américaines sont sur le point de limiter considérablement, voire d'interdire, la publicité ciblée, en grande partie en raison des inquiétudes suscitées par les algorithmes sous-jacents. Par exemple, une loi européenne adoptée en 2022 prévoit des restrictions sur la publicité ciblée destinée aux mineurs et interdit la publicité personnalisée basée sur l'orientation sexuelle, l'origine ou l'affiliation politique. Alphabet affirme avoir pris des mesures qui répondent déjà aux principales préoccupations de l'auteur de la proposition et réduisent considérablement les risques associés à l'identification des utilisateurs individuels ou à la révélation de caractéristiques démographiques sensibles. Elle travaille donc avec diligence à la mise au point de solutions qui permettront aux annonceurs de moins dépendre des cookies de tiers ou de la localisation des consommateurs sur l'internet pour proposer des publicités pertinentes. Néanmoins, l'entreprise a été impliquée dans un certain nombre de controverses publicitaires. Par exemple, Google a versé 85 millions de dollars à Arizona en 2022 pour régler une action en justice alléguant qu'elle avait suivi la localisation des utilisateurs avec des pratiques "trompeuses et déloyales" pour vendre des publicités, qu'elle avait porté atteinte à leur vie privée et qu'elle ne leur avait pas donné de moyen clair de se désengager de la . En 2017, une enquête de la BBC a révélé que YouTube avait laissé des milliers de commentaires de prédateurs sexuels sur des vidéos d'enfants, incitant les annonceurs à quitter la plateforme, et le Times a affirmé que des publicités d'entreprises apparaissaient à côté de contenus controversés, tels que des commentaires antisémites, défendant le viol ou incitant à la haine. En conséquence, bien qu'Alphabet ait pris des mesures pour répondre à certaines des préoccupations du promoteur, il est dans l'intérêt des actionnaires qu'Alphabet fournisse davantage d'informations sur son évaluation des risques associés à la publicité ciblée et sur la manière dont elle gère cette question. L'étude demandée lui permettrait de mieux identifier, traiter, atténuer et prévenir les impacts négatifs sur les droits de l'homme découlant de ses politiques et pratiques en matière de publicité ciblée, qui l'exposent à des risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et de réputation. Un vote faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie des informations quantitatives et qualitatives supplémentaires sur ses systèmes algorithmiques, par exemple en ce qui concerne leur utilisation pour cibler et diffuser de la publicité.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Trillium Asset Management / John Hancock ESG Large Cap Core Fund

Les algorithmes soulèvent un certain nombre de questions éthiques. Par exemple, ils peuvent être à l'origine de biais et de discriminations dans le contenu des plateformes Internet. En 2019, le journal Les Échos expliquait qu'un "algorithme peut [...] être biaisé et refléter les discriminations existantes dans la société". "Il y a deux types de biais algorithmiques, ceux qui reproduisent les discriminations et ceux qui les fabriquent car ils sont construits sur des ensembles de données d'apprentissage qui ne sont pas représentatifs de la société" explique Anna Choury, ingénieure en IA. " Ces biais et discriminations se retrouvent dans les publicités ciblées qui sont créées à l'aide d'algorithmes publicitaires. En 2015, des chercheurs avaient ainsi mis en évidence le biais de genre de la plateforme de publicité automatisée de Google, AdSense, qui présentait des offres d'emploi moins bien rémunérées aux femmes par rapport à celles ciblant les hommes, pour un niveau de qualification similaire. Un autre problème majeur est la création de "chambres d'écho". En janvier 2022, CScience IA écrivait que "les chambres d'écho médiatiques représentent des impasses pour la formation de notre esprit critique. Issues des réseaux sociaux, elles sont à l'origine de ce que l'on appelle les bulles d'opinion politiques". Ce phénomène, explique l'article, signifie que "notre propre conception du monde n'est plus remise en question puisque les autres opinions et idées ne sont plus lues ou considérées. Par cette concentration, voire cette cristallisation des idées, les discours peuvent conduire à des mobilisations politiques et à des réactions collectives". En conséquence, "les discours de haine augmentent et renforcent les frustrations sociales des internautes. Ils ont alors l'impression que leur opinion est partagée par le plus grand nombre, ce qui solidifie encore plus leur pensée." Par ailleurs, YouTube a été épinglé en 2021 par une étude nationale de l'Anti-Defamation League, qui a montré que ses algorithmes conduisaient à l'utilisation d'un grand nombre d'images.

La recommandation de vidéos extrémistes et de suprémacistes blancs à des internautes déjà sensibles à la haine raciale, alors même que YouTube s'efforce de supprimer ces contenus. Par ailleurs, les législateurs américains s'intéressent de plus en plus aux questions éthiques liées aux algorithmes et des projets de loi ont été déposés pour accroître la transparence des entreprises dans ce domaine. De son côté, l'Union européenne a adopté une loi de 2022 visant à rendre les plateformes en ligne plus responsables des contenus illégaux et dangereux, ce qui les obligera notamment à être plus transparentes sur la manière dont leurs algorithmes recommandent des contenus et les empêchera de cibler les internautes avec des algorithmes utilisant des données sensibles, telles que celles basées sur le sexe, la race ou la religion. En avril 2023, la Commission européenne a lancé le Centre européen pour la transparence algorithmique, qui fournira une expertise technique et scientifique en interne pour veiller à ce que les systèmes algorithmiques utilisés par les très grandes plateformes en ligne et les moteurs de recherche respectent les exigences en matière de gestion des risques, d'atténuation et de transparence définies par la loi. Ainsi, les risques juridiques et réglementaires associés aux algorithmes augmentent. Compte tenu de la gravité des enjeux liés aux algorithmes, du fait qu'Alphabet devra divulguer plus d'informations à ce sujet en vertu de la nouvelle loi européenne, et du fait que la proposition laisse à l'entreprise une grande flexibilité quant aux informations qu'elle pourrait publier, nous considérons que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires et que sa mise en œuvre leur permettrait de mieux comprendre les systèmes algorithmiques de l'entreprise et leurs impacts. A noter que cette proposition a reçu le soutien de 56% des votes indépendants lors de l'assemblée 2022 d'Alphabet, soit un taux d'approbation global de 19,6%. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant dans quelle mesure et de quelle manière elle minimisera les risques législatifs en alignant ses activités sur celles de la Commission.

Les politiques et procédures de YouTube dans le monde entier sont conformes aux réglementations les plus complètes et les plus strictes en matière de sécurité en ligne, telles que la législation européenne sur les services numériques et le projet de loi britannique sur la sécurité en ligne.



Proposant : Boston Common Asset Management

La diffusion de "fake news", de contenus haineux, de violence, de harcèlement sexuel et de contenus sexuellement explicites représente un défi majeur pour les médias sociaux. Cela les expose à des risques financiers, juridiques, réglementaires et opérationnels, ainsi qu'à une atteinte à la réputation et, par conséquent, à une perte de confiance de la part des internautes et des annonceurs. Dans le cas de YouTube, nous constatons que la plateforme a été affectée par de nombreuses controverses liées au contenu qu'elle diffuse et à sa gestion, au cours des dernières années. Par exemple, selon End Violence Against Children, en Tanzanie, le nombre total d'infractions liées à l'exploitation sexuelle en ligne et à l'abus d'enfants sur YouTube a augmenté de 50 % entre 2017 et 2019. Dans un rapport publié en 2018, Polaris a en outre indiqué que les trafiquants d'êtres humains dans certains secteurs ont utilisé YouTube pour recruter des victimes de la traite et interagir avec elles. Qui plus est, selon une enquête de l'American Defamation League aux États-Unis, en 2021, 21 % des victimes de harcèlement ou de haine en ligne ont déclaré qu'au moins une partie de ces attaques s'étaient produites sur YouTube. D'autre part, selon l'institut de recherche Data & Society, YouTube et Google ont permis à des contenus racistes, misogynes et harcelants de rester disponibles en ligne et, dans de nombreux cas, de générer des revenus publicitaires, tant qu'ils n'incluaient pas explicitement des insultes. On se souviendra également qu'en mars 2017, le Times a révélé que des publicités d'annonceurs apparaissaient dans des vidéos haineuses, extrémistes et même terroristes sur YouTube, ce qui a conduit au boycott de la plateforme par des centaines d'annonceurs britanniques. Toujours en 2017, une enquête de la BBC a révélé que YouTube laissait des milliers de commentaires de prédateurs sexuels sur des vidéos d'enfants, incitant là encore les annonceurs à quitter la plateforme. Les scandales qui ont touché YouTube et d'autres grandes plateformes ont incité un certain nombre de pays à chercher à mieux encadrer la gestion des contenus et à rendre les entreprises plus responsables juridiquement, ce qui accentue les risques juridiques et réglementaires encourus. L'Allemagne, par exemple, exige des réseaux sociaux qu'ils traitent rapidement et efficacement les signalements de discours haineux faits par les internautes. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 50 millions d'euros. En Australie, une loi prévoit des amendes et des peines de prison pour les dirigeants si les entreprises ne retirent pas rapidement les contenus odieux et violents. De son côté, l'Union européenne a adopté, en avril 2022, un règlement sur les services numériques pour lutter contre les contenus illicites, tels que les discours de haine et l'apologie du terrorisme. En outre, le Parlement britannique et le Congrès américain examinent des projets de loi visant à renforcer la sécurité en ligne. Il est donc essentiel que l'entreprise prenne des mesures appropriées pour atténuer les risques liés aux contenus problématiques. Il serait prudent et responsable pour l'entreprise de se préparer de manière adéquate à la mise en œuvre de nouvelles lois et réglementations sur la sécurité en ligne, qui pourraient avoir un impact financier significatif.

L'impact de ces nouvelles réglementations sur l'entreprise pourrait être important, en raison des poursuites et des amendes possibles. Même si Alphabet affirme surveiller les nouvelles réglementations dans le monde entier et leurs effets potentiels, même si elle dispose d'un programme de conformité visant à réduire les risques juridiques, nous considérons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires qu'elle leur fournisse des informations supplémentaires sur la manière dont elle gère les risques législatifs en alignant les politiques et les procédures de YouTube dans le monde entier sur les réglementations les plus complètes et les plus rigoureuses en matière de sécurité en ligne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la gouvernance du contenu

✗

✗

Proposant : [National Legal and Policy Center](#)

Le promoteur soutient que les politiques de gestion du contenu de l'entreprise désavantagent certains groupes, en particulier les plus conservateurs, en faveur d'une approche libérale. Le promoteur, le National Legal and Policy Center, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander une évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles effectués par le comité d'audit et de conformité sur la surveillance des risques importants pour le bien-être public liés aux activités de l'entreprise.

✗

✓

Proposant : [Harrington Investments](#)

L'auteur de la proposition recommande que l'examen évalue dans quelle mesure le comité a mis en œuvre les meilleures pratiques en matière de risques. Le rapport devrait recommander toute mesure d'atténuation appropriée, telle qu'un accès accru aux experts internes et externes, la formation des administrateurs, l'augmentation de la fréquence des engagements du comité ou la délégation des questions de risque à un comité distinct du conseil d'administration, ainsi que la mise en place d'un canal permettant aux employés de signaler anonymement des problèmes au conseil d'administration ou au comité. Les activités de l'entreprise l'exposent à certains risques affectant le bien-être du public, notamment les questions de confidentialité des données, de gestion des contenus, de transparence et les nouveaux défis associés à l'intelligence artificielle (IA). Compte tenu des poursuites judiciaires ou des règlements que l'entreprise a dû engager, cela jette un doute sur la capacité du comité d'audit et de conformité à superviser ces questions. De nombreuses actions en justice accusent l'entreprise de tromper les consommateurs en suivant leurs données de localisation, violant ainsi leur vie privée. L'entreprise a réglé l'une de ces affaires avec les procureurs généraux de 40 États pour 391,5 millions de dollars américains, ainsi qu'une action collective basée dans l'Illinois concernant des violations d'une loi de l'État sur la protection de la vie privée relative à l'utilisation abusive des photos Google pour 100 millions de dollars américains. L'État du Rhode Island est également à l'origine d'une action en justice alléguant que l'entreprise a dissimulé des failles de sécurité. En effet, une cour d'appel a estimé qu'il existait une "forte présomption" que les administrateurs étaient au courant de ces informations, mais qu'ils les avaient intentionnellement dissimulées aux actionnaires. Parallèlement, le ministère de la justice enquête sur une éventuelle violation des lois antitrust. La société a été poursuivie pour avoir cherché et maintenu un monopole sur le marché de la publicité numérique en ligne. L'Union européenne a imposé une amende de 4,13 milliards de dollars, considérant que le système d'exploitation Android viole le droit de la concurrence. La plateforme YouTube a connu des problèmes de gestion de contenu, notamment en ne parvenant pas à supprimer

qui diffusent des contenus antisémites et suprémacistes et propagent des informations erronées dans le monde entier, en particulier dans des langues autres que l'anglais. Enfin, l'IA de l'entreprise présente d'autres risques, Google ayant évincé des chercheurs qui avaient détecté des préjugés raciaux dans l'IA de l'entreprise et soulevé des questions éthiques sur les tests d'un agent conversationnel d'IA. À la lumière de ce qui précède, nous estimons qu'une évaluation des contrôles mis en œuvre par le comité d'audit est pertinente et permettrait aux actionnaires de comprendre comment l'entreprise traite ces différentes questions. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant l'approbation par les actionnaires des dispositions relatives à la notification préalable

✗

✓

Proposant : [James McRitchie / Myra K. Young](#)

La proposition demande un préavis d'au moins 90 jours pour la nomination de nouveaux candidats, ainsi que la divulgation des plans passés et futurs. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire visant à conserver les actions jusqu'à l'âge normal de la retraite.

✗

✓

Proposant : [John Chevedden](#)

La proposition prévoit que les cadres conservent 50 % de leurs actions acquises jusqu'à l'âge normal de la retraite afin de promouvoir les intérêts à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires. L'entreprise indique qu'elle dispose d'une politique d'actionnariat. Cependant, cette politique n'exige pas que les dirigeants conservent leurs actions lorsqu'ils quittent leurs fonctions. Cette proposition peut sembler excessive, mais elle est dans l'intérêt des actionnaires, car elle réduit le risque financier d'une rémunération excessive ou faiblement liée aux performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant la recapitalisation

✗

✓

Proposant : [NorthStar Asset Management Régime de retraite par capitalisation](#)

La société agit en tant qu'entreprise citoyenne et dans le meilleur intérêt des actionnaires en faisant preuve de transparence et en respectant le droit à l'information des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER BRP Inc. (TSE:DOO)	DATE DE RÉUNION 2023-06-01 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-19
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 05577W200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Elaine Beaudoin	✓	✗
01.02	Élection de Pierre Beaudoin	✓	✗
01.03	Élire Joshua Bekenstein	✓	✗
01.04	Élire José Boisjoli	✓	✗
01.05	Élection de Charles Bombardier	✓	✗
01.06	Élection d'Ernesto M. Hernández	✓	✓
01.07	Élire Katherine Kountze	✓	✓
01.08	Élection d'Estelle Métayer	✓	✗
01.09	Élection de Nicholas Nomicos	✓	✓
01.10	Élire Edward M. Philip	✓	✗
01.11	Élire Michael Ross	✓	✓
01.12	Élire Barbara J. Samardzich	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Elaine Beaudoin

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la société, siège au comité de rémunération. Elle a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Pierre Beaudoin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Joshua Bekenstein	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire José Boisjoli



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Charles Bombardier



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Ernesto M. Hernández



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Katherine Kountze



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Estelle Métayer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de vérification. Elle représente la CDPQ, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Nicholas Nomicos



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Edward M. Philip



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael Ross		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Barbara J. Samardzich		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02**CONSEIL** **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03****CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan d'options sur actions n'exclut pas les consultants et autres fournisseurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Allied Properties REIT (AP.UN)	DATE DE RÉUNION 2023-06-01 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Extraordinaire	TITRES 19456102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717050	Fonds communs Genus - 160717050	500000
160717033	Fonds communs Genus - 160717033	600000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	La résolution extraordinaire approuvant les modifications de l'emprunt.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
La résolution extraordinaire approuvant les modifications de l'emprunt.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Le 2 mai 2023, les actionnaires de la société ont approuvé, à plus de 98 %, le changement de statut d'une fiducie à capital fixe en une fiducie à capital variable. La présente proposition de restructuration des obligations fait suite à ce changement de statut. Rappelons que ce dernier permettra à la société une plus grande flexibilité dans l'organisation de ses sources revenus. De plus, il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Netflix Inc. (NASDAQ:NFLX)	DATE DE RÉUNION 2023-06-01 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 64110L106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

4700

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Mathias Döpfner	✓	✓
01.02	Élire Reed Hastings	✓	✗
01.03	Élire Jay Hoag	✓	✗
01.04	Élire Ted Sarandos	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire visant à abaisser le seuil à partir duquel les actionnaires peuvent convoquer une assemblée générale extraordinaire.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire visant à ce que le conseil d'administration adopte une règle interdisant aux administrateurs de siéger ensemble dans un autre conseil d'administration.	✗	✗
07	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de préparer un rapport sur la manière dont l'entreprise protège les bénéficiaires du plan de pension Netflix avec un horizon d'investissement à long terme contre les risques climatiques.	✗	✗
08	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'adopter et de publier une politique sur l'engagement de l'entreprise à respecter la liberté d'expression. L'Union européenne a le droit d'exercer la liberté d'association et le droit de négociation collective dans ses activités, conformément à la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mathias Döpfner	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Il n'y a pas de comité clé qui soit exclusivement composé de membres indépendants.

Le candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Reed Hastings		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président du conseil d'administration, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jay Hoag		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ted Sarandos		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire visant à abaisser le seuil à partir duquel les actionnaires peuvent convoquer une assemblée générale extraordinaire.

✗

✓

Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 15 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire visant à ce que le conseil d'administration adopte une règle interdisant aux administrateurs de siéger ensemble dans un autre conseil d'administration.

✗

✗

Auteur de la proposition : National Center for Public Policy Research

Le promoteur s'inquiète de la loyauté de certains administrateurs qui siègent ensemble dans d'autres conseils d'administration. Par exemple, Greg Peters et Timothy Haley siègent au conseil d'administration de 2U Inc. tandis que Richard Barton et Jay Hoag sont administrateurs de Zillow. Elle craint que ces situations soient préjudiciables aux intérêts des actionnaires de Netflix. Le promoteur, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport sur la manière dont l'entreprise protège les bénéficiaires du plan de pension Netflix avec horizon d'investissement à long terme contre les risques climatiques.

✗

✗

Proposant : Fonds de la Fondation As You Sow

Le promoteur estime que le plan de retraite 401(k) de Netflix investit dans des entreprises qui contribuent au changement climatique, malgré les engagements pris par l'entreprise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela peut affecter la capacité de l'entreprise à attirer et à retenir les employés, alors que le gouvernement fédéral autorise les administrateurs à prendre en compte le risque climatique dans la sélection des offres de plans d'investissement. Chaque fonds d'investissement proposé par le régime de retraite de l'entreprise, y compris l'option par défaut (détenant 50 % des investissements des salariés), contient de grandes sociétés pétrolières et gazières, des entreprises de services publics utilisant des combustibles fossiles, du charbon, des pipelines, des services pétroliers ou des sociétés agro-industrielles susceptibles de contribuer à la déforestation. Le plan de retraite de Netflix ne propose actuellement aucun fonds diversifié d'actions à faible émission de carbone, défini comme évitant intentionnellement d'investir dans des entreprises utilisant des combustibles fossiles, des entreprises exposées au risque de déforestation et des entreprises à fortes émissions de carbone. Il ne propose qu'un seul fonds sélectionné pour son impact environnemental et social. L'investissement de Netflix dans des entreprises à forte intensité de carbone par le biais de son régime de retraite va directement à l'encontre des mesures de lutte contre le changement climatique qu'elle s'est engagée à prendre dans le cadre de ses activités. Il serait intéressant que Netflix propose aux employés des solutions plus durables pour investir dans des plans qui s'alignent sur les objectifs de l'action climatique. Notons également que les employés disposent d'une grande marge de manœuvre quant à l'orientation de leurs investissements et qu'ils doivent conserver ce pouvoir. Cette proposition semble demander implicitement à Netflix d'influencer la manière dont ces employés investissent leur épargne-retraite, ce qui pourrait entraîner un risque accru pour l'entreprise si elle était perçue comme mettant en avant un agenda qui n'est pas nécessairement partagé par tous les employés. Malgré sa valeur, nous ne considérons pas que la mise en œuvre de la proposition, telle qu'elle est rédigée, soit une utilisation prudente des ressources de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'adopter et de publier une politique sur l'engagement de l'entreprise à respecter la liberté d'association et le droit à la vie privée, droit à la négociation collective dans le cadre de ses activités, conformément à la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur les principes et droits fondamentaux au travail.



Proposant : Le contrôleur de l'État de New York, Thomas P. DiNapoli, administrateur du fonds commun de retraite de l'État de New York (New York State Common Retirement Fund)

La découverte de violations graves des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans le cadre des activités d'une entreprise peut exposer celle-ci à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation importants, voire à un boycott et à un désinvestissement. Parmi ces droits fondamentaux figurent la liberté d'association et le droit à la négociation collective, qui sont protégés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, deux des conventions fondamentales de l'OIT et de nombreuses lois nationales. Dans le cas de Netflix, nous constatons que l'entreprise n'a pas de politique en matière de droits de l'homme et qu'elle n'aborde pas ces droits dans son code d'éthique. Elle n'a pas non plus d'engagement politique formel et divulgué pour respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective, et elle fournit relativement peu d'informations à ce , en dehors de sa réponse à la proposition. Le conseil d'administration affirme donc que Netflix se conforme à toutes les lois applicables et respecte les droits de l'homme internationalement reconnus. Il assure que Netflix et ses filiales respectent le droit des employés à adhérer ou à former un syndicat, ou à refuser de le faire, sans crainte de représailles ou d'intimidation, et à négocier collectivement. Elle ajoute que Netflix ne tolère pas le harcèlement des employés ou de toute personne impliquée dans l'entreprise, y compris en ce qui concerne leur liberté d'association. Elle conclut que la proposition n'est pas nécessaire, puisque Netflix respecte les exigences locales en matière de liberté d'association. Toutefois, le respect de la loi ne garantit pas le respect des normes internationales en matière de liberté d'association et de droits de négociation collective, qui peuvent être plus élevées que les normes locales, et ne peut se substituer à un engagement à respecter ces droits fondamentaux. De plus, si le conseil déclare que Netflix respecte les droits de l'homme internationalement reconnus, il s'agit d'une affirmation et non d'un engagement. En outre, le conseil d'administration ne précise pas ces droits et n'explique pas comment Netflix aligne ses politiques sur les normes internationales en matière de liberté d'association et de droit à la négociation collective. En l'absence d'un engagement formel en faveur de ces droits internationalement reconnus, nous ne savons pas quelles normes prévaudront dans une situation où les normes locales sont inférieures aux internationales. Nous manquons également d'informations sur le processus de diligence raisonnable mis en place par Netflix pour détecter, évaluer, prévenir, atténuer et signaler toute violation des droits de l'homme, ainsi que sur la manière dont Netflix remédiera à toute pratique non conforme. Cependant, il est de la responsabilité sociale des entreprises de prendre des mesures pour identifier, évaluer et atténuer efficacement les risques de violations des droits de l'homme dans leurs activités, conformément aux principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme. En outre, Netflix a été affecté par de récentes controverses causées par le mécontentement des employés, ainsi que par des efforts de syndicalisation ou de négociation au sein de l'entreprise. Nous

Par conséquent, nous estimons que la proposition est raisonnable et justifiée et que Netflix devrait accroître sa transparence sur la manière dont elle protège les droits de ses employés. Enfin, selon des études présentées par Trillium Asset Management, la syndicalisation peut avoir des effets positifs sur les entreprises, notamment sur la productivité des travailleurs, la santé et la sécurité au travail, la satisfaction et la fidélisation des employés, ainsi que l'équité raciale et entre les sexes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Koninklijke KPN NV (KPN)	DATE DE RÉUNION 2023-05-31 ,
PAYS Pays-Bas	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Extraordinaire	TITRES N4297B146

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

282900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
04	Élire Marga De Jager	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Marga De Jager	✓	✓

Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Chevron Corporation (CVX)	DATE DE RÉUNION 2023-05-31 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 166764100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Wanda M. Austin	✓	✗
01.02	Élection de John B. Frank	✓	✓
01.03	Élection d'Alice P. Gast	✓	✗
01.04	Élire Enrique Hernandez, Jr.	✓	✗
01.05	Élection de Marillyn A. Hewson	✓	✓
01.06	Élire Jon M. Huntsman Jr.	✓	✓
01.07	Élire Charles W. Moorman	✓	✗
01.08	Élire Dambisa F. Moyo	✓	✓
01.09	Élire Debra L. Reed-Klages	✓	✓
01.10	Élire D. James Umpleby III	✓	✗
01.11	Élire Cynthia J. Warner	✓	✓
01.12	Élection de Michael K. Wirth	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant l'annulation d'une proposition d'actionnaire qui demandait à l'entreprise de réduire de manière substantielle ses émissions de type 3 et qui avait été soutenue par une majorité d'actionnaires en 2021.	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise établisse un objectif à moyen terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (scope 3), en cohérence avec l'objectif de l'Accord de Paris.	✗	✓

07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un niveau de référence des émissions recalculé qui exclut les émissions de gaz à effet de serre (GES) agrégées résultant des cessions d'actifs importantes qui ont eu lieu depuis 2016, l'année utilisée par l'entreprise pour comparer ses émissions.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire demandant la création d'un nouveau comité du conseil d'administration sur le risque de décarbonisation.	✗	✗
09	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport concernant l'impact social sur les travailleurs et les communautés de la fermeture ou de la transition énergétique des installations de l'entreprise et les solutions possibles pour aider à atténuer cet impact.	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant sur l'équité raciale afin d'analyser si les politiques de l'entreprise et pratiques sont discriminatoires ou ont un impact disparate sur les communautés de couleur. Un rapport sur les conclusions de l'audit devrait être rendu public et fournir des recommandations pour éliminer les activités commerciales qui favorisent le racisme systémique et l'injustice environnementale, qui menacent les droits civils ou qui créent des problèmes de santé publique. les obstacles à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.	✗	✓
11	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la transparence fiscale	✗	✓
12	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Wanda M. Austin	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John B. Frank	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alice P. Gast	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Enrique Hernandez, Jr.	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Marillyn A. Hewson	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jon M. Huntsman Jr.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Charles W. Moorman	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dambisa F. Moyo	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Debra L. Reed-Klages	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire D. James Umpleby III	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Cynthia J. Warner	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael K. Wirth	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1



Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Elle est pertinente pour donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant l'annulation d'une proposition d'actionnaire qui demandait à l'entreprise de réduire de manière substantielle ses émissions de type 3 et qui avait été soutenue par une majorité d'actionnaires en 2021.



Proposant : Steven Milloy

Cette proposition de Steven Milloy ne demande rien de moins que d'ignorer la volonté des investisseurs exprimée lors du vote de 2021 sur une proposition d'actionnaire qui demandait à Chevron de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation de ses produits énergétiques (champ d'application 3) à moyen et long terme. Cette proposition a obtenu un taux d'approbation de 61%. Il est à noter qu'après analyse, nous avons recommandé un vote en faveur de la proposition. De plus, comme le souligne conseil d'administration de Chevron, demander aux actionnaires d'"annuler" une proposition non contraignante d'il y a deux ans ne représente pas une bonne gouvernance et n'est pas cohérent avec les intérêts des actionnaires en matière de bonne gouvernance d'entreprise. Nous rappelons également que Steven Milloy gère un site web qui s'attaque au mouvement de la responsabilité sociale des entreprises et qu'il est un climato-sceptique très actif aux États-Unis. Il a dénoncé "l'alarmisme climatique" dans les années 2000, il prône une plus grande utilisation du charbon pour produire de l'électricité, et il a publié un article d'opinion en novembre 2020 pour suggérer un moyen d'empêcher les États-Unis de revenir à l'Accord de Paris, suite à l'élection de Joe Biden à la Maison Blanche (<https://on.wsj.com/3nvxwid>). Par cohérence, nous recommandons de voter contre la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise établisse un objectif à moyen terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (scope 3), en cohérence avec l'objectif de l'Accord de Paris.



Proposant : [Suivre ceci](#)

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de GES sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Il est particulièrement important que le secteur des combustibles fossiles, qui est responsable de l'augmentation de la température mondiale d'environ 1 °C depuis l'ère préindustrielle, participe à cet effort collectif. Dans ce contexte, le promoteur demande que Chevron établisse un objectif de réduction à moyen terme couvrant les émissions de GES provenant de l'utilisation de ses produits énergétiques, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, estimant que la majorité des émissions du champ d'application 3 de l'entreprise résultent de l'utilisation des produits par les clients et non des activités qu'elle contrôle, ce qui rend difficile leur prise en compte complète. L'objectif de Chevron de réduire l'intensité carbone de son portefeuille de plus de 5 % d'ici 2028, qui couvre le champ d'application 3, est louable, mais il n'est pas aligné sur l'Accord de Paris et ne se traduira pas par des réductions d'émissions absolues à grande échelle au cours de cette décennie. Des objectifs climatiques plus ambitieux ne signifieraient pas nécessairement une baisse significative de l'activité de l'entreprise. La crise énergétique actuelle et la crise climatique peuvent être résolues simultanément en investissant les bénéfices exceptionnels tirés des prix élevés du pétrole et du gaz dans d'autres sources d'énergie, ce qui permettrait de diversifier l'approvisionnement énergétique, de renforcer la sécurité énergétique en réduisant la dépendance à l'égard des gisements de pétrole et de gaz liés à des conflits géopolitiques, et de réduire les émissions pour faire face à la crise climatique tout en offrant aux clients des alternatives à grande échelle et en permettant à Chevron de réduire les émissions sans diminuer ses activités. Il est dans l'intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires de saisir les opportunités commerciales de la transition énergétique pour prévenir les risques financiers, politiques, juridiques et liés au changement climatique, ainsi que pour encourager l'innovation et éviter l'obsolescence de ses actifs. En 2022, 33 % des actionnaires de Chevron et jusqu'à 39 % des actionnaires d'autres grandes compagnies pétrolières ont soutenu les résolutions climatiques de Follow This pour des objectifs alignés sur l'Accord de Paris, démontrant ainsi leur pertinence. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un niveau de référence des émissions recalculé qui exclut les émissions de gaz à effet de serre (GES) agrégées résultant des cessions d'actifs importantes qui ont eu lieu depuis 2016, l'année utilisée par l'entreprise pour comparer ses émissions.



Auteur de la proposition : [Curtis Overway / As You Sow](#)

Le transfert croissant d'actifs à forte intensité d'émissions au sein de l'industrie pétrolière et gazière constitue un défi majeur pour faire face efficacement aux risques liés au changement climatique. Ce concept fait référence au phénomène selon lequel les compagnies pétrolières et gazières transfèrent des actifs à d'autres compagnies, transférant ainsi la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées.

Cela peut conduire à un déplacement des émissions plutôt qu'à une réduction réelle. Il s'agit d'une pratique largement utilisée par Chevron. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition des actionnaires. Le conseil d'administration s'oppose, arguant que les cessions d'actifs n'entraînent pas de réelles réductions d'émissions et que le recalcul du niveau de référence des émissions ne fournirait pas d'informations importantes sur le rôle de l'entreprise dans la réduction de l'intensité de carbone au sein des chaînes de valeur. Toutefois, la proposition met en évidence un défaut inhérent au simple transfert d'émissions d'une entreprise à une autre sans réduction effective des émissions globales. Les importantes cessions d'actifs de Chevron, associées au manque de clarté de ses rapports sur les émissions, suscitent des inquiétudes quant à l'ampleur réelle de ses réductions d'émissions et à son engagement en faveur de réductions structurelles des émissions. En publiant une base de référence recalculée des émissions qui exclut les émissions liées aux cessions d'actifs, Chevron peut offrir une plus grande transparence à ses actionnaires et permettre une évaluation précise de ses efforts de réduction des émissions. Cette approche est conforme aux recommandations et aux meilleures pratiques du secteur, comme en témoigne l'engagement de son concurrent Devon Energy à recalculer son niveau de référence des émissions après d'importantes cessions d'actifs. Le refus de soutenir cette proposition pourrait conduire à

des risques financiers et de réputation pour Chevron, les parties prenantes exigeant de plus en plus de transparence et de responsabilité dans la lutte contre le changement climatique. La crédibilité de l'entreprise et sa capacité à démontrer son engagement à réduire les émissions pourraient être remises en question, ce qui pourrait avoir un impact sur la confiance des investisseurs et la perception du marché. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant la création d'un nouveau comité du conseil d'administration sur le risque de décarbonisation.

✗

✗

Proposant : David Bahnsen, administrateur du Bahnsen Family Trust

L'auteur de la proposition, The Bahnsen Family Trust, datée du 15 juillet 2003, est un climato-sceptique. Sa proposition semble viser à contrecarrer les actions de l'entreprise en matière de changement climatique, plutôt que de l'encourager à accroître ses efforts dans ce . Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir cette proposition et qu'elle soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport concernant l'impact social sur les travailleurs et les communautés de la fermeture ou de la transition énergétique des installations de l'entreprise et les solutions possibles pour aider à atténuer cet impact.

✗

✓

Proposant : Syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique

Selon l'OIT, "une transition juste signifie rendre l'économie plus verte d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté". Cela "implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis - y compris par un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés, et le respect des principes et des droits fondamentaux du travail". En 2021, 30 nations, dont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et des membres de l'Union européenne, ont adopté la Déclaration sur la transition juste, qui reflète les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Ces dernières soulignent l'importance "d'anticiper les impacts sur l'emploi, d'assurer une protection sociale adéquate et durable en cas de perte d'emploi et de déplacement, de développer les compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit d'organisation et de négociation collective". Ils soulignent également le "rôle fondamental" des organisations d'employeurs et de travailleurs "dans la réalisation de la durabilité sociale, économique et environnementale avec le travail décent et l'inclusion sociale". Pour sa part, la World Benchmarking Alliance a établi des indicateurs pour évaluer la contribution des entreprises à la réalisation d'une transition juste. Ces indicateurs portent notamment sur l'élaboration d'un plan de transition juste par le biais de consultations avec les parties prenantes concernées, l'atténuation des impacts sociaux négatifs de la transition carbone sur les travailleurs et les communautés, la mise en place d'un processus clair permettant d'identifier les risques de perte d'emploi pour les travailleurs et les communautés, et l'élaboration de plans de rétention et de reconversion des travailleurs pour une main-d'œuvre plus inclusive. Dans le cas de Chevron, le promoteur souligne que dans son rapport 2021 sur la résilience au changement climatique, où l'entreprise aborde divers risques liés à la transition énergétique, elle ne mentionne aucun risque socioéconomique pour les travailleurs et les communautés. Il note également qu'il ne précise pas comment son engagement auprès des employés et des communautés influence son plan de réponse et d'atténuation du changement climatique. Dans sa réponse à la proposition, à laquelle il s'oppose, le conseil d'administration déclare que l'entreprise est consciente de l'impact potentiel de la transition énergétique sur les travailleurs et les communautés.

Elle s'engage activement avec les parties prenantes à gérer les impacts sociaux potentiels dans les communautés où elle opère. Elle indique notamment que l'entreprise participe au groupe de travail "Just Transition" de l'IIPECA, une association internationale du pétrole et du gaz qui aspire à soutenir la participation de l'industrie à la collaboration internationale en vue de passer à un monde à faible émission de carbone d'une manière juste et équitable pour les travailleurs, les communautés et les consommateurs. Malgré ces informations, nous pensons que Chevron pourrait améliorer sa communication sur ce sujet. Le rapport demandé permettrait à l'entreprise de présenter ses initiatives et de rassurer ses parties prenantes sur la manière dont elle s'occupe de sa main-d'œuvre et des communautés concernées dans le cadre de sa stratégie climatique. Cette divulgation pourrait également s'avérer un avantage concurrentiel pour le recrutement et la fidélisation des employés. Par conséquent, nous considérons que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant sur l'équité raciale afin d'analyser si les politiques et les pratiques de l'entreprise sont discriminatoires ou ont un impact disparate sur les communautés de couleur. Un rapport sur les résultats de l'audit devrait être rendu public et fournir des recommandations pour éliminer les activités commerciales qui favorisent le racisme systémique et l'injustice environnementale, menacent les droits civils ou créent des obstacles à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.



Auteur de la proposition : [American Baptist Home Mission Society](#)

Les événements de ces dernières années, notamment l'assassinat de George Floyd et les manifestations de soutien au mouvement Black Lives Matter, ainsi que l'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les communautés de minorités ethniques et l'investiture d'un président qui a fait de l'équité raciale l'une de ses priorités, ont tous contribué à attirer l'attention des médias, du public et des décideurs politiques sur le racisme systémique, la violence, l'inégalité raciale et le racisme environnemental. (La Fondation David Suzuki définit le racisme environnemental comme une "facette de l'injustice environnementale, et se produit lorsque le développement, les politiques ou les pratiques entraînent, intentionnellement ou non, davantage de pollution ou de risques pour la santé dans les communautés autochtones et racialisées"). Ils ont ainsi mis au premier plan les questions de diversité, d'inclusion et d'équité aux États-Unis. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de leurs communautés et de leurs effectifs, d'autant plus que les entreprises qui ne respectent pas le principe d'équité raciale s'exposent à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement. Dans le cas de Chevron, nous notons qu'en réponse à une proposition d'actionnaire similaire qui a reçu un taux d'approbation de 47,5 % en 2022, l'entreprise a publié un rapport sur l'équité raciale en 2023, ce qui est un pas dans la bonne direction. Toutefois, ce rapport ne répond que partiellement à la proposition. Le promoteur souligne qu'il se concentre uniquement sur les pratiques d'emploi et les efforts philanthropiques de Chevron, négligeant les risques découlant de pratiques commerciales discriminatoires ou ayant un impact disparate sur les communautés de couleur. Il n'aborde pas non plus les préoccupations essentielles liées au racisme environnemental. En outre, le promoteur remet en question l'indépendance de l'auditeur, car le cabinet d'avocats qui a réalisé l'audit a beaucoup travaillé avec Chevron en tant que conseiller juridique. Par conséquent, même si nous constatons que l'entreprise fait des efforts pour remédier aux inégalités raciales et a publié un premier rapport sur l'équité raciale, nous estimons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise mette en œuvre l'intégralité de la proposition. Chevron a été impliquée dans un certain nombre de controverses environnementales et il est dans l'intérêt des actionnaires que l'impact de ses activités sur les communautés de couleur soit davantage évalué. Une analyse indépendante de l'impact racial permettrait à l'entreprise d'évaluer objectivement si ses politiques, pratiques et activités peuvent avoir un impact négatif non seulement sur ses employés, mais aussi sur les communautés de couleur. Dans l'ensemble, il s'agit pour l'entreprise de faire preuve de diligence raisonnable dans ce domaine, de s'assurer qu'elle ne contribue pas inconsciemment au racisme systémique ou environnemental et, le cas échéant, d'apporter les corrections nécessaires. Elle pourrait ainsi identifier et atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une controverse sur l'équité raciale, ce qui l'expose à d'importants risques juridiques, financiers, de réputation, voire de boycott de la part des consommateurs. La publication du rapport permettrait également aux investisseurs de mieux évaluer les risques encourus. Enfin, un nombre croissant d'entreprises ont commencé à accepter de se livrer à ce type d'exercice (notamment Citigroup, State Street, BlackRock, Airbnb et Starbucks), reconnaissant l'importance et la valeur de cet outil, et les propositions d'actionnaires portant sur cette question reçoivent généralement un taux d'approbation élevé, celle soumise à Apple en 2022 ayant recueilli une majorité de voix. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la transparence fiscale

CONSEIL POLITIQUE



Auteur de la proposition : [Oxfam America](#)

La proposition demande au conseil d'administration de publier un rapport de transparence fiscale, en tenant compte des indicateurs et des lignes directrices définis dans la norme fiscale de la Global Reporting Initiative (GRI). Cette dernière exige la publication des activités commerciales d'une entreprise, y compris les revenus, les bénéfices et les pertes, ainsi que les impôts, pour chaque juridiction. À l'heure actuelle, Chevron ne divulgue pas ses revenus et ses bénéfices réalisés en dehors des États-Unis. Toutefois, l'Union européenne a adopté une directive visant à mettre en œuvre la divulgation pays par pays pour les multinationales opérant en Europe et générant des revenus supérieurs à 860 millions de dollars américains. L'entreprise indique qu'elle respecte les règles fiscales auxquelles elle est soumise. Selon l'OCDE, l'évasion fiscale des entreprises et des particuliers aux États-Unis pourrait 100 milliards de dollars par an. Les allègements fiscaux accordés par les gouvernements aux entreprises, y compris multinationales, pendant la pandémie de COVID-19 ont relancé le débat sur la juste part d'impôts que nous devons tous payer sous peine de voir certains services publics se dégrader. L'auteur de la proposition rappelle que le président Biden a montré du doigt Amazon pour ne pas avoir payé l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés aux États-Unis. L'évasion fiscale comporte des risques financiers et de réputation importants. Il est donc souhaitable que Chevron produise un rapport pour clarifier sa position sur l'imposition des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 12

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : [Newground Social Investment / Diane Turner](#)

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Ipsen SA (EPA:IPN)	DATE DE RÉUNION 2023-05-31 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-26
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F5362H107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

5500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Comptes et rapports consolidés	✓	✓
03	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
04	Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés	✓	✓
05	Nomination de l'auditeur (KPMG)	✓	✓
06	Élection de Marc de Garidel	✓	✗
07	Élection d'Henri Beaufour	✓	✗
08	Élection de Michèle Ollier	✓	✗
09	2023 Politique de rémunération (Conseil d'administration)	✓	✓
10	2023 Politique de rémunération (président)	✓	✓
11	2023 Politique de rémunération (PDG et autres cadres)	✓	✗
12	2022 Rapport de rémunération	✓	✗
13	2022 Rémunération de Marc de Garidel, président	✓	✓
14	2022 Rémunération de David Loew, directeur général	✓	✗
15	Autorisation de rachat et de réémission d'actions	✓	✗
16	Pouvoir d'annulation des actions et de réduction du capital	✓	✓
17	Autorisation d'augmenter le capital par capitalisation	✓	✓

18	Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles avec droit de préemption	✓	✓
19	Autorisation d'augmenter le capital en cas d'offres d'échange	✓	✓
20	Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles par le biais d'un placement privé	✓	✓
21	La patte d'oie	✓	✓
22	Autorisation d'augmenter le capital en contrepartie d'apports en nature	✓	✓
23	Plan d'achat d'actions pour les salariés	✓	✗
24	Autorisation d'attribuer des options d'achat d'actions	✓	✗
25	Modifications des articles concernant les limites d'âge des présidents	✓	✗
26	Modifications des articles concernant les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration	✓	✓
27	Autorisation des formalités juridiques	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Comptes et rapports consolidés

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Affectation des bénéfices/dividendes

✓ ✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés

✓ ✓

Proposant : Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Il est conseillé de le faire afin de mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Nomination de l'auditeur (KPMG)

✓ ✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Élection de Marc de Garidel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président du conseil d'administration, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Il est PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Élection d'Henri Beaufour

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Élire Michèle Ollier

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

2023 Politique de rémunération (Conseil d'administration)



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL **POLITIQUE**

2023 Politique de rémunération (président)



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

2023 Politique de rémunération (PDG et autres cadres)



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. L'entreprise n'a pas de dispositions de recouvrement pour obliger les dirigeants à rembourser les sommes accordées, à la suite d'un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne dispose d'aucune disposition de recouvrement pour obliger les dirigeants à rembourser les sommes accordées, suite à un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rémunération de Marc de Garidel, président



Proposant : Conseil

La rémunération consiste uniquement en une rémunération fixe d'un montant de 600.000 EUR. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rémunération de David Loew, directeur général



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne dispose d'aucune disposition de recouvrement pour obliger les dirigeants à rembourser les sommes accordées, suite à un retraitement comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat et de réémission d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. La prime de rachat peut dépasser 10 %, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL

POLITIQUE

Pouvoir d'annulation des actions et de réduction du capital



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation d'augmenter le capital par capitalisation



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'augmentation du nombre autorisé d'actions donnera à l'entreprise une plus grande flexibilité en matière de émission d'actions, ce qui lui permettra de bénéficier d'un financement accru. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'augmenter le capital en cas d'offres d'échange



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée lors de chaque assemblée annuelle. L'augmentation est inférieure à 10 % des actions en circulation. L'augmentation proposée est suffisamment limitée pour éviter une dilution excessive des positions actuelles des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles par le biais d'un placement privé



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL POLITIQUE

La patte d'oie



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Il est proposé d'émettre 15 % d'actions supplémentaires par rapport aux autorisations initiales des propositions 18 et 20. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'augmenter le capital en contrepartie d'apports en nature



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'augmentation du nombre autorisé d'actions donnera à l'entreprise une plus grande flexibilité en matière de démission d'actions, ce qui lui permettra de bénéficier d'un financement accru. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL POLITIQUE

Plan d'achat d'actions pour les salariés



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. La réduction du prix de l'action par rapport à la valeur de marché est supérieure à 20 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'attribuer des options d'achat d'actions



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des dirigeants montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

CONSEIL **POLITIQUE**

Modifications des articles concernant les limites d'âge des présidents



Proposant : Conseil

La politique s'oppose à un ou plusieurs éléments des propositions. La politique est contre le fait de limiter les candidats en raison de leur âge. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 26

CONSEIL **POLITIQUE**

Modifications des articles concernant les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Cette proposition, qui pourrait grandement améliorer la transparence et la responsabilité des dirigeants en facilitant la communication et en réduisant les coûts y afférents, pourrait également limiter l'accès à l'information. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 27

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation des formalités juridiques



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Williams-Sonoma inc. (NYSE : WSM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-31 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 969904101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

10600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Laura Alber	✓	✓
01.02	Élire Esi Eggleston Bracey	✓	✓
01.03	Élire Scott Dahnke	✓	✓
01.04	Élire Anne M. Finucane	✓	✗
01.05	Élire Paula B. Pretlow	✓	✓
01.06	Élection de William J. Ready	✓	✗
01.07	Élire Frits Dirk van Paasschen	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Laura Alber	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Esi Eggleston Bracey

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

Élire Scott Dahnke

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.04**

Élire Anne M. Finucane

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le candidat a plus de 70 ans et siège dans plus d'un conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Paula B. Pretlow



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de William J. Ready

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de Pinterest inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Frits Dirk van Paasschen

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. La rémunération du PDG est plus de trois fois supérieure à celle d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Exxon Mobil Corporation (XOM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-31 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 30231G102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	17300
000442045	Fonds de dividendes Genus	48900

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Michael J. Angelakis	✓	✓
01.02	Élire Susan K. Avery	✓	✗
01.03	Élection d'Angela F. Braly	✓	✓
01.04	Élire Gregory J. Goff	✓	✓
01.05	Élection de John D. Harris II	✓	✓
01.06	Élection de Kaisa H. Hietala	✓	✓
01.07	Élection de Joseph L. Hooley	✓	✗
01.08	Élection de Steven A. Kandarian	✓	✗
01.09	Élection d'Alexander A. Karsner	✓	✗
01.10	Élire Lawrence W. Kellner	✓	✗
01.11	Élire Jeffrey W. Ubben	✓	✓
01.12	Élire Darren W. Woods	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire demandant la création d'un nouveau comité du conseil d'administration sur le risque de décarbonisation.	✗	✗
06	Proposition d'actionnaire concernant la conservation des actions jusqu'à l'âge normal de la retraite	✗	✗

07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise déclare chaque année la quantité nette de dioxyde de carbone stockée sous terre grâce à ses activités de récupération assistée du pétrole.	✗	✗
08	Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la fiabilité de la divulgation des émissions de méthane.	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise fixe un objectif à moyen terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (scope 3), conformément à l'objectif de l'Accord de Paris.	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'évaluer l'impact économique, humain et environnemental d'une marée noire, dans le pire des cas, provenant de ses activités au large de la Guyane française.	✗	✓
11	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un niveau de référence des émissions recalculé qui exclut les émissions de gaz à effet de serre (GES) agrégées résultant des cessions d'actifs importantes qui ont eu lieu depuis 2016, l'année utilisée par l'entreprise pour comparer ses émissions.	✗	✓
12	Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport audité estimant les impacts quantitatifs du scénario d'émissions nettes zéro de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur toutes les obligations de mise hors service d'actifs (OMA).	✗	✓
13	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport audité sur l'impact d'une réduction de la demande de plastique vierge sur sa situation financière.	✗	✓
14	Proposition d'actionnaire demandant une évaluation actuarielle du risque cumulatif potentiel découlant des litiges environnementaux en cours contre l'entreprise et ses filiales.	✗	✓
15	Proposition d'actionnaire demandant un rapport de transparence fiscale conforme à la norme fiscale de la GRI, y compris la divulgation des paiements effectués aux gouvernements.	✗	✓
16	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport concernant l'impact social sur les travailleurs et les communautés de la fermeture ou de la transition énergétique des installations de l'entreprise et les solutions possibles pour aider à atténuer cet impact.	✗	✓
17	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur l'exploration et la production dans le refuge arctique	✗	

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael J. Angelakis	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Susan K. Avery

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection d'Angela F. Braly

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Gregory J. Goff

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de John D. Harris II

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Kaisa H. Hietala

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Joseph L. Hooley

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est

responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui en assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Steven A. Kandarian		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alexander A. Karsner		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lawrence W. Kellner		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeffrey W. Ubben	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Darren W. Woods	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fictives. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Le PDG était payé plus de 200 fois le salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1 1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant la création d'un nouveau comité du conseil d'administration sur le risque de décarbonisation.



Proposant : Bahnsen Family Trust

L'auteur de la proposition, The Bahnsen Family Trust, est un climato-sceptique. Sa proposition semble viser à contrecarrer les actions de l'entreprise pour lutter contre le changement climatique, plutôt que de l'encourager à accroître ses efforts dans ce . Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir cette proposition et qu'elle soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la conservation des actions jusqu'à l'âge normal de la retraite



Proposant : Kenneth Steiner

L'octroi d'options d'achat d'actions ne comporte pas de risque de diminution pour les bénéficiaires. Le but de la détention d'actions est de mieux aligner les intérêts des managers et des administrateurs avec ceux des actionnaires. Cependant, cette proposition, qui demande que toutes les actions achetées par le biais d'options soient détenues pendant la durée du mandat, est trop restrictive. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise déclare chaque année la quantité nette de dioxyde de carbone stockée sous terre grâce à ses activités de récupération assistée du pétrole.



Proposant : Steve Milloy

Le promoteur doute que les activités de récupération assistée du pétrole soient efficaces pour capturer le carbone. Il pense même que ces activités pourraient générer davantage de carbone. Rappelons également que Steven Milloy anime un site web qui s'attaque au mouvement de la responsabilité sociale des entreprises et qu'il est un climato-sceptique très actif aux États-Unis. Il a dénoncé "l'alarmisme climatique" dans les années 2000, il prône une plus grande utilisation du charbon pour produire de l'électricité, et il a publié un article d'opinion en novembre 2020 pour suggérer un moyen d'empêcher les États-Unis de revenir à l'Accord de Paris, suite à l'élection de Joe Biden à la Maison Blanche (<https://on.wsj.com/3nvxwid>). Par cohérence, nous recommandons de voter contre la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant un rapport sur la fiabilité de la divulgation des émissions de méthane.



Proposant : [Sisters of St. Francis Charitable Trust](#)

Selon une analyse récente de l'Agence internationale de l'énergie, les émissions mondiales de méthane provenant du secteur de l'énergie sont supérieures de quelque 70 % aux chiffres officiellement déclarés par les gouvernements nationaux. Cette analyse souligne l'urgence d'une action plus forte pour réduire les émissions de ce puissant gaz à effet de serre, qui est responsable de 30 % de l'augmentation des températures mondiales depuis la révolution industrielle. En 2020, 32 % des émissions de méthane aux États-Unis provenaient des systèmes de gaz naturel et de pétrole. Dans ce contexte, les auteurs de la proposition demandent à Exxon, une entreprise engagée dans l'exploration et le développement du gaz naturel et du pétrole, de publier un rapport analysant la fiabilité de ses déclarations d'émissions de méthane, y compris un résumé de ses mesures directes, une évaluation des différences potentielles avec les émissions déclarées et l'impact sur les estimations des émissions du champ d'application 1. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, arguant que l'entreprise a déjà réduit de manière significative l'intensité de ses émissions de méthane et qu'elle met en œuvre des technologies avancées de détection et de mesure du méthane. Il estime qu'il n'est pas encore possible de faire d'autres affirmations précises concernant le rapprochement des inventaires avec les mesures réelles des émissions de méthane. La gestion adéquate des émissions de méthane est cependant essentielle pour les entreprises liées au gaz naturel et la société devrait fournir une divulgation accrue sur la fiabilité de ses rapports sur les émissions de méthane, afin de permettre aux investisseurs de mieux évaluer les risques associés. Cette proposition n'appelle aucun changement dans les pratiques commerciales actuelles, mais vise à fournir une meilleure compréhension et une plus grande certitude concernant les émissions de méthane de la société. Les actionnaires devraient donc soutenir la proposition, afin d'aider l'entreprise à assurer une gestion et un contrôle adéquats des émissions de méthane. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise fixe un objectif à moyen terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (scope 3), conformément à l'objectif de l'Accord de Paris.



Proposant : [Follow This, Anthony Fokkerweg](#)

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de GES sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Il est particulièrement important que le secteur des combustibles fossiles, qui est responsable de l'augmentation de la température mondiale d'environ 1 °C depuis l'ère préindustrielle, participe à cet effort collectif. Dans ce contexte, le promoteur demande qu'Exxon établisse un objectif de réduction à moyen terme couvrant les émissions de GES provenant de l'utilisation de ses produits énergétiques, en cohérence avec l'objectif de l'Accord de Paris. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, estimant que la majorité des émissions du champ d'application 3 de l'entreprise résultent de l'utilisation des produits par les clients et non des activités qu'elle contrôle, ce qui rend difficile leur prise en compte complète. L'entreprise n'a pas adopté d'objectif de réduction des émissions du champ d'application 3. Des objectifs climatiques plus ambitieux n'entraîneraient pas nécessairement une baisse significative de l'activité de l'entreprise. La crise énergétique actuelle et la crise climatique peuvent être résolues simultanément en investissant les bénéfices exceptionnels tirés des prix élevés du pétrole et du gaz dans d'autres sources d'énergie, ce qui permettrait de diversifier l'approvisionnement énergétique, de renforcer la sécurité énergétique en réduisant la dépendance à l'égard des gisements de pétrole et de gaz liés à des conflits géopolitiques, et de réduire les émissions pour faire face à la crise climatique tout en offrant aux clients des solutions de rechange à grande échelle et en permettant à Exxon de réduire ses émissions sans diminuer ses activités. Il est dans l'intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires de saisir les opportunités commerciales de la transition énergétique pour prévenir les risques financiers, politiques, juridiques et liés au changement climatique, ainsi que pour encourager l'innovation et éviter l'obsolescence de ses actifs. En 2022, 28 % des actionnaires d'Exxon et jusqu'à 39 % des actionnaires d'autres grandes entreprises de l'industrie pétrolière et gazière devraient avoir la possibilité de participer à la transition énergétique.

Les compagnies pétrolières ont soutenu les résolutions climatiques de Follow This pour des objectifs alignés sur l'Accord de Paris, démontrant ainsi leur pertinence. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'évaluer l'impact économique, humain et environnemental d'une marée noire, dans le pire des cas, provenant de ses activités au large de la Guyane française.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : [Mercy Investment Services, Inc.](#)

La Guyane française est réputée pour abriter l'un des plus grands gisements de pétrole découverts au cours de la dernière décennie. Les vastes réserves de pétrole au large de ce pays d'Amérique du Sud ont attiré l'attention des grandes compagnies pétrolières mondiales, telles qu'ExxonMobil, qui ont investi massivement dans l'exploration et la production pétrolières dans la région. La découverte a suscité à la fois des espoirs économiques et des inquiétudes environnementales, car elle pourrait transformer l'économie de la Guyane tout en soulevant des questions sur les conséquences à long terme pour l'environnement marin et les communautés locales. Exxon exploite l'un des plus grands gisements de pétrole découverts au cours de la dernière décennie au large de la Guyane française. Les pays des Caraïbes dépendent du tourisme et de la pêche pour soutenir leur économie, mais l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) d'Exxon qualifie de mineurs les risques résiduels pour l'emploi et suppose qu'une marée noire majeure est peu probable, malgré les graves conséquences du déversement de millions de barils de pétrole lors de la marée noire de BP dans le golfe du Mexique, soulignant ainsi les risques associés à l'exploration en eaux profondes. Dans ce contexte, les actionnaires demandent à l'entreprise de produire un rapport évaluant les impacts économiques, humains et environnementaux d'une éventuelle marée noire provenant de ses activités au large de la Guyane française, en clarifiant ses engagements en matière de nettoyage, compte tenu du risque d'impacts graves sur les économies des Caraïbes. La Commission s'oppose à cette proposition, estimant que les informations demandées ont déjà été rendues publiques dans des rapports publiés par la compagnie et par des experts tiers crédibles, ce qui rend la proposition redondante et inutile. Néanmoins, bien que la compagnie fournisse une quantité raisonnable d'informations sur cette question, celles-ci sont dispersées dans diverses sources et les actionnaires devraient probablement faire des efforts considérables pour comprendre pleinement les considérations de la compagnie en matière de sécurité dans la région. Les experts en sécurité affirment que la société a ignoré les questions de sécurité et ne s'est pas préparée de manière adéquate à d'éventuelles catastrophes dans la région, tandis que le gouvernement l'a autorisée à éviter les contrôles nécessaires, ce qui fait craindre que ses plans de sécurité soient "inadéquats et dangereux". Compte tenu des récentes décisions judiciaires très médiatisées (<https://shorturl.at/bmMRV>) et de l'attention portée à cette question, une plus grande centralisation des rapports pourrait être bénéfique pour les actionnaires. Étant donné qu'Exxon affirme que la plupart de ces informations ont déjà été produites, la réalisation du rapport demandé ne serait pas excessivement contraignante pour l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un niveau de référence des émissions recalculé qui exclut les émissions de gaz à effet de serre (GES) agrégées résultant des cessions d'actifs importantes qui ont eu lieu depuis 2016, l'année utilisée par l'entreprise pour comparer ses émissions.

CONSEIL **POLITIQUE**



Auteur de la proposition : [Andrew Behar / As You Sow](#)

Le transfert croissant d'actifs à forte intensité d'émissions au sein de l'industrie pétrolière et gazière constitue un défi majeur pour faire face efficacement aux risques liés au changement climatique. Ce concept fait référence au phénomène selon lequel les compagnies pétrolières et gazières transfèrent des actifs à d'autres compagnies, transférant ainsi la responsabilité des émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées.

Cela peut conduire à un déplacement des émissions plutôt qu'à une réduction réelle. Il s'agit d'une pratique largement utilisée par Exxon. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition des actionnaires. Le conseil d'administration est opposé à cette proposition en raison de ses implications, qui vont à l'encontre des réglementations actuelles et des pratiques de l'industrie. Toutefois, la proposition met en évidence un défaut inhérent au simple transfert d'émissions d'une entreprise à une autre sans réduction effective des émissions mondiales. Depuis 2016, Exxon a fait état d'une réduction absolue d'environ 10 % des émissions des champs d'application 1 et 2 des actifs exploités. Pourtant, entre 2017 et 2021, elle a vendu plus d'actifs que toute autre entreprise pétrolière et gazière américaine, à l'exception de Chevron (qui fait également face à la même proposition d'actionnaires cette année), et la manière dont elle comptabilise ces cessions dans ses rapports sur les émissions n'est pas claire. Les importantes cessions d'actifs d'Exxon, combinées au manque de clarté de ses rapports sur les émissions, suscitent des inquiétudes quant à l'ampleur réelle de ses réductions d'émissions et à son engagement en faveur de réductions structurelles des émissions. En publiant une base de référence recalculée des émissions qui exclut les émissions liées aux cessions d'actifs, Exxon peut offrir aux actionnaires une plus grande transparence et permettre une évaluation précise de ses efforts de réduction des émissions. Cette approche est conforme aux recommandations et aux meilleures pratiques du secteur, comme en témoigne l'engagement de son concurrent Devon Energy à recalculer son niveau de référence des émissions après d'importantes cessions d'actifs. Le refus de soutenir cette proposition pourrait entraîner des risques financiers et de réputation pour Exxon, alors que les parties prenantes exigent de plus en plus de transparence et de responsabilité dans la lutte contre le changement climatique. La crédibilité de l'entreprise et sa capacité à démontrer son engagement à réduire les émissions pourraient remises en question, ce qui pourrait avoir un impact sur la confiance des investisseurs et la perception du marché. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport audité estimant les impacts quantitatifs du scénario d'émissions nettes zéro de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur toutes les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMA).



Proposant : Legal & General Investment Management America, Inc.

En 2022, 51 % des actionnaires d'Exxon ont soutenu une proposition demandant un rapport audité sur l'impact du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE sur les hypothèses, les coûts, les estimations et les évaluations qui sous-tendent les états financiers de l'entreprise, y compris les ARO. Cependant, malgré ce vote majoritaire, les actionnaires ne disposent toujours pas des informations nécessaires pour évaluer l'impact financier de la transition énergétique et l'accélération potentielle des obligations d'assainissement et de fermeture.

Les actionnaires demandent donc au conseil d'administration de fournir un rapport vérifié estimant les impacts quantitatifs du scénario d'émissions nettes nulles de l'AIE sur tous les ORA, en divulguant, à la convenance du conseil d'administration, les coûts non actualisés estimés pour traiter, globalement, les ORA en amont et en aval, et en indiquant séparément les montants comptabilisés et non comptabilisés. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, car il considère que le rapport d'avancement 2023 de l'entreprise, intitulé Advancing Climate Solutions Progress Report, répond déjà aux demandes d'information formulées précédemment par les actionnaires. Il considère qu'il n'est pas raisonnable d'exiger l'établissement arbitraire d'ARO pour des actifs ayant une durée de vie utile indéterminée. Toutefois, le promoteur estime que les compagnies pétrolières et gazières ont l'obligation légale de démanteler leurs actifs à la fin de leur durée de vie utile, mais qu'il existe une incertitude quant à la durée de vie des actifs dans les segments intermédiaires et en aval. Les entreprises devraient comptabiliser les ARO en amont et en aval, ainsi que les coûts estimés, pour tenir compte de la transition énergétique. Les rapports des entreprises devraient idéalement inclure des informations telles que les taux d'actualisation, les types d'actifs et les délais de règlement potentiels, compte tenu de l'accélération possible de la transition énergétique. Des informations supplémentaires non vérifiées sur cette question permettraient probablement de répondre aux préoccupations des investisseurs concernant les responsabilités potentielles de l'entreprise. La proposition fournirait aux actionnaires des informations décisionnelles sur les coûts potentiels associés au déclassement des actifs, ainsi que des niveaux supplémentaires de transparence concernant les engagements financiers de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13**CONSEIL** **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport audité sur l'impact d'une réduction de la demande de plastique vierge sur sa situation financière.

**Proposant** : Meyer Memorial Trust (S)

L'impact catastrophique du plastique sur l'environnement n'est plus à . En 2022, les Nations unies ont déclaré que "les impacts de la production et de la pollution plastiques sur la triple crise mondiale du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution menacent le monde". Les plastiques à usage unique sont particulièrement préoccupants, car ils représentent la majeure partie des 11 millions de tonnes de déchets plastiques déversés chaque année dans les océans. En réponse à la crise de la pollution plastique, les pays et les grandes entreprises commencent à réduire l'utilisation de plastique vierge, car plusieurs études montrent qu'une diminution significative de la demande de plastique vierge est essentielle pour réduire le flux de plastique dans les océans. Le rapport Breaking the Plastic Wave, publié par le Pew Charitable Trusts en 2020, présente l'une des voies les plus solides pour réduire de manière significative la pollution plastique d'ici 2040, avec une diminution absolue significative des produits en plastique à usage unique dans son scénario de changement de système (SCS) qui pourrait réduire de 80 les fuites de plastique dans les océans. En outre, lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement en 2022, les États ont approuvé une résolution visant à mettre fin à la pollution plastique et à élaborer un accord international juridiquement contraignant d'ici à 2024. Les réglementations qui résulteront du futur accord international représentent également des risques pour les fabricants et les utilisateurs de matières plastiques. Dans ce contexte, le promoteur demande à l'entreprise un rapport sur l'impact d'une baisse significative de la demande de plastique vierge sur sa situation financière. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, estimant que le promoteur a conclu à tort que la résolution du problème déchets plastiques passe par l'élimination ou la réduction de l'utilisation des plastiques, alors que l'entreprise adopte une approche holistique pour s'attaquer à ces déchets, incluant une fabrication responsable, des solutions de recyclage avancées et des collaborations pour augmenter le recyclage des plastiques. Mais Exxon pourrait aller beaucoup plus loin. Par exemple, BP a reconnu les perturbations potentielles associées à une réduction des produits en plastique à usage unique, en les interdisant au niveau mondial d'ici 2040, ce qui réduirait la croissance de la demande de pétrole de 60 %.

Exxon ne tient pas suffisamment compte de ces risques : plusieurs implications du SCS, notamment une baisse absolue d'un tiers de la demande (principalement pour les plastiques vierges) et une réduction immédiate des nouveaux investissements dans la production de plastiques vierges, vont à l'encontre des investissements prévus par Exxon, qui a récemment été identifié comme le plus grand producteur mondial de polymères utilisés dans les articles en plastique à usage unique, avec une production de 5,9 millions de tonnes métriques en 2019, soit environ 50 % de sa production totale de polymères. Exxon est confronté à un risque croissant lié à la poursuite des investissements dans les infrastructures de production de plastique vierge. Afin d'éviter les risques financiers et de réputation liés à un manque de préparation à une diminution de la demande de plastiques à usage unique à laquelle l'entreprise est exposée, les actionnaires devraient soutenir cette proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 14****CONSEIL** **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant une évaluation actuarielle du risque cumulatif potentiel découlant des litiges environnementaux en cours contre l'entreprise et ses filiales.

**Auteur de la proposition** : Anna Marie Lyles / As You Sow

Les litiges environnementaux représentent un risque croissant pour les investissements dans l'industrie du pétrole et du gaz. Récemment, les tribunaux ont annulé des permis de production d'énergie dans plusieurs pays, dont l'Australie, l'Afrique du Sud et le Brésil, ce qui représente un risque spécifique pour les investissements dans de nouvelles opérations. Ces annulations sont attribuées au non-respect des lois environnementales et à l'incompatibilité de la nouvelle production avec les objectifs climatiques. Ces annulations sont attribuées au non-respect des lois environnementales et à l'incompatibilité de la nouvelle production avec les objectifs climatiques. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition des actionnaires. Cependant, le conseil d'administration de

Les administrateurs s'y opposent, estimant qu'elle va au-delà des exigences légales et réglementaires et qu'elle risque de compromettre les activités de l'entreprise et sa capacité à se défendre efficacement dans les litiges actuels et futurs. Il est vrai que les litiges environnementaux peuvent avoir des conséquences directes et indirectes importantes pour l'entreprise et la valeur actionnariale si ces procédures sont perdues. Par conséquent, les actionnaires méritent d'être informés de manière adéquate de ces risques. En outre, les médias ont fait état de procès environnementaux majeurs auxquels Exxon a dû faire face, y compris des allégations de non-respect des exigences légales. Cela montre que les litiges sont monnaie courante chez Exxon et que leur impact ne doit pas être négligé. Étant donné le risque croissant associé aux litiges environnementaux auxquels Exxon est confrontée et l'importance d'une information adéquate des actionnaires sur les risques, il est essentiel que les actionnaires soutiennent cette proposition. Les actionnaires doivent être correctement informés des risques environnementaux et sociaux, y compris des risques de litiges, afin d'évaluer la valeur future de leurs investissements. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant un rapport de transparence fiscale conforme à la norme fiscale de la GRI, y compris la divulgation des paiements effectués aux gouvernements.



Proposant : [Oxfam America](#), [Nordea Asset Management](#), [KLP](#), [Benedictine Sisters of Virginia](#)

La proposition demande au conseil d'administration de publier un rapport de transparence fiscale, en tenant compte des indicateurs et des lignes directrices définis dans la norme fiscale de la Global Reporting Initiative (GRI). Cette dernière exige la publication des activités commerciales d'une entreprise, y compris les revenus, les profits et les pertes, ainsi que les impôts, pour chaque juridiction. À l'heure actuelle, Exxon ne divulgue pas ses revenus et ses bénéfices réalisés en dehors des États-Unis. Toutefois, l'Union européenne a adopté une directive visant à mettre en œuvre la divulgation pays par pays pour les multinationales opérant en Europe et générant des revenus supérieurs à 860 millions de dollars américains. L'entreprise indique qu'elle respecte les règles fiscales auxquelles elle est soumise. Selon l'OCDE, l'évasion fiscale des entreprises et des particuliers aux États-Unis pourrait atteindre 100 milliards de dollars par an. Les allègements fiscaux accordés par les gouvernements aux entreprises, y compris multinationales, lors de la pandémie de COVID-19 ont relancé le débat sur la juste part d'impôts que nous devons tous payer sous peine de voir certains services publics se dégrader. Il est donc souhaitable qu'Exxon produise un rapport pour clarifier sa position sur l'imposition des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport concernant l'impact social sur les travailleurs et les communautés de la fermeture ou de la transition énergétique des installations de l'entreprise et les solutions possibles pour aider à atténuer cet impact.



Proposant : [Syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique](#)

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), "une transition juste consiste à rendre l'économie plus écologique d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des possibilités de travail décent et en ne laissant personne de côté". Cela "implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis - notamment par le biais d'un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés et le respect des principes et des droits fondamentaux du travail". En 2021, 30 nations, dont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et des membres de l'Union européenne, ont adopté la Déclaration sur la transition juste, qui reflète les principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Ces dernières

soulignent l'importance "d'anticiper les impacts sur l'emploi, d'assurer une protection sociale adéquate et durable en cas de perte d'emploi et de déplacement, de développer les compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit d'organisation et de négociation collective". Ils soulignent également le "rôle fondamental" des organisations d'employeurs et de travailleurs "dans la réalisation de la durabilité sociale, économique et environnementale avec le travail décent et l'inclusion sociale". Pour sa part, la World Benchmarking Alliance a établi des indicateurs pour évaluer la contribution des entreprises à la réalisation d'une transition juste. Ces indicateurs portent notamment sur l'élaboration d'un plan de transition juste par le biais de consultations avec les parties prenantes concernées, l'atténuation des impacts sociaux négatifs de la transition carbone sur les travailleurs et les communautés, la mise en place d'un processus clair d'identification des risques de perte d'emploi pour les travailleurs et les communautés, et l'élaboration de plans de rétention et de reconversion des travailleurs en vue d'une main-d'œuvre plus inclusive. Dans le cas d'Exxon, le promoteur note que dans son rapport d'étape 2022 sur les solutions climatiques, l'entreprise déclare qu'elle prévoit d'investir plus 15 milliards de dollars au cours des six prochaines années pour réduire les émissions, dans le cadre du scénario de neutralité carbone 2050 de l'Agence internationale de l'énergie. Toutefois, ce rapport n'aborde pas les conséquences de la fermeture ou de la transition des installations pour les travailleurs et les communautés. Dans sa réponse à la proposition, à laquelle il s'oppose, le conseil d'administration indique que les publications d'Exxon fournissent déjà les informations demandées. Il souligne que la stratégie d'Exxon pour la transition énergétique consiste à créer de la flexibilité pour ses installations existantes, et que pour atteindre ses objectifs stratégiques, l'entreprise s'efforce, entre autres, d'offrir à ses employés des opportunités de développement personnel et professionnel, de prendre en compte les impacts environnementaux et socio-économiques potentiels des projets et des activités tout au long du cycle de vie des actifs, et d'engager un dialogue avec ses parties prenantes. Néanmoins, nous estimons que la communication actuelle de l'entreprise sur la transition juste est limitée et pourrait être améliorée. Le rapport demandé permettrait à l'entreprise de présenter ses initiatives et de rassurer ses parties prenantes sur la manière dont elle s'occupe de sa main-d'œuvre et des communautés affectées dans le cadre de sa stratégie climatique. Cette divulgation pourrait également constituer un avantage concurrentiel pour le recrutement et la fidélisation des employés, en montrant que l'entreprise se préoccupe de leur bien-être. Par conséquent, nous considérons que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur l'exploration et la production dans le refuge arctique

X

||

Proposant : ND

Cette proposition a été retirée par son auteur. En l'absence d'option contre, une abstention a été enregistrée.

**Vote non enregistré
- Proposition retirée**

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Unum Group (NYSE:UNM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 91529Y106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	25600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Theodore H. Bunting, Jr.	✓	✗
01.02	Élire Susan L. Cross	✓	✓
01.03	Élire Susan D. DeVore	✓	✓
01.04	Élection de Joseph J. Echevarria	✓	✗
01.05	Élire Cynthia L. Egan	✓	✗
01.06	Élection de Kevin T. Kabat	✓	✗
01.07	Élection de Timothy F. Keaney	✓	✗
01.08	Élire Gale V. King	✓	✓
01.09	Élire Gloria C. Larson	✓	✗
01.10	Élire Richard P. McKenney	✓	✗
01.11	Élection de Ronald P. O'Hanley	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Theodore H. Bunting, Jr.

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Susan L. Cross	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Susan D. DeVore	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Joseph J. Echevarria	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Cynthia L. Egan

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Kevin T. Kabat

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Timothy F. Keaney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Gale V. King



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Gloria C. Larson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Richard P. McKenney

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.11****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Ronald P. O'Hanley

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Il est PDG de State Street Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02****CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le comité de rémunération ne divulgue pas tous les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Alamos Gold Inc (AGI)	DATE DE RÉUNION 2023-05-25 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-12
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 11527108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

103600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Elaine Ellingham	✓	
01.02	Élection de David Fleck	✓	
01.03	Élire David Gower	✓	
01.04	Élire Claire Kennedy	✓	
01.05	Élection de John A. McCluskey	✓	✓
01.06	Élection de Monique Mercier	✓	
01.07	Élire Paul J. Murphy	✓	
01.08	Élection de J. Robert S. Prichard	✓	
01.09	Élection de Shaun A. Usmar	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Elaine Ellingham

Proposant : Conseil

CONSEIL	POLITIQUE
✓	

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration

Le comité de rémunération auquel il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Elle est PDG d'Omai Gold Mines Corp. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de David Fleck

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire David Gower

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Il est PDG d'Emerita Resources Corp. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Claire Kennedy

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John A. McCluskey		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Monique Mercier		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Paul J. Murphy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de J. Robert S. Prichard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Shaun A. Usmar



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des cadres dans ses plans d'incitation. Le RTA peut facilement être augmenté par le biais d'un rachat d'actions. Ainsi, les cadres pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Chipotle Mexican Grill Inc. (CMG)	DATE DE RÉUNION 2023-05-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 16965105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection d'Albert S. Baldocchi	✓	✗
01.02	Élection de Matthew Carey	✓	✓
01.03	Élection de Gregg L. Engles	✓	✓
01.04	Élire Patricia D. Fili-Krushel	✓	✓
01.05	Élire Mauricio Gutierrez	✓	✗
01.06	Élire Robin Hickenlooper	✓	✗
01.07	Élire Scott H. Maw	✓	✓
01.08	Élire Brian Niccol	✓	✗
01.09	Élection de Mary A. Winston	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que les dispositions relatives aux politiques de notification soient soumises à l'approbation des actionnaires.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte et rende publique une politique de non-ingérence défendant la liberté d'association et le droit à la vie privée. le droit à la négociation collective dans le cadre de ses activités, conformément à la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Albert S. Baldocchi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Matthew Carey



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Gregg L. Engles



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Patricia D. Fili-Krushel



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Mauricio Gutierrez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de NRG Energy et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Robin Hickenlooper



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Scott H. Maw



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Brian Niccol



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Mary A. Winston



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Le PDG était payé plus de 200 fois le salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que les dispositions relatives aux politiques de notification soient soumises à l'approbation des actionnaires.



Proposant : James McRitchie

L'auteur de la proposition demande que l'approbation des actionnaires soit requise pour les modifications suivantes de la politique de préavis : (1) exiger la nomination de candidats plus de 60 jours avant l'assemblée annuelle, (2) imposer de nouvelles exigences de divulgation aux candidats aux postes d'administrateurs, notamment en ce qui concerne leurs projets passés et futurs, ou (3) exiger des actionnaires qui nomment des candidats qu'ils divulguent l'identité de leurs associés, sauf dans la mesure où ces investisseurs détiennent plus de 5 % du capital de l'entreprise. L'objectif de la politique de préavis est de garantir que les actionnaires disposent d'un préavis suffisant pour proposer des administrateurs et qu'ils disposent de suffisamment de temps et d'informations sur tous les candidats pour pouvoir voter en connaissance de cause. Cette politique fixe également les délais dans lesquels les actionnaires doivent soumettre des candidats au conseil d'administration avant toute assemblée annuelle ou extraordinaire et définit les informations que les actionnaires doivent inclure dans leur notification écrite à société pour que tous les candidats soient éligibles. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte et rende publique une politique de non-ingérence défendant la liberté d'association et le droit à négociation collective dans ses activités, conformément à la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.



Proposant : Le contrôleur de la ville de New York

La découverte de violations graves des droits de l'homme et des droits des travailleurs dans le cadre des activités d'une entreprise peut exposer celle-ci à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation importants, voire à un boycott et à un désinvestissement. Parmi ces droits fondamentaux figurent la liberté d'association et le droit à la négociation collective, qui sont protégés par la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, deux des huit conventions fondamentales de l'OIT et de nombreuses lois nationales. Dans le cas de Chipotle Mexican Grill, nous notons que son code d'éthique précise que l'entreprise respecte le droit de ses employés de choisir de se syndiquer en vertu de la législation nationale sur les relations de travail, et n'autorise pas la discrimination ou le harcèlement à l'encontre d'un employé en raison de son choix. En d'autres termes, Chipotle s'engage simplement à respecter le droit applicable, et non les normes internationales en matière de droits de l'homme lorsque celles-ci sont supérieures aux normes locales. Comme le souligne le promoteur, nous savons pas quelles normes prévaudront pour l'entreprise dans une telle situation. En outre, Chipotle a été accusé à plusieurs reprises de violer la liberté d'association aux États-Unis en utilisant des tactiques antisyndicales pour saper les tentatives de ses employés de se syndiquer. Les tactiques d'intimidation présumées comprennent des licenciements de représailles et des fermetures de restaurants, ainsi que le recours à des consultants antisyndicaux et des réunions avec des publics captifs. Par exemple, en octobre 2022, Restaurant Business a rapporté que le National Labor Relations Board (NLRB) des États-Unis enquêtait sur 14 accusations portées contre l'entreprise, y compris des allégations selon lesquelles elle aurait illégalement tenté de contrecarrer les efforts de syndicalisation de restaurants à New York, dans le Maine et au Kansas. Le NLRB a ensuite déterminé que la fermeture par Chipotle d'un restaurant dans le Maine, au moment où les travailleurs étaient en train de former un syndicat, violait le droit du travail fédéral et visait non seulement les employés de ce site, mais aussi d'autres travailleurs de la chaîne de restaurants aux États-Unis qui envisageaient de former un syndicat. En novembre 2022, le NLRB a ordonné à l'entreprise de rouvrir le restaurant, d'offrir aux employés concernés des emplois et des arriérés de salaire, et de leur permettre de prendre des mesures pour former un syndicat. Il est important de noter que ces accusations d'ingérence syndicale peuvent nuire à la réputation et à la valeur à long terme de Chipotle, d'autant plus que le syndicalisme bénéficie d'un fort soutien au sein de la population américaine (71 % en août 2022, selon un sondage Gallup). Elles soulèvent également des inquiétudes quant à sa gestion du capital humain, qui représente une ressource précieuse pour une chaîne de restaurants. Dans ce contexte, nous pensons qu'il est raisonnable, justifié et dans le meilleur intérêt des actionnaires que l'entreprise adopte une politique claire sur son engagement à respecter ces droits fondamentaux d'une manière qui soit cohérente avec la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Enfin, selon les études présentées par Trillium Asset Management, la syndicalisation peut avoir des effets positifs sur les entreprises, notamment sur la productivité des travailleurs, la santé et la sécurité au travail, la satisfaction et la fidélisation des employés, ainsi que l'équité raciale et entre les sexes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER STMicroelectronics NV (STM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-24 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-26
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 861012102/N83574108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

21900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
03	Rapport de rémunération	✓	✓
04	États financiers	✓	✓
05	Approuver les dividendes	✓	✓
06	Commission de gestion des décharges	✓	✗
07	Décharge au conseil de surveillance	✓	✗
08	Approuver l'attribution d'actions au PDG	✓	✓
09	Élection de Yann Delabrière	✓	✓
10	Élire Ana de Pro Gonzalo	✓	✓
11	Élire Frédéric Sanchez	✓	✓
12	Élire Maurizio Tamagnini	✓	✓
13	Élire Hélène Vletter-van Dort	✓	✓
14	Elire Paolo Visca	✓	✓
15	Rachat d'actions	✓	✓
16	Émission d'actions sans droit de préemption	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 03

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

États financiers

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Approuver les dividendes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Commission de gestion des décharges

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Décharge au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Approuver l'attribution d'actions au PDG

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Élection de Yann Delabrière

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ana de Pro Gonzalo



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Frédéric Sanchez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Maurizio Tamagnini



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 13**

Élire Hélène Vletter-van Dort

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 14**

Elire Paolo Visca

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 15**

Rachat d'actions

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant : Conseil**

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Émission d'actions sans droit de préemption

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER SMA Solar Technology AG (ETR : S92)	DATE DE RÉUNION 2023-05-24 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES D7008K108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

27000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Affectation des bénéfices	✓	✓
03.01	Ratifier Barbara Gregor	✓	✗
03.02	Ratifier Ulrich Hadding	✓	✗
03.03	Ratifier Thomas Pixa	✓	✗
03.04	Ratifier Jürgen Reinert	✓	✗
04.01	Ratifier Roland Bent	✓	✗
04.02	Ratifier Martin Breul	✓	✗
04.03	Ratifier Oliver Dietzel	✓	✗
04.04	Ratifier Kim Fausing	✓	✗
04.05	Ratifier Johannes Häde	✓	✗
04.06	Ratifier Alexa Hergenröther	✓	✗
04.07	Ratifier Uwe Kleinkauf	✓	✗
04.08	Ratifier Ilonka Nussbaumer	✓	✗
04.09	Ratifier Yvonne Siebert	✓	✗
04.10	Ratifier Romy Siegert	✓	✗
04.11	Ratifier Jan Henrik Supady	✓	✗
04.12	Ratifier Matthias Victor	✓	✗

05	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
06	Rapport de rémunération	✓	✓
07	Augmentation du capital autorisé	✓	✓
08	Modification des statuts (réunions virtuelles et participation)	✓	✓
09	Politique de rémunération du conseil de surveillance	✓	✓
10	Politique de rémunération du conseil d'administration	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Répartition des bénéfices

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01

Ratifier Barbara Gregor

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Ulrich Hadding	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.03	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Thomas Pixa	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.04	CONSEIL	POLITIQUE
Ratifier Jürgen Reinert	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

Ratifier Roland Bent

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

Ratifier Martin Breul

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03

Ratifier Oliver Dietzel

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04

Ratifier Kim Fausing

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05

Ratifier Johannes Häde

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.06

Ratifier Alexa Hergenröther

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.07

Ratifier Uwe Kleinkauf

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.08

Ratifier Ilonka Nussbaumer

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.09

Ratifier Yvonne Siebert

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.10

Ratifier Romy Siegert

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.11

Ratifier Jan Henrik Supady

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.12

Ratifier Matthias Victor

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Augmentation du capital autorisé

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'augmentation, sans droit de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. La proposition est justifiée par des raisons commerciales adéquates et est considérée comme étant dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (réunions virtuelles et participation)



Proposant : Conseil

Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, notamment en posant des questions et en engageant un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Oneok Inc. (OKE)	DATE DE RÉUNION 2023-05-24 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 682680103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

36800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Brian L. Derksen	✓	✗
01.02	Élire Julie H. Edwards	✓	✗
01.03	Élire Mark W. Helderman	✓	✗
01.04	Élection de Randall J. Larson	✓	✗
01.05	Élire Steven J. Malcolm	✓	✗
01.06	Élection de Jim W. Mogg	✓	✗
01.07	Élire Pattye L. Moore	✓	✗
01.08	Élire Pierce H. Norton II	✓	✗
01.09	Élire Eduardo A. Rodriguez	✓	✗
01.10	Élection de Gerald B. Smith	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Brian L. Derksen

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Julie H. Edwards	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est également présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mark W. Helderman	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Randall J. Larson	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Steven J. Malcolm	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jim W. Mogg	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Pattye L. Moore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Pierce H. Norton II



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Eduardo A. Rodriguez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Gerald B. Smith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est inférieur ou égal à 5 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance du dirigeant dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire est facilement augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Merck & Co. Inc. (MRK)	DATE DE RÉUNION 2023-05-23 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 589331107/58933Y105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Genus Fossil Free CanGlobe Equity fund Genus	58800
000442088	Global Alpha fund	15300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	20900
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	22900
000442100	Genus High Impact Equity Fund	29300
000442045	Fonds de dividendes Genus	75500

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Douglas M. Baker, Jr.	✓	✗
01.02	Élire Mary Ellen Coe	✓	✗
01.03	Élection de Pamela J. Craig	✓	✗
01.04	Élire Robert M. Davis	✓	✗
01.05	Élection de Thomas H. Glocer	✓	✗
01.06	Élire Risa Lavizzo-Mourey	✓	✓
01.07	Élection de Stephen L. Mayo	✓	✓
01.08	Élection de Paul B. Rothman	✓	✗
01.09	Élire Patricia F. Russo	✓	✗
01.10	Élection de Christine E. Seidman	✓	✓
01.11	Élire Inge G. Thulin	✓	✗
01.12	Élire Kathy J. Warden	✓	✗
01.13	Élire Peter C. Wendell	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise produise un rapport annuel décrivant la nature générale et la mesure dans laquelle ses activités dépendent de la Chine communiste et y sont vulnérables.	✗	✗

06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration établisse un rapport à l'intention des actionnaires expliquant dans quelle mesure et de quelle manière la société tiendra compte du fait qu'elle-même ou ses partenaires commerciaux ont reçu un soutien financier du gouvernement pour développer et fabriquer les produits thérapeutiques COVID-19 lorsqu'elle prendra des décisions concernant leur accessibilité.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire concernant la déclaration des dépenses politiques effectuées par des tiers	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire concernant l'extension des exclusivités en matière de brevets et la demande de brevets secondaires et tertiaires	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport analysant la compatibilité entre, d'une part, les partenariats volontaires avec des organisations et, d'autre part, les activités de l'entreprise. qui facilitent la collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les organisations non gouvernementales à des fins sociales et politiques et, d'autre part, l'obligation fiduciaire de l'entreprise à l'égard des actionnaires.	✗	✗
10	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Douglas M. Baker, Jr.	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mary Ellen Coe	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Pamela J. Craig

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Robert M. Davis

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Thomas H. Glocer

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté

contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Risa Lavizzo-Mourey

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Stephen L. Mayo

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Paul B. Rothman

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il possède d'autres types d'intérêts économiques importants.

des relations avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Patricia F. Russo		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est présidente de Hewlett Packard Enterprise Company et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Christine E. Seidman		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Inge G. Thulin		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kathy J. Warden		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Elle est PDG de Northrop Grumman et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Peter C. Wendell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Les rémunérations comprennent des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Les administrateurs disposent d'un large pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'actionnariat. Cette entreprise utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le BPA peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le bénéfice par action de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise produise un rapport annuel décrivant la nature générale et la mesure dans laquelle ses activités dépendent de la Chine communiste et y sont vulnérables.



Proposant : National Legal and Policy Center

La question des droits de l'homme et des opérations dans des pays où les violations des droits de l'homme sont bien documentées est une question sociale majeure, et il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, dans le cas présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, le National Legal and Policy Center (NLPC) est une organisation de droite à but non lucratif qui dit promouvoir l'éthique dans la vie publique par la recherche, l'investigation, l'éducation et l'action juridique et qui estime que la meilleure façon de promouvoir l'éthique est de réduire la taille du gouvernement. Le NLPC est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au courant de l'investissement responsable. Elle utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Par exemple, elle a un jour soumis une proposition à Alphabet concernant la censure gouvernementale aux États-Unis, mais il se peut que cette proposition visait en fait à freiner les tentatives de l'entreprise d'aider l'administration Biden à lutter contre la désinformation liée à la pandémie de COVID-19. En conséquence, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration produise un rapport pour les actionnaires expliquant dans quelle mesure et de quelle manière l'entreprise prendra des mesures pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens. tenir compte du fait qu'elle-même ou ses partenaires commerciaux ont bénéficié d'un soutien financier du gouvernement pour développer et fabriquer les produits thérapeutiques COVID-19 lorsqu'elle prend des décisions concernant leur accessibilité. décisions concernant leur accessibilité.



Proposant : Oxfam America, Inc.

En mai 2023, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré la fin de la phase d'urgence de la pandémie, mais comme l'a souligné son directeur général, "cela ne signifie pas que le COVID-19 n'est plus une menace pour la santé mondiale". L'OMS a déjà prévenu que le SRAS-CoV-2 "continuera à provoquer des maladies respiratoires importantes". L'accès aux vaccins et aux traitements à l'échelle internationale reste donc essentiel. L'auteur de la proposition, Oxfam America, souligne que le molnupiravir (LAGEVRIO), médicament antiviral de Merck qui a été approuvé pour traiter le COVID-19, a été développé à l'université Emory grâce à un financement du gouvernement américain s'élevant à 35 millions de dollars. Bien que l'entreprise ait promis de le rendre largement disponible dans le monde entier, elle n'a pas révélé comment elle prenait en compte le soutien financier public dans les décisions relatives à son accès. Oxfam note que Merck a signé des accords de licence bilatéraux et un accord avec le Medicines Patent Pool (MPP), mais que ceux-ci ne couvrent qu'environ la moitié de la population mondiale et excluent la plupart des pays en développement à revenu moyen supérieur. Il ajoute que sa stratégie nationale de fixation des prix ne reflète pas le soutien financier public reçu, car même si la production de molnupiravir coûte environ 20 dollars par traitement, Merck facture le traitement à environ 710 dollars aux États-Unis. Oxfam conclut que cette différence de prix expose Merck à un risque de réputation et que si l'on ne peut pas faire confiance aux gouvernements pour garantir l'accès à ce traitement financé par l'État, ils pourraient décider de définir des politiques d'accès. En d'autres termes, fixer des prix trop élevés pourrait compromettre la réputation de l'entreprise, susciter une réglementation et une surveillance accrues et, en fin de compte, nuire aux rendements des investisseurs. En réponse à la proposition, le conseil d'administration déclare que le financement reçu par l'université Emory n'a pas été un facteur dans la stratégie d'accès de Merck au molnupiravir. Il souligne que l'entreprise a investi massivement pour s'assurer que le médicament est disponible dès que les autorisations réglementaires ou les approbations sont reçues, et qu'elle a accordé des licences volontaires aux fabricants de génériques et à MPP pour rendre le molnupiravir générique disponible dans plus de 100 pays à revenu faible ou intermédiaire. Nous pouvons constater que l'entreprise s'est efforcée de rendre son produit plus accessible

La société, qui a des activités dans le monde entier, ne semble pas considérer la question du financement public comme un élément important de sa stratégie de tarification. Pourtant, comme le souligne Oxfam, ce manque de considération expose l'entreprise à de nombreux risques, dont celui de ternir sa réputation. Le fait que des laboratoires vendent au prix fort des médicaments développés en partie grâce à des fonds publics, et que les gouvernements paient deux fois pour ces médicaments (d'abord pour financer leur développement, puis pour les acheter aux entreprises), suscite de plus en plus d'indignation. En effet, des chercheurs ont révélé en 2018 que tous les nouveaux médicaments approuvés aux États-Unis entre 2010 et 2016 ont été développés grâce à des contributions gouvernementales. Il faut également noter que les États ont commencé à discuter d'un éventuel accord international juridiquement contraignant pour lutter contre les pandémies, qui devrait inclure le problème de l'accès universel et équitable aux solutions médicales, telles que les vaccins et les traitements, ce qui entraîne une augmentation des risques réglementaires et de la surveillance gouvernementale. Il convient également de noter que les États ont commencé à discuter d'un éventuel accord international juridiquement contraignant pour lutter contre les pandémies, qui devrait inclure le problème de l'accès universel et équitable aux solutions médicales, telles que les vaccins et les traitements, entraînant une augmentation des risques réglementaires et de la surveillance gouvernementale. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant la déclaration des dépenses politiques de tiers



Proposant : [Boston Common Asset Management](#)

La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. En plus de créer des risques juridiques liés à la complexité des lois applicables, les contributions politiques engendrent des problèmes importants qui peuvent avoir des répercussions sur la valeur ajoutée. Ces entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, telles que l'investissement dans la recherche et le développement. Les dons caritatifs peuvent également favoriser les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise ou de ses actionnaires. La divulgation des contributions politiques favorise la responsabilisation des administrateurs quant à l'affectation de l'argent des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant l'extension des exclusivités en matière de brevets et la demande de brevets secondaires et tertiaires



Auteur de la proposition : [Province Saint-Joseph de l'Ordre des Capucins et co-filières](#)

L'accès aux médicaments sur ordonnance est une question cruciale aux États-Unis. Les Américains continuent de payer leurs médicaments beaucoup plus cher que les citoyens de pays comparables. Outre la charge que ces prix exorbitants font peser sur les finances publiques, ils peuvent avoir des effets désastreux sur les patients. Par exemple, une enquête menée par le KFF en 2022 révèle que 30 % des Américains qui prennent un médicament sur ordonnance déclarent ne pas l'utiliser comme prescrit en raison de son coût, nombre d'entre eux choisissant par exemple de réduire leurs pilules de moitié ou de sauter des doses. Les prix élevés des médicaments ont également un impact sur les entreprises pharmaceutiques. Celles-ci s'exposent à des risques législatifs, réglementaires, financiers et de réputation qui peuvent nuire à la valeur actionnariale. Depuis des années, les sondages montrent qu'une majorité d'Américains estiment que la réduction du coût des médicaments devrait être une priorité absolue en matière de soins de santé et 'ils seraient favorables à ce que le gouvernement fédéral négocie les prix directement avec les entreprises pharmaceutiques.

les compagnies d'assurance qui ont évidemment moins d'influence. Cependant, ces préoccupations publiques ont trouvé un écho dans la sphère politique. En 2022, le Congrès a adopté l'Inflation Reduction Act, qui permet enfin au gouvernement fédéral de négocier les prix de certains médicaments coûteux couverts par Medicare. Il impose également aux laboratoires pharmaceutiques de verser des remises à Medicare s'ils augmentent les prix plus rapidement que l'inflation pour les médicaments utilisés par les bénéficiaires de Medicare. Pour lutter contre la flambée des prix des médicaments, les législateurs américains ont également commencé à examiner les pratiques de l'industrie pharmaceutique en matière de brevets, qui pourraient prolonger indûment la période d'exclusivité d'un médicament et maintenir son prix à un niveau élevé, sans aucun avantage pour les patients ou l'innovation. L'une de ces pratiques est le "maquis de brevets". Ces derniers consistent en plusieurs brevets secondaires couvrant des formulations, des dosages ou des méthodes d'utilisation, d'administration ou de fabrication d'un médicament et qui sont accordés après l'octroi du brevet principal du médicament couvrant son ingrédient actif ou sa molécule principale. En effet, en juin 2022, un groupe bipartisan de sénateurs américains a exhorté l'Office américain des brevets et des marques à prendre des mesures réglementaires pour éliminer les grandes collections de brevets pour une seule invention, en raison de l'impact des fourrés de brevets sur l'accès aux médicaments. L'auteur de la proposition note que Merck a déposé 95 brevets secondaires pour son médicament anticancéreux Keytruda, dont 40 % concernent des méthodes de production et des procédés pouvant être utilisés pour fabriquer le médicament, ce qui peut contrecarrer la concurrence même après l'expiration du brevet principal. Sans remettre en cause le droit de déposer des demandes de brevets secondaires, le promoteur souhaite que l'entreprise prenne en compte l'accès aux médicaments dans son processus de décision de brevetage des produits. En effet, les périodes d'exclusivité prolongées obtenues grâce aux brevets secondaires et le retard qui en résulte dans la mise sur le marché des génériques limitent l'accès aux médicaments, ce qui crée un risque réglementaire et de réputation, tout en grevant le système de santé avec des coûts insoutenables. Pour favoriser une meilleure compréhension de ces questions et promouvoir un accès plus large aux médicaments, il serait bon que les investisseurs soutiennent la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport analysant la compatibilité entre, d'une part, les partenariats volontaires avec des organisations qui facilitent la collaboration entre les entreprises, les gouvernements et les organisations non gouvernementales à des fins sociales et politiques et, d'autre part, l'obligation fiduciaire de l'entreprise à l'égard des actionnaires.

✗

✗

Auteur de la proposition : [The National Center for Public Policy Research](#)

Selon le promoteur, l'affiliation de l'entreprise ou de son PDG à des organisations telles que le World Economic Forum, le Council on Foreign Relations ou le Business Roundtable est préjudiciable aux intérêts des actionnaires, car leurs programmes iraient, selon lui, à l'encontre de l'obligation fiduciaire de l'entreprise. Le promoteur, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

✗

✓

Proposant : [Kenneth Steiner](#)

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER LyondellBasell Industries NV (LYB)	DATE DE RÉUNION 2023-05-19 ,
PAYS Pays-Bas	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES N53745100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

5430

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Jacques Aigrain	✓	✗
01.02	Élire Lincoln Benet	✓	✗
01.03	Élire Robin Buchanan	✓	✗
01.04	Élection d'Anthony R. Chase	✓	✓
01.05	Élection de Robert W. Dudley	✓	✓
01.06	Élire Claire S. Farley	✓	✗
01.07	Élire Rita Griffin	✓	✓
01.08	Élection de Michael S. Hanley	✓	✓
01.09	Élire Virginia A. Kamsky	✓	✗
01.10	Elect Albert Manifold	✓	✗
01.11	Élire Peter Vanacker	✓	✗
02	Ratification des actes du Conseil	✓	✗
03	Comptes et rapports	✓	✓
04	Nomination du contrôleur légal des comptes néerlandais	✓	✓
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
07	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

08

Autorisation de rachat d'actions



09

Annulation des actions



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Jacques Aigrain

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Lincoln Benet

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Robin Buchanan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Anthony R. Chase



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Robert W. Dudley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Claire S. Farley	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rita Griffin	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael S. Hanley	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de

s'opposent à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Virginia A. Kamsky

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle représente Acces Industries, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Elect Albert Manifold

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Peter Vanacker

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification des actes du Conseil



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et de les exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Comptes et rapports



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du contrôleur légal des comptes néerlandais



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative.

Le TSR est facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants un bonus non mérité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Annulation des actions



Proposant : Conseil

Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire est facilement augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Amgen Inc. (AMGN)	DATE DE RÉUNION 2023-05-19 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 31162100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Wanda M. Austin	✓	✓
01.02	Élection de Robert A. Bradway	✓	✗
01.03	Élection de Michael V. Drake	✓	✗
01.04	Élection de Brian J. Druker	✓	✓
01.05	Élection de Robert A. Eckert	✓	✗
01.06	Élire Greg C. Garland	✓	✗
01.07	Élire Charles M. Holley, Jr.	✓	✗
01.08	Elire S. Omar Ishrak	✓	✗
01.09	Élire Tyler Jacks	✓	✗
01.10	Élire Ellen J. Kullman	✓	✗
01.11	Élection d'Amy E. Miles	✓	✗
01.12	Élire Ronald D. Sugar	✓	✗
01.13	Élection de R. Sanders Williams	✓	✗
02	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Wanda M. Austin		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert A. Bradway		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael V. Drake		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Brian J. Druker	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert A. Eckert	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et ce poste n'est pas temporaire. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration composé de moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Greg C. Garland	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes.

En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Charles M. Holley, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Elire S. Omar Ishrak



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Tyler Jacks



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ellen J. Kullman		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Amy E. Miles		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Ronald D. Sugar

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élection de R. Sanders Williams

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan permet aux administrateurs de se faire rembourser l'impôt sur le revenu dû sur divers avantages. Cette composante du plan de rémunération démontre l'absence de relation entre la performance et la rémunération et n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Le PDG a reçu une rémunération plus de 200 fois supérieure à la rémunération moyenne des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Definity Financial Corporation (TSE : DFY)	DATE DE RÉUNION 2023-05-19 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-04
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 24477T100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	32600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
02.01	Élection de John Bowey	✓	
02.02	Élection d'Elizabeth DelBianco	✓	
02.03	Élection de Daniel Fortin	✓	✓
02.04	Élire Barbara H. Fraser	✓	
02.05	Élire Dick Freeborough	✓	
02.06	Élire Sabrina Geremia	✓	
02.07	Élection de Micheál Kelly	✓	
02.08	Élection de Robert McFarlane	✓	✓
02.09	Élire Adrian Mitchell	✓	
02.10	Élire Susan Monteith	✓	✓
02.11	Élire Rowan Saunders	✓	
02.12	Élection d'Édouard Schmid	✓	
02.13	Élire Michael Stramaglia	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John Bowey		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.02

	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Elizabeth DelBianco		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.03

	CONSEIL	POLITIQUE
--	---------	-----------

Élection de Daniel Fortin



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Barbara H. Fraser



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Dick Freeborough



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Sabrina Geremia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle représente le Healthcare of Ontario Pension Plan Trust Fund, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Micheál Kelly



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Robert McFarlane



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Adrian Mitchell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il représente Healthcare of Ontario Pension Plan Trust, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Susan Monteith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Rowan Saunders



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.12**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Édouard Schmid

**Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il représente Swiss Re Investment Holdings Company, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**POINT 02.13****CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Michael Stramaglia

**Proposant : Conseil**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**POINT 03****CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant : Conseil**

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas tous les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans d'incitation.

Le TSR peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER WPP PLC (LON:WPP)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-17 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-05- 15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G9788D103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

99600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Dividende final	✓	✓
03	Rapport de rémunération	✓	✗
04	Politique de rémunération	✓	✗
05	Élire Joanne Wilson	✓	✗
06	Élire Angela Ahrendts	✓	✓
07	Élection de Simon Dingemans	✓	✓
08	Élire Sandrine Dufour	✓	✗
09	Élire Tom Ilube	✓	✗
10	Élection de Roberto Quarta	✓	✓
11	Élire Mark Read	✓	✓
12	Élire Cindy Rose	✓	✓
13	Élection de Keith Weed	✓	✓
14	Élire Jasmine Whitbread	✓	✗
15	Élire ZHANG Ya-Qin	✓	✓
16	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
17	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓

18	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	✓	✗
19	Autorisation de rachat d'actions	✓	✓
20	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption	✓	✓
21	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Dividende final

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Politique de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Joanne Wilson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est le directeur financier de cette société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Angela Ahrendts



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Elire Simon Dingemans

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Élire Sandrine Dufour

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est CFO d'UCB SA et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Élire Tom Ilube

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Crossword Cybersecurity PLC et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Élection de Roberto Quarta

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Élire Mark Read

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Élire Cindy Rose

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Élection de Keith Weed

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Élire Jasmine Whitbread

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente de Travis Perkins PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Élire ZHANG Ya-Qin

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription évitent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission d'actions à but spécial est supérieure à 50 % des actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote liés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividendes n'est autorisée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Attention ! Comme les actionnaires n'auront pas de droits de préemption, leurs droits seront dilués. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. À noter !

Comme les actionnaires n'auront pas de droits de préemption, leurs droits seront dilués. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Vertex Pharmaceuticals Inc. (VRTX)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-17 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-03- 23
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 92532F100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442100
Genus

Fonds d'actions à fort impact

2200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sangeeta N. Bhatia	✓	✗
01.02	Élection de Lloyd A. Carney	✓	✗
01.03	Élection d'Alan M. Garber	✓	✗
01.04	Élection de Terrence C. Kearney	✓	✗
01.05	Élire Reshma Kewalramani	✓	✗
01.06	Élire Jeffrey M. Leiden	✓	✗
01.07	Élire Diana L. McKenzie	✓	✗
01.08	Élire Bruce I. Sachs	✓	✗
01.09	Élire Suketu Upadhyay	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Sangeeta N. Bhatia

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Lloyd A. Carney	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alan M. Garber	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Terrence C. Kearney	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Reshma Kewalramani		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeffrey M. Leiden		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Diana L. McKenzie		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Bruce I. Sachs		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Suketu Upadhyay		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER E.ON SE (EOAN)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-17 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-05- 10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES D24914133

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	111400
000442045	Fonds de dividendes Genus	244900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Attribution du dividende	✓	✓
03	Comité de gestion des décharges	✓	✗
04	Décharge au conseil de surveillance	✓	✗
05.01	Ratifier le commissaire aux comptes pour l'exercice 2023	✓	✓
05.02	Ratifier le vérificateur pour l'examen des états financiers de la version courte et des rapports de gestion intermédiaires pour l'exercice 2023	✓	✓
05.03	Ratifier le vérificateur pour l'examen des états financiers abrégés et du rapport de gestion intermédiaire pour le premier trimestre de l'exercice 2024	✓	✓
06	Rapport de rémunération	✓	✗
07	Taille du conseil d'administration	✓	✓
08.01	Élection d'Erich Clementi	✓	✓
08.02	Élire Andreas Schmitz	✓	✓
08.03	Élection de Nadège Petit	✓	✓
08.04	Élection d'Ulrich Grillo	✓	✓
08.05	Élire Deborah Wilkens	✓	✓
08.06	Élire Rolf Martin Schmitz	✓	✓
08.07	Élire Klaus Froehlich	✓	✓
08.08	Élire Anke Groth	✓	✓
09	Réunions virtuelles	✓	✓



ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Attribution du dividende

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Comité de gestion des décharges

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le comité exécutif de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice fiscal, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Décharge au conseil de surveillance

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette exonération de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires de

l'obtention d'une indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

Ratifier le commissaire aux comptes pour l'exercice 2023

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

Ratifier le vérificateur pour l'examen des états financiers de la version courte et des rapports de gestion intermédiaires pour l'exercice 2023

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03

Ratifier le vérificateur pour l'examen des états financiers abrégés et du rapport de gestion intermédiaire pour le premier trimestre de l'exercice 2024

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Rapport de rémunération

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 07**

CONSEIL POLITIQUE

Taille du conseil d'administration

**Proposant :** Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 08.01**

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Erich Clementi

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 08.02**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Andreas Schmitz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Nadège Petit



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection d'Ulrich Grillo



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Deborah Wilkens



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Rolf Martin Schmitz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Klaus Froehlich



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Anke Groth



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Réunions virtuelles



Proposant : Conseil

Ces modifications ont pour but de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, notamment en posant des questions et en engageant un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Modification des , participation des membres du conseil de surveillance aux assemblées générales virtuelles des actionnaires



Proposant : Conseil

La proposition est dans l'intérêt des actionnaires à long terme. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Halliburton Company (HAL)	DATE DE RÉUNION 2023-05-17 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 406216101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

37100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Abdulaziz F. Alkhayyal	✓	✗
01.02	Élection de William E. Albrecht	✓	✓
01.03	Élire M. Katherine Banks	✓	✓
01.04	Élection d'Alan M. Bennett	✓	✗
01.05	Élire Milton Carroll	✓	✗
01.06	Élire Earl M. Cummings	✓	✓
01.07	Élection de Murry S. Gerber	✓	✗
01.08	Élection de Robert A. Malone	✓	✗
01.09	Élire Jeffrey A. Miller	✓	✗
01.10	Élection de Bhavesh V. Patel	✓	✓
01.11	Élection de Maurice Smith	✓	✓
01.12	Élire Janet L. Weiss	✓	✓
01.13	Élire Tobi M. Edwards Young	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Modification de l'article relatif à la disculpation des agents	✓	✗



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 CONSEIL POLITIQUE

Élire Abdulaziz F. Alkhayyal

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistréPOINT 01.02 CONSEIL POLITIQUE

Élection de William E. Albrecht

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistréPOINT 01.03 CONSEIL POLITIQUE

Élire M. Katherine Banks

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection d'Alan M. Bennett

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Milton Carroll

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Earl M. Cummings

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Murry S. Gerber

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Robert A. Malone

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président de Peabody Energy et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Jeffrey A. Miller

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Bhavesh V. Patel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Maurice Smith

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Janet L. Weiss

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Tobi M. Edwards Young

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen des travailleurs américains. Grandes entreprises

les disparités salariales contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Le plan d'incitation à long terme permet de verser des primes pour des performances inférieures à la moyenne. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Modification de l'article relatif à la disculpation des agents

✓

✗

Proposant : Conseil

Le Delaware a récemment modifié son droit des sociétés pour permettre d'exonérer certains dirigeants de leur responsabilité pour certains manquements à leur devoir fiduciaire. Plus précisément, la loi élimine toute responsabilité en matière de dommages pécuniaires en cas de manquement à l'obligation de diligence d'un dirigeant si celui-ci a été averti par les actionnaires. La proposition vise à mettre en place cet amendement qui limite la capacité des actionnaires à demander réparation pour un manquement d'un dirigeant à son devoir fiduciaire. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06
D'ADMINISTRATION **POLITIQUE**

CONSEIL

Modifications de l'acte constitutif

✓

✓

Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de l'entreprise afin de refléter la législation applicable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Reliance Steel & Aluminum Co (NYSE : RS)	DATE DE RÉUNION 2023-05-17 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 759509102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	2600
000442045	Fonds de dividendes Genus	9300
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	10000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Lisa L. Baldwin	✓	✗
01.02	Élire Karen W. Colonias	✓	✓
01.03	Élection de Frank J. Dellaquila	✓	✗
01.04	Élire James D. Hoffman	✓	✗
01.05	Élire Mark V. Kaminski	✓	✗
01.06	Élire Karla R. Lewis	✓	✗
01.07	Élection de Robert A. McEvoy	✓	✗
01.08	Élection de David W. Seeger	✓	✗
01.09	Élire Douglas W. Stotlar	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Lisa L. Baldwin

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Karen W. Colonias	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Frank J. Dellaquila	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James D. Hoffman	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark V. Kaminski		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Karla R. Lewis		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert A. McEvoy		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David W. Seeger	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Douglas W. Stotlar	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : John Chevedden

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Linamar Corporation (LNR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-17 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 53278L107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

21000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Linda S. Hasenfratz	✓	
01.02	Élire Jim Jarrell	✓	
01.03	Élire Mark Stoddart	✓	
01.04	Élection de Lisa Forwell	✓	
01.05	Élection de Terry Reidel	✓	
01.06	Élire Dennis Grimm	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Linda S. Hasenfratz

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Cette candidate est à la fois PDG et présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Jim Jarrell

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓ ||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur des opérations de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark Stoddart		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Lisa Forwell		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes.

Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Terry Reidel		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dennis Grimm		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes.

Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires		

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER BNP Paribas (BNP)	DATE DE RÉUNION 2023-05-16 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-11
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F1058Q238

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

58400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports ; dépenses non déductibles fiscalement	✓	✗
02	Comptes et rapports consolidés	✓	✗
03	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
04	Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés	✓	✓
05	Autorisation de rachat et de réémission d'actions	✓	✗
06	Élection de Jean Lemierre	✓	✗
07	Élection de Jacques Aschenbroich	✓	✗
08	Élection de Monique Cohen	✓	✗
09	Élection de Daniela Schwarzer	✓	✗
10	Politique de rémunération (Conseil d'administration)	✓	✓
11	Politique de rémunération (président)	✓	✗
12	Politique de rémunération (directeur général et directeurs généraux adjoints)	✓	✓
13	2022 Rapport de rémunération	✓	✓
14	2022 Rémunération de Jean Lemierre, président	✓	✗
15	2022 Rémunération de Jean-Laurent Bonnafé, CEO	✓	✓
16	2022 Rémunération de Yann Gérardin, directeur général délégué (à partir du 18 mai 2022)	✓	✓
17	2022 Rémunération de Thierry Laborde, directeur général délégué (à partir du 18 mai 2022)	✓	✓

18	2022 Rémunération du personnel identifié	✓	✓
19	Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles sans droit de préemption	✓	✗
20	Autorisation de réaliser des opérations réservées aux adhérents du plan d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription.	✓	✓
21	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions	✓	✓
22	Modification des statuts concernant la limite d'âge du président	✓	✓
23	Autorité pour l'accomplissement des formalités légales	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports ; dépenses non déductibles fiscalement

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée, mais le cabinet d'audit qui les a examinés n'est pas indépendant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Comptes et rapports consolidés

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée, mais le cabinet d'audit qui les a examinés n'est pas indépendant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Affectation des bénéfices/dividendes

**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La société distribue régulièrement des dividendes et ceux-ci augmentent. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés

**Proposant :** Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Cette démarche est conseillée pour mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Les transactions couvertes par le rapport spécial répondent aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat et de réémission d'actions

**Proposant :** Conseil

Ce rachat est effectué en partie pour attribuer des actions gratuites à des salariés ou à des cadres de l'entreprise. La proposition n'est pas cohérente avec cette politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Jean Lemierre



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est le président exécutif du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Jacques Aschenbroich



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Monique Cohen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Daniela Schwarzer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération (Conseil d'administration)



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération (président)



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs ne répond pas aux critères de la politique. La rémunération du président comprend des avantages en nature, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération (directeur général et directeurs généraux adjoints)



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rémunération de Jean Lemierre, président



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe de 950 000 euros, d'une rémunération liée au mandat d'administrateur de 63 220 euros et d'avantages en nature d'une valeur de 5 128 euros. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération du président comprend des avantages en nature, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rémunération de Jean-Laurent Bonnafé, CEO



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe de 1 843 000 euros, d'une rémunération variable annuelle en espèces de 1 931 464 euros, d'un plan d'incitation à long terme conditionnel en espèces d'une valeur de 759 685 euros, d'une rémunération liée à la durée du mandat de 63 220 euros et d'avantages en nature d'une valeur de 6 446 euros. La rémunération répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

2022 Rémunération de Yann Gérardin, directeur général délégué (à partir du 18 mai 2022)



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération comprend une rémunération fixe de 1 500 000 euros, une rémunération variable annuelle en espèces de 1 602 000 euros, un plan d'incitation à long terme conditionnel en espèces d'une valeur de 618 300 euros et des avantages en nature d'une valeur de 1 433 euros. La rémunération répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

2022 Rémunération de Thierry Laborde, directeur général délégué (à partir du 18 mai 2022)



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération comprend une rémunération fixe de 900 000 euros, une rémunération variable annuelle en espèces de 973 080 euros, un plan d'incitation à long terme conditionnel en espèces d'une valeur de 370 980 euros et des avantages en nature d'une valeur de 6 781 euros. La rémunération répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL **POLITIQUE**

2022 Rémunération du personnel identifié



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation d'émettre des actions et des obligations convertibles sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le prix de l'action peut être réduit de plus de 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation de réaliser des opérations réservées aux adhérents du plan d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Les actions rachetées et annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts concernant la limite d'âge du président



Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de la société afin de porter la limite d'âge du président du conseil d'administration à 75 ans. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL POLITIQUE

Autorité pour l'accomplissement des formalités légales



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Nibe Industrier AB (STO : NIBE-B)	DATE DE RÉUNION 2023-05-16 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES W6S38Z126

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

136600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Élection du président de l'assemblée	✓	✓
03	Préparation et approbation d'une liste de vote	✓	✓
04	Approbation de l'ordre du jour proposé par le conseil d'administration	✓	✓
05	Élection d'une ou deux personnes chargées de vérifier le procès-verbal	✓	✓
06	Examen de la régularité de la convocation.	✓	✓
07	Déclaration du général.	✓	✓
09.01	Adoption du compte de résultat et du bilan ainsi que du compte de résultat consolidé et du bilan consolidé	✓	✓
09.02	Affectation du bénéfice de l'entreprise selon le bilan adopté	✓	✓
09.03	Décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration et du directeur général	✓	✗
10	Détermination du nombre de membres et de suppléants du conseil d'administration à élire par l'assemblée	✓	✗
11	Détermination du nombre de vérificateurs et de vérificateurs adjoints ou de cabinets d'experts-comptables agréés	✓	✓
12	Détermination des honoraires des membres du conseil d'administration et des commissaires aux comptes	✓	✓
13	Élection des membres du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des membres suppléants du conseil d'administration	✓	✗
14	Élection des vérificateurs et des vérificateurs adjoints, le cas échéant, ou des cabinets d'experts-comptables agréés	✓	✓
15	Résolution relative à l'approbation du rapport de rémunération du conseil d'administration	✓	✗
16	Proposition relative à la proposition du conseil d'administration d'autoriser le conseil d'administration à décider de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'acquisitions de sociétés ou d'activités	✓	✗
17	Résolution relative aux principes directeurs en matière de rémunération et autres conditions d'emploi des cadres supérieurs	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Élection du président de l'assemblée

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Préparation et approbation d'une liste de vote

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approbation de l'ordre du jour proposé par le conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Élection d'une ou deux personnes chargées de vérifier le procès-verbal

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Examen de la régularité de la convocation.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Déclaration du général.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Ces rapports ont été fournis à tous les actionnaires avant le jour de l'assemblée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01

Adoption du compte de résultat et du bilan ainsi que du compte de résultat consolidé et du bilan consolidé

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation du bénéfice de l'entreprise en fonction du bilan adopté	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03	CONSEIL	POLITIQUE
Décharge de responsabilité des membres du conseil d'administration et du directeur général	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette exonération de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10	CONSEIL	POLITIQUE
Détermination du nombre de membres et de suppléants du conseil d'administration à élire par l'assemblée	✓	✗
Proposant : Conseil		

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas constitués d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11	CONSEIL	POLITIQUE
----------	---------	-----------

Détermination du nombre de vérificateurs et de vérificateurs adjoints ou de cabinets d'experts-comptables agréés



Proposant : Conseil

Il est courant de ne désigner qu'un seul cabinet d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL

POLITIQUE

Détermination des honoraires des membres du conseil d'administration et des commissaires aux comptes



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Élection des membres du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des membres suppléants du conseil d'administration



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les candidats ne sont pas tous considérés comme indépendants au sens de la politique. Certains des candidats siègent au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Les élections de groupe vont à l'encontre des intérêts des actionnaires. La liste des candidats proposés n'est pas acceptable parce qu'au moins un des candidats ne répond pas aux exigences de la politique. Dans une telle situation, la politique exige que l'on s'oppose à tous les candidats. Un vote contre tous les candidats a été enregistré, puisque le vote individuel n'est pas disponible.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Élection des vérificateurs et des vérificateurs adjoints, le cas échéant, ou des cabinets d'experts-comptables agréés



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL **POLITIQUE**

Résolution relative à l'approbation du rapport de rémunération du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Ce rapport n'est disponible qu'en allemand. Un vote contre proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition relative à la proposition du conseil d'autoriser le conseil d'administration à décider de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'acquisitions de sociétés ou d'activités



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable si elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation. Étant donné que les actionnaires n'auront pas de droits de préemption, leurs droits seront dilués. Il n'y a pas de limite de temps pour cette émission d'actions. un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Résolution relative aux principes directeurs en matière de rémunération et autres conditions d'emploi des cadres supérieurs



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER ConocoPhillips (COP)	DATE DE RÉUNION 2023-05-16 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 20825C104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

12300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Dennis Victor Arriola	✓	✓
01.02	Élire Jody L. Freeman	✓	✗
01.03	Élire Gay Huey Evans	✓	✗
01.04	Élire Jeffrey A. Joerres	✓	✗
01.05	Élire Ryan M. Lance	✓	✗
01.06	Élection de Timothy A. Leach	✓	✗
01.07	Élection de William H. McRaven	✓	✓
01.08	Élire Sharmila Mulligan	✓	✓
01.09	Élire Eric D. Mullins	✓	✗
01.10	Élire Arjun N. Murti	✓	✓
01.11	Élection de Robert A. Niblock	✓	✗
01.12	Élection de David T. Seaton	✓	✗
01.13	Élection de R. A. Walker	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	⊘	1
05	Permettre aux actionnaires de convoquer des assemblées extraordinaires	✓	✓

06	Approbation de l'Omnibus Stock and Performance Incentive Plan 2023	✓	✗
07	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire concernant la conservation des actions jusqu'à l'âge normal de la retraite	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la transparence fiscale	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire concernant les activités de lobbying et la congruence des valeurs	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Dennis Victor Arriola	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jody L. Freeman	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Gay Huey Evans	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeffrey A. Joerres	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ryan M. Lance	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique.

Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Timothy A. Leach		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. L'entreprise l'emploie actuellement en tant que conseiller du PDG. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William H. McRaven		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sharmila Mulligan		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Eric D. Mullins

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il est dirigeant de Lime Rock Resources, qui a acheté des intérêts de la société pour 96 millions de dollars en août 2018. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Arjun N. Murti

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Robert A. Niblock

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de David T. Seaton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élection de R. A. Walker

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le plan d'incitation à long terme permet de verser des primes pour des performances inférieures à la moyenne. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

Permettre aux actionnaires de convoquer des assemblées extraordinaires

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 20 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Cette proposition améliore les pratiques de gouvernance de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de l'Omnibus Stock and Performance Incentive Plan 2023



Proposant : Conseil

Le plan d'action fait partie d'un plan global de rémunération à base d'actions, qui s'oppose à la politique. Attention ! Les plans omnibus comprennent au moins trois types d'attributions. Il est donc difficile d'évaluer l'impact d'un tel programme sur les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : John Chevedden / Kenneth Steiner

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la conservation des actions jusqu'à l'âge normal de la retraite



Proposant : The Comptroller of the State of New York / New York State Common Retirement Fund

La proposition prévoit que les dirigeants conservent une part importante de leurs actions acquises jusqu'à l'âge normal de la retraite afin de promouvoir les intérêts à long terme de l'entreprise et de ses actionnaires. La société indique qu'elle dispose d'une politique d'actionnariat. Toutefois, cette politique n'exige pas que les dirigeants conservent leurs actions une fois qu'ils ont quitté leurs fonctions. Cette proposition peut sembler excessive, mais elle est dans l'intérêt des actionnaires, car elle réduit le risque financier d'une rémunération excessive ou faiblement liée aux performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur la transparence fiscale



Auteur de la proposition : [Oxfam America](#)

La divulgation des paiements aux gouvernements est le niveau minimum de transparence auquel les entreprises doivent se conformer pour rendre des comptes aux actionnaires. Les risques juridiques liés à la non-publication d'informations sont de plus en plus importants. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant les activités de lobbying et la congruence des valeurs



Proposant : [National Legal and Policy Center](#)

Le promoteur, le National Legal and Policy Center, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER JP Morgan Chase & Co (JPM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-16 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 46625H100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Linda B. Bammann	✓	✗
01.02	Élection de Stephen B. Burke	✓	✗
01.03	Élection de Todd A. Combs	✓	✗
01.04	Élection de James S. Crown	✓	✗
01.05	Élection d'Alicia Boler Davis	✓	✓
01.06	Élire James Dimon	✓	✗
01.07	Élection de Timothy P. Flynn	✓	✗
01.08	Élire Alex Gorsky	✓	✓
01.09	Élire Mellody Hobson	✓	✗
01.10	Élection de Michael A. Neal	✓	✓
01.11	Élire Phebe N. Novakovic	✓	✗
01.12	Élire Virginia M. Rometty	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'adopter une politique de suppression progressive, sur une donnée, des prêts et des souscriptions pour les projets et les entreprises impliqués dans l'exploration et le développement de nouvelles sources d'énergie fossile.	✗	✓

07	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de réviser la charte du comité de responsabilité publique afin d'y inclure la surveillance du bien-être des animaux.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires par les propriétaires réels	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de publier un rapport décrivant un plan de transition qui précise comment elle entend aligner ses activités de financement sur ses objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030.	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration évalue la manière dont il supervise les risques liés à la discrimination à l'encontre des personnes sur la base de l'origine ethnique, de la religion ou de l'âge. La Commission a également pour mission de déterminer si la discrimination est fondée sur la race, la couleur, la religion (y compris les opinions religieuses), le sexe, l'origine nationale ou l'opinion politique et si cette discrimination peut affecter l'exercice par les individus de leurs droits civils protégés par la Constitution, et d'établir un rapport à ce sujet.	✗	✗
11	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur les dépenses politiques et la congruence des valeurs	✗	✓
12	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 pour ses activités de recherche et de développement. les activités de prêt et de souscription dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la production d'électricité ; les objectifs devraient suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone et s'ajouter aux objectifs d'intensité des émissions que l'entreprise a fixés ou fixera pour ces secteurs.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Linda B. Bammann

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Stephen B. Burke

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Todd A. Combs		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James S. Crown		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alicia Boler Davis		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James Dimon	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Timothy P. Flynn	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Alex Gorsky	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mellody Hobson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Le taux de présence de la candidate au conseil d'administration est inférieur à 75 %, sans raison valable. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael A. Neal	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Phebe N. Novakovic	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Elle est PDG d'une autre entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Virginia M. Rometty		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. La politique est opposée à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
Proposant : Conseil		

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : Kenneth Steiner

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'adopter une politique de suppression progressive, sur une donnée, des prêts et des souscriptions pour les projets et les entreprises impliqués dans l'exploration et le développement de nouvelles sources d'énergie fossile.



Auteur de la proposition : Fondation Sierra Club

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Cela est particulièrement important pour le secteur des combustibles fossiles, qui est responsable de l'augmentation de température mondiale d'environ 1 °C depuis l'ère préindustrielle. Pourtant, le financement des combustibles fossiles continue de croître, et JPMorgan est considérée comme la pire banque à cet égard depuis la signature de l'Accord de Paris. Selon la dernière édition du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network, elle a proposé 39 milliards de dollars de financement pour des projets de combustibles fossiles en 2022 (<https://www.bankingonclimatechaos.org/>). C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition des actionnaires. Le conseil d'administration s'oppose, estimant qu'un retrait brutal du financement de nouveaux projets pétroliers et gaziers serait imprudent et pourrait accroître les risques pour la sécurité énergétique sans nécessairement optimiser les réductions d'émissions de gaz à effet de serre à long terme. Bien que l'entreprise se soit engagée à aligner son financement sur l'Accord de Paris et à atteindre zéro émission nette d'ici 2050, conformément à l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C, ses politiques, et ses pratiques ne sont pas alignées sur cet objectif de neutralité carbone. Si l'entreprise n'adopte pas la proposition, elle compromettra ses engagements en matière de climat et s'exposera à des risques importants, notamment réglementaires, concurrentiels et de réputation, en plus du risque d'être accusée d'écoblanchiment. En outre, son approche accroît le risque systémique, ce qui est susceptible d'avoir des répercussions négatives importantes, y compris des risques physiques et de transition, tant pour l'entreprise que pour les actionnaires diversifiés. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de réviser la charte du comité de responsabilité publique afin d'y inclure la surveillance du bien-être des animaux.



Proposant : [Harrington Investments](#)

L'auteur de la proposition estime que les questions relatives au bien-être des animaux représentent des risques financiers, opérationnels et de réputation importants pour les entreprises qui reçoivent un financement de JPMorgan Chase, ainsi que pour l'entreprise elle-même en tant que prêteur, y compris des risques de perturbation commerciale ou de perte de réputation associés au traitement inhumain des animaux, aux incidences environnementales de l'élevage intensif et aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux responsabilités potentielles liées aux questions de sécurité alimentaire. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, estimant que la question du bien-être animal n'est pas reconnue comme un risque majeur pour l'entreprise. Certaines banques prennent toutefois en compte le bien-être des animaux et les perturbations climatiques qui y sont liées dans le cadre de leurs pratiques de prêt. OpenInvest, une filiale récemment acquise par JPMorgan, a publié une analyse de ces questions avant son acquisition, indiquant qu'une entreprise qui ne divulgue pas ou ne hiérarchise pas ses processus ou son impact sur le bien-être animal soulève des questions pour les investisseurs quant à son efficacité dans la gestion des risques ou des opportunités futurs. En outre, la charte du comité de responsabilité publique de l'entreprise joue un rôle essentiel dans la définition de l'étendue des obligations fiduciaires de ses membres, en spécifiant certaines questions et en en omettant d'autres. Toutefois, le fait de ne pas inclure les questions relatives au bien-être des animaux est susceptible de constituer un défaut de suivi de questions importantes. En soutenant la proposition, la société renforcerait sa gestion des risques liés au bien-être animal et assurerait sa responsabilité vis-à-vis de ses parties prenantes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires par les propriétaires réels



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de publier un rapport décrivant un plan de transition qui précise comment elle entend aligner ses activités de financement sur ses objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030.

CONSEIL **POLITIQUE**

✗

✓

Proposant : As You Sow, au nom de Catherine Raphael

Le secteur bancaire joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs mondiaux de neutralité carbone d'ici à 2050. La Net-Zero Banking Alliance (NZBA) souligne que 40 % des actifs bancaires mondiaux se sont engagés à aligner leurs portefeuilles de prêts et d'investissements sur la neutralité carbone d'ici à 2050. Bien qu'elle soit membre de la NZBA, JPMorgan Chase est considérée comme le plus grand prêteur de combustibles fossiles au monde. Selon la dernière édition du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network, elle a offert 39 milliards de dollars de financement pour des projets liés aux combustibles fossiles en 2022 (<https://www.bankingonclimatechaos.org/>). Le promoteur est donc préoccupé par le fait qu'il n'a pas de plan de transition concret pour atteindre ses objectifs sectoriels de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, arguant que l'entreprise fournit déjà des informations détaillées sur sa gestion des risques climatiques. Bien qu'elle se soit engagée à fournir 1 000 milliards de dollars US de financement pour des entreprises durables et à faible émission de carbone d'ici 2030, elle n'a pas démontré que les mesures prévues permettront de réduire les émissions conformément à l'objectif de 1,5°C. Un plan de transition efficace, décrivant les stratégies, les indicateurs, les étapes, les mesures et les délais pour atteindre les objectifs de décarbonisation, permettrait de responsabiliser la banque et de garantir aux actionnaires qu'elle prend en compte les risques associés au financement d'activités à forte intensité de carbone et qu'elle en rend compte. Les investisseurs attendent des informations démontrant des stratégies de transition concrètes de la part des banques pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de manière crédible. Un manque de transparence pourrait donc nuire à la réputation de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration évalue la manière dont il supervise les risques liés à la discrimination à l'encontre des personnes sur la base de la race, de la couleur, de la religion (y compris les opinions religieuses), du sexe, de l'origine nationale ou de l'opinion politique et que cette discrimination puisse affecter l'exercice par les personnes de leurs droits civils protégés par la Constitution, et qu'il publie un rapport à ce sujet.

CONSEIL **POLITIQUE**

✗

✗

Proposant : David Bahnsen

La question de la diversité, de l'équité et de l'inclusion est un enjeu social majeur. Par conséquent, il est dans le meilleur intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, l'argumentation qui soutient la proposition soulève de sérieux doutes quant aux intentions réelles de l'auteur de la proposition, qui pourrait en fait viser à contrecarrer les pratiques sociales adoptées par l'entreprise, plutôt qu'à les améliorer. En outre, son argumentation se fonde sur une déclaration relative à la culture de l'information et de la communication, ainsi que sur une déclaration relative à la culture de l'information et de la communication.

la liberté d'expression dans le secteur financier, qui est signée par plusieurs organisations connues pour leur opposition à l'investissement responsable et leur utilisation de propositions d'actionnaires anti-ESG, notamment le National Center for Public Policy Research (Centre national de recherche sur les politiques publiques) et le National Legal and Policy Center (Centre national des affaires juridiques et politiques). Il est à noter que, bien que la proposition fasse référence à la race, à la couleur, au sexe et à l'origine nationale, son argumentation ne comporte aucune discussion sur la discrimination fondée sur ces motifs. L'auteur de la proposition critique également de nombreuses entreprises du secteur financier pour avoir inclus ce qu'il appelle des normes "vagues et subjectives" dans leurs politiques, en citant comme exemples le "discours de haine" ou la "promotion de l'intolérance", qui, selon lui, permettraient aux employés de refuser ou de restreindre un service pour des raisons "arbitraires ou discriminatoires". Dans ce contexte, nous ne pensons pas que le soutien à la proposition soit approprié et que la proposition soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur les dépenses politiques et la congruence des valeurs

✗

✓

Proposant : James McRitchie

La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. En plus de créer des risques juridiques liés à la complexité des lois applicables, les contributions politiques engendrent des problèmes importants qui peuvent avoir des répercussions sur la valeur ajoutée. Ces entreprises obtiennent des avantages au détriment de stratégies plus efficaces, telles que l'investissement dans la recherche et le développement. Les dons caritatifs peuvent également favoriser les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise ou de ses actionnaires. La divulgation des contributions politiques encourage les administrateurs à rendre compte de la manière dont ils affectent l'argent des actionnaires. La proposition est jugée raisonnable. Elle est dans l'intérêt des actionnaires et pourrait être produite à faible coût puisque le rapport ne serait publié que sur le site web de l'entreprise. Un vote faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 pour ses activités de prêt et de souscription dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la production d'électricité ; les objectifs devraient suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone et s'ajouter aux objectifs d'intensité des émissions que l'entreprise a fixés ou fixera pour ces secteurs.

✗

✓

Proposant : Le contrôleur de la ville de New York, au nom du système de retraite des employés de la ville de New York, et deux autres personnes

Le changement climatique est susceptible de perturber les marchés financiers, d'entraîner des pertes financières considérables et de déstabiliser l'économie mondiale dans son ensemble. De plus, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone pourrait perturber les entreprises de certains secteurs, comme les industries des combustibles fossiles, qui pourraient subir d'importantes pertes financières si elles s'adaptent pas rapidement aux nouvelles réalités du marché. En tant qu'acteurs clés du système financier, les banques doivent évaluer et gérer ces risques climatiques afin de protéger leurs propres intérêts financiers, ainsi que ceux de leurs clients et de leurs actionnaires. C'est dans ce contexte que s'inscrit la proposition des actionnaires. Le conseil d'administration s'oppose, car il considère que le maintien d'objectifs d'intensité carbone pour des secteurs clés du portefeuille de financement est l'approche optimale pour accompagner les transitions de ses clients, et permet une meilleure comparaison entre les entreprises et dans le temps. Cependant, bien que la société ait fixé un objectif de réduction de l'intensité des émissions de GES pour le secteur de l'énergie d'ici à 2030, les objectifs d'intensité ne permettent pas de savoir si les émissions totales financées par la société ont diminué dans le monde réel. La compagnie devrait

prendre en compte les approches de fixation d'objectifs utilisées par des groupes consultatifs tels que l'initiative Science Based Targets (objectifs fondés sur la science). En outre, l'entreprise est en retard sur ses pairs en ce qui concerne la fixation d'objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sans la divulgation d'objectifs absolus de réduction des émissions de GES, l'entreprise pourrait être confrontée à des risques tels que le non-respect de ses engagements en matière de climat, des risques réglementaires accrus, une concurrence plus forte et des répercussions négatives sur sa réputation et ses performances financières. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Consolidated Edison Inc. (ED)	DATE DE RÉUNION 2023-05-15 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 209115104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442045

Fonds de dividendes Genus

37900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Timothy P. Cawley	✓	✗
01.02	Élire Ellen V. Futter	✓	✗
01.03	Élection de John F. Killian	✓	✗
01.04	Élire Karol V. Mason	✓	✗
01.05	Élection de Dwight A. McBride	✓	✓
01.06	Élection de William J. Mulrow	✓	✓
01.07	Élire Armando J. Olivera	✓	✓
01.08	Élection de Michael W. Ranger	✓	✗
01.09	Élire Linda S. Sanford	✓	✗
01.10	Élire Deirdre Stanley	✓	✗
01.11	Élire L. Frederick Sutherland	✓	✗
02	Ratification de PricewaterhouseCoopers en tant qu'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✓
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Approbation du plan d'incitation à long terme 2023	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Timothy P. Cawley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Ellen V. Futter



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de John F. Killian



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Karol V. Mason



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Dwight A. McBride		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William J. Mulrow		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Armando J. Olivera



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Michael W. Ranger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Linda S. Sanford



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Deirdre Stanley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire L. Frederick Sutherland



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratification de PricewaterhouseCoopers en tant qu'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du plan d'incitation à long terme 2023



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la Direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Marriott International Inc (MAR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-12 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 571903202

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection d'Anthony G. Capuano	✓	✗
01.02	Élire Isabella D. Goren	✓	✓
01.03	Élire Deborah Marriott Harrison	✓	✗
01.04	Élire Frederick A. Henderson	✓	✗
01.05	Élire Eric Hippeau	✓	✗
01.06	Élire Lauren R. Hobart	✓	✗
01.07	Élire Debra L. Lee	✓	✗
01.08	Élire Aylwin B. Lewis	✓	✗
01.09	Élection de David S. Marriott	✓	✗
01.10	Élire Margaret M. McCarthy	✓	✓
01.11	Élire Grant F. Reid	✓	✓
01.12	Élire Horacio D. Rozanski	✓	✗
01.13	Élire Susan C. Schwab	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Approbation du plan d'incitation en actions et en espèces 2023	✓	✗

06 Proposition d'actionnaire concernant le rapport de transparence sur la congruence des partenariats avec les organisations mondialistes

✗

✗

07

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport annuel sur les écarts de rémunération médiane et ajustée en fonction du sexe et de la race, y compris les risques.
les risques liés aux politiques publiques, les risques de réputation, les risques concurrentiels et opérationnels, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents divers.

✗

✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Anthony G. Capuano	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Isabella D. Goren	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Deborah Marriott Harrison	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle a d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Frederick A. Henderson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Eric Hippeau		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Lauren R. Hobart



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Debra L. Lee



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Aylwin B. Lewis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élection de David S. Marriott



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Margaret M. McCarthy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Grant F. Reid



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Horacio D. Rozanski

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Susan C. Schwab

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La période minimale de mesure des performances est inférieure à 3 ans. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04
D'ADMINISTRATION POLITIQUE

CONSEIL

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du plan d'incitation en actions et en espèces 2023



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'action montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan est également destiné aux consultants, prestataires de services et autres employés contractuels et n'est donc pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport de transparence sur la congruence des partenariats avec les organisations mondialistes



Auteur de la proposition : The National Center for Public Policy Research

Le promoteur, le National Center for Public Policy Research, est connu pour être un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport annuel sur les écarts de rémunération médiane et ajustée en fonction du sexe et de la race, y compris les liés aux politiques publiques, à la réputation, à la concurrence et aux opérations, ainsi que les risques liés au recrutement et à la fidélisation de talents divers.



Auteur de la proposition : Myra K. Young

D'importantes disparités salariales fondées sur le sexe et la race persistent aux États-Unis, que des facteurs tels que l'expérience, la formation, le secteur ou les heures de travail soient pris en compte ou non. Par exemple, le salaire médian des employés noirs représentait 75,6 % de celui de leurs homologues blancs en 2019, selon l'Economic Policy Institute. Loin de se résorber, cet écart s'est creusé depuis 2000. Par ailleurs, en 2021, le Pew Research Center indique que l'écart de salaire médian entre les hommes et les femmes est relativement stable depuis 15 ans ; en 2020, les femmes gagnaient ainsi 84 % du salaire des hommes. Quant à l'écart de rémunération ajusté au sexe, il était de 4,9 %, selon une étude de Glassdoor publiée en 2019.

De nombreux chercheurs et économistes pensent que cet écart inexplicable peut être dû à la discrimination. Cela peut conduire à des procès coûteux et nuire à l'image des entreprises et à leur capacité à recruter et à conserver des employés talentueux. Toutefois, les risques juridiques se sont accrus ces dernières années. La Californie, le Massachusetts, New York et le Maryland ont renforcé leur législation en matière d'égalité salariale. En Islande, les entreprises employant au moins 25 personnes à temps plein doivent prouver qu'elles versent un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe de l'employé, sous peine d'amende. Des pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande et Israël exigent désormais la divulgation des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, tandis que d'autres ont renforcé leurs exigences en matière de communication d'informations liées à l'équité entre les sexes, notamment en termes de rémunération. Parmi eux, on trouve la France, l'Italie et l'Espagne. D'autre part, des études montrent que les entreprises qui font preuve de transparence, qui traquent les écarts salariaux et mettent tout en œuvre pour les éliminer favorisent une meilleure représentation des femmes à tous les niveaux de l'organisation, ce qui leur permet de profiter des nombreux avantages de la diversification de la main-d'œuvre, y compris au sein de l'encadrement supérieur. Dans le cas de Marriott, nous constatons que l'entreprise n'a pas publié ses écarts salariaux médians et ajustés pour sa main-d'œuvre américaine, alors que plus de 20 % des 100 plus grands employeurs américains le font. Toutefois, si l'existence d'écarts corrigés peut révéler la présence d'une discrimination salariale, consciente ou non, les écarts bruts peuvent indiquer une sous-représentation des femmes ou des membres des minorités dans les emplois bien rémunérés, voire un problème de discrimination systémique en matière de promotion. Il convient de noter que, contrairement à Marriott, des entreprises telles que Citigroup, Adobe, American Express, Bank of New York Mellon, Home Depot, Lowes, MasterCard, Pfizer, Starbucks, Target, Visa et Wyndham Hotels and Resorts ont adopté la meilleure pratique en matière de rapports sur l'équité salariale, à savoir la communication des écarts bruts et ajustés. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise soit plus transparente et publie les informations demandées. En luttant contre ces écarts et en divulguant davantage d'informations sur cette question, elle atténuera le risque juridique, financier et de réputation associé aux pratiques discriminatoires, tout en augmentant sa capacité à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée afin de constituer des équipes diversifiées et innovantes en démontrant que ses employés sont rémunérés de manière juste et équitable, indépendamment de leur sexe ou de leur origine ethnique ou raciale. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Kinross Gold Corporation (K)	DATE DE RÉUNION 2023-05-12 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 496902404

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	151300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Ian Atkinson	✓	
01.02	Élire Kerry D. Dyte	✓	
01.03	Élire Glenn A. Ives	✓	✓
01.04	Elect Ave G. Lethbridge	✓	
01.05	Élection d'Elizabeth McGregor	✓	✓
01.06	Élire Catherine McLeod-Seltzer	✓	
01.07	Élire Kelly J. Osborne	✓	
01.08	Élire J. Paul Rollinson	✓	
01.09	Élection de David A. Scott	✓	✓
01.10	Élection de Michael A. Lewis	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Ian Atkinson

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓	
---	--

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kerry D. Dyte		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Glenn A. Ives		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Elect Ave G. Lethbridge		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Elizabeth McGregor	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Catherine McLeod-Seltzer	✓	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également le président du conseil d'administration, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Kelly J. Osborne



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire J. Paul Rollinson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de David A. Scott



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Michael A. Lewis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Balfour Beatty PLC (BBY)	DATE DE RÉUNION 2023-05-12 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G3224V108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

262700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport de rémunération	✓	✗
03	Politique de rémunération	✓	✗
04	Dividende final	✓	✓
05	Élire Charles L. Allen	✓	✓
06	Élire Stephen Billingham	✓	✓
07	Élire Stuart Doughty	✓	✓
08	Élire Anne Drinkwater	✓	✓
09	Élection de Louise Hardy	✓	✓
10	Élection de Philip Harrison	✓	✓
11	Élection de Michael Lucki	✓	✓
12	Élire Barbara Moorhouse	✓	✓
13	Élire Leo M. Quinn	✓	✓
14	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
15	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓
16	Autorisation des dons politiques	✓	✗
17	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	✓	✗

18	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption	✓	✓
19	Autorisation de rachat d'actions	✓	✗
20	Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) et le bénéfice par action (BPA) comme principales mesures de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le RTA et le BPA peuvent être facilement augmentés par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition X. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Politique de rémunération

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous critères de la politique. Voir proposition 02. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Dividende final



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Charles L. Allen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Stephen Billingham



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Élire Stuart Doughty

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Élire Anne Drinkwater

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Élection de Louise Hardy

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Élection de Philip Harrison

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Élection de Michael Lucki

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Élire Barbara Moorhouse

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Élire Leo M. Quinn

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de nomination. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation des dons politiques



Proposant : Conseil

Les entreprises ne doivent pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également qu'il y a moins de fonds disponibles pour développer les projets des entreprises. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission d'actions à but spécial représente plus de 50 % des actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

Autorisation de rachat d'actions

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative.

Le TSR est facilement augmenté par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de l'entreprise et donner aux dirigeants un bonus non mérité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Progressive Corporation (The) (PGR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-12 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 743315103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
000442088	Fonds Genus Global Alpha	6400
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	7900
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	14200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Danelle M. Barrett	✓	✓
01.02	Élection de Philip F. Bleser	✓	✗
01.03	Élection de Stuart B. Burgdoerfer	✓	✗
01.04	Élection de Pamela J. Craig	✓	✓
01.05	Élection de Charles A. Davis	✓	✗
01.06	Élection de Roger N. Farah	✓	✗
01.07	Élire Lawton W. Fitt	✓	✗
01.08	Élire Susan Patricia Griffith	✓	✗
01.09	Élire Devin C. Johnson	✓	✓
01.10	Élire Jeffrey D. Kelly	✓	✗
01.11	Élire Barbara R. Snyder	✓	✓
01.12	Élire Kahina Van Dyke	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Danelle M. Barrett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Philip F. Bleser



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Stuart B. Burgdoerfer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Pamela J. Craig



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Charles A. Davis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Roger N. Farah



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Lawton W. Fitt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également le président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Susan Patricia Griffith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Devin C. Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jeffrey D. Kelly



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Barbara R. Snyder



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kahina Van Dyke



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Edenred SA (EDEN)	DATE DE RÉUNION 2023-05-11 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-05-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F3192L109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

20800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports ; dépenses non déductibles fiscalement	✓	✗
02	Comptes et rapports consolidés	✓	✗
03	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
04	2023 Politique de rémunération (président et directeur général)	✓	✗
05	2023 Politique de rémunération (Conseil d'administration)	✓	✓
06	2023 Honoraires des administrateurs	✓	✓
07	2022 Rapport de rémunération	✓	✗
08	2022 Rémunération de Bertrand Dumazy, président-directeur général	✓	✗
09	Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés	✓	✗
10	Autorisation de rachat et de réémission d'actions	✓	✓
11	Autorisation d'émettre des actions de performance	✓	✓
12	Autorisation des formalités juridiques	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports ; dépenses non déductibles fiscalement

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Comptes et rapports consolidés



Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Affectation des bénéfices/dividendes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

2023 Politique de rémunération (président et directeur général)



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne dispose d'aucune disposition de récupération pour faire rembourser aux dirigeants les sommes accordées, suite à un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

2023 Politique de rémunération (Conseil d'administration)



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

2023 Honoraires des administrateurs



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne dispose d'aucune disposition de récupération pour faire rembourser aux dirigeants les sommes accordées, suite à un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

2022 Rémunération de Bertrand Dumazy, président-directeur général



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne dispose d'aucune disposition de recouvrement pour obliger les dirigeants à rembourser les sommes accordées, suite à un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

Rapport spécial des auditeurs sur les accords réglementés



Proposant : Conseil

Nous constatons que moins de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation de rachat et de réémission d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation d'émettre des actions de performance



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. L'attribution de titres est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle s'inscrit dans un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Autorisation des formalités juridiques

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Steel Dynamics Inc. (NASDAQ:STLD)	DATE DE RÉUNION 2023-05-11 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 858119100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	7700
000442100	Fonds d'actions à impact élevé Genus	26400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Mark D. Millett	✓	
01.02	Élire Sheree L. Bargabos	✓	✓
01.03	Élire Kenneth W. Cornew	✓	
01.04	Élire Traci M. Dolan	✓	
01.05	Élection de James C. Marcuccilli	✓	
01.06	Élection de Bradley S. Seaman	✓	
01.07	Élire Gabriel L. Shaheen	✓	
01.08	Élection de Luis M. Sierra	✓	✓
01.09	Élection de Steven A. Sonnenberg	✓	
01.10	Élire Richard P. Teets, Jr.	✓	
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Approbation du plan d'intéressement en actions 2023	✓	✗
06	Adoption du vote à la majorité pour l'élection des administrateurs	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Mark D. Millett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Sheree L. Bargabos



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kenneth W. Cornew



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Traci M. Dolan

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de James C. Marcuccilli

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Bradley S. Seaman

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Gabriel L. Shaheen		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Luis M. Sierra		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Steven A. Sonnenberg		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Il est président de Tennant Company et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Richard P. Teets, Jr.		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur		

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du plan d'intéressement en actions 2023



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Adoption du vote à la majorité pour l'élection des administrateurs



Proposant : Conseil

On ne peut enregistrer qu'un vote en faveur de l'élection des administrateurs et des commissaires aux comptes, ou une abstention de vote. Par conséquent, un candidat n'a besoin que d'un seul vote en sa faveur pour être élu. Il est dans l'intérêt des actionnaires de mettre en place un mécanisme qui leur permette d'exprimer leur opposition à un candidat et qui soit pris en . Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER LPL Financial Holdings Inc. (NASDAQ : LPLA)	DATE DE RÉUNION 2023-05-11 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES P48814010

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Dan H. Arnold	✓	✗
01.02	Élire Edward C. Bernard	✓	✓
01.03	Élection de H. Paulett Eberhart	✓	✓
01.04	Élection de William F. Glavin, Jr.	✓	✗
01.05	Élire Albert J. Ko	✓	✓
01.06	Élire Allison Mnookin	✓	✗
01.07	Élire Anne Mulcahy	✓	✗
01.08	Élection de James S. Putnam	✓	✗
01.09	Élire Richard P. Schifter	✓	✗
01.10	Élection de Corey Thomas	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Dan H. Arnold

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Edward C. Bernard

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de H. Paulett Eberhart

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire William F. Glavin, Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Albert J. Ko	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Allison Mnookin	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Anne Mulcahy	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James S. Putnam	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Richard P. Schifter	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Corey Thomas	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

✓

✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Il est souhaitable qu'un lien soit établi entre la rémunération et la performance sociale de l'entreprise. La rémunération comprend un plan de rémunération en actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux global de dilution des actions est supérieur à 10 %. L'entreprise ne publie aucune limite de paiement dans le cadre du plan d'incitation à court terme. Pour plusieurs dirigeants, les montants attribués dans le cadre de ce plan représentaient plus de 200 % des salaires de base et plus de 25 % de la rémunération totale, ce qui n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Nucor Corporation (NUE)	DATE DE RÉUNION 2023-05-11 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 670346105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

11000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Norma B. Clayton	✓	
01.02	Élection de Patrick J. Dempsey	✓	
01.03	Élire Christopher J. Kearney	✓	
01.04	Élection de Laurette T. Koellner	✓	
01.05	Élection de Michael W. Lamach	✓	
01.06	Élection de Joseph D. Rupp	✓	
01.07	Élire Leon J. Topalian	✓	
01.08	Élire Nadja Y. West	✓	
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Norma B. Clayton

Proposant : Conseil

CONSEIL	POLITIQUE
✓	

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation des membres du conseil d'administration.

assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Patrick J. Dempsey		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christopher J. Kearney		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et le poste n'est pas temporaire. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Laurette T. Koellner		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael W. Lamach		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Joseph D. Rupp		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Leon J. Topalian

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Nadja Y. West

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Quebecor Inc. (QBR/QBR.A)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-11 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-03- 14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 748193208

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Chantal Bélanger	✓	✓
01.02	Élire Lise Croteau	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Chantal Bélanger	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lise Croteau	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est

responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui en assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans stipulés dans la politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Skyworks Solutions Inc (SWKS)	DATE DE RÉUNION 2023-05-10 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 83088M102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442045

Fonds de dividendes Genus

30900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection d'Alan S. Batey	✓	✓
01.02	Élection de Kevin L. Beebe	✓	✗
01.03	Élection de Liam K. Griffin	✓	✗
01.04	Élire Eric J. Guerin	✓	✗
01.05	Élection de Christine King	✓	✓
01.06	Élection de Suzanne E. McBride	✓	✗
01.07	Élection de David P. McGlade	✓	✗
01.08	Élection de Robert A. Schriesheim	✓	✗
01.09	Élire Maryann Turcke	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Amendement relatif à la disculpation des agents	✓	✗
06	Proposition d'actionnaire concernant le vote à la majorité simple	⊘	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection d'Alan S. Batey

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Kevin L. Beebe	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Liam K. Griffin	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Eric J. Guerin	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Christine King	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Suzanne E. McBride	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de David P. McGlade



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Robert A. Schriesheim



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Maryann Turcke



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Les indemnités de départ sont supérieures à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Amendement relatif à la disculpation des agents



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration demande l'approbation des actionnaires pour modifier les statuts de la société afin d'ajouter une disposition exonérant certains dirigeants de leur responsabilité personnelle pour certains manquements au devoir fiduciaire, dans la mesure où la loi du Delaware le permet. L'État du Delaware a récemment adopté une législation qui permet aux sociétés du Delaware de limiter ou d'éliminer la responsabilité personnelle de certains dirigeants pour les dommages pécuniaires liés à des manquements au devoir de diligence. Nous pensons que les dirigeants et les administrateurs doivent être tenus responsables de leurs actes à tout moment. Cet amendement affecte les recours dont disposent les actionnaires en cas de faute avérée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire concernant le vote à la majorité simple

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : John Chevedden

À l'exception des décisions liées à des opérations majeures telles que la réorganisation de l'entreprise, la majorité simple peut suffire à ratifier les propositions de l'assemblée. Cette proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Element Fleet Management Corp. (TSE:EFN)	DATE DE RÉUNION 2023-05-10 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 286181201

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

82300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de David F. Denison	✓	✓
01.02	Élire Virginia Addicott	✓	✓
01.03	Élire Laura Dottori-Attanasio	✓	✓
01.04	Élire G. Keith Graham	✓	✓
01.05	Élire Joan Lamm-Tennant	✓	
01.06	Élection de Rubin J. McDougal	✓	✓
01.07	Élection d'Andrew Clarke	✓	✓
01.08	Élire Andrea Rosen	✓	✓
01.09	Élection d'Arielle Meloul-Wechsler	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David F. Denison	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Virginia Addicott

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Laura Dottori-Attanasio

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire G. Keith Graham

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Joan Lamm-Tennant

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Rubin J. McDougal

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection d'Andrew Clarke

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Andrea Rosen

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection d'Arielle Meloul-Wechsler

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est chef des ressources humaines et des affaires publiques d'Air Canada et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Tamarack Valley Energy Ltd (CVE:TVE)	DATE DE RÉUNION 2023-05-10 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 87505Y409

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

189000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de John R. Rooney	✓	
01.02	Élire Jeff Boyce	✓	
01.03	Élire Kathleen A. Hogenson	✓	✓
01.04	Élection de John Leach	✓	✓
01.05	Élire Marnie Smith	✓	
01.06	Élire Robert Spitzer	✓	
01.07	Élire Caralyn Bennett	✓	✓
01.08	Élire Brian Schmidt	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de John R. Rooney

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jeff Boyce



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège à un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Kathleen A. Hogenson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de John Leach



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Marnie Smith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Cette candidate siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Robert Spitzer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le plan d'options sur actions n'exclut pas les consultants et autres fournisseurs. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Caralyn Bennett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Brian Schmidt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER ChampionX Corporation (NASDAQ : CHX)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-10 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03- 13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 15872M104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

21600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Heidi S. Alderman	✓	✓
01.02	Élection de Mamatha Chamarthi	✓	✓
01.03	Élection de Carlos A. Fierro	✓	✓
01.04	Élire Gary P. Luquette	✓	✓
01.05	Élire Elaine Pickle	✓	✓
01.06	Élire Stuart Porter	✓	✓
01.07	Élection de Daniel W. Rabun	✓	
01.08	Élire Sivasankaran Somasundaram	✓	✓
01.09	Élire Stephen M. Todd	✓	✓
02	Adoption du vote à la majorité pour l'élection des administrateurs	✓	✓
03	Modification des articles concernant la disculpation des agents	✓	✗
04	Adoption de la disposition relative au forum fédéral	✓	✗
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
07	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Heidi S. Alderman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Mamatha Chamarthi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Carlos A. Fierro



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Gary P. Luquette



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Elaine Pickle



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Stuart Porter



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Daniel W. Rabun



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Sivasankaran Somasundaram



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Stephen M. Todd



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Adoption du vote à la majorité pour l'élection des administrateurs



Proposant : Conseil

Il est proposé d'adopter une norme de vote à la majorité pour l'élection des administrateurs, au lieu d'une norme de vote à la pluralité. Il est dans l'intérêt des actionnaires de mettre en place un mécanisme qui leur permette d'exprimer leur opposition à un candidat et qui soit pris en considération. La proposition est conforme à cette politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Modification des articles concernant la disculpation des agents



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration demande l'approbation des actionnaires pour modifier les statuts de la société afin d'ajouter une disposition exonérant certains dirigeants de leur responsabilité personnelle pour certains manquements aux obligations fiduciaires, dans la mesure où la loi du Delaware le permet. L'État du Delaware a récemment adopté une législation qui permet aux sociétés du Delaware de limiter ou d'éliminer la responsabilité personnelle de certains dirigeants en cas de dommages pécuniaires liés à des manquements aux obligations fiduciaires. Nous pensons que les dirigeants et les administrateurs doivent être tenus responsables de leurs actes à tout moment. Cet amendement affecte les recours dont disposent les actionnaires en cas de faute avérée. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Adoption de la disposition relative au forum fédéral



Proposant : Conseil

La proposition consiste à ajouter un article aux statuts et au règlement intérieur afin de désigner la Cour fédérale des États-Unis comme seul et unique forum pour certaines actions en justice. Cette modification a pour but d'éviter à l'entreprise d'être soumise à de multiples procès dans de multiples juridictions sur des questions de droit des sociétés. Toutefois, la société n'a pas démontré qu'elle avait déjà subi un préjudice important du fait de combinaisons multiples de recours collectifs déposés dans différentes juridictions concernant la même question. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 07**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Juniper Networks Inc. (JNPR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-10 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 48203R104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	31900
000442045	Fonds de dividendes Genus	155600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Anne DelSanto	✓	✓
01.02	Élection de Kevin A. DeNuccio	✓	✓
01.03	Élection de James Dolce	✓	✓
01.04	Élection de Steven Fernandez	✓	✗
01.05	Élection de Christine M. Gorjanc	✓	✓
01.06	Élire Janet B. Haugen	✓	✓
01.07	Élire Scott Kriens	✓	✗
01.08	Élire Rahul Merchant	✓	✓
01.09	Élire Rami Rahim	✓	✗
01.10	Élection de William Stensrud	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Modification du plan d'intéressement en actions 2015	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Anne DelSanto

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Kevin A. DeNuccio	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James Dolce	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Steven Fernandez	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Christine M. Gorjanc	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Janet B. Haugen	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Scott Kriens	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rahul Merchant	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rami Rahim	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William Stensrud	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

Modification du plan d'intéressement en actions 2015

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan de rémunération comprend l'attribution d'options sur actions. Cette pratique n'est pas conforme à la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Russel Metals Inc. (RUS)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 781903604

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

25800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Linh J. Austin	✓	✓
01.02	Élire John M. Clark	✓	✗
01.03	Élire James F. Dinning	✓	✗
01.04	Élection de Brian R. Hedges	✓	✗
01.05	Élire Cynthia Johnston	✓	✗
01.06	Élire Alice D. Laberge	✓	✗
01.07	Élection de William M. O'Reilly	✓	✗
01.08	Élection de Roger D. Paiva	✓	✓
01.09	Élection de John G. Reid	✓	✗
01.10	Élection d'Annie Thabet	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Pouvoir discrétionnaire de voter sur des propositions modifiées	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Linh J. Austin

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire John M. Clark

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire James F. Dinning

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Brian R. Hedges

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Cynthia Johnston	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Alice D. Laberge	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William M. O'Reilly	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Roger D. Paiva	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de John G. Reid	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Annie Thabet	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération incitative à court terme dépasse le salaire de base de plus de 200 %. Le PDG reçoit 3 fois plus qu'un autre cadre. La période minimale de mesure des performances est inférieure à 3 ans. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Pouvoir discrétionnaire de voter sur des propositions modifiées



Proposant : Conseil

La société ne fournit pas suffisamment d'informations pour permettre une évaluation de l'impact de l'amendement sur les droits et les intérêts des actionnaires. Aucune information n'a été divulguée sur les amendements proposés à l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER National Instruments Corporation (NASDAQ:NATI)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 636518102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	41300
000442045	Fonds de dividendes Genus	94200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Michael E. McGrath	✓	✗
01.02	Élection d'Alexander M. Davern	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael E. McGrath	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alexander M. Davern	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres du conseil d'administration.

membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. La rémunération ne comprend aucun critère ESG. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le RTA est facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Deutsche Lufthansa AG (LHA)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-09 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-05- 02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES D1908N106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

115300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Décharge du conseil d'administration	✓	✗
03	Décharge du conseil de surveillance	✓	✗
04	Politique de rémunération	✓	✗
05	Politique de rémunération du conseil de surveillance	✓	✓
06	Rapport de rémunération	✓	✗
07.01	Élire le Dr. Karl-Ludwig Kley	✓	✗
07.02	Élection de Carsten Knobel	✓	✗
07.03	Élire Karl Gernandt	✓	✓
08	Émission d'actions pour les salariés	✓	✓
09	Rachat d'actions	✓	✓
10	Autoriser l'utilisation de produits financiers dérivés pour le rachat d'actions	✓	✗
11.01	Modifier les articles : Assemblées d'actionnaires virtuelles	✓	✓
11.02	Modifier les articles : Participation des membres du conseil d'administration par transmission audio et vidéo	✓	✓
11.03	Modifier les statuts : Inscription au registre des actions	✓	✓
12	Nommer Ernst & Young en tant qu'auditeur	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Décharge du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette exonération de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Les actions fictives confèrent des droits équivalents à ceux des actions réelles mais n'entraînent pas de transfert légal de propriété. Les entreprises les utilisent lorsqu'elles souhaitent éviter de céder une part de propriété aux employés ou ne veulent pas leur accorder le droit de vote. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Les actions fictives confèrent des droits équivalents à ceux des actions réelles mais n'entraînent pas de transfert légal de propriété. Les entreprises les utilisent lorsqu'elles souhaitent éviter de céder une part de propriété aux employés ou ne veulent pas leur accorder le droit de vote. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire le Dr. Karl-Ludwig Kley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Carsten Knobel



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Karl Gernandt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il est actuellement directeur général de Kühne Aviation GmbH, l'actionnaire principal de la société. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Émission d'actions pour les salariés



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'utilisation de produits financiers dérivés pour le rachat d'actions



Proposant : Conseil

L'utilisation de produits financiers dérivés pour le rachat d'actions n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.01

CONSEIL POLITIQUE

Modifier les articles : Assemblées d'actionnaires virtuelles



Proposant : Conseil

Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, y compris de poser des questions et d'engager un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.02

BOARD POLITIQUE

Modifier les articles : Participation des membres du conseil d'administration par transmission audio et vidéo



Proposant : Conseil

Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, y compris de poser des questions et d'engager un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11.03	BOARD	POLITIQUE
Modifier les statuts : Inscription au registre des actions	✓	✓

Proposant : Conseil

La proposition vise à modifier les statuts de la société afin de refléter la législation applicable. Cette proposition n'a pas d'impact négatif sur les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12	CONSEIL	POLITIQUE
Nommer Ernst & Young en tant qu'auditeur	✓	✗

Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER First Solar Inc. (FSLR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 336433107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

13300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Michael J. Ahearn	✓	✗
01.02	Élire Richard D. Chapman	✓	✗
01.03	Élire Anita Marangoly George	✓	✓
01.04	Élection de George A. Hambro	✓	✗
01.05	Élire Molly E. Joseph	✓	✗
01.06	Élire Craig Kennedy	✓	✗
01.07	Élire Lisa A. Kro	✓	✓
01.08	Élection de William J. Post	✓	✗
01.09	Élection de Paul H. Stebbins	✓	✗
01.10	Élection de Michael T. Sweeney	✓	✗
01.11	Élire Mark Widmar	✓	✗
01.12	Élire Norman L. Wright	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael J. Ahearn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Richard D. Chapman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Anita Marangoly George



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de George A. Hambro



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Molly E. Joseph



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Craig Kennedy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Lisa A. Kro

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08**

Élection de William J. Post

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.09**

Élection de Paul H. Stebbins

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant** : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège au sein d'un conseil d'administration composé de moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Michael T. Sweeney

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Mark Widmar

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Norman L. Wright

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne publie pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des primes, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

Une fréquence annuelle est dans l'avis des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Valero Energy Corporation (VLO)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 91913Y100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	13800
000442045	Fonds de dividendes Genus	26500

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Fred M. Diaz	✓	✓
01.02	Élection de H. Paulett Eberhart	✓	✓
01.03	Élection de Marie A. Ffolkes	✓	✗
01.04	Élection de Joseph W. Gorder	✓	✗
01.05	Élire Kimberly S. Greene	✓	✗
01.06	Élire Deborah P. Majoras	✓	✗
01.07	Élire Eric D. Mullins	✓	✓
01.08	Élection de Donald L. Nickles	✓	✗
01.09	Élection de Robert A. Profusek	✓	✗
01.10	Élire Randall J. Weisenburger	✓	✗
01.11	Élire Rayford Wilkins Jr.	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur le plan de transition climatique et les objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant l'impact de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur, ainsi que les mesures que l'entreprise a l'intention de prendre pour atténuer ces impacts.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Fred M. Diaz

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

Élection de H. Paulett Eberhart

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

Élection de Marie A. Ffolkes

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Joseph W. Gorder	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est président du conseil d'administration de cette entreprise dont la divulgation sur le climat est jugée insuffisante. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kimberly S. Greene	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Deborah P. Majoras	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination et au comité de rémunération.

Comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Eric D. Mullins	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Donald L. Nickles	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert A. Profusek	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Randall J. Weisenburger

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Rayford Wilkins Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des [Américains]. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur le plan de transition climatique et les objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre

**Proposant :** Mercy Investment Services, Inc.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C et d'éviter les pires impacts du changement climatique. Dans ce contexte, le promoteur demande à Valero de publier un rapport sur son plan de transition climatique, incluant des objectifs de réduction à court, moyen et long terme pour l'ensemble de ses émissions de GES (scope 1, 2 et 3) afin d'aligner ses activités et les émissions de sa chaîne de valeur sur un scénario de réchauffement inférieur à 2°C. Le promoteur affirme que Valero a des objectifs de réduction des émissions de GES à court terme, mais n'a pas de plan de décarbonisation solide pour assurer la résilience de son modèle d'affaires face à la transition énergétique, ce qui l'expose à des risques réglementaires, de réputation et de transition. Le conseil d'administration s'oppose à la proposition, car elle exige la fermeture de raffineries pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES, alors que la stratégie de l'entreprise consiste à exploiter les actifs de raffinage les plus résilients et à développer sa production de carburants à faible teneur en carbone. Toutefois, si l'entreprise ne prend pas plus au sérieux ses informations sur le climat, elle pourrait être amenée à fermer des raffineries pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES.

Exposée à des risques importants liés au changement climatique et aux implications réglementaires ou à la pression des investisseurs, qui demandent de plus en plus d'informations sur le , Valero n'a pas d'objectifs de réduction de ses émissions. En effet, Valero ne divulgue que l'intensité de ses émissions Scope 3 et n'a pas d'objectifs de réduction de ces émissions, tout comme elle n'a pas d'objectifs de neutralité carbone. Ses objectifs de réduction des émissions des champs 1 et 2 ne vont pas au-delà de 2035. Ses informations sur le climat sont à la traîne par rapport à celles de ses pairs. Si l'entreprise poursuit dans cette voie, elle s'expose à des risques liés au climat, à des changements défavorables dans la réglementation, à des politiques et des normes en matière de carburants à faible teneur en carbone, à une réduction de la demande pour ses produits, à une augmentation des litiges liés au climat et aux effets négatifs d'événements météorologiques extrêmes sur ses activités et ses coûts. proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant l'impact de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur, ainsi que les mesures que l'entreprise a l'intention de prendre pour atténuer ces impacts.



Proposant : [Service Employees International Union Master Trust](#)

Les événements de ces dernières années, notamment l'assassinat de George Floyd et les manifestations de soutien au mouvement Black Lives Matter, ainsi que l'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les communautés de minorités ethniques et l'investiture d'un président qui a fait de l'équité raciale l'une de ses priorités, ont tous contribué à attirer l'attention des médias, du public et des décideurs politiques sur le racisme systémique, la violence, l'inégalité raciale, y compris dans l'emploi, et le racisme environnemental. Ils ont ainsi mis les questions de diversité, d'équité et d'inclusion au premier plan aux États-Unis. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de leurs communautés et de leurs effectifs, d'autant plus que les entreprises qui ne respectent pas le principe d'équité raciale s'exposent à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement. Dans le cas de Valero, nous notons que l'entreprise a publié un audit sur l'équité raciale en 2023, ce qui aurait dû satisfaire le promoteur. Néanmoins, ce dernier a maintenu sa proposition. Il souligne que cette vérification n'est pas indépendante. En effet, nous constatons qu'elle a été menée par Nadira Clarke, une associée du cabinet d'avocats Baker Botts qui a représenté Valero dans diverses affaires, dont un litige avec l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA). Valero aurait des liens avec ce cabinet depuis au moins 10 ans. Quant à l'avocate, Baker Botts note qu'elle est souvent engagée par des clients de l'industrie pétrolière et qu'elle est recherchée pour sa défense agressive d'entreprises et de dirigeants confrontés à des enquêtes gouvernementales à grande échelle et à multiples facettes. Il faut donc en conclure que l'audit n'a pas été réalisé par un indépendant, contrairement à ce qu'affirme Valero. Il s'agit d'une condition essentielle pour assurer la crédibilité de l'exercice. L'auditeur doit être totalement indépendant pour pouvoir mener une enquête solide, pour que les parties prenantes se sentent à l'aise pour faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles, et pour avoir l'assurance que les résultats de l'audit seront présentés fidèlement, sans complaisance, même s'ils sont peu flatteurs pour l'entreprise. En outre, l'évaluation de Valero visait à déterminer si ses politiques, programmes et rapports récents étaient conformes aux facteurs pris en compte dans un audit sur l'équité raciale. L'objectif de l'évaluation demandée est plutôt d'examiner le comportement réel de Valero et l'impact de ses activités, plutôt que ses engagements et positions publics, qui peuvent différer de ses actions. Nous considérons donc que la proposition reste pertinente et nécessaire, d'autant plus que Valero a été impliqué dans des controverses sur l'équité raciale au cours des dernières années. Une analyse d'impact racial véritablement indépendante permettrait à l'entreprise d'évaluer objectivement si ses politiques, pratiques, produits et activités peuvent avoir des effets négatifs sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. En , il s'agit pour l'entreprise de faire preuve de diligence raisonnable dans ce domaine, de s'assurer qu'elle ne contribue pas inconsciemment au racisme systémique et, le cas , d'apporter les corrections appropriées. Elle pourrait ainsi identifier et atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une controverse sur l'équité raciale, ce qui l'exposerait à d'importants risques juridiques, financiers, de réputation, voire de boycott de la part des consommateurs. La publication du rapport permettrait également aux investisseurs de mieux évaluer les risques . Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Cummins Inc. (CMI)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-09 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTRE MENT 2023-03- 07
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 231021106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

4600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Élire N. Thomas Linebarger	✓	✗
02	Élire Jennifer W. Rumsey	✓	✗
03	Élection de Gary L. Belske	✓	✗
04	Élection de Robert J. Bernhard	✓	✗
05	Élire Bruno V. Di Leo Allen	✓	✗
06	Élection de Stephen B. Dobbs	✓	✗
07	Élire Carla A. Harris	✓	✗
08	Élire Thomas J. Lynch	✓	✗
09	Élection de William I. Miller	✓	✗
10	Élire Georgia R. Nelson	✓	✗
11	Élire Kimberly A. Nelson	✓	✗
12	Élire Karen H. Quintos	✓	✗
13	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
14	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
15	Ratification de l'auditeur	✓	✓
16	Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés	✓	✓
17	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

Proposition d'actionnaire visant à divulguer un plan pour lier la rémunération des dirigeants à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les émissions de gaz à effet de serre de portée 1, 2 et 3.



ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Élire N. Thomas Linebarger

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Élire Jennifer W. Rumsey

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Élection de Gary L Belske

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Robert J. Bernhard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Bruno V. Di Leo Allen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Stephen B. Dobbs



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Carla A. Harris



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Élire Thomas J. Lynch



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Élection de William I. Miller

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Élire Georgia R. Nelson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège dans tous les comités clés. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Élire Kimberly A. Nelson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Karen H. Quintos



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 15

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : John Chevedden

Le président n'est pas indépendant et aucun administrateur principal n'a été nommé ou cette nomination est permanente. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. En outre, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 18

Proposition d'actionnaire visant à divulguer un plan pour lier la rémunération des dirigeants à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les émissions de gaz à effet de serre de portée 1, 2 et 3.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : As You Sow au nom de Meyer Memorial Trust, PCR Children's Tr FBO Ellen et The Woodcock Foundation

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique que la fenêtre d'opportunité pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C afin d'éviter les pires impacts du changement climatique se referme rapidement, et que des réductions immédiates et significatives des émissions sont nécessaires dans tous les secteurs économiques. Un nombre croissant d'initiatives d'investisseurs visent donc à sensibiliser les gestionnaires et à les encourager à prendre des mesures sur les questions climatiques. Dans ce contexte, par cette proposition, les actionnaires demandent à la direction de divulguer un plan, à un coût raisonnable et en excluant les informations confidentielles, visant à lier la rémunération des dirigeants à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre alignées sur 1,5°C dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise. Le promoteur, As You Sow, suggère d'inclure les réductions d'émissions dans le plan de rémunération à long terme, de préférence sous la forme d'unités d'actions de performance, et de rendre compte chaque année des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction d'émissions liés à la rémunération. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition, estimant notamment que l'entreprise a déjà pris plusieurs mesures pour créer un avenir plus durable en améliorant la compréhension et la gestion des facteurs complexes associés aux questions climatiques. Toutefois, l'initiative Climate Action 100+, qui rassemble plus de 700 investisseurs représentant 68 000 milliards de dollars d'actifs, a établi un "Net Zero Benchmark" et définit des indicateurs de responsabilité climatique pour les entreprises et de transparence pour les actionnaires, estimant que l'entreprise n'est pas conforme à ses indicateurs "Net Zero Benchmark" en ce qui concerne les mesures de rémunération des dirigeants liées au climat. La structure actuelle de la rémunération n'est pas liée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'alignement de la rémunération des dirigeants sur la réduction des émissions conformément à l'objectif de 1,5 °C pourrait toutefois encourager les dirigeants à donner la priorité à la performance climatique, tout en garantissant le contrôle du conseil d'administration sur cette question importante. En liant la rémunération du PDG aux objectifs de réduction des émissions de 1,5 °C dans l'ensemble de sa chaîne de valeur, l'entreprise peut garantir à ses actionnaires qu'elle planifie de manière appropriée la création de valeur à long terme et la gestion des risques climatiques. Bien que l'entreprise se soit fixé des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de produits de portée 3, représentant 99 % des émissions de la chaîne de valeur, ces objectifs sont bien inférieurs à ceux nécessaires pour se conformer à l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris et au référentiel Climate Action 100+. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Finning International Inc (FTT)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 318071404

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	37300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	61900
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	78900
000442045	Fonds de dividendes Genus	118700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Vicki L. Avril-Groves	✓	✓
01.02	Élection de James E.C. Carter	✓	✗
01.03	Élire Jacynthe Côté	✓	✓
01.04	Élection de Nicholas Hartery	✓	✓
01.05	Élire Mary Lou Kelley	✓	✓
01.06	Élire Andrés J. Kuhlmann	✓	✓
01.07	Élection de Harold N. Kvisle	✓	✗
01.08	Élire Stuart L. Levenick	✓	✗
01.09	Élection de Kevin Parkes	✓	✓
01.10	Élire Christopher W. Patterson	✓	✗
01.11	Élection d'Edward R. Seraphim	✓	✓
01.12	Élire Manjit K. Sharma	✓	✓
01.13	Élection de Nancy G. Tower	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Vicki L. Avril-Groves



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de James E.C. Carter



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Jacynthe Côté



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Nicholas Hartery



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Mary Lou Kelley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Andrés J. Kuhlmann



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Harold N. Kvisle



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Stuart L. Levenick



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de W.W. Grainger inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Kevin Parkes



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Christopher W. Patterson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Edward R. Seraphim



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Manjit K. Sharma



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Nancy G. Tower



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Suncor Energy Inc. (SU)	DATE DE RÉUNION 2023-05-09 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 867229106/867224107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

15800

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Ian R. Ashby	✓	✓
01.02	Élire Patricia M. Bedient	✓	✗
01.03	Élection de Russell K. Girling	✓	✓
01.04	Élire Jean Paul Gladu	✓	✓
01.05	Élire Dennis M. Houston	✓	✓
01.06	Élire Richard M. Kruger	✓	✓
01.07	Élection de Brian P. MacDonald	✓	✓
01.08	Élire Lorraine Mitchelmore	✓	✓
01.09	Élection de Daniel Romasko	✓	✓
01.10	Élire Christopher R. Seasons	✓	✓
01.11	Élection de M. Jacqueline Sheppard	✓	✗
01.12	Élire Eira M. Thomas	✓	✗
01.13	Élire Michael M. Wilson	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur la manière dont ses plans de dépenses d'investissement s'alignent sur son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 et sur son engagement "Net Zero" à l'horizon 2050.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Ian R. Ashby

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Patricia M. Bedient

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Russell K. Girling

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Jean Paul Gladu



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Dennis M. Houston



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Richard M. Kruger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Brian P. MacDonald



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Lorraine Mitchelmore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de Daniel Romasko



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Christopher R. Seasons



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élection de M. Jacqueline Sheppard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12 **CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Eira M. Thomas



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Elle est PDG de Lucara Diamond Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13**CONSEIL** **POLITIQUE**

Élire Michael M. Wilson

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02****CONSEIL** **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03****CONSEIL** **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04****CONSEIL** **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur la manière dont ses plans de dépenses d'investissement s'alignent sur son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 et sur son engagement "Net Zero" à l'horizon 2050.



Proposant : Investors for Paris Compliance

La matérialité de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5°C. Dans ce contexte, la contribution des entreprises à l'atténuation du changement climatique est essentielle. À cet égard, les engagements de neutralité carbone pris par les entreprises énergétiques représentent une avancée positive dans la lutte contre les effets du changement climatique. Alors que l'Agence internationale de l'énergie prévoit la demande de pétrole diminuera de trois quarts dans son scénario de neutralité carbone, le régulateur canadien de l'énergie prévoit que la production de pétrole au Canada atteindra son maximum peu après 2030. Dans ce contexte, Investors for Paris Compliance demande à Suncor de rendre compte de l'alignement de ses dépenses d'investissement sur les objectifs de réduction des émissions de GES d'ici 2030 et sur les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050. L'auteur de la proposition estime que les investissements de Suncor pourraient contribuer à l'augmentation des émissions de GES et que les investisseurs ont besoin de clarté sur les plans climatiques de l'entreprise, en particulier compte tenu de la forte dépendance de l'entreprise à l'égard de la capture, de l'utilisation et du stockage du carbone pour atteindre ses objectifs en matière de climat. Le conseil d'administration s'oppose à cette proposition car il estime que ses pratiques de communication actuelles sont conformes aux meilleures pratiques mondiales. Cependant, Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 billions de dollars US d'actifs, a évalué en octobre 2022 que la société "remplit aucun critère" pour l'alignement du capital, les objectifs à moyen terme ou la stratégie de décarbonisation, alors qu'elle a constaté que les concurrents de Suncor remplissaient, en totalité ou en partie, au moins certains de ses critères. En outre, Suncor ne fournit pas suffisamment d'informations sur l'alignement de ses investissements avec ses objectifs climatiques, ainsi que sur ses émissions prévues et ses dépenses en matière de capture et de stockage, qui peuvent contribuer à l'augmentation de ses émissions de gaz à effet de serre. En l'absence de ces informations, l'entreprise pourrait être confrontée à des risques financiers et de réputation. Il est donc essentiel que les actionnaires soutiennent cette proposition afin de garantir la durabilité et la rentabilité futures de Suncor face à l'augmentation des risques liés au climat et aux exigences de transparence. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Banque OZK (NASDAQ : OZK)	DATE DE RÉUNION 2023-05-08 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 06417N103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	26300
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	27000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Nicholas Brown	✓	✗
01.02	Élire Paula H.J. Cholmondeley	✓	✓
01.03	Élire Beverly Cole	✓	✓
01.04	Élire Robert East	✓	✗
01.05	Élire Kathleen Franklin	✓	✗
01.06	Élire Jeffrey J. Gearhart	✓	✓
01.07	Élection de George Gleason	✓	✗
01.08	Élire Peter Kenny	✓	✗
01.09	Élection de William A. Koefoed, Jr.	✓	✓
01.10	Élection d'Elizabeth Musico	✓	✗
01.11	Élire Christopher Omdorff	✓	✓
01.12	Élire Steven Sadoff	✓	✓
01.13	Élection de Ross Whipple	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Nicholas Brown



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Paula H.J. Cholmondeley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Beverly Cole



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Robert East



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kathleen Franklin



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jeffrey J. Gearhart



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de

s'opposent à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de George Gleason



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Peter Kenny



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de William A. Koefoed, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection d'Elizabeth Musico

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Christopher Orndorff

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Steven Sadoff

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élection de Ross Whipple

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire est facilement augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire.

Le Conseil d'administration de l'Union européenne a approuvé la proposition visant à améliorer le rendement total de l'actionnariat de l'entreprise et à accorder aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Poste Italiane SpA (BIT : PST)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-08 ,
PAYS Italie	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-26
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES T7S697106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	66600
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	117900
000442045	Fonds de dividendes Genus	227000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Rapports du conseil d'administration, du collège des commissaires aux comptes et du cabinet d'audit.	✓	✓
02	Affectation du résultat net de l'exercice	✓	✓
03	Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration	✓	✓
04	Détermination de la durée du mandat du conseil d'administration	✓	✓
05.01	Élection des membres du Conseil d'administration, liste 1	⊘	✓
05.02	Élection des membres du Conseil d'administration, liste 2	⊘	✗
06	Élection du président du conseil d'administration	✓	✓
07	Détermination de la rémunération des membres du conseil d'administration	✓	✓
08	Rapport sur la politique de rémunération 2023	✓	✓
09	Rapport sur les montants payés au cours de l'année 2022	✓	✓
10	Plans d'incitation fondés sur des actions	✓	✓
11	Autorisation d'acquisition et d'aliénation d'actions propres, au service des plans d'incitation fondés sur des actions	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Rapports du conseil d'administration, du collège des commissaires aux comptes et du cabinet d'audit.	✓	✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Affectation du résultat net de l'exercice



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Détermination de la durée du mandat du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Il est dans l'intérêt des actionnaires de limiter la durée maximale des mandats des administrateurs car cela favorise le renouvellement du conseil. Dans le cas contraire le Conseil pourrait se priver d'administrateurs compétents. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection des membres du Conseil d'administration, liste 1



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les candidats ne sont pas tous considérés comme indépendants au sens de la politique. Certains des candidats sont actuellement des cadres de l'entreprise. Nous avons choisi de soutenir cette liste de candidats parce que l'équipe proposée comprend plus de deux tiers de candidats indépendants, plus de 30 % de femmes administrateurs et la présence du PDG qui assure le lien entre le conseil d'administration et l'entreprise. En outre, la liste est composée de 6 membres, ce qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres prévue par la politique. Un vote en faveur de tous les candidats a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection des membres du Conseil d'administration, liste 2



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Tous les candidats sont considérés comme indépendants au sens de la politique. Bien que cette liste de candidats réponde à tous les critères de la politique, nous avons choisi de soutenir la liste numéro 1 car elle est conforme aux meilleures pratiques de gouvernance. Un vote contre tous les candidats a été enregistré, le vote individuel n'étant pas disponible.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Élection du président du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Le président du conseil d'administration est le premier candidat de la liste ayant reçu le plus grand nombre de voix. Les deux membres sont des femmes et sont reconnues comme indépendantes selon les critères de la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Détermination de la rémunération des membres du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport sur la politique de rémunération 2023



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport sur les montants payés au cours de l'année 2022



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Plans d'incitation fondés sur des actions



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération en actions proposé répond à tous les critères de la politique. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Autorisation d'acquisition et d'aliénation d'actions propres, au service des plans d'incitation fondés sur des actions

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Constellation Software Inc (CSU)	DATE DE RÉUNION 2023-05-08 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 21037X100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Jeff Bender	✓	
01.02	Élection de John Billowits	✓	
01.03	Élection de Susan S. Gayner	✓	
01.04	Élire Claire Kennedy	✓	
01.05	Élection de Robert Kittel	✓	
01.06	Élire Mark Leonard	✓	
01.07	Élection de Mark Miller	✓	
01.08	Élire Lori O'Neill	✓	
01.09	Élire Donna Parr	✓	✓
01.10	Élection d'Andrew Pastor	✓	
01.11	Élire Laurie Schultz	✓	✓
01.12	Élection de Barry Symons	✓	
01.13	Élection de Robin Van Poelje	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jeff Bender



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général d'une filiale de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John Billowits



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien dirigeant d'une filiale de la société. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Susan S. Gayner



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Claire Kennedy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Robert Kittel



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Mark Leonard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est le président et fondateur de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Mark Miller

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur des opérations de l'entreprise. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Lori O'Neill

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % correspondaient à des services non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Donna Parr

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection d'Andrew Pastor

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Laurie Schultz

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de Barry Symons

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général d'une filiale de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élection de Robin Van Poelje

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général d'une filiale de l'entreprise. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. En l'absence de l'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne publie pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. L'entreprise n'a pas de dispositions de recouvrement pour obliger les dirigeants à rembourser les sommes accordées, à la suite d'un retraitement des comptes. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Lattice Semiconductor Corporation (NASDAQ : LSCC)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-05 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 518415104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	13500
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	18000
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	23000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de James R. Anderson	✓	✗
01.02	Élection de Robin A. Abrams	✓	✗
01.03	Élire Douglas Bettinger	✓	✓
01.04	Élire Mark E. Jensen	✓	✗
01.05	Élection de James P. Lederer	✓	✓
01.06	Élection de David Jeffrey Richardson	✓	✗
01.07	Élire Elizabeth M. Schwarting	✓	✓
01.08	Élire Raejeanne Skillern	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Approbation du plan d'intéressement en actions 2023	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de James R. Anderson

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Robin A. Abrams



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Douglas Bettinger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Mark E. Jensen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de James P. Lederer

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de David Jeffrey Richardson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Elizabeth M. Schwarting

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Raejeanne Skillern

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans stipulés dans la politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du plan d'intéressement en actions 2023

✓

✗

Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 10 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Timken Company (TKR)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-05 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 887389104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

11700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Maria A. Crowe	✓	✗
01.02	Élection d'Elizabeth A. Harrell	✓	✗
01.03	Élire Richard G. Kyle	✓	✗
01.04	Élire Sarah C. Lauber	✓	✗
01.05	Élection de John A. Luke	✓	✗
01.06	Élection de Christopher L. Mapes	✓	✗
01.07	Élire James F. Palmer	✓	✓
01.08	Élire Ajita G. Rajendra	✓	✓
01.09	Élire Frank C. Sullivan	✓	✗
01.10	Élire John M. Timken, Jr.	✓	✗
01.11	Élire Ward J. Timken, Jr.	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Suppression de l'exigence de la majorité qualifiée	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Maria A. Crowe

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Elizabeth A. Harrell

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Richard G. Kyle

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Sarah C. Lauber



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est directrice financière de [Douglas Dynamics] et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John A. Luke



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Christopher L. Mapes



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire James F. Palmer

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Ajita G. Rajendra

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Frank C. Sullivan

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Il est PDG d'une autre entreprise et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire John M. Timken, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ward J. Timken, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG perçoit une rémunération plus de trois fois supérieure à celle d'un autre dirigeant désigné et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Cette entreprise utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le BPA peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, les cadres pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Suppression de l'exigence de la majorité qualifiée



Proposant : Conseil

Cette proposition demande que le nombre de votes requis pour l'adoption d'une proposition soit ramené à deux tiers ou à une majorité simple, ce qui est raisonnable et dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Illinois Tool Works Inc. (ITW)	DATE DE RÉUNION 2023-05-05 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 452308109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

5800

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Daniel J. Brutto	✓	✗
01.02	Élire Susan Crown	✓	✗
01.03	Élire Darrell L. Ford	✓	✗
01.04	Élection de Kelly J. Grier	✓	✓
01.05	Élection de James W. Griffith	✓	✗
01.06	Élire Jay L. Henderson	✓	✓
01.07	Élire Richard H. Lenny	✓	✗
01.08	Élire E. Scott Santi	✓	✗
01.09	Élire David H. B. Smith, Jr.	✓	✗
01.10	Élection de Pamela B. Strobel	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Daniel J. Brutto

CONSEIL	POLITIQUE
✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Susan Crown	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Darrell L. Ford	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est directeur des ressources humaines de United Parcel Services et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Kelly J. Grier	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection de James W. Griffith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jay L. Henderson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Richard H. Lenny



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire E. Scott Santi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire David H. B. Smith, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Pamela B. Strobel

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : John Chevedden

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER ARC Resources Ltd (ARX)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-05 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 00208D408

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

56500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Harold N. Kvisle	✓	
01.02	Élire Farhad Ahrabi	✓	✓
01.03	Élire Carol T. Banducci	✓	
01.04	Élire David R. Collyer	✓	
01.05	Élection de William J. McAdam	✓	✓
01.06	Élection de Michael G. McAllister	✓	✓
01.07	Élire Marty L. Proctor	✓	
01.08	Élection de M. Jacqueline Sheppard	✓	
01.09	Élire Leontine van Leeuwen-Atkins	✓	✓
01.10	Élection de Terry M. Anderson	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Harold N. Kvisle

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président du conseil et n'est pas indépendant, ce qui est contraire à la politique. Il est président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Farhad Ahrabi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Carol T. Banducci



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire David R. Collyer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William J. McAdam		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael G. McAllister		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Marty L. Proctor		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est un ancien dirigeant de Seven Generations Energy Ltd. qui a été acquise par ARC Resources en 2021. Il est président du conseil d'administration de Tenaz Energy Corp. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de M. Jacqueline Sheppard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'Emera Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Leontine van Leeuwen-Atkins



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Terry M. Anderson

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02**

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération incitative à court terme représente plus de 25 % de la rémunération totale de certains dirigeants, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Rio Tinto Ltd (ASX:RIO)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS Australie	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-05-02
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES Q81437107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

16200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport de rémunération (UK)	✓	✗
03	Rapport de rémunération (AUS)	✓	✗
04	Approuver les indemnités de licenciement potentielles	✓	✓
05	Élire Kaisa Hietala	✓	✓
06	Élire Dominic Barton	✓	✓
07	Élire Megan E. Clark	✓	✓
08	Élire Peter Cunningham	✓	✓
09	Élection de Simon P. Henry	✓	✓
10	Élection de Sam H. Laidlaw	✓	✓
11	Élection de Simon McKeon	✓	✓
12	Élire Jennifer Nason	✓	✓
13	Élire Jakob Stausholm	✓	✓
14	Élire Ngaire Woods	✓	✓
15	Élire Ben Wyatt	✓	✓
16	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
17	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓

18

Autorisation des dons politiques



19

Autorisation de rachat d'actions



ANALYSE DE PROXY

POINT 01

CONSEIL

POLITIQUE

Comptes et rapports

**Proposant :** Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport de rémunération (UK)

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne remplit pas tous les critères de la politique. De larges pouvoirs discrétionnaires sont accordés aux administrateurs pour la mise en œuvre du plan d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport de rémunération (AUS)

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne remplit pas tous les critères de la politique. De larges pouvoirs discrétionnaires sont accordés aux administrateurs pour la mise en œuvre du plan d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver les indemnités de licenciement potentielles



Proposant : Conseil

L'indemnité de départ proposée répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kaisa Hietala



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Dominic Barton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Megan E. Clark



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Élire Peter Cunningham



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Simon P. Henry



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 10**

Élection de Sam H. Laidlaw

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 11**

Élection de Simon McKeon

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 12**

Élire Jennifer Nason

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Élire Jakob Stausholm

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Élire Ngaire Woods

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Élire Ben Wyatt

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation des dons politiques



Proposant : Conseil

Les entreprises ne doivent pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également que moins de fonds sont disponibles pour développer les projets des entreprises. La proposition n'est pas cohérente avec la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le TSR est facilement augmenté par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de l'entreprise et donner aux dirigeants un bonus non mérité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Enerplus Corporation (ERF)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 292766102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

33600

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

68300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Hilary A. Foulkes	✓	✓
01.02	Élire Sherri A. Brillon	✓	
01.03	Élire Judith D. Buie	✓	
01.04	Élire Karen E. Clarke-Whistler	✓	✓
01.05	Élection de Ian C. Dundas	✓	✓
01.06	Élection de Mark A. Houser	✓	
01.07	Élire Jeffrey W. Sheets	✓	
01.08	Élection de Sheldon B. Steeves	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✗
03	Approbation de l'attribution d'actions non attribuées dans le cadre du plan d'incitation à l'attribution d'actions	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Hilary A. Foulkes	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Sherri A. Brillon

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Judith D. Buie

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Karen E. Clarke-Whistler

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Ian C. Dundas



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Mark A. Houser



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07
D'ADMINISTRATION POLITIQUE

CONSEIL

Élire Jeffrey W. Sheets



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Sheldon B. Steeves



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de l'attribution d'actions non attribuées dans le cadre du plan d'incitation à l'attribution d'actions



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le bonus à court terme pourrait dépasser le salaire de base de 200%. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Archer-Daniels-Midland Company (ADM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 39483102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	14000
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	14500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Michael S. Burke	✓	✗
01.02	Élection de Theodore Colbert	✓	✓
01.03	Élire James C. Collins Jr.	✓	✓
01.04	Élire Terrell K. Crews	✓	✗
01.05	Élire Ellen de Brabander	✓	✗
01.06	Élire Suzan F. Harrison	✓	✓
01.07	Élire Juan R. Luciano	✓	✗
01.08	Élection de Patrick J. Moore	✓	✗
01.09	Élire Debra A. Sandler	✓	✗
01.10	Élire Lei Z. Schlitz	✓	✗
01.11	Élection de Kelvin R. Westbrook	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Michael S. Burke



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Theodore Colbert



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire James C. Collins Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Terrell K. Crews



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Ellen de Brabander



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante au sens de la politique. Elle entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Suzan F. Harrison



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Juan R. Luciano



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Patrick J. Moore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Debra A. Sandler



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Lei Z. Schlitz

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle avait d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.11**

Élection de Kelvin R. Westbrook

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02**

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE****Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à l'émergence de sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

**Proposant :** Conseil

Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Cadence Design Systems Inc. (NASDAQ:CDNS)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 127387108

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Mark W. Adams	✓	✗
01.02	Élire Ita M. Brennan	✓	✗
01.03	Élire Lewis Chew	✓	✓
01.04	Élire Anirudh Devgan	✓	✗
01.05	Élire Mary L. Krakauer	✓	✗
01.06	Élire Julia Liuson	✓	✓
01.07	Élection de James D. Plummer	✓	✗
01.08	Élire Alberto Sangiovanni-Vincentelli	✓	✗
01.09	Élection de John B. Shoven	✓	✗
01.10	Élection de Young K. Sohn	✓	✗
02	Modification du plan d'incitation en actions Omnibus	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant l'ancienneté de l'actionnariat nécessaire pour convoquer des assemblées extraordinaires	✗	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Mark W. Adams



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de SMART Global Holdings, Inc et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ita M. Brennan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est directrice financière d'Arista Networks, Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Lewis Chew



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Anirudh Devgan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Mary L. Krakauer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Julia Liuson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de James D. Plummer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Alberto Sangiovanni-Vincentelli



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John B. Shoven



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Young K. Sohn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'incitation en actions Omnibus



Proposant : Conseil

Le plan d'action fait partie d'un plan global de rémunération en actions, qui s'oppose à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Il existe un plan omnibus et la politique s'oppose. Ce type de programme comprend au moins trois types d'attributions. Il est donc difficile d'évaluer l'impact d'un tel programme sur les intérêts des actionnaires. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant l'ancienneté de l'actionnariat nécessaire pour convoquer des assemblées extraordinaires



Proposant : John Chevedden

Actuellement, les actionnaires peuvent consolider leurs actions pour atteindre le seuil de 15 %. Cependant, seules les actions détenues depuis plus d'un an sont prises en compte. L'exigence d'une période de détention continue d'un an n'est pas exagérée et permet d'éviter l'agenda de certains actionnaires qui peuvent avoir des objectifs spécifiques à court terme. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Boise Cascade Co (NYSE:BCC)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 09739D100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

34470

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Thomas Carlile	✓	✗
01.02	Élire Steven Cooper	✓	✗
01.03	Élire Craig Dawson	✓	✓
01.04	Élire Karen Gowland	✓	✗
01.05	Élire David Hannah	✓	✗
01.06	Élire Mack Hogans	✓	✗
01.07	Élire Amy Humphreys	✓	✓
01.08	Élire Nate Jorgensen	✓	✗
01.09	Élire Kristopher Matula	✓	✗
01.10	Élection de Duane McDougall	✓	✗
01.11	Élire Christopher McGowan	✓	✗
01.12	Élire Sue Taylor	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Thomas Carlile

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Steven Cooper	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Craig Dawson	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Karen Gowland	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire David Hannah

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Mack Hogans

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.07**

Élire Amy Humphreys

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08**

Élire Nate Jorgensen

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.09**

Élire Kristopher Matula

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est

responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui en assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Duane McDougall	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christopher McGowan	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sue Taylor	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procurator personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Telus Corporation (T)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 87971M202/87971M103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

23600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Raymond T. Chan	✓	
01.02	Élire Hazel Claxton	✓	✓
01.03	Élire Lisa de Wilde	✓	
01.04	Élection de Victor G. Dodig	✓	
01.05	Élire Darren Entwistle	✓	✓
01.06	Élection de Thomas E. Flynn	✓	✓
01.07	Élire Mary Jo Haddad	✓	
01.08	Élire Kathy Kinloch	✓	
01.09	Élection de Christine Magee	✓	
01.10	Élection de John P. Manley	✓	
01.11	Élire David Mowat	✓	✓
01.12	Élire Marc Parent	✓	✓
01.13	Élire Denise Pickett	✓	
01.14	Élire W. Sean Willy	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Modification du plan d'unités d'actions restreintes	✓	✓



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Raymond T. Chan

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Hazel Claxton

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Lisa de Wilde

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Victor G. Dodig

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de la CIBC et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Darren Entwistle

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Thomas E. Flynn

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Mary Jo Haddad

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Kathy Kinloch

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Christine Magee



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente de Sleep Country Canada et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John P. Manley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire David Mowat



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Marc Parent



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de CAE inc et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Il est chef de la direction de CAE inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

CONSEIL POLITIQUE

Élire Denise Pickett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.14

CONSEIL POLITIQUE

Élire W. Sean Willy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Le PDG a perçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Canadiens. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Modification du plan d'unités d'actions restreintes



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Modification du plan d'unités d'actions de performance



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Schneider Electric SE (EPA:SU)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F86921107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

10700

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approbation des états financiers statutaires	✓	✓
02	Approbation des états financiers consolidés	✓	✓
03	Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende	✓	✓
04	Approbation des conventions réglementées relevant de l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce	✓	✓
05	Approbation des informations relatives à la rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux	✓	✗
06	2022 Rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général	✓	✗
07	2023 Politique de rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général	✓	✗
08	2023 Politique de rémunération de Peter Herweck, CEO	✓	✗
09	2023 Politique de rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président	✓	✗
10	Détermination de la rémunération annuelle totale des administrateurs	✓	✓
11	Politique de rémunération (Conseil d'administration)	✓	✓
12	Élection de Léo Apotheker	✓	✗
13	Élire Gregory Spierkel	✓	✓
14	Elect Lip-Bu Tan	✓	✗
15	Élection d'Abhay Parasnis	✓	✓
16	Élire Giulia Chierchia	✓	✓
17	Avis sur la stratégie climatique de l'entreprise	✓	✓

18	Autorisation accordée au conseil d'administration de racheter des actions de la société	✓	✗
19	Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires avec droit préférentiel de souscription des actionnaires	✓	✓
20	Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	✓	✓
21	Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'appel public à l'épargne	✓	✓
22	Augmenter le nombre d'actions avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	✓	✓
23	Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires en contrepartie d'apports en nature à la société	✓	✓
24	Augmenter le capital en les primes d'émission, les réserves, les bénéfices ou autres.	✓	✓
25	Procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise sans droit préférentiel de souscription des actionnaires	✓	✓
26	Procéder à des augmentations de capital réservées aux participants des filiales non françaises du groupe dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	✓	✓
27	Annuler les actions de la société rachetées par la société	✓	✓
28	Pouvoirs pour les formalités	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Approbation des états financiers statutaires

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des états financiers consolidés



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. La société distribue régulièrement des dividendes et ceux-ci augmentent. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Approbation des conventions réglementées relevant de l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce



Proposant : Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Il est conseillé de le faire afin de mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Approbation des informations relatives à la rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise des attributions d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

2022 Rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

2023 Politique de rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président-directeur général



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

2023 Politique de rémunération de Peter Herweck, CEO



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL **POLITIQUE**

2023 Politique de rémunération de Jean-Pascal Tricoire, président



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs ne répond pas aux critères de la politique. La rémunération des administrateurs comprend des rentes de retraite, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL **POLITIQUE**

Détermination de la rémunération annuelle totale des administrateurs



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Politique de rémunération (Conseil d'administration)



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Léo Apotheker



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège dans ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 12 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gregory Spierkel



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Elect Lip-Bu Tan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Abhay Parasnis



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Élire Giulia Chierchia



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Avis sur la stratégie climatique de l'entreprise



Proposant : Conseil

Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise ont été validés par l'initiative Science Based Targets. Schneider Electric a un objectif pour 2030 et pour 2050 (zéro émission nette dans sa chaîne de valeur). Ces objectifs incluent les émissions du champ d'application 3. Après examen de la stratégie globale de l'entreprise en matière de climat, cette proposition semble pertinente et acceptable. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation accordée au conseil d'administration de racheter des actions de la société



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. La prime de rachat peut dépasser 10 %, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL

POLITIQUE

Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires avec droit préférentiel de souscription des actionnaires



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL

POLITIQUE

Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL

POLITIQUE

Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires en cas d'appel public à l'épargne



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

CONSEIL POLITIQUE

Augmenter le nombre d'actions avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL POLITIQUE

Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires sans droit préférentiel de souscription des actionnaires en contrepartie d'apports en nature à la société



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

CONSEIL POLITIQUE

Augmenter le capital en les primes d'émission, les réserves, les bénéfices ou autres.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée lors de chaque assemblée annuelle. L'augmentation est inférieure à 20 % des actions en circulation. L'augmentation proposée est suffisamment limitée pour éviter une dilution excessive des positions actuelles des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

CONSEIL POLITIQUE

Procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise sans droit préférentiel de souscription des actionnaires



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 26

CONSEIL POLITIQUE

Procéder à des augmentations de capital réservées aux participants des filiales non françaises du groupe dans le cadre d'un plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 27

CONSEIL POLITIQUE

Annuler les actions de la société rachetées par la société



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 28

Pouvoirs pour les formalités

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Allianz SE (ALV)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-04 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES D03080112

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

5400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Attribution du dividende	✓	✓
03.01	Comité de gestion des décharges (Olivier Baete)	✓	✗
03.02	Comité de gestion des décharges (Sergio Balbinot)	✓	✗
03.03	Comité de gestion des décharges (Sirma Boshnakova)	✓	✗
03.04	Comité de gestion des décharges (Barbara Karuth-Zelle)	✓	✗
03.05	Comité de gestion de la décharge (Klaus-Peter Röhler)	✓	✗
03.06	Comité de gestion des décharges (Ivan de la Sota)	✓	✗
03.07	Comité de gestion des décharges (Guillio Terzariol)	✓	✗
03.08	Comité de gestion de la décharge (Gunther Thallinger)	✓	✗
03.09	Comité de gestion des décharges (Christopher Townsend)	✓	✗
03.10	Comité de gestion des décharges (Renate Wagner)	✓	✗
03.11	Comité de gestion des décharges (Andreas Wimmer)	✓	✗
04.01	Décharge au conseil de surveillance (Michael Diekmann)	✓	✗
04.02	Décharge au conseil de surveillance (Gabriele Burkhardt-Berg)	✓	✗
04.03	Décharge au conseil de surveillance (Herbert Hainer)	✓	✗
04.04	Conseil de surveillance de la décharge (Sophie Boissard)	✓	✗
04.05	Décharge du conseil de surveillance (Christine Bosse)	✓	✗

04.06	Décharge au conseil de surveillance (Rashmy Chatterjee)	✓	✗
04.07	Décharge au conseil de surveillance (Friedrich Eichiner)	✓	✗
04.08	Décharge du conseil de surveillance (Jean-Claude Le Goer)	✓	✗
04.09	Conseil de surveillance de la décharge (Martina Grundler)	✓	✗
04.10	Décharge au conseil de surveillance (Godfrey Hayward)	✓	✗
04.11	Décharge au conseil de surveillance (Frank Kirsch)	✓	✗
04.12	Décharge du conseil de surveillance (Jürgen Lawrenz)	✓	✗
04.13	Décharge au conseil de surveillance (Primiano Di Paolo)	✓	✗
04.14	Décharge du conseil de surveillance (Jim Hagemann Snabe)	✓	✗
05	Nomination de l'auditeur	✓	✓
06	Rapport de rémunération	✓	✗
07	Rémunération du conseil de surveillance	✓	✓
08	Réunions virtuelles	✓	✓
09	Modifier les articles relatifs à la participation aux réunions par transmission audio et vidéo	✓	✓
10	Modifier les statuts : lieu de l'assemblée annuelle	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Attribution du dividende

CONSEIL POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.01	CONSEIL	POLITIQUE
Comité de gestion des décharges (Olivier Baete)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.02	CONSEIL	POLITIQUE
Comité de gestion des décharges (Sergio Balbinot)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.03	CONSEIL	POLITIQUE
Comité de gestion des décharges (Sirma Boshnakova)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.04

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Barbara Karuth-Zelle)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.05

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion de la décharge (Klaus-Peter Röhler)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.06

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Ivan de la Sota)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.07

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Guillio Terzariol)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.08

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion de la décharge (Gunther Thallinger)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette exonération de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice fiscal, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03.09

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Christopher Townsend)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.10

CONSEIL POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Renate Wagner)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 03.11

CONSEIL

POLITIQUE

Comité de gestion des décharges (Andreas Wimmer)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité.

Vote enregistré

POINT 04.01

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Michael Diekmann)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Gabriele Burkhardt-Berg)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03

Décharge au conseil de surveillance (Herbert Hainer)

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04

Conseil de surveillance de la décharge (Sophie Boissard)

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05

Décharge du conseil de surveillance (Christine Bosse)

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.06

CONSEIL POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Rashmy Chatterjee)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.07

CONSEIL POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Friedrich Eichiner)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.08

CONSEIL POLITIQUE

Décharge du conseil de surveillance (Jean-Claude Le Goaer)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.09

CONSEIL POLITIQUE

Conseil de surveillance de la décharge (Martina Grundler)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.10

CONSEIL POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Godfrey Hayward)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.11

CONSEIL POLITIQUE

Décharge au conseil de surveillance (Frank Kirsch)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.12

CONSEIL POLITIQUE

Décharge du conseil de surveillance (Jürgen Lawrenz)



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.13	CONSEIL	POLITIQUE
Décharge au conseil de surveillance (Primiano Di Paolo)	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.14	CONSEIL	POLITIQUE
Décharge du conseil de surveillance (Jim Hagemann Snabe)	✓	✗
Proposant : Conseil		

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination de l'auditeur	✓	✓
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Réunions virtuelles



Proposant : Conseil

Les objectifs de ces modifications sont de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Modifier les articles relatifs à la participation aux réunions par transmission audio et vidéo



Proposant : Conseil

Les objectifs de ces modifications sont de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Modifier les statuts : lieu de l'assemblée annuelle

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les amendements clarifient généralement les articles ou les règlements en vigueur et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER ACS / Actividades de Construccion y Servicios SA (ACS)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04 ,
PAYS Espagne	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES E7813W163

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

50200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Comptes et rapports	✓	✓
01.02	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
02	Rapport sur les informations non financières	✓	✓
03	Ratification des actes du Conseil	✓	✗
04.01	Taille du conseil d'administration	✓	✗
04.02	Élection de Florentino Pérez Rodríguez	✓	✗
04.03	Élire José Luis del Valle Pérez	✓	✗
04.04	Élection d'Antonio Botella Garcia	✓	✓
04.05	Élection d'Emilio García Gallego	✓	✓
04.06	Élire Catalina Miñarro Brugarolas	✓	✗
04.07	Élection de Pedro José López Jiménez	✓	✗
04.08	Élection de María Soledad Pérez Rodríguez	✓	✗
04.09	Élire Lourdes Máiz Carro	✓	✓
04.10	Élire Lourdes Fraguas Gadea	✓	✓
05.01	Rapport de rémunération	✓	✗
05.02	Politique de rémunération	✓	✗
06	Plan d'actions de performance et d'options d'achat d'actions 2023-2025	✓	✗

07	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
08	Autoriser les administrateurs à attribuer des actions en lieu et place de dividendes.	✓	✓
09	Autorisation de rachat et de réémission d'actions	✓	✗
10	Autorisation des formalités juridiques	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Comptes et rapports	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Rapport sur les informations non financières	✓	✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du Conseil



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

CONSEIL POLITIQUE

Taille du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Florentino Pérez Rodríguez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président du conseil d'administration, ce qui va à l'encontre de la politique de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03

Élire José Luis del Valle Pérez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04

Élection d'Antonio Botella Garcia

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05

Élection d'Emilio García Gallego

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.06

Élire Catalina Miñarro Brugarolas

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.07

Élection de Pedro José López Jiménez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.08

Élection de Maria Soledad Pérez Rodríguez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par l'entreprise, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Elle représente Rosan Inversiones S.L., actionnaire de l'entreprise, au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Lourdes Máiz Carro

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Lourdes Fraguas Gadea

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL POLITIQUE

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans stipulés dans la politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Un vote contre proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans stipulés dans la politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Un vote contre proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Plan d'actions de performance et d'options d'achat d'actions 2023-2025



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des dirigeants montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Autoriser les administrateurs à attribuer des actions en lieu et place de dividendes.



Proposant : Conseil

La possibilité pour les investisseurs de recevoir des actions au lieu de dividendes n'entraîne pas la création d'une catégorie spéciale d'actions ni un conflit d'intérêts potentiel pour tous les actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation de rachat et de réémission d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. La prime de rachat peut dépasser 10 %, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation des formalités juridiques



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER United Rentals Inc. (NYSE:URI)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-07
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 911363109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

2400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de José B. Alvarez	✓	✗
01.02	Élection de Marc A. Bruno	✓	✗
01.03	Élire Larry D. De Shon	✓	✗
01.04	Élire Matthew J. Flannery	✓	✗
01.05	Élire Bobby J. Griffin	✓	✗
01.06	Élire Kim Harris Jones	✓	✓
01.07	Élection de Terri L. Kelly	✓	✗
01.08	Élire Michael J. Kneeland	✓	✗
01.09	Élire Francisco J. Lopez-Balboa	✓	✗
01.10	Élire Gracia C. Martore	✓	✓
01.11	Élire Shiv Singh	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Réduire le seuil de propriété pour déclencher le consentement écrit	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire relative à la réduction du seuil de propriété requis pour agir par consentement écrit	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL POLITIQUE

Élection de José B. Alvarez

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Marc A. Bruno

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Il est COO d'Aramark Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Larry D. De Shon

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du

n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Matthew J. Flannery

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Bobby J. Griffin

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Kim Harris Jones

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Terri L. Kelly

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Michael J. Kneeland

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Francisco J. Lopez-Balboa

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est directeur financier de Cumulus Media Inc. et siège au comité des rémunérations, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Gracia C. Martore	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Shiv Singh	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Réduire le seuil de propriété pour déclencher le consentement écrit



Proposant : Conseil

Le Conseil d'administration propose d'abaisser le seuil de propriété de 25 % des actions en circulation à 15 %. Cette proposition est déposée en tant qu'alternative à la proposition des actionnaires (proposition n°06). Il est souhaitable de rendre plus accessible aux actionnaires la possibilité de donner leur consentement écrit pour certaines actions qui ne nécessitent pas la convocation d'une assemblée extraordinaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire relative à la réduction du seuil de propriété requis pour agir par consentement écrit

CONSEIL POLITIQUE

✗

✓

Proposant : N/D

Il est souhaitable de rendre plus accessible aux actionnaires la possibilité de donner leur consentement écrit pour certaines actions qui ne nécessitent pas la convocation d'une assemblée spéciale. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Les Compagnies Loblaw Ltée (L)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 539481101

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Scott B. Bonham	✓	✗
01.02	Élection de Shelley G. Broader	✓	✗
01.03	Élire Christie J.B. Clark	✓	✗
01.04	Élection de Daniel Debow	✓	✗
01.05	Élection de William A. Downe	✓	✓
01.06	Élire Janice Fukakusa	✓	✗
01.07	Élire M. Marianne Harris	✓	✗
01.08	Élection de Kevin Holt	✓	✗
01.09	Élire Claudia Kotchka	✓	✓
01.10	Élire Sarah Raiss	✓	✗
01.11	Élire Galen G. Weston	✓	✗
01.12	Élire Cornell Wright	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Scott B. Bonham

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Shelley G. Broader	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christie J.B. Clark	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Daniel Debow	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William A. Downe	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Janice Fukakusa	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire M. Marianne Harris	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Kevin Holt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09
D'ADMINISTRATION POLITIQUE

CONSEIL

Élire Claudia Kotchka



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Sarah Raiss



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Galen G. Weston



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il a d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Cornell Wright



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il a d'autres types de relations économiques importantes avec un actionnaire principal. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER United Parcel Service Inc. (UPS)	DATE DE RÉUNION 2023-05-04 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 911312106

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Carol B. Tomé	✓	✗
01.02	Élire Rodney C. Adkins	✓	✗
01.03	Élection d'Eva C. Boratto	✓	✓
01.04	Élire Michael J. Burns	✓	✗
01.05	Élire Wayne M. Hewett	✓	✓
01.06	Élire Angela Hwang	✓	✓
01.07	Élection de Kate E. Johnson	✓	✗
01.08	Élection de William R. Johnson	✓	✗
01.09	Élire Franck J. Moison	✓	✗
01.10	Élire Christiana Smith Shi	✓	✓
01.11	Élection de Russell Stokes	✓	✗
01.12	Élection de Kevin M. Warsh	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire concernant la recapitalisation	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des catégories 1, 2 et 3. des objectifs alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, ce qui nécessite des émissions nettes nulles d'ici à 2050. Les objectifs doivent suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone, inclure un plan de transition et une publication annuelle des réductions d'émissions.	✗	✓

07	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport évaluant la faisabilité de l'incorporation de critères de développement durable en tant qu'incitation dans la rémunération des cadres.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport décrivant comment UPS gère l'impact de sa stratégie de changement climatique sur les éléments suivants les parties prenantes concernées, conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous, et aux indicateurs de la World Benchmarking Alliance (WBA).	✗	✓
09	Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant les risques connus et les coûts pour l'entreprise causés par les politiques publiques adoptées ou proposées par les États qui restreignent sévèrement les droits de reproduction, ainsi que les stratégies qu'elle peut employer pour minimiser ou atténuer ces risques.	✗	✓
10	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant analysant les impacts des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que les impacts de ces questions sur les opérations de l'entreprise.	✗	✗
11	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés en fonction de leur race, de leur appartenance ethnique et de leur sexe.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Carol B. Tomé	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rodney C. Adkins	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Eva C. Boratto



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Michael J. Burns



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Wayne M. Hewett



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.06**

Élire Angela Hwang

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.07**

Élection de Kate E. Johnson

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est PDG d'une autre entreprise et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08**

Élection de William R. Johnson

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans

années. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Franck J. Moison



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Christiana Smith Shi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Russell Stokes



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel

les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Kevin M. Warsh



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des [Américains]. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ni pour ses parties prenantes à long . Le plan d'action fait partie d'un plan global de rémunération en actions. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la recapitalisation



Proposant : John Chevedden

Le capital de la société se compose de deux catégories d'actions : les actions de catégorie A, qui donnent droit à 10 votes par action, et les actions de catégorie B, qui ne donnent droit qu'à un seul vote par action. Cette situation fait craindre que les intérêts des actionnaires de classe B soient subordonnés à ceux des actionnaires de classe A. Divers experts en gouvernance d'entreprise illustrent l'inquiétude croissante que suscitent les structures d'actions à droit de vote multiple. Le Conseil des investisseurs institutionnels recommande d'éliminer progressivement les offres d'actions à double classe sur une période de sept ans, et le Réseau international de gouvernance d'entreprise soutient cette recommandation. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des catégories 1, 2 et 3 alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, ce qui nécessite des émissions nettes nulles d'ici à 2050. Les objectifs doivent suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone, inclure un plan de transition et une publication annuelle des réductions d'émissions.



Proposant : Green Century Capital Management / Trillium Asset Management

La matérialité de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5°C. Dans ce contexte, la contribution des entreprises à l'atténuation du changement climatique est essentielle. Lancée en décembre 2017, Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 000 milliards de dollars US d'actifs, appelle les entreprises à améliorer leur gouvernance climatique, à réduire à zéro leurs émissions nettes de GES de portée 1, de portée 2 et de portée 3, à renforcer les actions liées au climat et à fournir des informations financières liées au climat. Dans le cas d'UPS, nous notons, entre autres, que l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à réduire l'intensité de ses émissions des champs d'application 1 et 2 de 50 % par colis livré d'ici 2035 (<http://surl.li/gydvi>). Toutefois, UPS n'a pas fixé d'objectif intermédiaire de réduction pour ses émissions de type 3, qui représentent 54 % de son empreinte carbone et la majeure partie de sa contribution au changement climatique. UPS est également en retard sur certains de ses concurrents. Par exemple, FedEx vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 pour toutes ses activités et pour ses émissions de portée 1, 2 et 3 provenant des transports sous-traités (<http://surl.li/gydvn>), tandis que Boeing vise à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2030, y compris les émissions de portée 3 provenant des voyages d'affaires (<http://surl.li/gydvo>). En ce qui concerne la divulgation d'informations sur le climat, UPS suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue au niveau international, qui a été créée pour améliorer et développer les rapports financiers liés au climat. UPS publie également ses intensités d'émissions de GES (Scope 1 et Scope 2), qui sont examinées par des tiers indépendants.

Après examen, nous reconnaissons qu'UPS a adopté certaines bonnes pratiques de divulgation, mais n'a pas pris de mesures suffisantes pour atténuer ses impacts liés au climat. Sa stratégie de lutte contre le changement climatique présente des lacunes importantes, notamment en ce qui concerne les objectifs à court et à long terme de réduction de ses émissions de type 3. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des investisseurs de soutenir la proposition afin d'encourager le conseil d'administration à faire davantage pour réduire les émissions globales d'UPS, ainsi que son exposition au risque climatique, qui comprend les risques opérationnels, financiers, réglementaires et de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise prépare un rapport évaluant la faisabilité de l'incorporation de critères de développement durable en tant qu'incitation dans la rémunération des cadres.



Proposant : [Zevin Asset Management / Ellen Sarkisian](#)

La durabilité est définie comme la manière dont les considérations environnementales et sociales, ainsi que les impacts financiers associés, sont intégrés dans la stratégie à long terme de l'entreprise. La prise en compte des critères ESG dans les stratégies d'entreprise devient de plus en plus pertinente. Elle suscite un intérêt croissant de la part des investisseurs et offre des avantages économiques substantiels. En effet, il est prouvé que l'intégration de ces facteurs apporte un avantage concurrentiel car elle génère une augmentation de la croissance et des bénéfices, augmentant ainsi la valeur actionnariale. Elle limite également les risques juridiques, de réputation et de conformité, tout en renforçant la responsabilité sociale des entreprises. L'importance de la durabilité dans les performances financières conduit plusieurs entreprises à en tenir compte dans la rémunération des dirigeants. De plus en plus d'entreprises lieront ainsi les primes destinées aux dirigeants aux progrès réalisés dans le domaine du développement durable. Selon les données de Glass Lewis, sur les 6,96 milliards de dollars versés aux PDG du S&P 500 en 2021, au moins près de 600 millions de dollars (8,6 %) étaient basés sur la performance environnementale et sociale, dont environ 515 millions de dollars liés à des incitations à court terme et environ 83 millions de dollars liés à des incitations à long terme. En outre, le pourcentage d'entreprises américaines ayant inclus des facteurs environnementaux et sociaux dans leurs incitations de gestion a augmenté régulièrement ces dernières années, passant de 16 % en 2019 à 21 % en 2020, 25 % en 2021 et 34 % en 2022. Les augmentations d'une année sur l'autre sont encore plus marquées au sommet : 60 % des entreprises du S&P 500 ont inclus une forme ou une autre de facteurs environnementaux et sociaux dans un plan d'incitation en 2022, contre 39 % en 2020.

Ces résultats montrent qu'il faudra maintenir la pression sur les entreprises pour qu'elles fixent des objectifs et divulguent les indicateurs qu'elles utilisent pour évaluer les performances ESG. Bien que des progrès aient été réalisés, le nombre d'entreprises qui n'ont pas adopté ces pratiques reste élevé. Dans d'autres entreprises, la manière dont ces critères sont intégrés dans la rémunération présente des lacunes. Cependant, des liens directs entre la performance en matière de durabilité et la performance financière ont été démontrés dans plusieurs entreprises et par plusieurs études. Il est donc logique que les investisseurs s'engagent auprès des entreprises pour encourager leurs cadres à améliorer le développement durable.

la performance par le biais de la rémunération. Dans le cas d'UPS, l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et à réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 par colis livré d'ici 2035. Toutefois, la politique en place ne prévoit pas de liens significatifs entre la réduction des émissions et la rémunération des cadres. L'alignement de la rémunération des dirigeants sur la stratégie de transition climatique d'une entreprise peut augmenter la probabilité qu'elle atteigne ses objectifs climatiques dans les délais impartis. À l'heure où une mobilisation sans précédent de la société civile s'organise pour lutter contre le changement climatique, il est impératif que le monde des affaires suive le mouvement et fasse preuve de responsabilité sociale en intégrant les critères ESG dans les stratégies d'entreprise. La manière la plus concrète d'encourager les dirigeants à les intégrer dans leur fonctionnement quotidien est sans aucun doute l'inclusion de critères ESG basés sur la performance pour certains éléments du plan de rémunération. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration prépare un rapport décrivant comment UPS gère l'impact de sa stratégie de lutte contre le changement climatique sur les parties prenantes concernées, conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour une transition juste vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental pour tous, et aux indicateurs de la World Benchmarking Alliance (WBA).
pour tous, et aux indicateurs de la World Benchmarking Alliance (WBA).



Proposant : [Fraternité internationale des Teamsters](#)

Selon l'OIT, "une transition juste signifie rendre l'économie plus verte d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté". Cela "implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis - y compris par un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés, et le respect des principes et des droits fondamentaux du travail." En 2021, 30 nations, dont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et des membres de l'Union européenne, ont adopté la Déclaration sur la transition juste, qui reflète les lignes directrices de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Ils soulignent l'importance "d'anticiper les impacts sur l'emploi, d'assurer une protection sociale adéquate et durable en cas de perte d'emploi et de déplacement, de développer les compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit d'organisation et de négociation collective". Ils soulignent également le "rôle fondamental" des organisations d'employeurs et de travailleurs pour "assurer la durabilité sociale, économique et environnementale avec un travail décent et l'inclusion sociale". Pour sa part, l'AMB a établi des indicateurs pour évaluer la contribution des entreprises à la réalisation d'une transition juste. Ces indicateurs portent notamment sur l'élaboration d'un plan de transition juste par le biais de consultations avec les parties prenantes concernées, l'atténuation des impacts sociaux négatifs de la transition carbone sur les travailleurs et les communautés, la mise en place d'un processus clair permettant d'identifier les risques de perte d'emploi pour les travailleurs et les communautés, et l'élaboration de plans visant à conserver et à recycler les travailleurs pour une main-d'œuvre plus inclusive. Dans le cas d'UPS, le promoteur note qu'il n'a pas expliqué comment il atteindra son objectif de neutralité carbone d'ici 2050 d'une manière compatible avec une transition juste. En fait, en 2022, le WBA a donné à UPS un score médiocre de 0,6 sur 20 pour la divulgation de la transition juste, estimant qu'UPS doit être plus transparent, par exemple en ce qui concerne le dialogue social pour la transition juste et la planification des mesures d'atténuation des impacts sociaux de la transition sur ses employés et les autres parties prenantes concernées. Le promoteur note que l'efficacité des itinéraires et l'automatisation semblent être au cœur de sa stratégie climatique, ce qui aura un impact sur les emplois, d'où la nécessité de développer un plan de transition juste pour s'assurer que ses actions sont équitables pour les travailleurs et les communautés. Dans sa déclaration d'opposition à la proposition, UPS affirme qu'au fur et à mesure de la transition de son réseau vers la décarbonisation, elle comprend qu'y aura des opportunités et des défis potentiels et s'engage à travailler avec toutes les parties prenantes, ajoutant qu'elle communique souvent avec ses employés et leurs syndicats et qu'elle offre à ses employés une gamme de formations continues et d'opportunités de développement des talents. Néanmoins, nous estimons que ses informations actuelles sur la transition juste sont limitées et pourraient être améliorées. Le rapport demandé permettrait à l'entreprise de présenter ses initiatives et de rassurer ses parties prenantes sur la manière dont elle s'occupe de sa main-d'œuvre et des communautés affectées dans le cadre de sa stratégie climatique. Cette divulgation pourrait également s'avérer un avantage concurrentiel dans le recrutement et la fidélisation des employés, en montrant comment l'entreprise se soucie de leur bien-être. Par conséquent, nous considérons que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant les risques connus et les coûts pour l'entreprise causés par les politiques publiques adoptées ou proposées par les États qui restreignent sévèrement les droits de reproduction, ainsi que les stratégies qu'elle peut employer pour minimiser ou atténuer ces risques.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Arjuna Capital / Sara Frankel

L'accès aux soins de santé reproductive, en particulier à la contraception et à l'avortement, est un enjeu majeur aux États-Unis. Depuis l'abrogation de l'arrêt Roe v. Wade en juin 2022, 24 États ont interdit l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou s'appêtent à le faire, selon le Guttmacher Institute, une organisation pro-choix. La bataille pour le droit à l'avortement se poursuit dans les rues, dans les salles d'audience et dans les assemblées législatives des États, alors que l'administration Biden tente d'améliorer l'accès à l'avortement, notamment en facilitant la distribution des pilules abortives. Leur sort est toutefois menacé, car les tribunaux sont appelés à se prononcer sur la validité de l'autorisation accordée il y a plus de 20 ans à la mifépristone (RU 486), l'une des deux pilules utilisées dans l'avortement médicamenteux. Bien que l'avortement soit un sujet de discorde aux États-Unis, de nombreuses entreprises ont publiquement soutenu le droit des femmes à l'avortement. Par exemple, Airbnb, Amazon, Apple, Bloomberg, Citigroup, Disney, JPMorgan Chase, Levi Strauss, Microsoft, Salesforce, Starbucks, Tesla, WPP et Yelp se sont engagés à faire en sorte que leurs employées aient accès à l'avortement où qu'elles travaillent, par exemple en remboursant leurs frais de déplacement. De son côté, Gucci a déclaré que "l'accès aux soins de santé reproductive est un droit humain fondamental", tandis que Match, Bumble et Hewlett Packard prévoient de prendre en charge les médicaux, en plus des frais de déplacement. Enfin, Lyft et Uber se sont engagés à prendre en charge les frais de justice de leurs chauffeurs qui seraient poursuivis en vertu de la loi sur la protection de la vie privée.

Les lois anti-avortement ne permettent pas d'aider les femmes qui souhaitent se faire avorter. Bien que la proposition des actionnaires aborde un sujet sensible, nous estimons qu'il est toujours pertinent et raisonnable pour l'entreprise d'évaluer les risques et les impacts associés aux lois étatiques restreignant les soins de santé reproductive, tels que l'embauche, la rétention et la productivité des employés. Le promoteur souligne que, selon une enquête réalisée en 2022, une forte majorité d'Américaines de moins de 40 ans préféreraient travailler pour une entreprise qui soutient l'accès à l'avortement. Une enquête menée en 2021 auprès de consommateurs américains a également révélé que 64 % des personnes interrogées estiment que les employeurs devraient veiller à ce que leurs employés aient accès aux soins de santé génésique, et que 42 % d'entre elles seraient plus enclines à acheter auprès d'une entreprise qui soutient publiquement ce type de soins. L'auteur de la proposition fait remarquer qu'UPS emploie environ 93 000 femmes aux États-Unis, qui sont aujourd'hui confrontées à des difficultés d'accès aux soins de santé génésique pour elles-mêmes ou pour les membres de leur famille. Il nous rappelle que les femmes qui n'ont pas accès à l'avortement sont trois fois plus susceptibles de quitter le marché du travail que celles qui y ont accès. Enfin, nous pensons qu'au-delà de la question de l'avortement, la proposition aborde une question de capital humain et qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que l'UPS publie les informations supplémentaires demandées, ce qui leur permettrait de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée en raison des nouvelles lois anti-avortement et la manière dont elle entend gérer. Par exemple, il serait intéressant de savoir si l'entreprise envisage de suivre l'exemple d'autres entreprises et de rembourser les frais de déplacement pour les avortements, ou si elle considère qu'il serait bénéfique pour elle de préconiser des politiques publiques moins restrictives en matière de santé reproductive. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant analysant les impacts des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que les impacts de ces questions sur les opérations de l'entreprise.

CONSEIL



POLITIQUE



Auteur de la proposition : National Center for Public Policy Research

Cette proposition remet en question les politiques de diversité, d'équité et d'inclusion en place. L'auteur de la proposition, le National Center for Public Policy Research, est reconnu comme un groupe idéologique qui s'oppose au mouvement de l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui se sont engagés à faire progresser la gouvernance des entreprises publiques. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés en fonction de leur race, de leur appartenance ethnique et de leur sexe.

CONSEIL



POLITIQUE



Auteur de la proposition : As You Sow / Myra K. Young

Les entreprises qui ne respectent pas le principe de l'équité en matière d'emploi sont exposées à des risques financiers, juridiques et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement de la part d'investisseurs responsables. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent de nombreux avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Ainsi, selon un rapport publié par McKinsey & Company en mai 2020, les entreprises dont les équipes de direction sont les plus diversifiées sont plus susceptibles que jamais d'obtenir de meilleurs résultats que leurs homologues. Cette étude indique que les entreprises qui se situent dans le quartile supérieur en matière de diversité ethnique et culturelle sont désormais 36 % plus susceptibles d'avoir une rentabilité supérieure à la moyenne que celles qui se situent dans le quatrième quartile. Cette probabilité atteint 25 % pour celles qui comptent davantage de femmes parmi leurs cadres. Malgré cela, la progression des femmes et des membres des minorités aux postes de direction reste très lente. Selon un rapport McKinsey de 2022 sur les femmes dans le monde du travail américain, les femmes continuent d'être sous-représentées à tous les niveaux de la hiérarchie et les femmes de couleur ont perdu encore plus de terrain à tous les niveaux. McKinsey explique que le plus grand obstacle auquel sont confrontées les femmes est le premier pas vers un poste de direction ou "l'échelon brisé". Cela signifie que davantage de femmes sont bloquées au niveau d'entrée et qu'elles sont moins nombreuses à devenir cadres. Par conséquent, il y a beaucoup moins de femmes qui peuvent accéder à des niveaux plus élevés. Il convient également de noter que cette sous-représentation des femmes et des minorités dans les postes de direction bien rémunérés a un impact direct sur l'écart salarial brut. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise fournisse des données quantitatives détaillées et comparables sur la diversité à tous les niveaux de l'organisation, qu'elle divulgue les mesures et les programmes mis en place pour accroître la diversité et l'inclusion, ainsi que le processus suivi par le conseil d'administration pour évaluer leur efficacité. Dans le cas d'UPS, nous notons que l'entreprise a publié son rapport consolidé EEO-1 sur la diversité de la main-d'œuvre, ce qui représente un grand pas en avant. Néanmoins, cette divulgation seule est insuffisante, car ce rapport fournit simplement un instantané de la main-d'œuvre actuelle d'une entreprise dans différentes catégories d'emploi, il ne montre pas sa progression dans le temps ou le caractère inclusif de ses pratiques. Il serait donc important que l'entreprise publie des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion en fonction de la race, de l'origine ethnique et du sexe. Veuillez noter qu'en mars 2023, plusieurs entreprises du S&P 100 publient ou se sont engagées à divulguer au moins une donnée sur le recrutement par sexe (42 %) ou par race/ethnicité (29 %), la promotion par sexe (28 %) ou par race/ethnicité (22 %), et la rétention par sexe (20 %). L'UPS semble donc très en retard par rapport à plusieurs de ses pairs. Notons qu'une divulgation complète permettrait aux investisseurs de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée, d'apprécier l'efficacité de ses efforts et la pertinence de ses actions et programmes, et de mesurer ses progrès. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Groupe Mercedes-Benz AG (OTCMKTS : DMLRY)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-03 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES D1668R123

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

65000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
03	Ratification des actes du conseil d'administration	✓	✗
04	Ratification des actes du conseil de surveillance	✓	✗
05.01	Nomination du commissaire aux comptes pour 2023	✓	✓
05.02	Nomination du commissaire aux comptes pour les états financiers jusqu'en 2024	✓	✓
05.03	Nomination du commissaire aux comptes pour les états financiers après 2024	✓	✓
06	Élection de Stefan Pierer	✓	✓
07	Rémunération du conseil de surveillance	✓	✗
08	Rémunération du conseil d'administration	✓	✓
09	Rapport de rémunération	✓	✓
10	Résolution sur la création d'un nouveau capital approuvé pour 2023	✓	✓
11	Assemblée générale virtuelle	✓	✓
12	Participation à une assemblée générale virtuelle par transmission vidéo et audio	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓

Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification des actes du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification des actes du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes pour 2023



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes pour les états financiers jusqu'en 2024



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.03

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes pour les états financiers après 2024



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Stefan Pierer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Rémunération du conseil d'administration

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Rapport de rémunération

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Résolution sur la création d'un nouveau capital approuvé pour 2023

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est régulièrement demandée lors de chaque assemblée annuelle. La proposition est justifiée par des raisons commerciales adéquates et est considérée comme étant dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Assemblée générale virtuelle

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les objectifs de ces modifications sont de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Participation à une assemblée générale virtuelle par transmission vidéo et audio

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les objectifs de ces modifications sont de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Mullen Group Ltd (MLLGF)	DATE DE RÉUNION 2023-05-03 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 625284104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

23400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Taille du conseil d'administration	✓	✗
02.01	Élection de Christine McGinley	✓	
02.02	Élection de Stephen H. Lockwood	✓	
02.03	Élire David E. Mullen	✓	
02.04	Élire Murray K. Mullen	✓	
02.05	Élire Sonia Tibbatts	✓	
02.06	Élire Jamil Murji	✓	
02.07	Élire Richard Whitely	✓	
02.08	Élire Benoit Durand	✓	
03	Nomination du vérificateur des comptes PricewaterhouseCoopers et autorisation de fixer ses honoraires	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Taille du conseil d'administration	✓	✗
Proposant : Conseil		

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

Élection de Christine McGinley

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.02

Élection de Stephen H. Lockwood

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège au sein d'un conseil d'administration composé de moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.03

Élire David E. Mullen

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien dirigeant d'une filiale de la société. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.04

Élire Murray K. Mullen

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.05

Élire Sonia Tibbatts

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.06

Élire Jamil Murji

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Richard Whitely



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02.08

CONSEIL **POLITIQUE**

Elire Benoit Durand



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du vérificateur des comptes PricewaterhouseCoopers et autorisation de fixer ses honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La société ne publie pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. En l'absence d'option contre, une abstention a été enregistrée.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Gilead Sciences Inc (GILD)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-03 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 375558103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	19600
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	26800
000442100	Fonds d'actions à impact élevé Genus	31700
000442045	Fonds de dividendes Genus	86500

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Jacqueline K. Barton	✓	✓
01.02	Élection de Jeffrey A. Bluestone	✓	✓
01.03	Élire Sandra J. Horning	✓	✗
01.04	Élection de Kelly A. Kramer	✓	✓
01.05	Élection de Kevin E. Lofton	✓	✗
01.06	Élire Harish Manwani	✓	✗
01.07	Élection de Daniel P. O'Day	✓	✗
01.08	Élire Javier J. Rodriguez	✓	✗
01.09	Élection d'Anthony Welters	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire visant à ce que le conseil d'administration mette en place une procédure permettant de nommer au moins un candidat de plus que le nombre d'administrateurs à élire.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire visant à permettre à tous les types d'actionnaires de demander une assemblée générale extraordinaire.	✗	✓
08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte et rende compte d'une politique selon laquelle l'entreprise prendra en compte l'impact des extensions de brevets sur l'accès aux médicaments lorsqu'elle décidera de demander des brevets secondaires et tertiaires.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Jacqueline K. Barton

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de Jeffrey A. Bluestone

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Sandra J. Horning

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Kelly A. Kramer

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Kevin E. Lofton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat siège au comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Harish Manwani

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui a été approuvé par le conseil d'administration.

va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Daniel P. O'Day

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Javier J. Rodriguez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection d'Anthony Welters

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Ce candidat siège dans un comité de rémunération qui a approuvé un plan de rémunération qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend des indemnités de départ qui ne répondent pas aux critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance du dirigeant dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 5. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire visant à ce que le conseil d'administration mette en place une procédure permettant de nommer au moins un candidat de plus que le nombre d'administrateurs à élire.



Proposant : Jing Zhao

La demande de l'actionnaire permettrait d'élargir le groupe de candidats potentiels et donc d'élire les administrateurs les plus qualifiés et les plus diversifiés au sein du conseil d'administration. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire visant à permettre à tous les types d'actionnaires de demander une assemblée générale extraordinaire.



Proposant : John Chevedden

Actuellement, les actionnaires détenant leurs actions en leur nom propre n'ont pas la possibilité de convoquer une assemblée générale extraordinaire. Bien que la société ait abaissé le seuil de participation de 20 % à 15 % pour convoquer une assemblée extraordinaire, elle n'a pas modifié les conditions d'accès pour les actionnaires en nom propre. Il est préférable que tous les actionnaires aient les mêmes droits. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 08

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte et rende compte d'une politique selon laquelle l'entreprise prendra en compte l'impact des extensions de brevets sur l'accès aux médicaments lorsqu'elle décidera de demander des brevets secondaires et tertiaires.

CONSEIL



POLITIQUE



Auteur de la proposition : Les Sœurs Dominicaines Adrian

L'accès aux médicaments sur ordonnance est une question cruciale aux États-Unis. Les Américains continuent de payer leurs médicaments beaucoup plus cher que les citoyens de pays comparables. Outre la charge que ces prix exorbitants font peser sur les finances publiques, ils peuvent avoir des effets désastreux sur les patients. Par exemple, une enquête menée par le KFF en 2022 révèle que 30 % des Américains qui prennent un médicament sur ordonnance déclarent ne pas l'utiliser comme prescrit en raison de son coût, nombre d'entre eux choisissant par exemple de réduire leurs pilules de moitié ou de sauter des doses. Les prix élevés des médicaments ont également un impact sur les entreprises pharmaceutiques. Celles-ci s'exposent à des risques législatifs, réglementaires, financiers et de réputation qui peuvent nuire à la valeur actionnariale. Depuis des années, les sondages montrent qu'une majorité d'Américains estiment que la réduction du coût des médicaments devrait être une priorité absolue en matière de soins de santé et qu'ils seraient favorables à ce que le gouvernement fédéral négocie les prix directement avec les entreprises pharmaceutiques, ce à quoi ces dernières s'opposent, préférant traiter avec les compagnies d'assurance qui ont manifestement moins de moyens de pression. Toutefois, ces préoccupations publiques ont trouvé un écho dans la sphère politique. En 2022, le Congrès a adopté l'Inflation Reduction Act, qui permet enfin au gouvernement fédéral de négocier les prix de certains médicaments coûteux couverts par Medicare. Il impose également aux laboratoires pharmaceutiques de verser des remises à Medicare s'ils augmentent les prix plus rapidement que l'inflation pour les médicaments utilisés par les bénéficiaires de Medicare. Pour lutter contre la flambée des prix des médicaments, les législateurs américains ont également commencé à examiner les pratiques de l'industrie pharmaceutique en matière de brevets, qui pourraient prolonger indûment la période d'exclusivité d'un médicament et maintenir son prix à un niveau élevé, sans aucun avantage pour les patients ou l'innovation. L'une de ces pratiques est le "maquis de brevets". Ces derniers consistent en plusieurs brevets secondaires couvrant des formulations, des dosages ou des méthodes d'utilisation, d'administration ou de fabrication d'un médicament et qui sont accordés après l'octroi du brevet principal du médicament couvrant son ingrédient actif ou sa molécule principale. En effet, en juin 2022, un groupe bipartisan de sénateurs américains a exhorté l'Office américain des brevets et des marques à prendre des mesures réglementaires pour éliminer les grandes collections de brevets pour une seule invention, en raison de l'impact des fourrés de brevets sur l'accès aux médicaments. Le promoteur rappelle que Gilead commercialise les traitements de l'hépatite C Sovaldi et Harvoni, dont les coûts sont si élevés que les payeurs publics ont dû en limiter l'accès. Sans remettre en cause le droit de déposer des demandes de brevets secondaires, le promoteur souhaite que l'entreprise adopte une politique visant à garantir la prise en de l'accès aux médicaments dans son processus de décision de brevetage des produits. Le promoteur estime qu'une telle politique serait bénéfique, car les périodes d'exclusivité prolongées obtenues grâce aux brevets secondaires et le retard qui en résulte dans la mise sur le marché des génériques limitent l'accès aux médicaments, ce qui crée un risque réglementaire et de réputation, tout en grevant le système de santé de coûts insoutenables. Pour favoriser une meilleure compréhension de ces questions et promouvoir un accès plus large aux médicaments, il serait bon que les investisseurs soutiennent la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER PulteGroup Inc (PHM)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-03 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-14
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 745867101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	21600
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	39300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Brian P. Anderson	✓	✗
01.02	Élire Bryce Blair	✓	✗
01.03	Élection de Thomas J. Folliard	✓	✗
01.04	Élection de Cheryl W. Grisé	✓	✗
01.05	Élire André J. Hawaux	✓	✗
01.06	Élire J. Phillip Holloman	✓	✓
01.07	Élire Ryan R. Marshall	✓	✗
01.08	Élection de John R. Peshkin	✓	✓
01.09	Élire Scott F. Powers	✓	✗
01.10	Élire Lila Snyder	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Brian P. Anderson

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Bryce Blair

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Thomas J. Folliard

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Cheryl W. Grisé

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire André J. Hawaux

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire J. Phillip Holloman

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Ryan R. Marshall

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de John R. Peshkin

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Scott F. Powers

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Lila Snyder

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des [Canadiens, Américains, Britanniques]. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER General Dynamics Corporation (GD)	DATE DE RÉUNION 2023-05-03 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 369550108

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Richard D. Clarke	✓	✗
01.02	Élection de James S. Crown	✓	✗
01.03	Élection de Rudy F. deLeon	✓	✓
01.04	Élire Cecil D. Haney	✓	✗
01.05	Élire Mark M. Malcolm	✓	✓
01.06	Élire James N. Mattis	✓	✗
01.07	Élire Phebe N. Novakovic	✓	✗
01.08	Élire C. Howard Nye	✓	✗
01.09	Élection de Catherine B. Reynolds	✓	✓
01.10	Élire Laura J. Schumacher	✓	✗
01.11	Élire Robert K. Steel	✓	✓
01.12	Élection de John G. Stratton	✓	✗
01.13	Élection de Peter A. Wall	✓	✗
02	Modification des statuts limitant la responsabilité de certains dirigeants	✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport, incluant les résultats d'une évaluation de l'impact sur les droits de l'homme, qui examine les incidences négatives réelles et potentielles sur les droits de l'homme des produits et services à haut risque de l'entreprise, y compris ceux qui se trouvent dans des zones de conflit ou qui violent le droit international.	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Richard D. Clarke	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James S. Crown	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Rudy F. deLeon	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Cecil D. Haney		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark M. Malcolm		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James N. Mattis		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Phebe N. Novakovic

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire C. Howard Nye

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de [Martin Marietta] et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Catherine B. Reynolds

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Laura J. Schumacher

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Robert K. Steel

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de John G. Stratton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élection de Peter A. Wall

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Modification des statuts limitant la responsabilité de certains dirigeants

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

La politique s'oppose à un ou plusieurs éléments des propositions. Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des dirigeants et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport, incluant les résultats d'une étude d'impact sur les droits de l'homme, qui examine les impacts négatifs réels et potentiels sur les droits de l'homme associés aux produits et services à haut risque de l'entreprise, y compris ceux qui se trouvent dans des zones de conflit ou qui violent le droit international.



Auteur de la proposition : Sœurs franciscaines d'Allegany

Les entreprises directement ou indirectement liées à des violations des droits de l'homme sont exposées à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, voire à des risques de boycott et de désinvestissement. L'adoption d'une politique en matière de droits de l'homme et d'un code de conduite pour ses fournisseurs qui soit crédible, complet et conforme aux normes internationalement reconnues, permet d'atténuer ces risques, dans la mesure où l'entreprise s'assure du respect de ses politiques par le biais d'auditeurs indépendants reconnus. Elles doivent également mettre en place un processus de diligence raisonnable afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer efficacement les incidences négatives réelles et potentielles sur les droits de l'homme qu'elles peuvent avoir ou auxquelles elles peuvent contribuer par leurs propres activités ou qui peuvent découler directement de leurs activités, produits ou services par l'intermédiaire de leurs relations commerciales avec leurs fournisseurs.

comme l'exigent les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (les directeurs). Dans le cas de General Dynamics, nous constatons que l'entreprise opère dans un secteur à haut risque pour les droits de l'homme ainsi que dans des zones de conflit, notamment au Moyen-Orient et en Israël, où le risque de violations des droits de l'homme est plus élevé. Elle dispose d'une déclaration sur les droits de l'homme et de normes pour sa chaîne d'approvisionnement, en l'absence d'un code de conduite des fournisseurs formel ou, du moins, public. Ces documents de très haut niveau sont vagues sur les droits de l'homme, se concentrent principalement sur le respect des lois locales et ne font aucune référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui sont des références normatives importantes et internationalement reconnues. Elles présentent donc de nombreuses lacunes. Bien que l'entreprise reconnaisse qu'elle a une responsabilité particulière liée à ses produits et services létaux, elle semble croire qu'elle peut s'acquitter de cette responsabilité en respectant strictement les lois et réglementations applicables à l'exportation et à l'utilisation finale de ses produits et services. Toutefois, le respect des lois de tout État, y compris les États-Unis, ne peut en aucun cas garantir à une entreprise que ses activités ne porteront pas atteinte aux droits de l'homme et ne la protégeront pas contre les divers risques associés à ces droits. À titre d'exemple, l'entreprise a été associée à la politique de tolérance zéro de l'administration Trump en matière d'immigration et au scandale des enfants séparés de leur famille. En outre, elle n'a pas mis en place de processus de diligence raisonnable fondé sur les droits de l'homme. Enfin, ajoutons qu'elle a des contrats liés aux armes nucléaires, ce qui l'expose à des risques accrus d'atteinte à la réputation, de désinvestissement et d'exclusion en raison de l'entrée en vigueur en 2021 du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui compte actuellement 68 États parties. Depuis l'adoption de ce traité international en 2017, plus d'une centaine de banques, de compagnies d'assurance, de fonds de pension et de gestionnaires d'actifs dans le monde ont restreint leurs investissements dans cette industrie controversée. Par conséquent, nous considérons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires et de l'entreprise que cette dernière procède à un examen des impacts négatifs réels et potentiels sur les droits de l'homme associés à ses produits et services à haut risque, conformément aux Principes directeurs des Nations unies, et qu'elle communique les résultats de cette évaluation aux actionnaires. Cela leur permettrait de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

✗

✓

Proposant : John Chevedden

Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER GSK PLC (LON : GSK)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-03 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-05-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G3910J179

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

30300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport de rémunération	✓	✗
03	Élire Julie Brown	✓	✓
04	Élire Vishal Sikka	✓	✓
05	Élection d'Elizabeth McKee Anderson	✓	✓
06	Élire Sir Jonathan R. Symonds	✓	✓
07	Élire Emma N. Walmsley	✓	✓
08	Élection de Charles A. Bancroft	✓	✓
09	Élire Hal V. Barron	✓	✓
10	Élire Anne Beal	✓	✓
11	Élire Harry Dietz	✓	✓
12	Élire Jesse Goodman	✓	✓
13	Élection d'Urs Rohner	✓	✓
14	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
15	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓
16	Modification de la politique de rémunération	✓	✓
17	Autorisation des dons politiques	✓	✗

18	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	✓	✓
19	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption	✓	✓
20	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)	✓	✓
21	Autorisation de rachat d'actions	✓	✓
22	Approuver l'exemption de la mention du nom du contrôleur légal principal dans les rapports des contrôleurs publiés	✓	✓
23	Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Rapport de rémunération

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan de rémunération comprend des attributions d'options à coût nul. Cette pratique n'est pas conforme à la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Julie Brown

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon l'entreprise. Elle est actuellement directrice financière de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Vishal Sikka

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Elizabeth McKee Anderson

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Sir Jonathan R. Symonds



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Emma N. Walmsley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Charles A. Bancroft



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Hal V. Barron



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Anne Beal



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Harry Dietz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jesse Goodman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Urs Rohner



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL

POLITIQUE

Modification de la politique de rémunération



Proposant : Conseil

L'entreprise met en œuvre deux modifications de la politique de rémunération. Au lieu d'exiger des administrateurs qu'ils investissent 25 % de leurs jetons de présence, elle a fixé l'exigence d'actionnariat minimum à une fois le montant moyen des honoraires annuels. L'approbation des actionnaires sera requise pour modifier la section relative à la récupération et au malus. Ces modifications sont plutôt de nature technique et n'ont pas d'impact sur les droits des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation des dons politiques



Proposant : Conseil

Les entreprises ne doivent pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également que moins de fonds sont disponibles pour développer les projets des entreprises. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est régulièrement demandée lors de chaque assemblée annuelle. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est régulièrement demandée lors de chaque assemblée annuelle. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL

POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote liés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividendes n'est autorisée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

CONSEIL POLITIQUE

Approuver l'exemption de la mention du nom du contrôleur légal principal dans les rapports des contrôleurs publiés



Proposant : Conseil

Cette demande est conforme à la loi sur les sociétés et n'a aucune incidence sur les droits des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Argenx SE (EBR : ARGX)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,
PAYS Belgique	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-04
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES N0610Q109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442029

Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe

2700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
03	Approbation du rapport de rémunération 2022 (vote consultatif non contraignant)	✓	✗
04.02	Adoption des comptes annuels 2022	✓	✓
04.04	Affectation des pertes de la société au cours de l'exercice 2022 aux bénéfices non distribués de la société	✓	✓
04.05	Proposition de décharge des membres du conseil d'administration pour leurs fonctions respectives exercées au cours de l'exercice 2022	✓	✗
05	Renouvellement du mandat de Don deBethizy en tant qu'administrateur non exécutif pour une période de 2 ans	✓	✗
06	Autorisation du conseil d'administration d'émettre des actions	✓	✓
07	Nomination de Deloitte Accountants B.V. en tant qu'auditeur externe de la société	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Approbation du rapport de rémunération 2022 (vote consultatif non contraignant)	✓	✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02	CONSEIL	POLITIQUE
Adoption des comptes annuels 2022	✓	✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.04

CONSEIL POLITIQUE

Affectation des pertes de la société au cours de l'exercice 2022 aux bénéfices non distribués de la société



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition de décharge des membres du conseil d'administration pour leurs fonctions respectives exercées au cours de l'exercice 2022



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Cette décharge de responsabilité équivaut à ce que les actionnaires déchargent le conseil d'administration de toute responsabilité pour sa gestion au cours de l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir une quelconque indemnisation pour les dommages subis. La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Renouvellement du mandat de Don deBethizy en tant qu'administrateur non exécutif pour une période de 2 ans



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise.

des intérêts de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation du conseil d'administration d'émettre des actions



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Nomination de Deloitte Accountants B.V. en tant qu'auditeur externe de la société



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER MGM Resorts International (NYSE:MGM)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-09
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 552953101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

42600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Barry Diller	✓	✗
01.02	Élection d'Alexis M. Herman	✓	✗
01.03	Élection de William Joseph Hornbuckle	✓	✗
01.04	Élire Mary Chris Jammet	✓	✓
01.05	Élection de Joseph Levin	✓	✗
01.06	Élire Rose McKinney-James	✓	✗
01.07	Élection de Keith A. Meister	✓	✓
01.08	Élire Paul J. Salem	✓	✓
01.09	Élire Jan G. Swartz	✓	✓
01.10	Élection de Daniel J. Taylor	✓	✗
01.11	Élire Ben Winston	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Barry Diller

CONSEIL POLITIQUE

✓

✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il représente InterActiveCorp, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Alexis M. Herman	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 12 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de William Joseph Hornbuckle	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mary Chris Jammet	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Joseph Levin	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il représente InterActiveCorp, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Il est le PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Rose McKinney-James	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Keith A. Meister	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Paul J. Salem	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jan G. Swartz	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Daniel J. Taylor	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ben Winston	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification de l'auditeur	✓	✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Barrick Gold Corporation (ABX)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-02 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 67901108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

48100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire D. Mark Bristow	✓	
01.02	Élire Helen Cai	✓	✓
01.03	Élection de Gustavo A. Cisneros	✓	
01.04	Élire Christopher L. Coleman	✓	
01.05	Élire Isela Costantini	✓	✓
01.06	Élire J. Michael Evans	✓	✓
01.07	Élection de Brian L. Greenspun	✓	
01.08	Élire J. Brett Harvey	✓	
01.09	Élire Anne Kabagambe	✓	✓
01.10	Élection d'Andrew J. Quinn	✓	✓
01.11	Élire Loreto Silva	✓	
01.12	Élection de John L. Thornton	✓	
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire D. Mark Bristow

CONSEIL POLITIQUE

✓

||

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Helen Cai	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Gustavo A. Cisneros	✓	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christopher L. Coleman	✓	

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Isela Costantini	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire J. Michael Evans	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de Brian L. Greenspun



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire J. Brett Harvey



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Anne Kabagambe



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Andrew J. Quinn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Loreto Silva



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL POLITIQUE

Élection de John L. Thornton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. La société ne divulgue pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur les performances. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. La prime d'intéressement à court terme pourrait dépasser de 200 % le salaire de base. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Gibson Energy Inc. (GEI)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-02 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-20
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 374825206

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

160717012

Genus Canadian Alpha Fund

43600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire James M. Estey	✓	
01.02	Élire Douglas P. Bloom	✓	
01.03	Élection de James J. Cleary	✓	
01.04	Élire Judy E. Cotte	✓	✓
01.05	Élection de Heidi L. Dutton	✓	✓
01.06	Élection de John L. Festival	✓	
01.07	Élire Diane Kazarian	✓	✓
01.08	Élire Margaret C. Montana	✓	
01.09	Élire Steven R. Spaulding	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire James M. Estey	✓	
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il a siégé à

depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Douglas P. Bloom



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de James J. Cleary



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Judy E. Cotte



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Heidi L. Dutton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de John L. Festival

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de i3 Energy PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Diane Kazarian

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Margaret C. Montana

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Steven R. Spaulding

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER NVR Inc. (NYSE:NVR)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 62944T105

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Paul C. Saville	✓	✗
01.02	Élection de C. E. Andrews	✓	✗
01.03	Élection de Sallie B. Bailey	✓	✓
01.04	Élection de Thomas D. Eckert	✓	✗
01.05	Élection d'Alfred E. Festa	✓	✗
01.06	Élection d'Alexandra A. Jung	✓	✓
01.07	Élire Mel Martinez	✓	✗
01.08	Élection de David A. Preiser	✓	✗
01.09	Élire W. Grady Rosier	✓	✗
01.10	Élire Susan Williamson Ross	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Paul C. Saville

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE

✓

✗

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de C. E. Andrews

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Sallie B. Bailey

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Thomas D. Eckert

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il est membre du conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alfred E. Festa



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alexandra A. Jung



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Mel Martinez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de David A. Preiser



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire W. Grady Rosier



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Susan Williamson Ross



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne communique pas de manière claire et détaillée les critères spécifiques qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux trois ans stipulés dans la politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

[Vote enregistré](#)

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Expeditors International of Washington Inc. (EXPD)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-07
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 302130109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

10100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Glenn M. Alger	✓	✗
01.02	Élire Robert P. Carfile	✓	✓
01.03	Élection de James M. DuBois	✓	✓
01.04	Élection de Mark A. Emmert	✓	✗
01.05	Élection de Diane H. Gulyas	✓	✓
01.06	Élire Jeffrey S. Musser	✓	✗
01.07	Élire Brandon S. Pedersen	✓	✓
01.08	Élire Liane J. Pelletier	✓	✗
01.09	Élection d'Olivia D. Polius	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire visant à soumettre à l'approbation des actionnaires toute rémunération nouvelle ou renouvelée d'un dirigeant qui prévoit des indemnités de départ ou de cessation d'emploi dont la valeur totale estimée est supérieure à 2,99 fois le montant du salaire de base du dirigeant et de la prime cible à court terme.	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés en fonction de leur race, de leur appartenance ethnique et de leur sexe.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Glenn M. Alger	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Robert P. Carlile	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de James M. DuBois	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Mark A. Emmert	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Diane H. Gulyas	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeffrey S. Musser	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Brandon S. Pedersen	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Liane J. Pelletier	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Olivia D. Polius	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire visant à soumettre à l'approbation des actionnaires toute rémunération nouvelle ou renouvelée d'un dirigeant qui prévoit des indemnités de départ ou de cessation d'emploi dont la valeur totale estimée est supérieure à 2,99 fois le montant du salaire de base du dirigeant et de la prime cible à court terme.

✗

✓

Proposant : John Chevedden

Il est dans l'intérêt des actionnaires de connaître et d'approuver les montants des indemnités de départ qui doivent être accordées aux administrateurs ou aux dirigeants en cas d'acquisition ou de fusion entraînant un changement de contrôle. Les indemnités de départ sont considérées comme excessives lorsqu'elles dépassent 2,99 fois le salaire et les primes.

Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés par race, ethnie et sexe.



Proposant : Clean Yield Asset Management pour le compte du Elizabeth K. Loscalzo Family Trust

Les entreprises qui ne respectent pas le principe de l'équité en matière d'emploi sont exposées à des risques financiers, juridiques et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement de la part d'investisseurs responsables. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent de nombreux avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Ainsi, selon un rapport publié par McKinsey & Company en mai 2020, les entreprises dont les équipes de direction sont les plus diversifiées sont plus susceptibles que jamais d'obtenir de meilleurs résultats que leurs homologues. Cette étude indique que les entreprises qui se situent dans le quartile supérieur en matière de diversité ethnique et culturelle sont désormais 36 % plus susceptibles d'avoir une rentabilité supérieure à la moyenne que celles qui se situent dans le quatrième quartile. Cette probabilité atteint 25 % pour celles qui comptent davantage de femmes parmi leurs cadres. Malgré cela, la progression des femmes et des membres des minorités aux postes de direction reste très lente. Selon un rapport McKinsey de 2022 sur les femmes dans le monde du travail américain, les femmes continuent d'être sous-représentées à tous les niveaux de la hiérarchie et les femmes de couleur ont perdu encore plus de terrain à tous les niveaux. McKinsey explique que le plus grand obstacle auquel sont confrontées les femmes est le premier pas vers un poste de direction ou "l'échelon brisé". Cela signifie que davantage de femmes sont bloquées au niveau d'entrée et qu'elles sont moins nombreuses à devenir cadres. Par conséquent, il y a beaucoup moins de femmes qui peuvent accéder à des niveaux plus élevés. Il convient également de noter que cette sous-représentation des femmes et des minorités dans les postes de direction bien rémunérés a un impact direct sur l'écart salarial brut. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise fournisse des données quantitatives détaillées et comparables sur la diversité à tous les niveaux de l'organisation, qu'elle divulgue les mesures et les programmes mis en place pour accroître la diversité et l'inclusion, ainsi que le processus suivi par le conseil d'administration pour évaluer leur efficacité. Dans le cas d'Expeditors International, nous constatons que l'entreprise est à la traîne par rapport à ses pairs. Contrairement à 94 % des entreprises du S&P 100 et à 57 % des entreprises du S&P 500, elle n'a pas publié son rapport EEO-1 sur la diversité de la main-d'œuvre. En outre, bien que cette publication soit essentielle, elle est insuffisante en soi, car ce rapport fournit simplement un aperçu de la main-d'œuvre actuelle d'une entreprise dans différentes catégories d'emploi, il ne montre pas sa progression dans le temps ni le caractère inclusif de ses pratiques. Il serait donc important que l'entreprise publie des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion en fonction de la race, de l'origine ethnique et du sexe. Notons qu'en mars 2023, plusieurs entreprises du S&P 100 publient ou se sont engagées à divulguer au moins une donnée sur le recrutement par sexe (42 %) ou par race/ethnicité (29 %), la promotion par sexe (28 %) ou par race/ethnicité (22 %), et la rétention par sexe (20 %). Notons qu'une information complète permettrait aux investisseurs de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée, d'apprécier l'efficacité de ses efforts et la pertinence de ses actions et programmes, et de mesurer ses progrès. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Imperial Oil Ltd (IMO)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 453038408

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	22100
160717012	Fonds canadien Alpha Genus	23100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de D.W. (David) Cornhill	✓	✗
01.02	Élection de B.W. (Bradley) Corson	✓	✗
01.03	Élection de M.R. (Matthew) Crocker	✓	✗
01.04	Élire S.R. (Sharon) Driscoll	✓	✓
01.05	Élection de J. (John) Floren	✓	✓
01.06	Élire G.J. (Gary) Goldberg	✓	✓
01.07	Élection de M.C. (Miranda) Hubbs	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte un objectif intermédiaire de réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2.	✗	✓
04	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de fournir un rapport audité estimant les impacts quantitatifs du scénario de neutralité carbone 2050 de l'Agence internationale de l'énergie sur toutes les obligations de mise hors service d'actifs.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de D.W. (David) Cornhill	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

Élection de B.W. (Bradley) Corson

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

Élection de M.R. (Matthew) Crocker

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège dans ces comités. Il représente Exxon Mobil Corporation, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.04**

Élire S.R. (Sharon) Driscoll

CONSEIL**POLITIQUE****Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de J. (John) Floren

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire G.J. (Gary) Goldberg

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de M.C. (Miranda) Hubbs

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise adopte un objectif intermédiaire de réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de portée 1 et 2.

CONSEIL POLITIQUE



Proposer : Comité syndical national de retraite Bâtirente Inc. et Gestion Férique

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment mis en garde contre les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de GES sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine, soulignant à nouveau l'urgence de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Dans ce contexte, le Comité syndical national de retraite Bâtirente Inc. et Gestion Férique ont demandé à l'Impériale d'adopter un objectif à moyen terme de réduction des émissions absolues de GES à l'échelle de l'entreprise (portée 1 et 2) avant la fin de janvier 2024. Le Conseil d'administration s'oppose toutefois à cette proposition, affirmant que l'entreprise s'est déjà engagée à travailler à l'atteinte d'un objectif de réduction des émissions absolues de GES à moyen terme, conformément à son objectif de zéro émission nette provenant des activités d'exploitation des sables bitumineux d'ici 2050. Elle ajoute que les incertitudes concernant les politiques gouvernementales, les conditions du marché et les progrès technologiques futurs l'empêchent d'aller de l'avant à ce niveau. Bien que l'Impériale ait pour objectif de devenir neutre en carbone d'ici 2050 et de réduire l'intensité des émissions de ses activités liées aux sables bitumineux de 30 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2016, elle n'a pas fixé d'objectif absolu de réduction des émissions à moyen terme, alors que d'autres compagnies pétrolières ont de tels objectifs. En outre, selon une évaluation récente de Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 000 milliards de dollars américains d'actifs, l'Impériale ne satisfait pas aux critères de réduction des émissions de GES à moyen terme, car ses objectifs ne couvrent pas au moins 95 % des émissions des secteurs 1 et 2. De plus, ses objectifs ne sont pas validés par la science, et l'initiative Transition Pathway, menée par des gestionnaires d'actifs représentant plus de 50 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, évalue que la préparation à la transition de l'Impériale est insuffisante par rapport aux critères de l'Accord de Paris, ainsi que pour limiter le réchauffement à moins de 2°C. L'Action Climat 100+ et les Nations unies demandent toutefois aux entreprises de divulguer dans leur plan de transition vers la neutralité carbone des objectifs de réduction absolue des émissions à court, moyen et long terme. L'adoption de la proposition permettrait à l'entreprise de renforcer son plan de réduction des émissions et de s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur, tout en donnant aux investisseurs l'assurance raisonnable que la stratégie commerciale de l'entreprise est résiliente dans le cadre d'une trajectoire d'émissions nettes nulles de l'Agence internationale de l'énergie. Elle permettrait également à l'Impériale de se conformer aux plafonds d'émissions et à d'autres réglementations. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 04

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de fournir un rapport audité estimant les impacts quantitatifs du scénario de neutralité carbone 2050 de l'Agence internationale de l'énergie sur toutes les obligations de mise hors service d'actifs.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : [British Columbia Investment Management Corporation](#)

Le promoteur indique que ce rapport devrait inclure les coûts estimés pour traiter les obligations liées à la mise hors service des actifs dans les secteurs en amont (exploration et extraction) et en aval (raffineries et détaillants). Il devrait indiquer séparément les montants accumulés et non comptabilisés. Idéalement, ce rapport devrait être publié d'ici février 2024 et ces informations pourraient également figurer dans les états financiers consolidés de 2023. Il est rappelé que, compte tenu de l'incertitude entourant la durée de vie des actifs dans les secteurs intermédiaires et en aval (par exemple, les raffineries, les pipelines et les puits), la plupart des compagnies pétrolières et gazières n'ont comptabilisé les obligations de mise hors service d'actifs que dans le secteur en amont. Ainsi, l'entreprise n'a pas comptabilisé les passifs ou divulgué les coûts estimés pour les installations en aval, telles que les raffineries et autres installations chimiques. C'est pourquoi les investisseurs ne disposent pas des informations nécessaires pour évaluer l'impact financier associé à la transition énergétique. Plus précisément, ils ne peuvent pas déterminer comment le scénario de neutralité carbone de l'Agence internationale de l'énergie affecterait les coûts, les estimations et les évaluations qui sous-tendent les obligations liées au démantèlement des actifs. En outre, BP a publié une estimation des obligations liées à la mise hors service d'actifs et Shell a reconnu que certaines de ces obligations devraient désormais être comptabilisées. La proposition clarifierait pour les actionnaires la situation de l'entreprise, car les obligations liées à la mise hors service d'actifs représentent un risque important. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Bristol-Myers Squibb Company (BMY)	DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 110122108

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Peter J. Arduini	✓	✗
01.02	Élection de Deepak L. Bhatt	✓	✓
01.03	Élection de Giovanni Caforio	✓	✗
01.04	Élection de Julia A. Haller	✓	✗
01.05	Élire Manuel Hidalgo Medina	✓	✗
01.06	Élection de Paula A. Price	✓	✗
01.07	Élection de Derica W. Rice	✓	✗
01.08	Élire Theodore R. Samuels, II	✓	✗
01.09	Élire Gerald Storch	✓	✗
01.10	Élire Karen H. Vousden	✓	✓
01.11	Élire Phyllis R. Yale	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✗
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant analysant les impacts des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que les impacts de ces questions sur les opérations de l'entreprise.	✗	✗
07	Proposition d'actionnaire concernant la possibilité pour les propriétaires réels de convoquer des assemblées extraordinaires	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Peter J. Arduini	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Il est PDG de GE HealthCare Technologies et siège au comité des rémunérations, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Deepak L. Bhatt	✓	✓
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Giovanni Caforio	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Julia A. Haller



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Manuel Hidalgo Medina



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Paula A. Price



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Derica W. Rice

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Theodore R. Samuels, II

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Gerald Storch



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au sein de ces comités.

Il est membre du conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Karen H. Vousden



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Phyllis R. Yale



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du

n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour raison. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG était payé plus de 200 fois le salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins et moins productifs. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : [Kenneth Steiner](#)

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un soutien important de la part de la Commission européenne.

les taux d'approbation. En outre, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un audit indépendant analysant les impacts des politiques de diversité, d'équité et d'inclusion de l'entreprise sur les droits civils et la non-discrimination, ainsi que les impacts de ces questions sur les opérations de l'entreprise.



Auteur de la proposition : [National Center for Public Policy Research](#)

La question de la diversité, de l'équité et de l'inclusion est un enjeu social majeur. Par conséquent, il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises publient des informations à ce sujet de l'affaire. Cependant, dans le cas présent, nous avons de sérieux doutes quant aux intentions réelles de l'auteur de la proposition. En effet, la proposition déposée par le National Center for Public Policy Research's (NCPFR) ne semble pas avoir pour objectif premier de prévenir la discrimination et de garantir un lieu de travail ouvert et inclusif. Le NCPFR a une longue histoire de propositions antisociales qui servent davantage son agenda politique que les intérêts des actionnaires et de l'entreprise. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Notons que le NCPFR a souvent ciblé des entreprises qui défendent, par exemple, les droits des personnes de la communauté lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre (LGBT) ou qui sont en faveur de la lutte contre le changement climatique et du développement des énergies renouvelables. Dans ce cas, ils critiquent les programmes de lutte contre la discrimination et de promotion de l'équité raciale et de genre en les qualifiant de "discriminatoires". Dans ce contexte, nous ne pensons pas qu'il soit justifié de soutenir la proposition. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant l'autorisation pour les propriétaires réels de convoquer des assemblées extraordinaires



Proposant : [John Chevedden](#)

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Les actionnaires demandent à la société d'accorder les mêmes droits de convoquer une assemblée spéciale aux détenteurs d'actions nominatives qu'aux détenteurs d'actions non nominatives.

nom de rue. Cela désavantage de manière disproportionnée les petits actionnaires qui détiennent généralement leurs actions par l'intermédiaire d'un courtier. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

<p>ISSUER Franco-Nevada Corporation (FNV)</p>	<p>DATE DE RÉUNION 2023-05-02 ,</p>
<p>PAYS Canada</p>	<p>DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-14</p>
<p>LIEU DE LA RÉUNION</p>	
<p>TYPE DE RÉUNION Mélange</p>	<p>TITRES 351858105</p>

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442088

Fonds Genus Global Alpha

7100

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

8600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de David Harquail	✓	✗
01.02	Élire Paul Brink	✓	✗
01.03	Élire Tom Albanese	✓	✗
01.04	Élire Derek W. Evans	✓	✗
01.05	Élire Catharine Farrow	✓	✓
01.06	Élire Maureen Jensen	✓	✗
01.07	Élire Jennifer Maki	✓	✓
01.08	Élection de Randall Oliphant	✓	✗
01.09	Élire Jacques Perron	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David Harquail	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Paul Brink

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Tom Albanese

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Derek W. Evans

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Il est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Catharine Farrow

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Maureen Jensen

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Jennifer Maki

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Randall Oliphant

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Jacques Perron

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'octroi de primes liées à la performance est à la discrétion des administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Eli Lilly and Company Ltd (LLY)	DATE DE RÉUNION 2023- 05-01 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 532457108

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire William G. Kaelin, Jr.		
01.02	Élection de David A. Ricks		
01.03	Élire Marschall S. Runge		
01.04	Élire Karen Walker		
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur		
05	Abrogation de la commission classée		
06	Élimination des exigences en matière de majorité qualifiée		
07	Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying		
08	Proposition d'actionnaire concernant le vote à la majorité simple		
09	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration établisse et rende compte d'un processus par lequel l'impact des extensions de brevets sur l'accès aux médicaments serait pris en compte dans la décision de demander ou non des brevets secondaires et tertiaires.		
10	Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant les risques et les coûts connus pour l'entreprise résultant de l'opposition ou de la modification de sa politique en réponse aux politiques publiques adoptées ou proposées par les États réglementant l'avortement.		
11	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande et publie une étude indépendante sur la manière dont l'entreprise réconcilie sa forte valeur ajoutée et sa valeur ajoutée. L'entreprise s'engage à respecter ses engagements en matière d'innovation et d'accès des patients aux médicaments par le biais de ses activités de lobbying et de sa participation à d'autres activités de défense des intérêts politiques (directes et indirectes). par le biais d'associations professionnelles).		
12	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés par race, ethnité et sexe.		
13	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise exige de ses partenaires qu'ils divulguent leurs contributions politiques.		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire William G. Kaelin, Jr.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du comité clé a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination.

pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de David A. Ricks

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote

contre le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Marschall S. Runge

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 01.04

Élire Karen Walker

CONSEIL POLITIQUE



[Proposant : Conseil](#)

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



[Proposant : Conseil](#)

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Le système de rémunération n'inclut aucune composante ESG. Le PDG a reçu une rémunération plus de 200 fois supérieure à la rémunération moyenne des travailleurs américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Le plan de rémunération en actions ne prévoit pas de période de détention minimale, ou cette période est inférieure à 3 ans. Le PDG est rémunéré plus de 3 fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

[Proposant : Conseil](#)

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Abrogation de la commission classée

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le conseil d'administration est composé d'administrateurs dont les mandats sont échelonnés, ce qui est connu pour avoir un impact négatif significatif sur la valeur des participations des actionnaires. Il est dans l'intérêt des actionnaires que les administrateurs soient tenus de renouveler leur mandat chaque année. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Élimination de l'exigence de la majorité qualifiée

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition demande que le nombre de votes requis pour l'adoption d'une proposition soit ramené aux deux tiers ou à la majorité simple, ce qui est raisonnable et dans l'intérêt des actionnaires. La majorité des deux tiers n'est pas requise pour les décisions autres que celles concernant une offre publique d'achat ou une réorganisation de l'entreprise. Un vote

en faveur de la proposition a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 07

Proposition d'actionnaire concernant le rapport de lobbying

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : [SEIU Master Trust](#)

La publication d'un rapport sur les contributions politiques serait utile. Outre les risques juridiques liés à la complexité des lois applicables, les contributions politiques créent des problèmes importants qui peuvent avoir des répercussions sur la valeur ajoutée. Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise divulgue toutes les informations relatives à ses activités de lobbying. Il n'y a pas d'efforts à faire, car il y a des risques pour la réputation de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Proposition d'actionnaire concernant le vote à la majorité simple

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : [John Chevedden](#)

À l'exception des décisions liées à des opérations majeures telles que la réorganisation de l'entreprise, la majorité simple peut suffire à ratifier les propositions de l'assemblée. Cette proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration établisse et rende compte d'un processus par lequel l'impact des extensions de brevets sur l'accès aux médicaments serait pris en compte dans la décision de demander ou non des brevets secondaires et tertiaires.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : [Trinity Health, en tant que déclarant principal, avec plusieurs déclarants supplémentaires](#)

L'accès aux médicaments de prescription est une question cruciale aux États-Unis. Les Américains continuent de payer leurs médicaments beaucoup plus cher que les citoyens de pays comparables. Outre la charge que ces prix exorbitants font peser sur les finances publiques, ils peuvent avoir des effets désastreux sur les patients. Par exemple, une enquête menée par le KFF en 2022 révèle que 30 % des Américains qui prennent un médicament sur ordonnance déclarent ne pas l'utiliser comme prescrit en raison de son coût, nombre d'entre eux choisissant par exemple de réduire leurs pilules de moitié ou de sauter des doses. Les prix élevés des médicaments ont également un impact sur les entreprises pharmaceutiques. Elles s'exposent à des risques législatifs, réglementaires, financiers et de réputation qui peuvent

de nuire à la valeur actionnariale. Depuis des années les sondages montrent qu'une majorité d'Américains estiment que la réduction du coût des médicaments devrait être une priorité absolue en matière de soins de santé, et que la réduction du coût des médicaments devrait être une priorité absolue en matière de soins de santé.

ils soutiendraient l'idée d'autoriser le gouvernement fédéral à négocier les prix directement avec les entreprises pharmaceutiques, ce à quoi ces dernières s'opposent, préférant traiter avec les compagnies d'assurance qui ont manifestement moins d'influence. Toutefois, ces préoccupations du public ont trouvé un écho dans la sphère politique. En 2022, le Congrès a adopté l'Inflation Reduction Act, qui permet enfin au gouvernement fédéral de négocier les prix de certains médicaments coûteux couverts par Medicare. Il impose également aux laboratoires pharmaceutiques de verser des remises à Medicare s'ils augmentent les prix plus rapidement que l'inflation pour les médicaments utilisés par les bénéficiaires de Medicare. Pour lutter contre la flambée des prix des médicaments, les législateurs américains ont également commencé à examiner les pratiques de l'industrie pharmaceutique en matière de brevets, qui pourraient prolonger indûment la période d'exclusivité d'un médicament, et les pratiques de l'industrie pharmaceutique en matière de brevets.

maintenir son prix à un niveau élevé, sans aucun bénéfice pour les patients ou l'innovation. L'une de ces pratiques est le "maquis de brevets". Il s'agit de plusieurs brevets secondaires couvrant des formulations, des dosages ou des méthodes d'utilisation, d'administration ou de fabrication d'un médicament et qui sont délivrés après la délivrance du brevet principal du médicament couvrant son ingrédient actif ou sa molécule principale. En effet, en juin 2022, un groupe bipartisan de sénateurs américains a exhorté l'Office américain des brevets et des marques à prendre des mesures réglementaires pour éliminer les grandes collections de brevets pour une seule invention, en raison de l'impact des fourrés de brevets sur l'accès aux médicaments. Le promoteur note qu'Eli Lilly a augmenté le prix du flacon de 10 ml d'Humalog de 1 219 % depuis son lancement, alors que les brevets secondaires sur cette insuline ont prolongé la période d'exclusivité de l'entreprise de 17 ans. Sans remettre en cause le droit de déposer des demandes de brevets secondaires, le promoteur souhaite que l'entreprise prenne les mesures suivantes

de tenir compte de l'accès aux médicaments dans son processus décisionnel relatif au brevetage des produits. L'auteur de la proposition estime que cela serait bénéfique, car les périodes prolongées d'exclusivité obtenues grâce aux brevets secondaires et le retard qui en résulte dans l'entrée des génériques sur le marché limitent l'accès aux médicaments, ce qui crée un risque réglementaire et de réputation, tout en grevant le système de soins de santé de coûts insoutenables. Pour favoriser une meilleure compréhension de ces questions et promouvoir un accès plus large aux médicaments, il serait bon que les investisseurs soutiennent la proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant la publication d'un rapport détaillant les risques et les coûts connus pour l'entreprise résultant de l'opposition ou de la modification de sa politique en réponse aux politiques publiques adoptées ou proposées par les États réglementant l'avortement.



Auteur de la proposition : [National Center for Public Policy Research](#)

L'accès aux soins de santé reproductive, en particulier à la contraception et à l'avortement, est un enjeu majeur aux États-Unis. Depuis l'abrogation de l'arrêt Roe v. Wade en juin 2022, 24 États ont interdit l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou s'approprient à le faire, selon le Guttmacher Institute, une organisation pro-choix.

La bataille pour le droit à l'avortement se poursuit dans les rues, les tribunaux et les assemblées législatives des États. Bien que l'avortement soit un sujet de discorde aux États-Unis, de nombreuses entreprises ont publiquement soutenu le droit des femmes à l'avortement et pris des mesures pour que leurs employés aient accès, où qu'ils travaillent. L'auteur de la proposition, le National Center for Public Policy Research (NCPFR), reproche également à l'entreprise de s'opposer à la loi de l'Indiana restreignant l'accès à l'avortement, car elle entravera sa capacité à attirer des employés divers et l'obligera à planifier une plus grande croissance de sa main-d'œuvre en dehors de l'État où elle est implantée. Le NCPFR est reconnu comme un groupe idéologique opposé à l'investissement responsable. Il utilise également le système des propositions d'actionnaires pour saper les efforts légitimes de nombreux investisseurs qui s'engagent à faire progresser l'investissement public.

la gouvernance de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande et publie une étude indépendante sur la manière dont l'entreprise concilie ses engagements forts en matière d'innovation et d'accès des patients aux médicaments avec ses activités de lobbying et sa participation à d'autres activités de défense d'intérêts politiques (directement et par l'intermédiaire d'organisations de la société civile).



associations professionnelles).

Proposant : CommonSpirit Health

Le promoteur s'assurer que les dépenses de lobbying sont conformes aux valeurs de l'entreprise. Eli Lilly a exprimé son engagement à faire en sorte que les patients puissent

L'entreprise affirme vouloir aider les diabétiques à obtenir les médicaments et les soins dont ils ont besoin. Cependant, de nombreuses actions de lobbying entreprises ou financées par l'entreprise vont à l'encontre des valeurs qu'elle affiche publiquement. Par exemple, Eli Lilly est membre de PhRMA, une organisation conservatrice qui s'oppose aux mesures gouvernementales visant à résoudre le problème du prix des médicaments. Il serait utile que les actionnaires puissent déterminer si les activités de lobbying de l'entreprise sont conformes à ses valeurs et à ses engagements et si elles ne l'exposent pas à un risque d'atteinte à sa réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport évaluant l'efficacité de ses efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) ; ce rapport devrait inclure des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion des employés par race, ethnie et sexe.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : As You Sow

Les entreprises qui ne respectent pas le principe de l'équité en matière d'emploi sont exposées à des risques financiers, juridiques et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement de la part d'investisseurs responsables. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent de nombreux avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de l'emploi et en améliorant les conditions de travail.

la pensée de groupe et la réduction des risques liés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Ainsi, selon un rapport publié par McKinsey & Company en mai 2020, les entreprises dont les équipes de direction sont les plus diversifiées sont plus susceptibles que jamais d'obtenir de meilleurs résultats que leurs homologues. Cette étude indique que les entreprises qui se situent dans le quartile supérieur en matière de diversité ethnique et culturelle sont désormais 36 % plus susceptibles d'avoir une rentabilité supérieure à la moyenne que celles qui se situent dans le quatrième quartile. Cette probabilité atteint 25 % pour celles qui comptent davantage de femmes parmi leurs cadres. Malgré cela, la progression des femmes et des membres des minorités aux postes de direction reste très lente. Selon un rapport McKinsey de 2022 sur les femmes sur le lieu de travail américain, les femmes continuent d'être

sous-représentées à tous les niveaux de la hiérarchie et les femmes de couleur ont perdu encore plus de terrain à tous les niveaux. McKinsey explique que le plus grand obstacle auquel sont confrontées les femmes est le premier pas vers le poste de direction ou "l'échelon brisé". Cela signifie que davantage de femmes sont bloquées au niveau d'entrée et qu'elles sont moins nombreuses à devenir cadres. Par conséquent, il y a beaucoup moins de femmes qui peuvent accéder à des niveaux plus élevés. Il convient également de noter que cette sous-représentation des femmes et des minorités dans les postes de direction bien rémunérés a un impact direct sur l'écart salarial brut. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise fournisse des données quantitatives détaillées et comparables sur la diversité à tous les niveaux de l'organisation, qu'elle divulgue les mesures et les programmes mis en place pour accroître la diversité et l'équité salariale.

L'entreprise a mis en place un système de gestion de la diversité et de l'inclusion, ainsi qu'un processus d'évaluation de leur efficacité par le conseil d'administration. Dans le cas d'Eli Lilly, nous notons que l'entreprise a publié son rapport consolidé EEO-1 sur la diversité de la main-d'œuvre, ce qui représente un grand pas en avant. Néanmoins, cette divulgation seule est insuffisante, car ce rapport fournit simplement un instantané de la main-d'œuvre actuelle d'une entreprise dans différentes catégories d'emploi, il ne montre pas sa progression dans le temps ou l'inclusivité de ses pratiques. Il serait donc important que l'entreprise publie des données quantitatives sur les taux de recrutement, de rétention et de promotion en fonction de la race, de l'origine ethnique et du sexe. Veuillez noter qu'en mars 2023, plusieurs entreprises du S&P 100 publient ou se sont engagées à divulguer au moins une donnée sur le recrutement par sexe (42 %) ou sur les taux de promotion par rapport à la race, l'ethnie et le sexe.

(29%), la promotion en fonction du sexe (28%) ou de la race/ethnicité (22%), et la rétention en fonction du sexe (20%). Eli Lilly semble donc très en retard par rapport à plusieurs de ses pairs. Notons qu'une divulgation complète permettrait aux investisseurs de mieux évaluer les risques auxquels l'entreprise est exposée, d'apprécier l'efficacité de ses efforts et la pertinence de ses actions et programmes, et de mesurer ses progrès. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 13

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise exige de ses partenaires qu'ils divulguent leurs contributions politiques.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Change Finance, P.B.C.

La proposition demande à l'entreprise d'adopter une politique exigeant qu'avant de faire un don ou d'engager des dépenses pour soutenir les activités politiques d'une association commerciale, d'une organisation de protection sociale ou d'une organisation gérée principalement pour s'engager dans des activités politiques, Eli Lilly demande à l'organisation de déclarer, au moins une fois par an, ses dépenses pour des activités politiques, y compris le montant dépensé et le destinataire. Cela permettrait d'avoir accès à de meilleures informations et de réduire le risque d'atteinte à la réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Pearson PLC (PSON)	DATE DE RÉUNION 2023-04-28 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G69651100

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
000442100	Fonds d'actions à impact élevé Genus	237200

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	▲✓	▲✓
02	Dividende final	▲✓	▲✓
03	Élection d'Andy Bird	▲✓	▲✓
04	Élire Sherry Coutu	▲✓	▲✓
05	Élire Sally Johnson	▲✓	▲
06	Élire Omid R. Kordestani	▲✓	▲✓
07	Élire Esther S. Lee	▲✓	▲✓
08	Élire Graeme D. Pitkethly	▲✓	▲
09	Élire Tim Score	▲✓	▲
10	Élire Annette Thomas	▲✓	▲✓
11	Élire Lincoln Wallen	▲✓	▲✓
12	Politique de rémunération	▲✓	▲
13	Rapport de rémunération	▲✓	▲
14	Nomination du commissaire aux comptes	▲✓	▲✓
15	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	▲✓	▲✓
16	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	▲✓	▲
17	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption	▲✓	▲✓

18	Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)	✓	✓
19	Autorisation de rachat d'actions	✓	✗
20	Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Dividende final

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Élection d'Andy Bird

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Élire Sherry Coutu

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Élire Sally Johnson

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon l'entreprise. Elle est actuellement directrice financière de l'entreprise. Elle est le directeur financier de cette société et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Élire Omid R. Kordestani

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Élire Esther S. Lee

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Élire Graeme D. Pitkethly

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est directrice financière d'Unilever plc et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été émis.

enregistrée.

Vote enregistré

POINT 09

Élire Tim Score

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de Bridgepoint Group PLC et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Annette Thomas

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Lincoln Wallen

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Politique de rémunération

Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de pension qui ne répond pas aux critères de la politique.

critères. Le bonus à court terme pourrait dépasser 200 % du salaire de base. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 19. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13
D'ADMINISTRATION POLITIQUE

CONSEIL

Rapport de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut être facilement augmenté en rachetant des actions de la société.

d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 19. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL

POLITIQUE

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et d'une analyse stratégique.

opportunités. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission d'actions à but spécial représente plus de 50 % des actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et d'une analyse stratégique.

opportunités. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

Autorisation d'émettre des actions sans droit de préemption (investissement en capital spécifié)

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

Autorisation de rachat d'actions

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des cadres dans ses plans de rémunération incitative. Le TSR est facilement augmenté par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de l'entreprise et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

Autorisation de fixer le délai de convocation à l'assemblée générale à 14 jours

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation de réduire le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Mines Agnico-Eagle Ltd (AEM)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-28 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel et extraordinaire	TITRES 8474108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	18600
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	18800
000442045	Fonds de dividendes Genus	99100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Leona Aglukkaq	✓	✓
01.02	Élire Ammar Al-Joundi	✓	✗
01.03	Élire Sean Boyd	✓	✗
01.04	Élire Martine A. Celej	✓	✗
01.05	Élection de Robert J. Gemmell	✓	✗
01.06	Élire Jonathan Gill	✓	✓
01.07	Élire Peter Grosskopf	✓	✗
01.08	Élire Elizabeth Lewis-Gray	✓	✓
01.09	Élire Deborah McCombe	✓	✓
01.10	Élire Jeffrey Parr	✓	✗
01.11	Élire J. Merfyn Roberts	✓	✗
01.12	Élire Jamie C. Sokalsky	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Leona Aglukkaq	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Ammar Al-Joundi		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sean Boyd		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Martine A. Celej		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans années. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Robert J. Gemmell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Jonathan Gill



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Peter Grosskopf



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Elizabeth Lewis-Gray		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Deborah McCombe		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeffrey Parr		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel des conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire J. Merfyn Roberts

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. A vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Jamie C. Sokalsky

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Il est président de Probe Gold et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Les administrateurs conservent un large pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne l'octroi de primes en espèces. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Snap-on Incorporated (NYSE:SNA)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-27
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 833034101

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442096

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

7900

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de David C. Adams	✓	✗
01.02	Élire Karen L. Daniel	✓	✗
01.03	Élire Ruth Ann M. Gillis	✓	✗
01.04	Élection de James P. Holden	✓	✗
01.05	Élire Nathan J. Jones	✓	✗
01.06	Élection de Henry W. Knueppel	✓	✗
01.07	Élire W. Dudley Lehman	✓	✗
01.08	Élection de Nicholas T. Pinchuk	✓	✗
01.09	Élire Gregg M. Sherrill	✓	✗
01.10	Élection de Donald J. Stebbins	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David C. Adams	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre de la commission des nominations et

siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Karen L. Daniel

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans

années. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Ruth Ann M. Gillis

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège au sein d'un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs dont plus de 25 % concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de James P. Holden

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de son

Nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Nathan J. Jones

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du conseil d'administration depuis plus de 10 ans.

siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Henry W. Kneppel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires.

Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire W. Dudley Lehman

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Nicholas T. Pinchuk

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.09**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gregg M. Sherrill

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans années. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.10**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Donald J. Stebbins



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'une société de gestion de patrimoine.

un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils sont performants.

mal. Cette entreprise utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire est facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Triton International Ltd (NYSE : TRTN)	DATE DE RÉUNION 2023-04-27 ,
PAYS Bermudes	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G9078F107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

34600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Brian M. Sondey	✓	✗
01.02	Élection de Robert W. Alspaugh	✓	✗
01.03	Élire Malcolm P. Baker	✓	✗
01.04	Élection d'Annabelle G. Bexiga	✓	✗
01.05	Élection de Claude Germain	✓	✗
01.06	Élire Kenneth Hanau	✓	✗
01.07	Élection de John S. Hextall	✓	✗
01.08	Élire Terri A. Pizzuto	✓	✓
01.09	Élire Niharika Ramdev	✓	✗
01.10	Élire Robert L. Rosner	✓	✗
01.11	Élection de Simon R. Vernon	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Brian M. Sondey	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Robert W. Alspaugh		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Malcolm P. Baker		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Annabelle G. Bexiga		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé les honoraires des auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Claude Germain

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui en assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Kenneth Hanau

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il siège dans un comité d'audit qui a approuvé le paiement aux auditeurs d'une société de l'Union européenne. un montant excessif (plus de 25 %) d'honoraires non liés à l'audit. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de John S. Hextall

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration comptant moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élire Terri A. Pizzuto



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Niharika Ramdev



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle siège dans un comité d'audit qui a approuvé des honoraires d'auditeurs pour lesquels plus de 25 % des honoraires concernaient des services non liés à l'audit. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Robert L. Rosner



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège au conseil d'administration.

avec moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Simon R. Vernon



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les performances de l'entreprise.

Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Par conséquent, cette autorisation pourrait gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 25 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services autres que l'audit financier. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.
Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER AXA SA (AXA)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-27 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 054536107/F06106102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

165600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approuver les états financiers	✓	✓
02	Approuver les états financiers consolidés	✓	✓
03	Attribution du dividende	✓	✓
04	Approuver la rémunération des mandataires sociaux	✓	✓
05	Révision de l'indemnité due ou versée à : Denis Duverne	✓	✓
06	Révision des indemnités dues ou versées à : Antoine Gosset-Grainville	✓	✓
07	Approuver la rémunération du PDG Thomas Buberl.	✓	✓
08	Approuver la politique de rémunération du directeur général	✓	✓
09	Approuver la politique de rémunération du président du conseil d'administration	✓	✓
10	Approuver la politique de rémunération du conseil d'administration	✓	✓
11	Approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38.	✓	✓
12	Rachat d'actions	✓	✗
13	Augmentation du capital social	✓	✓
14	Émission d'actions ordinaires avec droits de préemption	✓	✓
15	Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption	✓	✓
16	Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption	✓	✓
17	Autoriser les administrateurs à fixer le prix d'émission du capital	✓	✗

18	Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption	▲✓	▲✓
19	Émission d'actions en contrepartie d'apports en nature	▲✓	▲✓
20	Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption	▲✓	▲✓
21	Émission d'actions ordinaires avec droits de préemption	▲✓	▲✓
22	Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption	▲✓	▲✓
23	Émettre des actions ordinaires sans droit de préemption en faveur de bénéficiaires spécifiques	▲✓	▲✓
24	Réduire le capital social	▲✓	▲✓
25	Pouvoir de procéder à des anomalies	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Approuver les états financiers

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver les états financiers consolidés

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Attribution du dividende



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver la rémunération des mandataires sociaux



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Il n'y a pas de politique de récupération. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Révision de l'indemnité due ou versée à : Denis Duverne



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Révision des indemnités dues ou versées à : Antoine Gosset-Grainville

**Proposant :** Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 07**

CONSEIL POLITIQUE

Approuver la rémunération du PDG Thomas Buberl.

**Proposant :** Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions basées sur la performance et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 08**

CONSEIL POLITIQUE

Approuver la politique de rémunération du directeur général

**Proposant :** Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions basées sur la performance et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 09**

CONSEIL POLITIQUE

Approuver la politique de rémunération du président du conseil d'administration



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Approuver la politique de rémunération du conseil d'administration

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Il est conseillé de le faire afin de mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Rachat d'actions

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. La prime de rachat peut être supérieure à 10 %,

ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Augmentation du capital social

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. L'attribution de titres est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle a une finalité spécifique.

le calendrier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Émission d'actions ordinaires avec droits de préemption

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle n'a pas pour effet de

représente plus de 50 % des actions en circulation et a un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de

la proposition a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL

POLITIQUE

Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL

POLITIQUE

Autoriser les administrateurs à fixer le prix d'émission du capital



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le prix d'émission n'est pas fixé à 100 % de la valeur de marché. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL

POLITIQUE

Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Émission d'actions en contrepartie d'apports en nature



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre du plan de rémunération à base d'actions. Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est régulièrement demandée à chaque assemblée annuelle. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL POLITIQUE

Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL POLITIQUE

Émission d'actions ordinaires avec droits de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

Émission d'actions ordinaires sans droit de préemption

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

Émettre des actions ordinaires sans droit de préemption en faveur de bénéficiaires spécifiques

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

Réduire le capital social

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et d'une analyse stratégique.

Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote liés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividendes n'est autorisée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

Pouvoir de procéder à des anomalies

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Intuitive Surgical Inc. (ISRG)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-27 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 46120E602

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	2700
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	4700

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Craig H. Barratt	✓	✗
01.02	Élection de Joseph C. Beery	✓	✓
01.03	Élection de Gary S. Guthart	✓	✗
01.04	Élire Amal M. Johnson	✓	✗
01.05	Élire Don R. Kania	✓	✗
01.06	Élection d'Amy L. Ladd	✓	✓
01.07	Élire Keith R. Leonard, Jr.	✓	✗
01.08	Élection d'Alan J. Levy	✓	✗
01.09	Élire Jami Dover Nachtsheim	✓	✗
01.10	Élire Monica P. Reed	✓	✓
01.11	Élection de Mark J. Rubash	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire concernant le rapport médian sur l'équité salariale entre les hommes et les femmes et entre les races	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Craig H. Barratt



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Joseph C. Beery



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Gary S. Guthart



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Amal M. Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans années. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Don R. Kania



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Amy L. Ladd



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Keith R. Leonard, Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alan J. Levy



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jami Dover Nachtsheim



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Monica P. Reed

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Mark J. Rubash

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Près de la moitié de la rémunération du PDG n'est pas basée sur les performances de l'entreprise. En outre, il n'inclut aucune composante ESG. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03**CONSEIL** **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 04****CONSEIL** **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur

**Proposant** : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05****CONSEIL** **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le rapport médian sur l'équité salariale entre les hommes et les femmes et entre les races

**Propositions** : John Chevedden / James McRitchie / Myra K. Young

Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Celestica Inc. (CLS)	DATE DE RÉUNION 2023-04-27
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 15101Q108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

85200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Robert A. Cascella	✓	✗
01.02	Élire Deepak Chopra	✓	✗
01.03	Élection de Françoise Colpron	✓	✗
01.04	Élection de Daniel P. DiMaggio	✓	✗
01.05	Élire Jill Kale	✓	✗
01.06	Élection de Laurette T. Koellner	✓	✗
01.07	Élection de Robert A. Mionis	✓	✗
01.08	Élection de Luis A. Müller	✓	✗
01.09	Élection de Tawfiq Popatia	✓	▲
01.10	Élire Michael M. Wilson	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	▲

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Robert A. Cascella

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Deepak Chopra

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Françoise Colpron

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Daniel P. DiMaggio

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme apparenté par la politique, siège au comité d'audit, au comité de rémunération et au comité de nomination. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jill Kale



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Laurette T. Koellner



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme apparentée par la politique, siège au comité d'audit, au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle est membre du conseil depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Robert A. Mionis

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.08**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Luis A. Müller

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est PDG de Cohu et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.09**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Tawfiq Popatia

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il a d'autres types de relations économiques significatives avec un mandant actionnaire. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Michael M. Wilson

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme lié par la politique, siège au comité d'audit, au comité de rémunération et au comité de nomination.

siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG est rémunéré plus de trois fois la rémunération d'un autre cadre nommé et le ratio de rémunération entre le PDG et l'employé médian est supérieur à 170:1. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.
Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Lockheed Martin Corporation (LMT)	DATE DE RÉUNION 2023-04-27 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 539830109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
000442088	Fonds Genus Global Alpha	1300
000442045	Fonds de dividendes Genus	13000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Daniel F. Akerson		
01.02	Élection de David B. Burritt		
01.03	Élection de Bruce A. Carlson		
01.04	Élection de John Donovan		
01.05	Élire Joseph Dunford Jr.		
01.06	Élire James O. Ellis, Jr.		
01.07	Élection de Thomas J. Falk		
01.08	Élire Ilene S. Gordon		
01.09	Élire Vicki A. Hollub		
01.10	Élire Jeh C. Johnson		
01.11	Élire Debra L. Reed-Klages		
01.12	Élection de James D. Taiclet		
01.13	Élire Patricia E. Yarrington		
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur		
05	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant		

06	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les résultats des évaluations de l'impact réel et potentiel sur les droits de l'homme de ses produits et services à haut risque, y compris ceux situés dans des zones touchées par un conflit ou en violation du droit international.		
07	Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur l'alignement des réductions de GES de la chaîne de valeur sur l'accord de Paris		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Daniel F. Akerson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David B. Burritt		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est le PDG de United Steels et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élection de Bruce A. Carlson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il a des liens familiaux directs avec un employé de l'entreprise. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du

la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John Donovan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Joseph Dunford Jr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire James O. Ellis, Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. A

vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Thomas J. Falk

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Ilene S. Gordon

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Vicki A. Hollub



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de Occidental Petroleum Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Jeh C. Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Debra L. Reed-Klages



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de James D. Taiclet

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Patricia E. Yarrington

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération a autorisé le paiement d'environ 6 millions USD au nouveau directeur financier, Jesus Malave, lors de son embauche. Cette attribution n'est pas conditionnée par la réalisation d'objectifs de performance et elle est de l'ordre de 5 millions d'euros.

destiné à compenser la rémunération non acquise auprès de son précédent employeur. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant

X

✓

Proposant : John Chevedden

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer les résultats des évaluations de l'impact réel et potentiel sur les droits de l'homme de ses produits et services à haut risque, y compris ceux situés dans des zones touchées par un conflit ou en violation du droit international.



Auteur de la proposition : [Sœurs de la Charité de Sainte-Elisabeth](#)

Les entreprises directement ou indirectement liées à des violations des droits de l'homme sont exposées à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, voire à des risques de boycott et de désinvestissement. L'adoption d'une politique en matière de droits de l'homme et d'un code de conduite pour ses fournisseurs qui soit crédible, complet et conforme aux normes internationalement reconnues, permet d'atténuer ces risques, dans la mesure où l'entreprise s'assure du respect de ses politiques par le biais d'auditeurs indépendants reconnus. Elles doivent également mettre en place un processus de diligence raisonnable afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer efficacement les incidences négatives réelles et potentielles sur les droits de l'homme qu'elles peuvent avoir ou auxquelles elles peuvent contribuer par leurs propres activités ou qui peuvent découler directement de leurs activités, produits ou services par l'intermédiaire de leurs relations commerciales avec leurs fournisseurs.

comme l'exigent les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (principes directeurs). Dans le cas de Lockheed Martin, nous constatons que l'entreprise dispose d'une déclaration sur la citoyenneté d'entreprise et le respect des droits de l'homme, ainsi que d'un code de conduite pour les fournisseurs. Toutefois, ces documents sont vagues sur les droits de l'homme, se concentrent principalement sur le respect des lois locales et ne font aucune référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui sont des références normatives importantes et internationalement reconnues. Par exemple, le code de conduite des fournisseurs utilise une définition très restrictive du terme "enfant", ce qui ouvre la voie à des violations de leurs droits dans les pays plus laxistes sur cette question. La vérification

de ce code est également problématique, car nous ne savons pas si l'entreprise fait appel à des auditeurs indépendants qualifiés, ce qui est essentiel pour garantir sa valeur et sa crédibilité. Dans son rapport 2022 sur les droits de l'homme, l'entreprise se contente d'indiquer qu'elle a "interrogé" des fournisseurs et de les qualifier de "répondants". Ce processus s'apparente davantage à des auto-évaluations qu'à un processus de vérification indépendant et rigoureux. Son processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme présente également des lacunes. Lockheed Martin se trouve dans une zone à risque en matière de droits de l'homme et opère dans des régions touchées par des conflits, notamment au Moyen-Orient et en Israël, où le risque de violations des droits de l'homme est plus élevé. Le promoteur note qu'il a exporté des biens militaires vers plus de 12 États engagés dans un conflit armé, ayant des antécédents de violations des droits de l'homme ou exposés à un risque de corruption. Il est également

impliqué dans la production d'armes nucléaires au Royaume-Uni et aux États-Unis, en tant que fournisseur de services et de composants clés pour ces armes controversées. Celles-ci font l'objet d'un traité international, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), en vertu duquel les États parties (68 à ce jour) se sont engagés à ne jamais mettre au point, fabriquer, acquérir, posséder, stocker, transférer ou utiliser de telles armes. Comme le souligne le promoteur, face à ces risques élevés, l'entreprise doit rendre compte de ses impacts réels et potentiels sur les droits de l'homme et de la manière dont elle entend y remédier, comme l'exigent les principes directeurs des Nations unies. Ces informations donneront aux investisseurs l'assurance que l'entreprise s'acquitte de ses responsabilités en matière de droits de l'homme et qu'elle évalue et atténue efficacement les effets de ses activités sur les droits de l'homme.

les risques en matière de droits de l'homme. Nous considérons donc que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le rapport sur l'alignement des réductions de GES de la chaîne de valeur sur l'accord de Paris



Proposant : [As You Sow / Remmer Family Foundation Inc \(S\)](#)

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a récemment lancé un avertissement clair sur les conséquences désastreuses de la poursuite des émissions de gaz à effet de serre sur les écosystèmes mondiaux et la société humaine. Il est essentiel de prendre des mesures immédiates pour réduire les émissions dans tous les secteurs économiques afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C et d'éviter les pires conséquences du changement climatique. Dans ce contexte, la Remmer Family Foundation Inc. représentée par As You Sow, demande à Lockheed Martin de publier un rapport sur les émissions de gaz à effet de serre.

rapport détaillé sur sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble de sa chaîne de valeur afin de se conformer à l'objectif de l'Accord de Paris d'atteindre le zéro net.

d'ici à 2050. Bien que l'entreprise ait annoncé une réduction de 70 % de l'intensité de ses émissions des domaines 1 et 2 d'ici à 2030, elle n'a pas encore fixé d'objectifs de réduction alignés sur les objectifs de 1,5 °C qui couvrent tous les segments de son activité, y compris les émissions du domaine 3 dans sa chaîne de valeur. Le conseil d'administration s'oppose toutefois à cette proposition, estimant qu'elle est prématurée, redondante et trop normative. Cependant, selon une évaluation récente de l'initiative Climate Action 100+, qui représente 68 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion, l'entreprise ne remplit aucun critère de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long ou moyen terme, ni de réduction à court terme des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale.

Les objectifs de réduction des émissions, les stratégies de décarbonisation pour atteindre les objectifs futurs ou les objectifs de revenus verts, à l'exception d'une ambition d'émissions de gaz à effet de serre nettes nulles en 2050 qui ne répond pas aux critères énumérés. Il est important de noter que des propositions récentes de l'administration Biden exigeraient que l'entreprise fixe des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques, y compris pour les émissions du champ d'application 3. Lockheed Martin pourrait être très affecté par son manque d'action, car il n'a pas d'objectifs de réduction certifiés par le SBTi. En l'absence d'informations, la société pourrait être exposée à des risques financiers, réglementaires et de réputation. Pour assurer la durabilité et la rentabilité futures de Lockheed Martin face aux risques climatiques croissants et aux exigences de transparence, il est essentiel que les actionnaires soutiennent cette proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

<p>ISSUER Texas Instruments Inc (TXN)</p>	<p>DATE DE RÉUNION 2023- 04-27 ,</p>
<p>PAYS États-Unis</p>	<p>DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-01</p>
<p>LIEU DE LA RÉUNION</p>	
<p>TYPE DE RÉUNION Annuel</p>	<p>TITRES 882508104</p>

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	9310
000442100	Fonds d'actions à impact élevé Genus	14530
000442045	Fonds de dividendes Genus	21000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Mark A. Blinn	✓	✗
01.02	Élection de Todd M. Bluedorn	✓	✓
01.03	Élire Janet F. Clark	✓	✓
01.04	Élire Carrie S. Cox	✓	✗
01.05	Élire Martin S. Craighead	✓	✓
01.06	Élire Curtis C. Farmer	✓	✗
01.07	Élire Jean M. Hobby	✓	✓
01.08	Élire Haviv Ilan	✓	✗
01.09	Élire Ronald Kirk	✓	✗
01.10	Élection de Pamela H. Patsley	✓	✗
01.11	Élire Robert E. Sanchez	✓	✗
01.12	Élire Richard K. Templeton	✓	✗
02	Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés de 2014	✓	✓
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire visant à réduire le nombre d'actions nécessaires pour pouvoir convoquer une assemblée générale extraordinaire.	✗	✓



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Mark A. Blinn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination et au comité de rémunération.

Comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Todd M. Bluedorn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

D'ADMINISTRATION

POLITIQUE

CONSEIL

Élire Janet F. Clark



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Carrie S. Cox



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Les

le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Martin S. Craighead



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Curtis C. Farmer



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jean M. Hobby



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

**POINT 01.08
D'ADMINISTRATION POLITIQUE**

CONSEIL

Élire Haviv Ilan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ronald Kirk



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination et au comité de rémunération.

Comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Pamela H. Patsley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Cette candidate non indépendante est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Robert E. Sanchez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat était enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Richard K. Templeton



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

**POINT 02
D'ADMINISTRATION POLITIQUE**

CONSEIL

Modification du plan d'achat d'actions pour les salariés de 2014



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG était payé plus de 200 fois le salaire américain moyen. Les grandes disparités salariales contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins respectueuses de l'environnement.

des sociétés productives. À long , une telle situation peut entraîner des retombées négatives pour l'entreprise ou ses parties prenantes.un vote contre proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Ratification de l'auditeur

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Proposition d'actionnaire visant à réduire le nombre d'actions nécessaires pour pouvoir convoquer une assemblée générale extraordinaire.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de commander un rapport indépendant sur le processus de diligence raisonnable mis en place par l'entreprise pour déterminer si l'utilisation de ses produits ou services par ses clients contribue ou est liée à des violations du droit international.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Friends Fiduciary Corporation

Les entreprises directement ou indirectement liées à des violations des droits de l'homme sont exposées à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, voire à des risques de boycott et de désinvestissement. Comme l'exigent les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, elles doivent donc mettre en œuvre un processus de diligence raisonnable afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer efficacement les impacts négatifs réels et potentiels sur les droits de l'homme qu'elles peuvent avoir ou auxquels elles peuvent contribuer par leurs activités ou qui peuvent découler directement de leurs activités, produits ou services par le biais de leurs relations d'affaires. Texas Instruments est confronté à des risques importants en matière de droits de l'homme, notamment les suivants

liés à l'utilisation de ses produits à double usage. Il est vrai, comme le l'entreprise, qu'elle fait partie d'une chaîne d'approvisionnement électronique mondiale vaste, dynamique et à plusieurs niveaux, où des composants tels que les semi-conducteurs sont échangés par de multiples parties avant d'être incorporés dans un sous-système ou un produit final. Dans certains cas, même après avoir été incorporés dans un produit final ne faisant pas l'objet de sanctions, comme les appareils ménagers, ses produits peuvent se retrouver dans des dispositifs non prévus par l'entreprise et être liés à des violations du droit international ou des droits de l'homme. Une étude du groupe de réflexion britannique Royal United Service Institute (RUSI), par exemple, a révélé que des composants de Texas Instruments et d'autres entreprises occidentales telles qu'Analog Devices et Intel ont été trouvés dans des systèmes d'armes utilisés par l'armée russe

contre l'Ukraine, même si Texas Instruments a cessé ses ventes à la Russie et au Belarus en février 2022. Or, si certains composants datent de plusieurs années, parfois de 1998, d'autres sont récents et couverts par les restrictions américaines à l'exportation et la diligence nécessaire pour s'assurer qu'ils ne sont pas destinés à un utilisateur final interdit ou à une utilisation finale interdite. Le promoteur admet qu'il s'agit d'un défi et assure qu'il reconnaît et comprend la réalité complexe de l'industrie des semi-conducteurs et les difficultés d'une transparence totale de sa chaîne de valeur, ainsi que la nature à double usage des composants de semi-conducteurs, la dépendance de l'industrie à l'égard des marchés de détail et des distributeurs tiers, et la longue durée de vie des puces qui rend pratiquement impossible le suivi des utilisateurs finaux de 80 000 produits différents. Cependant, il est impossible de suivre les utilisateurs finaux de 80 000 produits différents,

parce que des organisations non gouvernementales ont été en mesure de retracer les expéditions de composants à double usage de l'entreprise en vue d'une utilisation interdite, le promoteur estime que l'entreprise devrait revoir ses politiques et procédures de diligence raisonnable à l'égard des clients et des droits de l'homme, ainsi que son programme de conformité en matière de sanctions et de contrôle des exportations.

Il convient de noter qu'en 2022, Texas Instruments n'a pas obtenu de bons résultats dans le classement du Corporate Human Rights Benchmark relatif à la gestion des risques en matière de droits de l'homme. Son score global était de 8,1 %, alors que la moyenne du secteur était de 18,3 %, et elle n'a obtenu aucun point pour les cinq indicateurs relatifs à la diligence raisonnable. Nous considérons donc que la proposition est justifiée et raisonnable. La réalisation d'une évaluation indépendante des procédures de diligence raisonnable de l'entreprise permettrait d'en garantir l'efficacité et la solidité, ainsi que la fiabilité.

et si elles atténuent le risque que ses produits contribuent à des violations des droits de l'homme et la protègent raisonnablement contre les risques associés à ces violations. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Pfizer Inc. (PFE)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-27 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 717081103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

000442096

NOM DU COMPTE

Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096

COMPTE DE STOCK

30820

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Ronald E. Blaylock	✓	✓
01.02	Élection d'Albert Bourla	✓	✗
01.03	Élire Susan Desmond-Hellmann	✓	✗
01.04	Élection de Joseph J. Echevarria	✓	✗
01.05	Élire Scott Gottlieb	✓	✓
01.06	Élire Helen H. Hobbs	✓	✗
01.07	Élire Susan Hockfield	✓	✓
01.08	Élire Dan R. Littman	✓	✗
01.09	Élire Shantanu Narayen	✓	✗
01.10	Élire Suzanne Nora Johnson	✓	✓
01.11	Élection de James Quincey	✓	✗
01.12	Élire James C. Smith	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ	✗	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓

07	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un rapport indépendant pour les actionnaires analysant la faisabilité de la mise en place d'un système d'alerte rapide. transfert de propriété intellectuelle et de savoir-faire pour faciliter la production de doses de vaccin COVID-19 par d'autres fabricants qualifiés situés dans les pays de l'Union européenne. et les pays à revenu intermédiaire.		
08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration adopte et rende compte d'une politique selon laquelle l'entreprise prendra en compte l'impact des extensions de brevets sur l'accès aux médicaments lorsqu'elle décidera de demander des brevets secondaires et tertiaires.		
09	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte annuellement de l'alignement de ses contributions politiques sur ses valeurs d'entreprise, en particulier en ce qui concerne les femmes et la santé reproductive.		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Ronald E. Blaylock		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Albert Bourla		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
-------------	---------	-----------

Élire Susan Desmond-Hellmann



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Joseph J. Echevarria



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Scott Gottlieb



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Helen H. Hobbs

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans années. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Susan Hockfield

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Dan R. Littman

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel

les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Shantanu Narayen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est le PDG d'Adobe et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote

contre le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Suzanne Nora Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de James Quincey



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de The Coca-Cola Company et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Il est PDG de Coca-Cola et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire James C. Smith

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La durée du plan d'action dépasse la limite de temps stipulée dans la politique, qui est de 5 ans. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ



Proposant : John Chevedden

La proposition vise à obtenir l'approbation des actionnaires pour le renouvellement ou tout nouveau plan de rémunération des dirigeants qui prévoit des indemnités de départ ou de cessation d'emploi avec un montant de 1,5 million d'euros.

Le comité de rémunération a récemment adopté une politique de rémunération en espèces qui exige l'approbation des actionnaires pour tout accord, politique ou arrangement qui prévoit des avantages en espèces dépassant 2,99 fois le salaire de base et la prime à court terme du dirigeant. Le comité des rémunérations a récemment adopté une politique de rémunération en espèces qui requiert l'approbation des actionnaires pour tout accord, politique ou arrangement prévoyant des avantages en espèces supérieurs à 2,99 fois le salaire de base et la prime annuelle. Toutefois, cette politique n'inclut pas les attributions d'actions et d'options, qui représentent la majorité des de départ. Nous recommandons donc de soutenir cette proposition d'actionnaire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Proposant : Kenneth Steiner

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Nous constatons que les postes de président et de directeur général sont occupés par la même personne. De plus, le Conseil d'administration n'a pas manifesté l'intention de modifier cette pratique. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. En outre, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration commande un rapport indépendant pour les actionnaires analysant la faisabilité du transfert rapide de la propriété intellectuelle et du savoir-faire pour faciliter la production de doses de vaccin COVID-19 par d'autres fabricants qualifiés situés dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.



Proposant : [Oxfam America, Inc. et co-filières](#)

Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) décidera en mai 2023 de maintenir ou non le niveau d'alerte maximal pour le COVID-19, l'accessibilité mondiale aux vaccins reste cruciale. En effet, l'OMS a prévenu que le SRAS-CoV-2 "continuera à provoquer des maladies respiratoires importantes", même lorsque le COVID-19 ne sera plus considéré comme une urgence mondiale. Pendant la pandémie, l'inégalité des vaccins entre les pays est restée flagrante et très préoccupante, ce qui a favorisé l'émergence de

de nouvelles variantes plus transmissibles et plus résistantes aux vaccins, prolongeant ainsi la crise sanitaire. Selon Our World in Data, en octobre 2022, 75 % des habitants des pays à revenu élevé étaient entièrement vaccinés contre le COVID-19, contre seulement 20 % dans les pays à faible revenu. Le promoteur estime que le refus de partager les droits de propriété intellectuelle et de transférer les technologies vitales des vaccins à ARN messager (ARNm) aux fabricants des pays à revenus faibles et moyens a déjà coûté à Pfizer des ventes perdues et des revenus de licence potentiellement perdus, a nui à sa réputation, a incité ses concurrents à produire leurs propres vaccins à ARNm et a contribué à l'inégalité en matière de vaccins, menaçant la valeur des portefeuilles des investisseurs, ce que le conseil d'administration de Pfizer nie et . D'autre part, le promoteur

rappelle que des experts crédibles ont assuré que le transfert de technologie, le partage de la propriété intellectuelle et la production supplémentaire du vaccin COVID-19 peuvent être réalisés rapidement, ajoutant que les chercheurs ont identifié plus de 120 fabricants dans les pays à revenu faible et intermédiaire qui répondent aux normes de qualité internationales et disposent d'une telle capacité. Plusieurs groupes de la société civile, des responsables gouvernementaux et des organisations internationales telles que l'OMS ont demandé la suppression des droits de propriété intellectuelle sur la technologie des vaccins afin de garantir un accès équitable aux vaccins, de faciliter un meilleur partage des connaissances et d'augmenter rapidement le nombre de sites de production de vaccins. Moderna a annoncé en mars 2022 qu'elle renonçait au brevet de son vaccin à ARNm dans 92 pays à revenu faible ou intermédiaire. De son côté, Pfizer a promis en mai de vendre son vaccin à prix coûtant dans 45 pays pauvres. Cependant, cela n'a pas été jugé suffisant, puisqu'en juin 2022, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé que le vaccin serait vendu à prix coûtant dans 45 pays pauvres.

L'Organisation mondiale de la santé a autorisé les pays en développement à lever les brevets sur les vaccins COVID-19 pendant cinq ans, à la grande consternation de l'industrie pharmaceutique. Alors que les gouvernements ont commencé à discuter d'un éventuel accord international juridiquement contraignant pour lutter contre les pandémies, qui devrait traiter, entre autres, de l'accès universel et équitable aux solutions médicales telles que les vaccins, nous constatons une augmentation des risques liés à la réglementation et à la surveillance gouvernementale. Enfin, Pfizer, comme d'autres fabricants de vaccins qui refusent de partager leur savoir-faire, est fortement critiqué par des organisations humanitaires telles qu'Amnesty International, ce qui ternit son image et sa réputation. Dans le domaine de la santé, Pfizer est un acteur majeur de la santé publique.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il serait approprié, raisonnable et justifié que l'entreprise accède à la demande du promoteur et commande un rapport indépendant sur la faisabilité d'un transfert rapide de son savoir-faire. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'adopter et de rendre compte d'une politique selon laquelle l'entreprise prendra en compte l'impact des extensions de brevets



sur l'accès aux médicaments lorsqu'ils décident de demander des brevets secondaires et tertiaires.

Proposant : Trinity Health et co-filières

L'accès aux médicaments sur ordonnance est une question cruciale aux États-Unis. Les Américains continuent de payer leurs médicaments beaucoup plus cher que les citoyens de pays comparables. Outre la charge que ces prix exorbitants font peser sur les finances publiques, ils peuvent avoir des effets désastreux sur les patients. Par exemple, une enquête menée par le KFF en 2022 révèle que 30 % des Américains qui prennent un médicament sur ordonnance déclarent ne pas l'utiliser comme prescrit en raison de son coût, nombre d'entre eux choisissant par exemple de couper leurs pilules en deux ou de sauter des doses.

Les prix élevés des médicaments ont également un impact sur les entreprises pharmaceutiques. Celles-ci s'exposent à des risques législatifs, réglementaires, financiers et de réputation qui peuvent nuire à la valeur actionnariale. Depuis des années, les sondages montrent qu'une majorité d'Américains estiment que la réduction du coût des médicaments devrait être une priorité absolue en matière de soins de santé et ils seraient favorables à ce que le gouvernement fédéral négocie les prix directement avec les entreprises pharmaceutiques, ce à quoi ces dernières s'opposent, préférant traiter avec les compagnies d'assurance qui ont manifestement moins de moyens de pression. Toutefois, ces préoccupations publiques ont trouvé un écho dans la sphère politique. En 2022, le Congrès a adopté l'Inflation Reduction Act, qui permet enfin au gouvernement fédéral de négocier les prix de certains médicaments coûteux couverts par Medicare. Il exige également que

les entreprises pharmaceutiques à verser des remises à Medicare si elles augmentent les prix des médicaments utilisés par les bénéficiaires de Medicare plus rapidement que l'inflation. Pour lutter contre la flambée des prix des médicaments, les législateurs américains ont également commencé à examiner les pratiques de l'industrie pharmaceutique en matière de brevets, qui pourraient prolonger indûment la période d'exclusivité d'un médicament et maintenir son prix à un niveau élevé, sans aucun avantage pour les patients ou l'innovation. L'une de ces pratiques est le "maquis de brevets". Ces derniers consistent en plusieurs brevets secondaires couvrant des formulations, des dosages ou des méthodes d'utilisation, d'administration ou de fabrication d'un médicament et qui sont accordés après l'octroi du brevet principal du médicament couvrant son ingrédient actif ou sa molécule principale. En effet, en juin 2022, un groupe bipartisan de sénateurs américains a exhorté l'Office américain des brevets et des marques à prendre les mesures suivantes

une action réglementaire visant à éliminer les grandes collections de brevets pour une seule invention, en raison de l'impact des fourrés de brevets sur l'accès aux médicaments. Le promoteur note qu'un produit de Pfizer, le Lyrica, comprend plus de 69 brevets, ce qui a étendu la période d'exclusivité de Pfizer à 32 ans, et que son prix a augmenté de 155% entre 2013 et 2019, lorsque la période d'exclusivité de la formulation à libération immédiate du Lyrica a pris fin. Sans remettre en cause le droit de déposer des demandes de brevets secondaires, le promoteur souhaite que l'entreprise adopte une politique visant à garantir la prise en compte de l'accès aux médicaments dans son processus de décision de brevetage des produits. Le promoteur estime qu'une telle politique serait bénéfique, car les périodes prolongées d'exclusivité obtenues grâce aux brevets secondaires et le retard qui en résulte dans la mise sur le marché des génériques limitent l'accès aux médicaments, créant un risque réglementaire et de réputation, tout en grevant le système de santé avec des coûts insoutenables. Pour encourager une

Afin de permettre une meilleure compréhension de ces questions et de promouvoir un accès plus large aux médicaments, il serait bénéfique pour les investisseurs de soutenir la proposition. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise rende compte annuellement de l'alignement de ses contributions politiques sur ses valeurs d'entreprise, en particulier en ce qui concerne les femmes et la santé reproductive.

CONSEIL **POLITIQUE**



Auteur de la proposition : Tara Health Foundation

L'auteur de la proposition fait valoir que les dépenses politiques de Pfizer sont contraires à ses valeurs et intérêts déclarés, notamment son objectif de mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes et de garantir l'accès à la santé génésique, et que le rapport demandé apporterait de la transparence et une analyse des risques. Le conseil d'administration a rejeté la proposition car l'entreprise publie déjà un rapport sur le comité d'action politique et les contributions politiques de l'entreprise. Elle divulgue la manière dont ses contributions s'alignent sur son objectif, ses valeurs et ses politiques et a publié un rapport de congruence sur sa participation à des associations commerciales. Le conseil d'administration estime que la proposition détournerait l'attention du comité d'action politique et des contributions politiques de l'entreprise.

Pfizer se détourne de ses priorités commerciales et limite sa participation bipartisane au processus politique. Il est important que Pfizer démontre sa neutralité politique

et publier un rapport annuel détaillé analysant la conformité de ses dépenses politiques, de lobbying et électorales avec ses valeurs et ses politiques publiques. Bien que l'entreprise ait déjà publié un rapport l'année dernière, il est essentiel que les actionnaires soutiennent cette proposition afin d'obtenir une plus grande transparence et de s'assurer que les dépenses politiques de l'entreprise sont conformes à ses objectifs commerciaux et à ses valeurs publiques. En effet, Pfizer, en tant qu'entreprise qui vend des produits liés aux droits reproductifs et à l'avortement, a tout intérêt à soutenir les politiques en faveur de ces domaines. Pourtant, l'auteur de la proposition indique que l'entreprise a versé des contributions à des hommes politiques

qui s'opposent à ces choix, ce qui va à l'encontre de ses intérêts commerciaux. En exigeant un rapport annuel sur l'alignement des contributions politiques de Pfizer sur ses valeurs d'entreprise, la proposition vise à garantir que l'entreprise respecte ses engagements en matière de santé reproductive et de lutte contre la discrimination à l'égard des femmes. Par conséquent, nous recommandons aux actionnaires de soutenir cette proposition afin de renforcer la transparence et la responsabilité de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Edison International (EIX)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-27 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 281020107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442045

Fonds de dividendes Genus

40300

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Jeanne Beliveau-Dunn	✓	✓
01.02	Élection de Michael C. Camuñez	✓	✗
01.03	Élection de Vanessa C.L. Chang	✓	✗
01.04	Élire James T. Morris	✓	✓
01.05	Élection de Timothy T. O'Toole	✓	✓
01.06	Élire Pedro J. Pizarro	✓	✓
01.07	Élire Marcy L. Reed	✓	✓
01.08	Élection de Carey A. Smith	✓	✗
01.09	Élire Linda G. Stuntz	✓	✗
01.10	Élire Peter J. Taylor	✓	✗
01.11	Élection de Keith Trent	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Jeanne Beliveau-Dunn	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael C. Camuñez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Vanessa C.L. Chang



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président.

ont voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire James T. Morris



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Timothy T. O'Toole

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Pedro J. Pizarro

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Marcy L. Reed



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Carey A. Smith



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de Parsons Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels elle siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Linda G. Stuntz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination

La commission des nominations est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Peter J. Taylor

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 12 ans. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Keith Trent

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL	POLITIQUE
1	1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL	POLITIQUE
	

Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Les indemnités de départ sont supérieures à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Engie SA (EPA:ENGI)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-26 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F7629A107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

109100

000442045

Fonds de dividendes Genus

172500

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Comptes et rapports consolidés	✓	✓
03	Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
04	Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du code de commerce	✓	✓
05	Autorisation à donner au Conseil d'administration de négocier les actions de la société	✓	✓
06	Renouvellement du mandat d'administrateur de Marie-José Nadeau	✓	✓
07	Renouvellement du mandat d'administrateur de Patrice Durand	✓	✗
08	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux	✓	✓
09	Approbation de la rémunération totale et des avantages accordés à Catherine MacGregor, directeur général	✓	✓
10	Approbation de la rémunération totale et des avantages accordés à Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'administration	✓	✓
11	Approbation de la politique de rémunération des directeurs	✓	✓
12	Approbation de la politique de rémunération du président du conseil d'administration	✓	✓
13	Approbation de la politique de rémunération du directeur général	✓	✓
14	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières, au profit des salariés adhérents aux plans d'épargne d'entreprise du groupe ENGIE.	✓	✓
15	Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de titres, dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié	/	/
16	Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres	✓	✓
17	Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée générale et pour les formalités	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

CONSEIL

POLITIQUE

Comptes et rapports



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Comptes et rapports consolidés



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Affectation des bénéfices/dividendes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du code de commerce



Proposant : Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Il est conseillé de le faire afin de mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Autorisation à donner au Conseil d'administration de négocier les actions de la société

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de recommander l'émission, la scission, le rachat ou l'annulation de certaines catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Renouvellement du mandat d'administrateur de Marie-José Nadeau

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du comité clé a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Renouvellement du mandat d'administrateur de Patrice Durand

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il représente l'État français, actionnaire de la société, au conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de la rémunération totale et des avantages accordés à Catherine MacGregor, directeur général



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions basées sur la performance et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Approbation de la rémunération totale et des avantages accordés à Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'administration



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération comprend une rémunération fixe de 450 000 EUR et des avantages en nature d'une valeur de 1 826 EUR. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 11

Approbation de la politique de rémunération des directeurs

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 12

Approbation de la politique de rémunération du président du conseil d'administration

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 13

Approbation de la politique de rémunération du directeur général

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

[Vote enregistré](#)

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières, au profit des salariés adhérents aux plans d'épargne d'entreprise du groupe ENGIE.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération fondé sur des actions répond à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est inférieur ou égal à 5 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Délégation de compétence au conseil d'administration pour décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ou de titres, dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable, étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20% des actions en circulation et qu'elle est limitée dans le temps. Le taux de dilution des actions est inférieur ou égal à 5%. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation à donner au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres



Proposant : Conseil

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'assemblée générale et pour les formalités



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER WW Grainger Inc. (GWW)	DATE DE RÉUNION 2023-04-26 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 384802104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Genus Canglobe Equity fund Genus	1700
000442010	Scotia Bank Wrap Account	2100

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Rodney C. Adkins		
01.02	Élire V. Ann Hailey		
01.03	Élire Katherine D. Jaspon		
01.04	Élire Stuart L. Levenick		
01.05	Élire D. G. Macpherson		
01.06	Élire Neil S. Novich		
01.07	Élire Beatriz R. Perez		
01.08	Élire E. Scott Santi		
01.09	Élire Susan Slavik Williams		
01.10	Élection de Lucas E. Watson		
01.11	Élection de Steven A. White		
02	Ratification de l'auditeur		
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Rodney C. Adkins

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président d'Avnet

inc et siège dans plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire V. Ann Hailey

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % d'actionnaires.

femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Katherine D. Jaspon

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui en assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette . Elle est une

membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Stuart L. Levenick



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire D. G. Macpherson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Il est le PDG de cette entreprise et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Neil S. Novich



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités.

Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Beatriz R. Perez

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire E. Scott Santi

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de son

Nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée un potentiel de

les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Susan Slavik Williams

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Lucas E. Watson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Steven A. White

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du comité de nomination et du comité d'audit.

conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances, ce qui limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Le comité de rémunération ne publie pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Les actionnaires ne peuvent donc pas

comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1 1

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER BorgWarner Inc. (BWA)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-26 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 99724106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à fort impact Genus

51400

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sara A. Greenstein	✓	✗
01.02	Élection de Michael S. Hanley	✓	✓
01.03	Élection de Frédéric B. Lissalde	✓	✓
01.04	Élection de Shaun E. McAlmont	✓	✓
01.05	Élire Deborah D. McWhinney	✓	✓
01.06	Élection d'Alexis P. Michas	✓	✗
01.07	Élire Sailaja K. Shankar	✓	✓
01.08	Élection de Hau N. Thai-Tang	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓
05	Approbation du plan d'incitation à l'achat d'actions 2023	✓	✗
06	Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport sur la transition juste décrivant la manière dont BorgWarner gère l'impact de ses activités dans le domaine de l'énergie. La stratégie de l'Union européenne en matière de changement climatique doit être communiquée aux parties prenantes concernées, conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour une transition juste. vers des économies et des sociétés durables sur le plan environnemental pour tous.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Sara A. Greenstein



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat était enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Michael S. Hanley



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Frédéric B. Lissalde



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Shaun E. McAlmont



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Deborah D. McWhinney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alexis P. Michas



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé d'administrateurs indépendants.

composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est le président de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Sailaja K. Shankar

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Hau N. Thai-Tang

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL POLITIQUE

Approbation du plan d'incitation à l'achat d'actions 2023

**Proposant :** Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Il est raisonnable de permettre aux actionnaires d'exiger la tenue d'une assemblée extraordinaire. Cette proposition améliore les pratiques de gouvernance de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration publie un rapport sur la transition juste décrivant la manière dont BorgWarner gère l'impact de ses émissions de gaz à effet de serre. La stratégie de lutte contre le changement climatique de l'UE doit être communiquée aux parties prenantes concernées, conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour une transition équitable vers des économies et des sociétés durables sur le plan de l'environnement pour tous.



Proposant : Domini Impact Investments LLC

Selon l'OIT, "une transition juste signifie rendre l'économie plus verte d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté". Cela "implique de maximiser les opportunités sociales et économiques de l'action climatique, tout en minimisant et en gérant soigneusement les défis - y compris par un dialogue social efficace entre tous les groupes concernés, et le respect des principes et des droits fondamentaux du travail". En 2021, 30 nations, dont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et des membres de l'Union européenne, ont adopté la Déclaration sur la transition juste, qui reflète les principes suivants

les lignes directrices de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Ces dernières soulignent l'importance "d'anticiper les impacts sur l'emploi, d'assurer une protection sociale adéquate et durable en cas de perte d'emploi et de déplacement, de développer les compétences et le dialogue social, y compris l'exercice effectif du droit d'organisation et de négociation collective". Ils soulignent également le "rôle fondamental" des organisations d'employeurs et de travailleurs "dans la réalisation de la durabilité sociale, économique et environnementale avec le travail décent et l'inclusion sociale". Pour sa part, la World Benchmarking Alliance a établi des indicateurs pour évaluer la contribution des entreprises à la réalisation d'une transition juste. Ils comprennent des indicateurs relatifs à l'élaboration d'un plan de transition juste par le biais de consultations avec

Il s'agit également d'atténuer les effets sociaux négatifs de la transition carbone sur les travailleurs et les communautés, d'établir un processus clair pour identifier les risques de perte d'emploi pour les travailleurs et les communautés, et d'élaborer des plans pour retenir et recycler les travailleurs en vue d'une main-d'œuvre plus inclusive. Dans le cas de BorgWarner, le promoteur note que le fournisseur des constructeurs automobiles prévoit que d'ici 2030, 45 % de ses revenus proviendront des produits pour véhicules électriques, contre 3 % en 2021. Cela pourrait entraîner des changements importants dans ses activités et modifier ses besoins en capital humain (nombre d'employés et compétences requises), ainsi que la taille et l'emplacement des installations de fabrication, ce qui aurait des répercussions sur les communautés locales. Le promoteur ajoute que BorgWarner affirme donner de la formation à ses employés, mais

offre peu de détails sur la taille et la portée des programmes destinés à la main-d'œuvre touchée par la transition vers l'électrification des véhicules et ne discute pas de l'impact de sa stratégie sur les communautés et les autres parties prenantes. Dans sa réponse à la proposition, à laquelle elle s'oppose, la Commission indique que BorgWarner a examiné les questions soulevées par l'auteur de la proposition et qu'elle est disposée à améliorer ses informations. Par conséquent, le soutien à la proposition devrait encourager le conseil d'administration à aller dans cette direction. Le rapport commandé permettrait à l'entreprise de présenter ses initiatives et de rassurer les parties prenantes sur la manière dont l'entreprise s'occupe de sa main-d'œuvre et des communautés concernées dans le cadre de sa stratégie climatique. Cette divulgation pourrait également s'avérer un avantage concurrentiel pour le recrutement et la fidélisation des employés, en montrant comment l'entreprise s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique.

l'entreprise se soucie de leur bien-être. Par conséquent, nous considérons que la proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Ameriprise Financial Inc. (AMP)	DATE DE RÉUNION 2023-04-26 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-27
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 03076C106

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de James M. Cracchiolo	▲✓	✗
01.02	Élire Robert F. Sharpe, Jr.	▲✓	▲
01.03	Élection de Dianne Neal Blixt	▲✓	▲✓
01.04	Élire Amy DiGesò	▲✓	▲
01.05	Élire Christopher J. Williams	▲✓	✗
01.06	Élire Armando Pimentel, Jr.	▲✓	▲
01.07	Élection de Brian T. Shea	▲✓	✗
01.08	Élire W. Edward Walter III	▲✓	▲✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Modification du plan de rémunération incitative de 2005	▲✓	✗
05	Ratification de l'auditeur	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de James M. Cracchiolo

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Robert F. Sharpe, Jr.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et ce poste n'est pas temporaire. Il est membre du

Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Dianne Neal Blixt

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Amy DiGesio

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise.

de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Christopher J. Williams

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre de

le comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Armando Pimentel, Jr.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG de Florida Power & Light et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Brian T. Shea



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est membre de

le comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire W. Edward Walter III



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les éléments suivants

performance. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Modification du plan de rémunération incitative de 2005

✓

▲

Proposant : Conseil

Le plan de rémunération en actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 10 %. Le plan prévoit l'attribution d'actions à des consultants, des fournisseurs ou des employés contractuels de l'entreprise. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.
Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER TFI International Inc. (TSE:TFII)	DATE DE RÉUNION 2023-04-26 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel et extraordinaire	TITRES 87241L109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	8600
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	19900

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Leslie Abi-Karam		
01.02	Élection d'Alain Bédard		
01.03	Élection d'André Bérard		
01.04	Élection de William T. England		
01.05	Élire Diane Giard		
01.06	Élire Debra J. Kelly-Ennis		
01.07	Élection de Neil D. Manning		
01.08	Élection de John Pratt		
01.09	Élire Joey Saputo		
01.10	Élire Rosemary Turner		
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires		
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Leslie Abi-Karam

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Alain Bédard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Ce candidat est à la fois directeur général et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'André Bérard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de William T. England



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Diane Giard

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Debra J. Kelly-Ennis

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Neil D. Manning

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire John Pratt

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Joey Saputo

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Rosemary Turner

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. La société a racheté une partie de ses actions l'année dernière.

Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Constellation Energy Corp (NASDAQ : CEG)	DATE DE RÉUNION 2023-04-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 21037T109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

9600

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Joseph Dominguez	▲✓	▲✓
01.02	Élire Julie Holzrichter	▲✓	▲✓
01.03	Élire Ashish Khandpur	▲✓	▲✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Joseph Dominguez

CONSEIL POLITIQUE

▲✓ ▲✓

Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Julie Holzrichter

CONSEIL POLITIQUE

✓ ✓

Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du conseil d'administration a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Ashish Khandpur



Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants.

Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Winpak Ltd (WPK)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-25 , DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-03-13
PAYS Canada	
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 97535P104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

160717012

Fonds canadien Alpha Genus

18100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Antti I. Aarnio-Wihuri	✓	✗
01.02	Élire Martti H. Aarnio-Wihuri	✓	✗
01.03	Élection de Rakel J. Aarnio-Wihuri	✓	✗
01.04	Élire Bruce J. Berry	✓	✗
01.05	Élire Kenneth P. Kuchma	✓	✓
01.06	Élire Dayna Spiring	✓	✓
01.07	Élire Ilkka T. Suominen	✓	✗
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Antti I. Aarnio-Wihuri	✓	✗

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration de l'entreprise.

Le conseil d'administration de l'Union européenne compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Martti H. Aarnio-Wihuri

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la société, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons

a voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. De par sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Rakel J. Aarnio-Wihuri

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité de nomination.

Elle a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.04**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Bruce J. Berry

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel des conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Kenneth P. Kuchma

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Dayna Spiring

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Ilkka T. Suominen

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par l'entreprise, siège au comité d'audit. Il possède d'autres types d'intérêts économiques importants.

les relations avec un actionnaire principal. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Boliden AB (BOL)	DATE DE RÉUNION 2023-04-25 ,
PAYS Suède	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES W17218103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	3422
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	17000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Élire le président de la réunion	✔	✔
03	Approuver la liste des actionnaires	✔	✔
04	Approuver l'ordre du jour de la réunion	✔	✔
06	Approuver la convocation de la réunion	✔	✔
11	Approuver les états financiers et les rapports statutaires	✔	✔
12	Approuver le dividende	✔	▲
13.01	Chaise de décharge	✔	✘
13.02	Décharge	✔	▲
13.03	Décharge	✔	✘
13.04	Décharge	✔	▲
13.05	Décharge	✔	✘
13.06	Décharge	✔	▲
13.07	Décharge	✔	✘
13.08	Décharge	✔	✘
13.09	Décharge	✔	✘
13.10	Décharge	✔	✘
13.11	Décharge	✔	✘

13.12	Décharge	✓	✗
13.13	Décharge	✓	✗
13.14	Décharge	✓	✗
13.15	Décharge	✓	✗
13.16	Décharge	✓	✗
13.17	Décharge	✓	✗
13.18	Décharge	✓	✗
13.19	Décharge	✓	✗
13.20	Décharge	✓	✗
14.01	Déterminer la taille du tableau	✓	✓
14.02	Déterminer l'importance du nombre d'auditeurs	✓	✓
15	Approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
16.01	Élire Helene Biström	✓	✓
16.02	Élire Tomas Eliasson	✓	✓
16.03	Élire Per Lindberg	✓	✓
16.04	Élire Perttu Louhiluoto	✓	✓
16.05	Élection d'Élisabeth Nilsson	✓	✓
16.06	Élire Pia Rudengren	✓	✓

16.07	Élire Karl-Henrik Sundström	✓	✓
16.08	Élire Karl-Henrik Sundström en tant que président	✓	✓
17	Approuver la rémunération des auditeurs	✓	✓
18	Approbation de l'auditeur	✓	✓
19	Approuver le rapport de rémunération	✓	✓
20.01	Élire Lennart Francke	✓	▲
20.02	Élire Karin Eliasson	✓	✗
20.03	Élire Patrik Jönsson	✓	▲
21	Approuver une réorganisation par le biais d'une subdivision d'actions.	✓	✓
22.01	Approuver le plan d'épargne à long terme des salariés	✓	✓
22.02	Approuver le financement du plan d'action	✓	✓
22.02.01	Approuver le transfert d'actions aux participants au LTIP	✓	✓
22.02.02	Approuver le financement du plan d'action alternatif	✓	✓
23	Approuver la politique de rémunération des cadres dirigeants	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Élire le président de la réunion

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Approuver la liste des actionnaires

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approuver l'ordre du jour de la réunion

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Approuver la convocation de la réunion

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver les états financiers et les rapports statutaires



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Approuver le dividende

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.01

Chaise de décharge

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.02

Décharge

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.03

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.04

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.05

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.06

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.07

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.08

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.09

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.10

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.11

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.12

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.13

Décharge

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.14

Décharge

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.15

Décharge

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.16

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.17

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.18

Décharge

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.19

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.20

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Conseil et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.01

CONSEIL

POLITIQUE

Déterminer la taille du tableau



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14.02

CONSEIL

POLITIQUE

Déterminer l'importance du nombre d'auditeurs



Proposant : Conseil

Il est courant de ne désigner qu'un seul cabinet d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Approuver la rémunération des administrateurs.

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.01

Élire Helene Biström

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.02

Élire Tomas Eliasson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.03

Élire Per Lindberg

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.04

Élire Perttu Louhiluoto

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.05

Élection d'Élisabeth Nilsson

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.06

Élire Pia Rudengren

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.07

Élire Karl-Henrik Sundström

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités clés sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16.08

Élire Karl-Henrik Sundström en tant que président

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver la rémunération des auditeurs



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

Approbation de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

Approuver le rapport de rémunération

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20.01

Élire Lennart Francke

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon l'entreprise. Il représente Swedbank Robur fonder, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Karin Eliasson



Proposant : Conseil

Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il représente Handelsbanken Fonder, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Patrik Jönsson



Proposant : Conseil

Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il représente SEB Fonder, actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver une réorganisation par le biais d'une subdivision d'actions.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la division des actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. La proposition vise à remplacer toutes les actions en circulation par deux nouvelles actions de la même catégorie, augmentant ainsi le nombre d'actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22.01

Approuver le plan d'épargne à long terme des salariés

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan d'épargne proposé répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22.02

Approuver le financement du plan d'action

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22.02.01

Approuver le transfert d'actions aux participants au LTIP

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22.02.02

Approuver le financement du plan d'action alternatif

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé répond à tous critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

Approuver la politique de rémunération des cadres dirigeants

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Bank of America Corporation (BAC)	DATE DE RÉUNION 2023-04-25 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-01
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 60505104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

36900

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sharon L. Allen	▲✓	✘
01.02	Élection de José E. Almeida	▲✓	▲
01.03	Élire Frank P. Bramble, Sr.	▲✓	✘
01.04	Élection de Pierre J. P. de Weck	▲✓	▲
01.05	Élection d'Arnold W. Donald	▲✓	✘
01.06	Élire Linda P. Hudson	▲✓	✘
01.07	Élire Monica C. Lozano	▲✓	✘
01.08	Élection de Brian T. Moynihan	▲✓	✘
01.09	Élire Lionel L. Nowell, III	▲✓	✘
01.10	Élire Denise L. Ramos	▲✓	✘
01.11	Élection de Clayton S. Rose	▲✓	▲✓
01.12	Élection de Michael D. White	▲✓	▲✓
01.13	Élection de Thomas D. Woods	▲✓	▲
01.14	Élection de Maria T. Zuber	▲✓	✘
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	▲
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	▲✓	▲✓

05	Modification du plan d'action de Bank of America Corporation 06	✓	✗
	Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant	✗	✓
07	Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ	✗	✓
	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 pour ses activités de prêt et de souscription dans le domaine de l'énergie 08 Ces objectifs devraient suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone et s'ajouter aux émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. les objectifs d'intensité que l'entreprise a fixés ou fixera pour ce secteur.	✗	✓
	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport présentant un plan de transition décrivant comment elle entend aligner ses activités de financement 09 avec ses objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030, y compris les mesures et les politiques à mettre en œuvre, les réductions à réaliser et les objectifs à atteindre. Ces mesures et politiques doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais et les réductions d'émissions qui en découlent doivent être réalisées dans les meilleurs délais.	▲	✓
	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant les impacts négatifs de l'entreprise sur les femmes et les enfants.	✗	✓
19	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant les impacts négatifs de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur.	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Sharon L. Allen	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre le membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de José E. Almeida	✓	▼

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins de la majorité d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de Baxter International Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Frank P. Bramble, Sr.



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Pierre J. P. de Weck



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Arnold W. Donald



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Linda P. Hudson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Monica C. Lozano



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Brian T. Moynihan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Lionel L. Nowell, III		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat non indépendant est administrateur principal et son poste n'est pas temporaire. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Denise L. Ramos		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Clayton S. Rose		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Michael D. White		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Thomas D. Woods		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.14	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Maria T. Zuber		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de nomination. Elle a des liens familiaux directs avec un employé de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Les performances de l'entreprise, par rapport à l'industrie, ne justifient pas l'augmentation du salaire. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'action de Bank of America Corporation



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Les droits à l'appréciation des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le président indépendant



Auteur de la proposition : National Legal and Policy Center

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle du président, qui consiste à superviser la gestion et les activités de l'entreprise, n'a pas été modifié.

L'indépendance du président par rapport à la direction est compromise lorsque le président est également le PDG de la société. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation significatif. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant la politique d'approbation des indemnités de départ



Proposant : John Chevedden

Il est dans l'intérêt des actionnaires d'être consultés pour l'approbation des indemnités de départ. Les indemnités de départ sont considérées comme excessives lorsqu'elles dépassent 2,99 fois le salaire et les primes. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

POINT 08

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 pour son secteur de l'énergie. les activités de prêt et de souscription ; les objectifs devraient suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone et s'ajouter aux objectifs d'intensité des émissions que l'entreprise a fixés ou fixera pour ce secteur. que l'entreprise a fixés ou fixera pour ce secteur.

CONSEIL

X

POLITIQUE



Proposant : New York State Common Retirement Fund

La matérialité de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques dévastatrices se font déjà sentir. et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5°C par rapport à l' préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici à 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5 °C. Dans ce contexte, la contribution des entreprises à l'atténuation du changement climatique est essentielle. Lancée en décembre 2017, Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 000 milliards de dollars US d'actifs, appelle les entreprises à améliorer leur gouvernance climatique, à réduire à zéro leurs émissions nettes de GES de portée 1, de portée 2 et de portée 3, à renforcer les actions liées au climat et à fournir des informations financières liées au climat. Dans le cas de

Dans le cas de Bank of America, nous notons, entre autres, que l'entreprise s'est engagée à atteindre la neutralité carbone dans le cadre de ses propres activités, ainsi que pour ses activités de prêt, d'ici à 2050. Cependant, bien qu'elle ait fixé des objectifs intermédiaires (2030) pour les émissions du secteur du promoteur, ceux-ci ne concernent que l'intensité des émissions de GES (<https://shorturl.at/cfpu0>). Bank of America n'a pas encore annoncé d'objectif scientifique pour 2030 en vue d'une réduction absolue de ces émissions. Pourtant, ces émissions de portée 3 causées par le financement des combustibles fossiles représentent la grande majorité de la contribution des banques au changement climatique. Bank of America est également en retard sur certains concurrents. Par exemple, Citigroup s'est fixé comme objectif intermédiaire de réduire de 29 % les émissions absolues du champ d'application 3 (<https://shorturl.at/hpuxY>). En ce qui concerne

En ce qui concerne la divulgation sur le climat, il convient de noter que Bank of America suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue au niveau international, qui a été créée pour améliorer et développer l'information financière liée au climat. Bank of America divulgue également ses émissions directes et indirectes de GES, qui sont examinées par des tiers indépendants. Après examen, nous reconnaissons que Bank of America a adopté certaines bonnes pratiques de divulgation et a pris des mesures pour atténuer ses impacts liés au climat. Néanmoins, sa stratégie en matière de changement climatique présente des lacunes majeures, telles que des objectifs provisoires de réduction absolue des émissions du champ d'application 3 pour son activité de prêt d'énergie, et elle semble moins ambitieuse que celle de Citigroup. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des investisseurs de

soutenir la proposition afin d'encourager le conseil d'administration à faire davantage pour réduire les émissions globales de Bank of America, ainsi que son exposition au risque climatique, qui comprend les risques opérationnels, financiers, réglementaires et de réputation. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

POINT 09

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport exposant un plan de transition décrivant comment elle entend aligner ses activités de financement sur ses objectifs sectoriels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030, y compris les mesures et les politiques à mettre en œuvre, les réductions à atteindre par ces mesures et politiques, et les calendriers de leur mise en œuvre et des réductions d'émissions qui en découlent.

CONSEIL

X

POLITIQUE



Proposant : Debriana Berlin Rev Trust / As You Sow

Le promoteur indique que Bank of America "ne présente pas de plan de transition concret". L'entreprise déclare qu'elle continue d'évaluer et d'intégrer le risque climatique dans son cadre de gestion des risques, mais ne précise pas si et comment cela est lié à la réalisation de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Selon la

il devrait poursuivre l'objectif bien défini par le CDP d'établir un plan de transition climatique, qui est défini comme " un plan d'action limité dans le temps qui décrit clairement comment une organisation fera évoluer ses actifs, ses opérations et l'ensemble de son modèle d'entreprise vers une trajectoire qui s'aligne sur les recommandations les plus récentes et les plus ambitieuses de la science du climat, c'est-à-dire réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 et atteindre un niveau net zéro d'ici 2050 au plus tard, limitant ainsi le réchauffement de la planète à

1,5°C" (<https://bit.ly/3IL3i6O>). Certaines banques concurrentes, telles que Wells Fargo, divulguent plus spécifiquement les moyens mis en œuvre pour parvenir à des émissions nettes nulles, notamment

des objectifs de réduction absolue pour 2030. Bank of America n'a pas encore adopté de politique visant à réduire progressivement son exposition aux combustibles fossiles et ses émissions absolues du champ d'application 3 (<https://shorturl.at/huQY4>). En outre, elle est toujours impliquée dans le financement de projets d'expansion des combustibles fossiles. Selon l'édition 2023 du rapport "Banking on Climate Chaos" (<https://shorturl.at/crxCR>), elle était le quatrième plus grand bailleur de fonds de projets de combustibles fossiles dans le monde, ayant fourni plus de 281 milliards de dollars par le biais de prêts et d'activités de souscription à des entreprises de combustibles fossiles entre 2016 et 2022. Cependant, des études menées par Rystad Energy, l'Agence internationale de l'énergie et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont montré que pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, toute nouvelle exploitation de charbon ou de combustible fossile doit être financée par des fonds publics.

les projets d'exploration doivent être enterrés (<https://shorturl.at/puDNV>). Une étude publiée dans la revue Nature en septembre 2021 a également établi que pour avoir une probabilité de 50 % de limiter le réchauffement à moins de 1,5° C, 60 % des réserves de pétrole et de gaz et 90 % des réserves de charbon devront rester sous terre, tandis que la production de pétrole et de gaz devra diminuer de 3 % chaque année dans le monde jusqu'en 2050. En outre, en 2022, la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis a publié sa proposition sur les exigences en matière de divulgation d'informations sur le climat (<https://shorturl.at/lmGIX>). Ces nouvelles règles obligeront les entreprises publiques à divulguer leurs émissions de GES, ainsi que les risques liés au climat auxquels elles sont confrontées et la manière dont elles gèrent. Par exemple, HSBC a annoncé qu'elle cesserait de financer le développement de nouveaux gisements de pétrole et de gaz.

(<https://shorturl.at/fiwDN>). Comme l'indiquent les derniers travaux du GIEC, le temps presse car nous sommes en retard sur les objectifs idéaux pour atteindre la neutralité carbone. La réorientation de ce financement vers d'autres mesures (adaptation au changement climatique, efficacité énergétique, capture des GES, etc. Pour ces raisons, nous considérons que cette proposition devrait être adoptée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant les impacts négatifs de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Sada Geuss / Trillium Asset Management

Une proposition similaire avait obtenu un taux d'approbation de 11 % lors de l'assemblée générale de 2022. Par cette proposition, les actionnaires demandent au conseil d'administration d'adopter une politique prévoyant l'élimination progressive et limitée dans le temps des prêts et des opérations de souscription de la banque pour les projets et les entreprises engagés dans l'exploration et le développement de nouveaux combustibles fossiles. Les efforts de l'entreprise pour prendre en compte l'environnement, et en particulier le changement climatique, doivent être encouragés. Les investisseurs s'inquiètent surtout de son exposition aux risques liés à la bulle carbone. La plupart des campagnes dénonçant l'impact des banques sur l'environnement sont des campagnes de sensibilisation.

Le changement climatique vise les entreprises polluantes qu'elles financent. L'énergie d'origine fossile devient de plus en plus chère et rare, alors que l'énergie d'origine renouvelable devient de plus en plus abondante et abordable. Il est donc normal que les actionnaires demandent une réduction des investissements dans les énergies fossiles et une réduction des investissements déjà réalisés en faveur des énergies renouvelables, qui ont un meilleur avenir. Par ailleurs, l'entreprise affirme avoir une politique qui intègre les préoccupations liées au changement climatique. En continuant à financer des secteurs très polluants, elle peut nuire à la crédibilité de sa politique. De plus en plus d'investisseurs, comme la Caisse des Dépôts de France et le Government Pension Fund de Norvège, se retirent des entreprises qui émettent de grandes quantités de carbone. La Caisse des Dépôts fait partie des 60 banques dans le monde qui

ont injecté le plus de fonds dans les entreprises de combustibles fossiles depuis l'adoption de l'Accord de Paris, selon un rapport du Rainforest Action Network et d'autres groupes environnementaux publié en mars 2023 (Banking on Climate Chaos 2023). Elle se place ainsi en 4e position pour le financement des énergies fossiles sur la période 2016-2022, avec plus de 281 000 milliards de dollars, et se classe dans le Top 30 des banques qui financent des entités polluantes. Bank of America Corporation risque donc de s'isoler en maintenant ou en finançant des projets de développement durable.

accroître sa présence dans le secteur des combustibles fossiles. Les investissements dans ce secteur deviennent de plus en plus risqués, alors que les énergies renouvelables offrent d'énormes opportunités. Il est donc normal que les investisseurs demandent à la banque de cesser d'investir dans un secteur très incertain au profit d'un secteur très prometteur. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit indépendant sur l'équité raciale analysant les impacts négatifs de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur.



Proposant : Le groupe d'investissement SOC

Les événements de ces dernières années, notamment l'assassinat de George Floyd et les manifestations de soutien au mouvement Black Lives Matter, ainsi que l'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur les communautés de minorités ethniques et l'investiture d'un président qui a fait de l'équité raciale l'une de ses priorités, ont tous contribué à attirer l'attention des médias, du public et des décideurs politiques sur le racisme systémique, la violence et l'inégalité raciale, y compris en matière d'emploi. Ce faisant, les

Ils ont ainsi mis les questions de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) sur le devant de la scène aux États-Unis. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de leurs communautés et de leurs effectifs, d'autant plus que les entreprises qui ne respectent pas l'équité en matière d'emploi s'exposent à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, ainsi qu'à des risques de désinvestissement. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent des avantages aux entreprises, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que

que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Dans le cas de Bank of America, nous constatons que l'entreprise divulgue des données et des informations sur la diversité, y compris des données provenant de son rapport EEO-1 sur la diversité de la main-d'œuvre, et qu'elle a lancé des initiatives visant à créer des opportunités pour les personnes et les communautés de couleur, notamment en matière d'accès au logement et d'égalité des chances en matière d'emploi. Ces actions et ces engagements méritent d'être soulignés. Cependant, bien que Bank of America fasse des efforts pour remédier aux inégalités raciales, nous pensons qu'il est toujours dans le meilleur intérêt des actionnaires qu'elle mette en œuvre la proposition. En particulier, elle a été impliquée dans des controverses liées au traitement des personnes de couleur. Par exemple, en 2019, elle a accepté de payer 4,2 millions de dollars US en arriérés de salaires et intérêts pour régler les accusations d'embauche de

discrimination fondée sur le sexe et la race. Elle a également fait l'objet de plaintes pour discrimination raciale dans le domaine du logement et des prêts hypothécaires. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que l'impact de Bank of America sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur fasse l'objet d'une évaluation plus approfondie. Une analyse indépendante de l'impact racial permettrait à l'entreprise d'évaluer objectivement si ses politiques, pratiques, produits et activités peuvent avoir un impact négatif sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. Dans l'ensemble, il s'agit pour l'entreprise de faire preuve de diligence raisonnable dans ce domaine, de s'assurer qu'elle ne contribue pas inconsciemment au racisme systémique et, le cas échéant, d'apporter les corrections appropriées. Elle pourrait ainsi identifier et atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une discrimination raciale.

La publication du rapport permettrait également aux investisseurs de mieux évaluer les risques encourus par l'entreprise. La publication du rapport permettrait également aux investisseurs de mieux évaluer les risques encourus. Enfin, un nombre croissant d'entreprises ont commencé ou accepté de s'engager dans ce type d'exercice (notamment Citigroup, State Street, BlackRock, Airbnb et Starbucks), reconnaissant l'importance et la valeur de cet outil, et les propositions d'actionnaires portant sur cette question reçoivent généralement un taux d'approbation élevé. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CNR)	DATE DE RÉUNION 2023-04-25 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-03
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 136375102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717012	Fonds canadien Alpha Genus	9000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Shauneen Bruder	▲✓	▲✓
01.02	Élire Jo-ann dePass Olsovsky	▲✓	▲✓
01.03	Élection de David Freeman	▲✓	▲✓
01.04	Élire Denise Gray	▲✓	▲✓
01.05	Élire Justin M. Howell	▲✓	▲✓
01.06	Élire Susan C. Jones	▲✓	▲✓
01.07	Élection de Robert Knight	▲✓	▲✓
01.08	Élection de Michel Letellier	▲✓	▲
01.09	Élire Margaret A. McKenzie	▲✓	▲✓
01.10	Élection d'Al Monaco	▲✓	▲✓
01.11	Élire Tracy Robinson	▲✓	▲✓
02	Nomination du commissaire aux comptes	▲✓	▲✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	▲✗
04	Vote consultatif sur le plan d'action pour le climat	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Shauneen Bruder

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jo-ann dePass Olsovsky		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David Freeman		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Denise Gray		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Justin M. Howell

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Susan C. Jones

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection de Robert Knight

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Michel Letellier



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG d'Innergex énergie renouvelable et siège à plus d'un conseil d'administration.

Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Margaret A. McKenzie



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection d'Al Monaco



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Tracy Robinson		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la société. Elle est actuellement directrice générale de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Nomination du commissaire aux comptes		
Proposant : Conseil		

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03	CONSEIL	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
Proposant : Conseil		

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux trois ans stipulés dans politique ou n'est pas lié aux objectifs de performance. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. De ce fait, le comité de rémunération

il est impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une divulgation adéquate. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur le plan d'action pour le climat



Proposant : Conseil

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2 de 43 % par tonne brute-mille (unité de mesure ferroviaire qui représente le déplacement d'une tonne de train, à l'exclusion du poids du véhicule moteur, sur une distance d'un mille) d'ici 2030, par rapport à 2019. L'entreprise s'est également engagée à réduire les émissions de GES du champ d'application 3 de 40 % par tonne-mille brute d'ici 2030 par rapport à 2019. Ces émissions de carbone

Les objectifs de réduction de l'intensité énergétique sont fondés sur des données scientifiques et ont été approuvés par l'initiative Science-Based Targets. L'entreprise travaille déjà avec Progress Rail et Renewable Energy Group (REG) pour tester des mélanges à haut niveau de carburants renouvelables, contenant à la fois du biodiesel et du diesel renouvelable, qui devraient à terme réduire l'utilisation de carburants conventionnels. Depuis 2021, l'entreprise a investi dans de nouvelles locomotives plus économes en énergie (69 unités en 2021 et 53 unités en 2022). Parallèlement, elle prévoit d'investir dans des technologies qui améliorent l'efficacité énergétique de ses opérations, comme les grues électriques et les systèmes automatisés qui optimisent la circulation des trains. Dans l'ensemble, le plan d'action climatique de l'entreprise semble valable et cohérent avec ses activités et ses ambitions. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Banque nationale du Canada (NA)	DATE DE RÉUNION 2023-04-21
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 633067103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	14700
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	31800
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	36900
000442045	Fonds de dividendes Genus	65500

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Maryse Bertrand		
01.02	Élection de Pierre Blouin		
01.03	Élection de Pierre Boivin		
01.04	Élire Yvon Charest		
01.05	Élire Patricia Curadeau-Grou		
01.06	Elire Laurent Ferreira		
01.07	Élire Annick Guérard		
01.08	Élire Karen Kinsley		
01.09	Élire Lynn Loewen		
01.10	Élire Rebecca McKillican		
01.11	Élection de Robert Paré		
01.12	Élection de Pierre Pomerleau		
01.13	Élire Lino A. Saputo		
01.14	Élire Macky Tall		
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
03	Nomination du commissaire aux comptes		
04	Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique.		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élection de Maryse Bertrand

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de Pierre Blouin

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'y opposer

l'élection du candidat. Un vote faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élection de Pierre Boivin

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération.

Comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Yvon Charest

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'y opposer

l'élection du candidat. Un vote faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Patricia Curadeau-Grou

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Elire Laurent Ferreira

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Annick Guérard

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est PDG de Transat A.T. inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Karen Kinsley

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Lynn Loewen

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération
Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Rebecca McKillican

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Robert Paré

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de Pierre Pomerleau

Proposant : Conseil

CONSEIL **POLITIQUE**



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Lino A. Saputo

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est chef de la direction de Saputo Inc. et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.14

Élire Macky Tall

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le taux d'assiduité global du candidat est de 68% : 65% pour les réunions du conseil d'administration et 71% pour les réunions du comité de gestion des risques. La société indique que son taux de présence est inférieur à 75 % parce qu'il n'a pas pu assister à certaines réunions en raison d'un contrat COVID-19. M. Tall a manqué 10 réunions. Ce chiffre semble élevé pour une maladie qui ne nécessite généralement pas d'hospitalisation. L'entreprise aurait pu divulguer davantage d'informations, telles que les réunions manquées pour cette raison et la date à laquelle ces réunions ont eu lieu.

Cette option aurait permis de confirmer que les autres responsabilités extérieures de M. Tall n'interfèrent pas avec son rôle de directeur. Cela nous aurait permis de confirmer que les autres responsabilités extérieures de M. Tall n'interfèrent pas avec son rôle d'administrateur. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Cette société utilise le rendement total pour l'actionnaire (RTA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le rendement total pour l'actionnaire peut facilement être augmenté par le rachat d'actions. Cette autorisation pourrait donc gonfler artificiellement le rendement total pour l'actionnaire de la société et donner aux dirigeants une rémunération non méritée.

bonus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique.



Proposant : Conseil

Selon l'édition 2022 du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network (89mq.short.gy/mUXTcm), RBC, la Banque TD, la Banque Scotia, la Banque de Montréal et la CIBC ont fourni plus de 131 milliards de dollars américains aux entreprises de combustibles fossiles au cours de l'année 2021, ce qui représente une augmentation du financement par rapport à 2020. Le rapport indique que depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, elles ont prêté ou souscrit près de 700 milliards de dollars américains au secteur. En avril 2022, un article du National Observer (<https://bit.ly/3ZsEGpa>) a également mis en lumière les incohérences de ces cinq grandes banques canadiennes. En effet, elles continuent de financer de nouveaux projets d'extraction de combustibles fossiles tout en étant signataires de la Net-Zero Banking Alliance et de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero, qui les engagent à aligner leur politique de développement durable sur celle de l'Union européenne.

financement avec des émissions nettes nulles d'ici à 2050. Ainsi, bien que les banques aient pris des engagements et adopté des mesures pour réduire leur empreinte carbone et qu'elles aient amélioré leur communication sur le carbone, nous constatons que leur financement des combustibles fossiles reste élevé, ce qui pourrait jeter un doute sur leur capacité à atteindre leurs objectifs en matière de climat et d'environnement, tels que l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 pour leurs activités de financement. Cette proposition offre donc aux actionnaires l'opportunité de juger les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique, ainsi que d'évaluer ses progrès, étant donné que ce vote consultatif serait annuel. En outre, compte tenu des nombreux risques liés au changement climatique auxquels les entreprises sont exposées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et de réputation, il serait bénéfique de

engager les parties prenantes, et en particulier les actionnaires, dans un dialogue sur la politique environnementale et climatique de l'entreprise. Par conséquent, nous pensons qu'il serait approprié de soutenir la proposition et qu'elle est effectivement dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Kimberly-Clark Corporation (KMB)	DATE DE RÉUNION 2023-04-20 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 494368103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442100	Fonds d'actions à impact élevé Genus	19100
000442045	Fonds de dividendes Genus	37500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Sylvia M. Burwell	▲✓	▲✓
01.02	Élection de John W. Culver	▲✓	▲✓
01.03	Élection de Michael D. Hsu	▲✓	✖
01.04	Élire Mae C. Jemison	▲✓	✖
01.05	Élire S. Todd Maclin	▲✓	✖
01.06	Élire Deirdre Mahlan	▲✓	▲✓
01.07	Élire Sherilyn S. McCoy	▲✓	▲✓
01.08	Élire Christa Quarles	▲✓	▲
01.09	Élection de Jaime A. Ramirez	▲✓	▲✓
01.10	Élection de Dunia A. Shive	▲✓	▲✓
01.11	Élection de Mark T. Smucker	▲✓	✖
01.12	Élection de Michael D. White	▲✓	▲✓
02	Ratification de l'auditeur	▲✓	▲✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	▲✓
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Sylvia M. Burwell



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de John W. Culver



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Michael D. Hsu



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élire Mae C. Jemison



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, notamment du choix du président.

ont voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire S. Todd Maclin



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination

La commission des nominations est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Deirdre Mahlan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de

s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Sherilyn S. McCoy

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Christa Quarles

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Jaime A. Ramirez

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Dunia A. Shive

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Mark T. Smucker

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est PDG d'une autre société et siège à plusieurs conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate.

l'intérêt des actionnaires. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette disposition crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est PDG de la J.M. Smucker Company et siège au comité des rémunérations, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de Michael D. White

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la
Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE (EPA:MC)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-20 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F58485115

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	1100
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	1600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022	✓	✓
02	Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	✓	✓
03	Affectation des revenus - fixation du dividende	✓	✓
04	Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du code de commerce	✓	✓
05	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Delphine Arnault	✓	✗
06	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Antonio Belloni	✓	✗
07	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Josée Kravis	✓	✗
08	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Laure Sauty de Chalon	✓	✓
09	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Natacha Valla	✓	✗
10	Nomination de M. Laurent Mignon en tant qu'administrateur	✓	✗
11	Renouvellement du mandat de Charles Powell en tant que censeur	✓	✓
12	Nomination de m. Diego Della Valle comme censeur	✓	✓
13	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce	✓	✗
14	Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à M. Bernard Arnault, président-directeur général	✓	▼
15	Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à M. Antonio Belloni, directeur général délégué cadre de direction	✓	✗
16	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	✓	✓
17	Approbation de la politique de rémunération du président et du directeur général	✓	✗

18	Approbation de la politique de rémunération du directeur général adjoint		
19	Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'opérer sur les actions de la société à un prix d'achat maximum de 1 200 euros par action, pour un montant cumulé maximum de 60,4 milliards d'euros.		
20	Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de 18 mois, de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la société suite au rachat de ses propres actions		
21	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou autres.		
22	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance. titres de capital à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription		
23	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois, pour procéder à des émissions par appel public à l'épargne (autres que celles visées au paragraphe 1) l'article I. 411-2 du code monétaire et financier), des actions ordinaires, et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance. émis, avec suppression du droit préférentiel de souscription avec option d'un droit de priorité		
24			
25	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre du programme de rachat d'actions. en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'options de surallocation en cas de sursouscription du nombre de titres offerts		
26	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à des actions ou des titres de capital. à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créance en compensation de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la société		
27	Délégation de pouvoirs accordée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre, dans la limite de 10 % du capital social, les actions ordinaires ou les titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance en contrepartie d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, consentis à la société		
28	Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois, d'attribuer des options de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription. droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou des options d'achat d'actions aux salariés et/ou aux dirigeants mandataires sociaux de l'entreprise et des personnes qui leur sont liées. entités, dans la limite de 1% du capital		
29	Délégation de compétence au conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois, en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions et/ou de valeurs mobilières. l'accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des membres de la société du groupe plan(s) d'épargne, dans la limite de 1 % du capital social		
30	Fixation du plafond global des augmentations de capital, immédiates ou futures, décidée dans le cadre des délégations de pouvoir		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée et le cabinet d'audit qui les a examinés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Après avoir vérifié la durée de la relation entre la société et le cabinet d'audit, nous pouvons confirmer l'indépendance de ce dernier. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée et le cabinet d'audit qui les a examinés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Affectation des revenus - fixation du dividende



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du code de commerce



Proposant : Conseil

Ce rapport spécial vérifie les relations entre les parties liées et les éventuels conflits d'intérêts qui en découlent. Il est conseillé de le faire afin de mieux gérer le risque de réputation de l'entreprise et toute perte éventuelle de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Delphine Arnault



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est actuellement cadre de l'entreprise. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Antonio Belloni



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du comité clé a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement un cadre de l'entreprise. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Josée Kravis



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants.

membres. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Laure Sauty de Chalon



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Natacha Valla



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination de M. Laurent Mignon en tant qu'administrateur



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants.

membres. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de Wendel et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Renouvellement du mandat de Charles Powell en tant que censeur



Proposant : Conseil

L'élection des censeurs est de la responsabilité du Conseil. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination de m. Diego Della Valle comme censeur



Proposant : Conseil

L'élection des censeurs est de la responsabilité du Conseil. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise des attributions d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à M. Bernard Arnault, président-directeur général



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2022 ou attribués au titre du même exercice à M. Antonio Belloni, directeur général délégué



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL

POLITIQUE

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

Approbation de la politique de rémunération du président et du directeur général

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

Approbation de la politique de rémunération du directeur général adjoint

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan utilise l'attribution d'actions gratuites, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'opérer sur les actions de la société à un prix d'achat maximum de 1 200 euros par action, pour un montant cumulé maximum de 60,4 milliards d'euros.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. La prime de rachat peut dépasser 10 %, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de 18 mois, de réduire le capital social par annulation d'actions détenues par la société suite au rachat de ses propres actions

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou autres.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. Les autorisations accordées par les propositions 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 sont soumises à une autorisation générale.

de 21 millions d'euros, ce qui représente moins de 20 % du capital. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à des actions ordinaires, à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL

POLITIQUE

Délégation de compétence à donner au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'émission par appel public à l'épargne (autre que celles visées au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier), d'actions ordinaires, et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription avec faculté de droit de priorité.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et d'une analyse stratégique.

opportunités. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

CONSEIL

POLITIQUE

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'options de surallocation en cas de souscription excédentaire du nombre de titres offerts.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et d'une analyse stratégique.

opportunités. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 26

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créance en rémunération de titres apportés à toute offre publique d'échange initiée par la société.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 27

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre, dans la limite de 10 % du capital social, des actions ordinaires ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la société ou donnant droit à l'attribution de titres de créance en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, consentis à la société.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 28

Autorisation à donner au conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois, de consentir des options de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, ou des options d'achat d'actions aux salariés et/ou aux dirigeants mandataires sociaux de la société et des entités qui lui sont liées, dans la limite de 1 % du capital.

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des cadres montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. De larges pouvoirs discrétionnaires sont accordés aux administrateurs pour la mise en œuvre du plan d'options sur actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 29

CONSEIL

POLITIQUE

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit des adhérents au(x) plan(s) d'épargne d'entreprise du groupe, dans la limite de 1 % du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires. dans la limite de 1 % du capital social



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 30

CONSEIL

POLITIQUE

Fixation du plafond global des augmentations de capital, immédiates ou futures, décidée dans le cadre des délégations de pouvoir



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette approche générale de l'augmentation du capital social de l'Union européenne doit être suivie par tous les États membres.

L'autorisation est systématiquement demandée lors de chaque assemblée annuelle. Cette proposition fixe le plafond d'émission pour les propositions 21 à 29 à 20 millions d'euros, ce qui représente moins de 20% du capital. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Fairfax Financial Holdings Ltd (FFH)	DATE DE RÉUNION 2023-04-20 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 303901102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTAGE DES STOCKS
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	1700

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Robert J. Gunn	✓	✗
01.02	Élection de David L. Johnston	✓	✗
01.03	Élire Karen I. Jurjevich	✓	✗
01.04	Élection de R. William McFarland	✓	▲
01.05	Élire Christine McLean	✓	✗
01.06	Élection de Brian J. Porter	✓	✓
01.07	Élection de Timothy R. Price	✓	✗
01.08	Élection de Brandon W. Sweitzer	✓	▲
01.09	Élire Lauren C. Templeton	✓	✓
01.10	Élection de Benjamin P. Watsa	✓	▲
01.11	Élection de V. Prem Watsa	✓	✗
01.12	Élection de William C. Weldon	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Robert J. Gunn	✓	▲
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans.

Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection de David L. Johnston

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il a offert des services professionnels à un membre de l'équipe de direction. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Karen I. Jurjevich

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de R. William McFarland

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Christine McLean		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par la société. Elle a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Brian J. Porter		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Timothy R. Price		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège dans tous les comités clés. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans.

Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Brandon W. Sweitzer

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. En raison de position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil,

y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Lauren C. Templeton

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Benjamin P. Watsa

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il a des liens familiaux directs avec un administrateur apparenté. Un vote contre le a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de V. Prem Watsa

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de William C. Weldon

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Jeronimo Martins SGPS SA (JMT)	DATE DE RÉUNION 2023-04-20 ,
PAYS Portugal	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES X40338109

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

000442100

NOM DU COMPTE

Fonds d'actions à fort impact Genus

COMPTE DE STOCK

90200

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approuver les états financiers consolidés	✓	✓
02	Approuver un dividende de 0,55 euro par action ordinaire.	✓	✓
03	Accorder une décharge de responsabilité au comité exécutif et au conseil de surveillance pour l'exercice précédent.	✓	▲
04	Décider de la politique de rémunération des organes de l'entreprise	✓	✗
05	Élection du nouveau commissaire aux comptes suppléant de la société	✓	▲

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver les états financiers consolidés	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver un dividende de 0,55 EUR par action ordinaire.	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Accorder une décharge de responsabilité au comité exécutif et au conseil de surveillance pour l'exercice précédent.



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Décider de la politique de rémunération des organes de l'entreprise



Proposant : Conseil

Les informations soumises ne sont pas suffisantes pour permettre une évaluation des principes, de la structure et des composantes de la politique de rémunération, tels que les contrats de travail des dirigeants, et notamment leurs conditions d'embauche et de départ. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Élection du nouveau commissaire aux comptes suppléant de la société



Proposant : Conseil

L'entreprise ne divulgue pas les informations nécessaires sur l'entreprise de remplacement. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Humana Inc (HUM)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-20 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-18
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 444859102

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Raquel C. Bono	✓	✓
01.02	Élire Bruce Broussard	✓	✓
01.03	Élection de Frank A. D'Amelio	✓	✗
01.04	Élection de David T. Feinberg	✓	✓
01.05	Élection de Wayne A.I. Frederick	✓	✓
01.06	Élection de John W. Garratt	✓	✓
01.07	Élire Kurt J. Hilzinger	✓	✗
01.08	Élire Karen W. Katz	✓	✗
01.09	Élire Marcy S. Klevorn	✓	✓
01.10	Élection de William J. McDonald	✓	✗
01.11	Élire Jorge S. Mesquita	✓	✓
01.12	Élire Brad D. Smith	✓	✓
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Raquel C. Bono



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL POLITIQUE

Élire Bruce Broussard



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Frank A. D'Amelio



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il a

siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de David T. Feinberg

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'y opposer

l'élection du candidat. Un vote faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Wayne A.I. Frederick

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.06****D'ADMINISTRATION****POLITIQUE**

CONSEIL

Élection de John W. Garratt

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.07**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kurt J. Hilzinger



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant au sens de la politique. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Karen W. Katz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit sont indépendants.

Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège dans un conseil d'administration qui compte moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Marcy S. Klevorn



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de William J. McDonald

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Jorge S. Mesquita

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité d'audit sont indépendants.

Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Brad D. Smith

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'y opposer l'élection du candidat. Un vote faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux global de dilution des actions est supérieur à 10 %. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

1

POLITIQUE

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER La Banque Toronto-Dominion (TD)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-20 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 891160509

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	4230
160717012	Fonds Genus Canadian Alpha	25500
000442096	(nus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	42800
000442029	(nus Fossil Free CanGlobe Equity fund	48200
000442045	Fonds de dividendes Genus	76100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Cherie L. Brant		
01.02	Élection d'Amy W. Brinkley		
01.03	Élire Brian C. Ferguson		
01.04	Élire Colleen A. Goggins		
01.05	Élection de David E. Kepler		
01.06	Élection de Brian M. Levitt		
01.07	Élection d'Alan N. MacGibbon		
01.08	Élire Karen E. Maidment		
01.09	Élection de Bharat B. Masrani		
01.10	Élection de Claude Mongeau		
01.11	Élire S. Jane Rowe		
01.12	Élection de Nancy G. Tower		
01.13	Élire Ajay K. Virmani		
01.14	Élection de Mary A. Winston		
02	Nomination d'Ernst and Young en tant qu'auditeur		
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres		
04	Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer la manière dont elle évalue et atténue les risques liés aux droits de l'homme dans ses relations d'affaires avec des clients qui possèdent des propriétés résidentielles multifamiliales au Canada.		

05	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise modifie ses lignes directrices relatives aux secteurs et activités sensibles de manière à ce que, lorsqu'elle joue un rôle de fusion et d'acquisition, l'entreprise soit tenue d'en informer le public. Dans le cas d'un rôle de conseil en matière d'acquisition ou de prêt direct pour des opérations de filature, elle prendra des mesures raisonnables pour que les parties à ces opérations prennent des mesures pour que les parties à ces opérations prennent des mesures pour que les parties à ces opérations prennent des mesures. et fournir des informations conformes à la TCFD.		
06	Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique.		
07	Proposition d'actionnaire demandant que la banque s'engage à continuer à investir dans le secteur du pétrole et du gaz au Canada.		
08	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration entreprenne un examen des niveaux de rémunération des dirigeants par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre et, à un coût raisonnable et en omettant les informations exclusives, qu'il publie chaque année le rapport entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane des travailleurs.		
09	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un plan de transition décrivant comment elle entend réconcilier ses activités de financement avec son horizon 2030 les objectifs sectoriels de réduction des émissions, y compris les actions et politiques spécifiques à mettre en œuvre, les réductions à atteindre par les mesures planifiées et les objectifs de réduction des émissions. ainsi que les calendriers de mise en œuvre et les réductions d'émissions associées.		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Cherie L. Brant		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Amy W. Brinkley		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas indépendants.

dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Brian C. Ferguson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Colleen A. Goggins

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante selon la politique. Elle a siégé à le conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de David E. Kepler

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de nomination et au comité de rémunération.

Comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Brian M. Levitt

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élection d'Alan N. MacGibbon

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Karen E. Maidment

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président.

ont voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Bharat B. Masrani



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement le directeur général de l'entreprise. Il est le PDG de cette société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé.

et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Claude Mongeau



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

BOARD POLITIQUE

Élire S. Jane Rowe



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Nancy G. Tower

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Ajay K. Virmani

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de

Cargojet et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.14

Élection de Mary A. Winston

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination d'Ernst and Young en tant qu'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise de divulguer la manière dont elle évalue et atténue les risques liés aux droits de l'homme dans ses relations d'affaires avec des clients qui possèdent des propriétés résidentielles multifamiliales au Canada.



Proposant : British Columbia General Employees' Union (BCGEU)

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Dans tous les cas, nous croyons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter.

nous contacter. Les entreprises directement ou indirectement liées à des violations reconnues des droits de l'homme sont exposées à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, voire à des risques de boycott et de désinvestissement. Afin d'atténuer ces risques et de s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en vertu des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les entreprises doivent notamment faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme afin d'identifier, d'évaluer, de prévenir et d'atténuer efficacement les incidences négatives réelles et potentielles sur ces droits qu'elles peuvent avoir ou auxquelles elles peuvent contribuer par leurs activités, leurs produits, leurs services ou leurs relations d'affaires. Les

Le droit à un logement adéquat est un droit de l'homme reconnu par les Nations Unies. En 2022, le Canada a nommé un défenseur fédéral du logement (FHA) pour promouvoir et protéger ce droit. Il s'est penché sur la financiarisation du logement, décrite comme "la domination croissante des acteurs financiers dans le secteur du logement, qui transforme la fonction première du logement d'un lieu de vie en un actif financier et un outil de profit pour les investisseurs". Selon une étude menée par le FHA Office, "on estime à 340 000 le nombre d'appartements appartenant aux plus grandes sociétés financières du Canada, et on estime que les institutions détiennent 20 à 30 % des logements locatifs multifamiliaux construits à cet effet à l'échelle nationale". Ces études montrent que la financiarisation a des "conséquences significatives sur l'accessibilité, la sécurité d'occupation et les conditions d'habitabilité des logements locatifs".

des logements pour les locataires. Elle est associée à des risques élevés de maladie et de décès pour les personnes âgées et les personnes handicapées dans les établissements de soins de longue durée". En outre, ils révèlent que "l'inégalité en matière de logement est vécue de manière disproportionnée par les autochtones, les personnes racialisées, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants au Canada, ainsi que par les personnes à revenu faible ou fixe". Enfin, ils notent que "les sociétés financières cherchent stratégiquement à obtenir des "rotations" de logements pour tirer parti des augmentations de loyer autorisées entre les locations" et que "des chercheurs américains ont constaté que les opérateurs financiers utilisent l'expulsion comme outil de génération de revenus et qu'ils expulsent les locataires à des taux plus élevés que d'autres types de propriétaires". Pour que le logement redevienne un bien social, la FHA recommande, entre autres, que le gouvernement fédéral "réglemente les banques afin d'empêcher les prêts aux entreprises qui profitent des augmentations de loyer, des déplacements et de la violation du droit à un logement adéquat". Dans ce contexte, nous pensons qu'il est raisonnable et approprié que

Il est dans l'intérêt des actionnaires que l'entreprise explique comment elle s'assure de ne pas financer des clients dont les pratiques commerciales pourraient exacerber les effets négatifs de la financiarisation du logement et porter atteinte au droit fondamental à un logement convenable. Il est dans l'intérêt des actionnaires qu'elle explique comment elle s'assure de ne pas financer des clients dont les pratiques commerciales pourraient exacerber les effets négatifs de la financiarisation du logement et porter atteinte au droit fondamental à un logement adéquat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise modifie sa politique en matière de secteurs et d'activités sensibles afin que, lorsqu'elle joue un rôle dans une fusion et une acquisition, l'entreprise soit tenue de s'assurer que ses activités sont conformes à la politique de l'entreprise.

Si elle ne joue pas un rôle de conseiller ou de prêteur direct dans le cadre d'opérations de "brown-spinning", elle prendra des mesures raisonnables pour que les parties à ces opérations prennent des mesures et fassent des déclarations conformes à la TCFD.



Proposant : British Columbia General Employees' Union (BCGEU)

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. Le terme "brown-spinning" fait référence à la vente d'actifs à forte intensité de carbone par des sociétés cotées en bourse à des entreprises privées. Ce phénomène a été décrit dans un

publication de l'European Corporate Governance Institute en mars 2022 (<https://bit.ly/3UiGYWz>). Ces transactions permettent aux institutions financières d'améliorer leur empreinte carbone, mais elles ne se traduisent pas par une réduction réelle des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. À l'heure actuelle, les entreprises privées ne sont pas tenues de divulguer et d'atténuer leurs risques climatiques. Le promoteur demande donc à TD Bank de s'assurer que l'acquéreur surveille ses risques climatiques, divulgue les émissions annuelles de portée 1 et 2 des actifs acquis et fixe des objectifs de réduction des émissions de GES dans un délai raisonnable après la conclusion de la transaction. L'entreprise estime que cette proposition est trop prescriptive et que ses politiques et procédures existantes traitent déjà de la question soulevée par les

le promoteur. N'oubliez pas que si une entreprise atteint la neutralité carbone sur le papier, mais qu'elle l'a fait en maintenant ses émissions réelles de GES, alors cette soi-disant

la neutralité carbone n'a que peu de valeur et n'aura certainement pas contribué à maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C. Dans un tel scénario, l'entreprise serait à tout le moins exposée aux risques d'écoblanchiment et d'atteinte à sa réputation. Pour ces raisons, nous pensons qu'il est approprié de soutenir cette proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique.



Proposant : MÉDAC

Selon l'édition 2022 du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network (89mq.short.gy/mUXTcm), RBC, la Banque TD, la Banque Scotia, la Banque de Montréal et la CIBC ont fourni plus de 131 milliards de dollars américains aux entreprises de combustibles fossiles au cours de l'année 2021, ce qui représente une augmentation du financement par rapport à 2020. Le rapport indique que depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, elles ont prêté ou souscrit près de 700 milliards de dollars américains au secteur. En avril 2022, un article du National Observer (<https://bit.ly/3ZsEGpa>) a également mis en lumière les incohérences de ces cinq grandes banques canadiennes. En effet, elles continuent de financer de nouveaux projets d'extraction de combustibles fossiles tout en étant signataires de la Net-Zero Banking Alliance et de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero, qui les engagent à aligner leur politique de développement durable sur celle de l'Union européenne.

financement avec des émissions nettes nulles d'ici à 2050. Ainsi, bien que les banques aient pris des engagements et adopté des mesures pour réduire leur empreinte carbone et qu'elles aient amélioré leur communication sur le carbone, nous constatons que leur financement des combustibles fossiles reste élevé, ce qui pourrait jeter un doute sur leur capacité à atteindre leurs objectifs en matière de climat et d'environnement, tels que l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 pour leurs activités de financement. Cette proposition offre donc aux actionnaires l'opportunité de juger les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique, ainsi que d'évaluer ses progrès, puisque ce vote consultatif serait annuel. En outre, compte tenu des nombreux risques liés au changement climatique auxquels les entreprises sont exposées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et de réputation, il serait bénéfique de

engager les parties prenantes, et en particulier les actionnaires, dans un dialogue sur la politique environnementale et climatique de l'entreprise. Par conséquent, nous pensons qu'il serait approprié de soutenir la proposition et qu'elle est effectivement dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque s'engage à continuer à investir dans le secteur du pétrole et du gaz au Canada.



Proposant : InvestNow Inc. / Gina Pappano

Les questions liées au développement durable, telles que le changement climatique, sont importantes pour les entreprises. L'entreprise vise à soutenir les intérêts de ses clients tout en maintenant ses ambitions en matière de climat. Le promoteur l'accuse de sous-investir dans le secteur pétrolier et gazier canadien. Il reproche notamment à la direction de ne pas avoir

répondre aux besoins énergétiques et économiques de la population et des consommateurs, en affirmant que "le manque d'investissement au Canada signifie plus d'investissement dans le développement du secteur pétrolier et gazier dans d'autres parties du monde avec de moins bonnes performances environnementales, une moins bonne gouvernance d'entreprise et de graves violations des droits de l'homme". Il adopte ainsi une position climato-sceptique qui s'attaque aux objectifs environnementaux de l'entreprise, notamment celui d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 afin d'éviter une hausse des émissions de gaz à effet de serre.

Le projet de loi prévoit une catastrophe climatique sans précédent, qui aura un impact social et économique catastrophique. Le promoteur, un fervent défenseur de l'investissement dans le secteur pétrolier du Canada, a déclaré que le projet n'avait pas été mis en œuvre de façon satisfaisante.

Nous estimons que la proposition, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie et du gaz, va à l'encontre de la transition vers un monde neutre en carbone et ignore les nombreux risques importants liés au changement climatique auxquels les entreprises sont confrontées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et les risques de réputation. Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir la proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration entreprenne un examen des niveaux de rémunération des dirigeants par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre et, à un coût raisonnable et et, à un coût raisonnable et en omettant les informations exclusives, de publier chaque année le rapport entre la rémunération du PDG et le salaire médian des travailleurs.



Proposant : [Vancity Investment Management Ltd / IA Clarington](#)

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'auteur de la proposition note que la rémunération des PDG aux États-Unis a augmenté de 1 322 % depuis 1978. Ce chiffre dépasse de loin l'augmentation de 817 % de valeur globale de l'indice S&P et l'augmentation de 18 % de la rémunération moyenne des travailleurs. Le rapport entre la rémunération des PDG et celle des travailleurs aux États-Unis est passé de 31

en 1978 à 351 en 2020. Le Canada suit la même tendance, quoique de manière un peu moins prononcée : La rémunération des PDG des 100 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Toronto était 202 fois supérieure au salaire moyen d'un travailleur en 2020. La rémunération du PDG a augmenté de 43 % entre 2020 et 2022. Comme le souligne Statistique Canada dans son rapport intitulé "L'évolution des salaires au Canada au cours des trois dernières décennies", l'écart croissant entre la rémunération des dirigeants et celle des travailleurs est un indicateur de l'augmentation des inégalités salariales en Amérique du Nord et y contribue. Or, les inégalités ont un coût pour la société. En effet, leur augmentation se traduit par le chômage et ses conséquences, l'endettement et la pauvreté, ou encore la dégradation de la santé. Chacun de ces phénomènes fait appel à des dépenses publiques qui pourraient être réduites, voire supprimées.

éradiquée. Cependant, La Banque TD estime qu'une analyse verticale de sa rémunération et la divulgation du ratio de la rémunération du chef de la direction par rapport à celle des employés ne seraient pas bénéfiques et n'amélioreraient pas ses pratiques. Il est à noter que cette proposition a également été soumise à la CIBC et à la RBC. La Banque Scotia divulgue son ratio de rémunération, qui est de 1 pour 143. Nous tenons à souligner que cette proposition permet aux actionnaires de mesurer l'écart entre la rémunération des dirigeants, souvent excessive, et celle des employés. Elle permet également une comparaison rapide avec les pairs. En outre, le ratio peut fournir une évaluation de la performance relative de l'entreprise, qui devrait également être mesurée par le salaire offert aux employés. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un plan de transition décrivant comment elle entend concilier ses activités de financement avec ses objectifs de réduction des émissions sectorielles pour 2030, y compris les actions et politiques spécifiques à mettre en œuvre, les réductions à réaliser par ces actions et politiques planifiées, ainsi que les délais de mise en œuvre et les réductions d'émissions associées.



Proposant : [Vancity / IA Clarington / Investors for Paris Compliance](#)

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'auteur de la proposition affirme que les objectifs de réduction de l'intensité carbonique de la TD pour 2023 ne sont pas alignés sur son objectif de réduction absolue pour 2050. L'entreprise affirme qu'elle continue d'intégrer le risque climatique dans son cadre de gestion des risques, mais ne précise pas si et comment cela est lié à l'atteinte de ses objectifs de réduction. La plupart des autres

Les banques canadiennes divulguent plus précisément la manière dont elles parviendront à des émissions nettes nulles, y compris les objectifs absolus pour 2030, les réductions du financement des combustibles fossiles et la divulgation de l'évaluation des clients et des progrès accomplis vers des émissions nettes nulles. Une étude récente a conclu que la Banque TD est la banque canadienne dont les émissions financées sont les plus élevées. L'entreprise n'a pas encore adopté de politique visant à réduire progressivement son exposition aux combustibles fossiles et continue de financer des projets d'expansion des combustibles fossiles. Des études menées par Rystad Energy, l'Agence internationale de l'énergie et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont montré que pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, tout nouveau projet d'extraction de charbon ou d'exploration de combustibles fossiles doit être enterré. Une étude publiée dans la revue Nature en septembre 2021, a également établi que

que pour avoir une probabilité de 50 % de limiter le réchauffement à moins de 1,5° C, 60 % des réserves de pétrole et de gaz et 90 % des réserves de charbon devront rester sous terre, tandis que la production de pétrole et de gaz devra diminuer de 3 % chaque année dans le monde jusqu'en 2050. Pourtant, l'édition 2022 du rapport "Banking on Climate Chaos" montre que TD Bank était le 11e plus grand bailleur de fonds des projets de combustibles fossiles dans le monde, ayant fourni plus de 140 milliards de dollars en activités de prêt et de souscription à des entreprises de combustibles fossiles entre 2016 et 2021. En mars 2023, le Bureau du surintendant des institutions financières a publié une ligne directrice sur la gestion des risques climatiques qui clarifie ses attentes en matière d'information financière et fixe des exigences en matière de capital et de liquidités. En outre, plusieurs banques se sont déjà engagées à supprimer progressivement les fonds d'investissement dans les combustibles fossiles.

le financement de projets liés aux combustibles fossiles (Swiss Re, Generali, La Banque Postale et Crédit Mutuel). Comme l'indiquent les derniers travaux du GIEC, le temps presse car nous sommes en retard sur les objectifs idéaux pour atteindre la neutralité carbone. La réorientation de ce financement vers d'autres mesures (adaptation au changement climatique, efficacité énergétique, capture des GES, etc. Pour ces raisons, nous considérons que cette proposition devrait être adoptée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Sanoma Corporation (HEL : SAA1V)	DATE DE RÉUNION 2023-04-19 ,
PAYS Finlande	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES X75713119

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442100

Fonds d'actions à impact élevé Genus

60

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
07	Adoption des états financiers	✓	✓
08	Utiliser le bénéfice figurant au bilan et le paiement du dividende	✓	✓
09	Décharge des membres du conseil d'administration et du président-directeur général de toute responsabilité	✓	✗
10	Rapport de rémunération des organes de direction	✓	✗
11	Politique de rémunération des organes directeurs	✓	✗
12	Rémunération des membres du conseil d'administration, des comités du conseil et du comité de nomination des actionnaires	2	✓
13	nombre de membres du conseil d'administration	2	✗
14	Élire le président, le vice-président et les membres du conseil d'administration	2	✗
15	Rémunération du commissaire aux comptes	✓	✓
16	Élire l'auditeur	✓	✓
17	Rachat d'actions propres	✓	✓
18	Émission d'actions, de droits d'option et d'autres droits spéciaux donnant droit à des actions	✓	✓
19	Modifier les statuts	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 07	CONSEIL	POLITIQUE
Adoption des états financiers	✓	✓

Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL

POLITIQUE

Utiliser le bénéfice figurant au bilan et le paiement du dividende



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Décharge des membres du conseil d'administration et du président-directeur général de toute responsabilité



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du directeur général et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport de rémunération des organes de direction



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette entreprise utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance de l'entreprise.

les performances des dirigeants dans le cadre de ses plans de rémunération incitative. Le rachat d'actions permet d'augmenter facilement le bénéfice par action. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 17. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Politique de rémunération des organes directeurs

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. Cette entreprise utilise le bénéfice par action (BPA) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses plans de rémunération incitative. Le BPA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 17. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Rémunération des membres du conseil d'administration, des comités du conseil et du comité de nomination des actionnaires

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

nombre de membres du conseil d'administration

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition demande que le nombre d'administrateurs soit fixé, alors que les deux tiers du conseil d'administration ne sont pas composés d'administrateurs indépendants. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Élire le président, le vice-président et les membres du conseil d'administration



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Les candidats ne sont pas tous considérés comme indépendants par la société. Certains des candidats ont d'autres types de relations économiques significatives avec un actionnaire principal. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Élire l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Rachat d'actions propres



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat s'inscrit dans un calendrier bien structuré et le Conseil d'administration de l'Union européenne s'est engagé à le mettre en œuvre.

est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Émission d'actions, de droits d'option et d'autres droits spéciaux donnant droit à des actions



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Modifier les statuts



Proposant : Conseil

Les objectifs de ces modifications sont de simplifier le vote par procuration à l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. Les modifications clarifient généralement les statuts actuels et sont d'ordre administratif. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Sherwin-Williams Company (The) (SHW)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-19 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 824348106

POLITIQUE · Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442100

Fonds d'actions à fort impact Genus

3300

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Kerrii B. Anderson	✓	✗
01.02	Élection d'Arthur F. Anton	✓	✗
01.03	Élire Jeff M. Fettig	✓	✗
01.04	Élection de John G. Morikis	✓	✗
01.05	Élection de Christine A. Poon	✓	✓
01.06	Élire Aaron M. Powell	✓	✓
01.07	Élire Marta R. Stewart	✓	✓
01.08	Élire Michael H. Thaman	✓	✓
01.09	Élire Matthew Thornton III	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Kerrii B. Anderson	✓	✗
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élection d'Arthur F. Anton

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président de SunCoke Energy inc. et siège à plus de deux conseils d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Jeff M. Fettig

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de John G. Morikis

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Cette candidate est à la fois PDG et présidente, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Christine A. Poon

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres du conseil d'administration.

de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Aaron M. Powell

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres du conseil d'administration.

de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Marta R. Stewart

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Michael H. Thaman

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Matthew Thornton III

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres du conseil d'administration.

de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les éléments suivants

performance. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même si leurs performances sont médiocres. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Ratification de l'auditeur

✓

✓

Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Prysmian SPA (PRY)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-19 ,
PAYS Italie	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES T7630L105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

000442010

NOM DU COMPTE

Fonds d'actions Genus Canglobe

COMPTE DE STOCK

47500

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approbation des états financiers	✓	✓
02	Affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende	✓	✓
03	Octroi au conseil d'administration de l'autorisation de racheter et d'aliéner des actions propres	✓	✓
04	Plan d'incitation	✓	✓
05	Approbation de la politique de rémunération du groupe Prysmian	✓	✓
06	Vote consultatif sur la rémunération versée en 2022	✓	✓
07	Proposition d'augmentation gratuite du capital social	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Approbation des états financiers

Proposant : Conseil

CONSEIL



POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende

Proposant : Conseil

CONSEIL



POLITIQUE



Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Octroi au conseil d'administration de l'autorisation de racheter et d'aliéner des actions propres



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse de la situation de l'entreprise.

Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Plan d'incitation



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des cadres montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Approbation de la politique de rémunération du groupe Prysmian



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Vote consultatif sur la rémunération versée en 2022

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Proposition d'augmentation gratuite du capital social

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre du plan de rémunération à base d'actions. Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est régulièrement demandée à chaque réunion du Conseil d'administration.

assemblée annuelle. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.
Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Lincoln Electric Holdings Inc. (LECO)	DATE DE RÉUNION 2023-04-19 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 533900106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	8800
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	12400

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Brian D. Chambers	✓	■
01.02	Élire Curtis E. Espeland	✓	■
01.03	Élection de Patrick P. Goris	✓	■
01.04	Élire Michael F. Hilton	✓	■
01.05	Élire Kathryn Jo Lincoln	✓	■
01.06	Élection de Christopher L. Mapes	✓	■
01.07	Élire Phillip J. Mason	✓	■
01.08	Élire Ben Patel	✓	■
01.09	Élire Hellene S. Runtagh	✓	■
01.10	Élection de Kellye L. Walker	✓	■
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
05	Approbation du plan d'action et de rémunération incitative 2023	✓	✗
06	Approbation du plan d'action 2023 pour les administrateurs non salariés	✓	▲

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Brian D. Chambers



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG d'Owens Corning et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de

Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Curtis E. Espeland



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans.

en l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Patrick P. Goris



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, notamment de la désignation des membres du conseil d'administration.

assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Michael F. Hilton

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.05**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Kathryn Jo Lincoln

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**POINT 01.06**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Christopher L. Mapes

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est le PDG de cette entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration. Les

Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Ce candidat est à la fois directeur général et président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Phillip J. Mason



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Ben Patel



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Hellene S. Runtagh



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Kellye L. Walker



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, notamment de la désignation des membres du conseil d'administration.

assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL **POLITIQUE**

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les objectifs des critères de performance de ses plans d'incitation. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. Les indemnités de départ dépassent deux fois le salaire du dirigeant. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Approbation du plan d'action et de rémunération incitative 2023



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan prévoit l'attribution d'actions à des consultants, des fournisseurs ou des employés contractuels de la société. Les droits à la plus-value des actions s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Approbation du plan d'action 2023 pour les administrateurs non salariés



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération en actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. La politique s'oppose à l'utilisation de plans de rémunération basés sur des options d'achat d'actions pour les administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Moncler SpA (BIT:MONC)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-18 ,
PAYS Italie	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-05
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES T6730E110

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Affectation des	✓	✓
03	bénéfices/dividendes Politique	✓	✓
	de rémunération	✓	✗
04	Autorisation de rachat et de réémission d'actions		
05.01	Nomination de trois commissaires aux comptes et de deux suppléants Liste (présentée par Double R S.R.L.)	✓	✗
05.02	Nomination de trois commissaires aux comptes et de deux suppléants Liste (présentée par un groupe d'investisseurs institutionnels)	✓	✗
06	Nomination du président du collège des commissaires aux comptes	✓	✓
07	Détermination de la rémunération annuelle des membres du collège des commissaires aux comptes	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01	CONSEIL	POLITIQUE
Comptes et rapports	✓	✓
Proposant : Conseil		

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02	CONSEIL	POLITIQUE
Affectation des bénéfices/dividendes	✓	✓
Proposant : Conseil		

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Politique de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation de rachat et de réémission d'actions



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. La société ne fournit pas suffisamment d'informations pour permettre d'évaluer l'impact de l'amendement sur les droits et les intérêts des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à une analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination de trois commissaires aux comptes et de deux suppléants Liste (présentée par Double R S.R.L)



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que le collège des commissaires aux comptes n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Tous les candidats sont considérés comme indépendants par la société. Certains des candidats siègent au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre la proposition a été émis.

enregistrés.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination de trois commissaires aux comptes et de deux suppléants Liste (présentée par un groupe d'investisseurs institutionnels)



Proposant : Conseil

Les informations communiquées dans la circulaire ne sont pas suffisantes pour permettre une évaluation de l'indépendance et de la compétence des candidats. Un vote contre la proposition a été enregistré, car les informations nécessaires à une analyse correcte n'ont pas été fournies.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Nomination du président du collège des commissaires aux comptes



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il s'est avéré que le conseil des réviseurs d'entreprise n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Détermination de la rémunération annuelle des membres du collège des commissaires aux comptes



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER U.S. Bancorp (USB)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-18 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-21
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 902973304

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Warner L. Baxter	✓	✗
01.02	Élire Dorothy J. Bridges	✓	✓
01.03	Élection d'Elizabeth L. Buse	✓	✓
01.04	Élection d'Andrew Cecere	✓	✗
01.05	Élection d'Alan B. Colberg	✓	✓
01.06	Élire Kimberly N. Ellison-Taylor	✓	✓
01.07	Élire Kimberly J. Harris	✓	✗
01.08	Élire Roland A. Hernandez	✓	✗
01.09	Élire Richard P. McKenney	✓	✗
01.10	Élire Yusuf I. Mehdi	✓	✓
01.11	Élire Loretta E. Reynolds	✓	✓
01.12	Élection de John P. Wiehoff	✓	✓
01.13	Élire Scott W. Wine	✓	✗
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Warner L. Baxter

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG d'Ameren Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Dorothy J. Bridges

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Elizabeth L. Buse

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Andrew Cecere



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Ce candidat est à la fois directeur général et président, ce qui va à l'encontre de l'indépendance de l'entreprise.

la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection d'Alan B. Colberg



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Kimberly N. Ellison-Taylor



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Kimberly J. Harris



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Roland A. Hernandez



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination.

comité de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Richard P. McKenney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de l'évaluation du conseil d'administration.

Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . Il est PDG d'une autre entreprise

et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Yusuf I. Mehdi



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Loretta E. Reynolds



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de John P. Wiehoff



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en

en faveur du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.13

Élire Scott W. Wine

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG de CNH Industrial N.V. et siège au comité de rémunération.

Ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Une part trop faible de la prime d'incitation des dirigeants est basée sur les performances. Cela limite l'efficacité de la prime en tant qu'incitation à faire du bon travail, car les dirigeants recevront une partie de la prime même s'ils n'obtiennent pas de bons résultats. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégalitaires, ce qui les rend moins

durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL **POLITIQUE**

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Banque de Montréal (BMO)	DATE DE RÉUNION 2023-04-18 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-17
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 063671101/ 063671762

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	9300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	11100
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	17800
000442045	Fonds de dividendes Genus	25600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Janice M. Babiak	▲✓	■
01.02	Élire Sophie Brochu	▲✓	■
01.03	Élection de Craig W. Broderick	▲✓	■
01.04	Élection de George A. Cope	▲✓	■
01.05	Élire Stephen Dent	▲✓	▲✓
01.06	Élection de Christine A. Edwards	▲✓	■
01.07	Élire Martin S. Eichenbaum	▲✓	▲✓
01.08	Élection de David Harquail	▲✓	▲✓
01.09	Élire Linda S. Huber	▲✓	▲✓
01.10	Élection d'Eric R. La Flèche	▲✓	■
01.11	Élire Lorraine Mitchelmore	▲✓	■
01.12	Élire Madhu Ranganathan	▲✓	■
01.13	Élire Darryl White	▲✓	■
02	Nomination de KPMG en tant qu'auditeur	▲✓	▲✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	✗
04.01	Proposition d'actionnaire demandant que la banque mette en place un vote consultatif sur les politiques environnementales.	▲	▲✓
04.02	Proposition d'actionnaire demandant que la banque s'engage à continuer à investir dans le secteur du pétrole et du gaz au Canada.	✗	✗

04.03

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise réalise et publie un audit indépendant sur l'équité raciale afin d'analyser ses impacts négatifs sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur.



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Janice M. Babiak



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité d'audit et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Sophie Brochu



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise.

des intérêts de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Craig W. Broderick



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence de l'option contre, un l'abstention du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de George A. Cope



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élire Stephen Dent



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Christine A. Edwards



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Elle

siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Martin S. Eichenbaum



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de David Harquail



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Linda S. Huber



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection d'Eric R. La Flèche



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est PDG de Metro Inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Lorraine Mitchelmore



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette . En l'absence de l'option contre, un

l'abstention du candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.12

CONSEIL POLITIQUE

Élire Madhu Ranganathan

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est directrice financière d'OpenText et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de membres des conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**POINT 01.13**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Darryl White

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré**POINT 02**

CONSEIL POLITIQUE

Nomination de KPMG en tant qu'auditeur

**Proposant :** Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan de rémunération fondé sur des actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

BOARD

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque mette en place un vote consultatif sur les politiques environnementales.



Proposant : MÉDAC

Selon l'édition 2022 du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network (89mq.short.gy/mUXTcm), la RBC, la TD, la Banque Scotia, la Banque d'Angleterre, la Banque de France et la Banque d'Italie sont les principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique.

Montréal, et la CIBC ont fourni plus de 131 milliards de dollars américains aux entreprises de combustibles fossiles au cours de l'année 2021, soit une augmentation du financement par rapport à 2020. Le rapport indique que depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, elles ont prêté ou souscrit près de 700 milliards de dollars américains au secteur. En avril 2022, un article du National Observer (<https://bit.ly/3ZsEGpa>) a également mis en lumière les incohérences de ces cinq grandes banques canadiennes. En effet, elles continuent de financer de nouveaux projets d'extraction de combustibles fossiles tout en étant signataires de la Net-Zero Banking Alliance et de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero, qui les engagent à aligner leurs financements sur des émissions nettes zéro d'ici 2050. Ainsi, bien que les banques aient pris des engagements et adopté des mesures pour réduire leur empreinte carbone et qu'elles aient amélioré leur communication sur le carbone, nous constatons que leur financement des combustibles fossiles reste élevé, ce qui pourrait jeter un doute sur leur capacité à atteindre leurs objectifs en matière de climat et d'environnement,

comme l'atteinte d'un niveau d'émissions nettes nulles d'ici 2050 pour leurs activités de financement. Cette proposition offre donc aux actionnaires l'occasion de juger les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique, ainsi que d'évaluer ses progrès, étant donné que ce vote consultatif serait annuel. En outre, étant donné les nombreux risques liés au changement climatique auxquels les entreprises sont exposées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et de réputation, il serait bénéfique d'engager les parties prenantes, et en particulier les actionnaires, dans un dialogue concernant la politique environnementale et climatique de l'entreprise. Par conséquent, nous pensons qu'il serait approprié de soutenir la proposition et qu'elle est effectivement dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque s'engage à continuer à investir dans le secteur du pétrole et du gaz au Canada.



Proposant : InvestNow/Gina Pappano

Les questions liées au développement durable, telles que le changement climatique, sont importantes pour les entreprises. L'entreprise vise à soutenir les intérêts de ses clients tout en maintenant ses ambitions en matière de climat. Le promoteur l'accuse de sous-investir dans le secteur pétrolier et gazier canadien. Il reproche notamment à la direction de ne pas avoir

répondre aux besoins énergétiques et économiques de la population et des consommateurs, en affirmant que "le manque d'investissement au Canada signifie plus d'investissement dans le développement du secteur pétrolier et gazier dans d'autres parties du monde avec de moins bonnes performances environnementales, une moins bonne gouvernance d'entreprise, et de graves violations des droits de l'homme". Il adopte donc une position climato-sceptique qui s'attaque aux objectifs environnementaux de l'entreprise, notamment celui d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 afin d'éviter une catastrophe climatique sans précédent, qui aura un impact social et économique catastrophique. Le promoteur, un fervent défenseur de l'investissement dans le secteur pétrolier canadien, s'est engagé dans un processus d'évaluation de l'impact sur l'environnement.

Nous pensons que la proposition, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie et du gaz, va à l'encontre de la transition vers un monde neutre en carbone et ignore les nombreux risques importants liés au changement climatique auxquels les entreprises sont confrontées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et les risques de réputation. Par conséquent, nous ne pensons pas qu'il soit approprié de soutenir la proposition et que celle-ci soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.03

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise réalise et publie un audit indépendant sur l'équité raciale afin d'analyser ses impacts négatifs sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur.



Auteur de la proposition : [SHARE/Atkinson Foundation/BCGEU](#)

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il a une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. En tout état de cause, nous estimons que cette relation affecte notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette déclaration. La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), ainsi que la justice raciale, représentent des enjeux cruciaux pour les entreprises. Celles qui ne respectent pas le principe d'équité en matière d'emploi s'exposent à des risques financiers, juridiques, opérationnels, de réputation et de désinvestissement. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié sont des éléments essentiels pour les entreprises qui ne respectent pas le principe d'équité en matière d'emploi.

La diversité de l'environnement, à tous les niveaux de l'organisation, offre de nombreux avantages, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques associés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de leur personnel. Elles doivent également faire preuve d'équité envers les autres parties prenantes. Or, selon une étude de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada sur les pratiques de détail des grandes banques canadiennes, les clients qui s'identifient comme des minorités visibles ou des autochtones sont plus susceptibles de se voir recommander des produits inappropriés, de recevoir des informations peu claires et de se voir proposer des produits optionnels tels que la protection contre les découverts. Ces résultats sont préoccupants parce qu'ils suggèrent l'existence de

des pratiques discriminatoires. Une étude universitaire récente a également révélé que le fait de ne pas avoir de compte bancaire ou d'être sous-bancarisé a un effet disproportionné sur les populations autochtones et que l'accès aux services financiers est un problème endémique dans les "communautés de couleur à faible revenu". En 2020, La Presse a également révélé que des assureurs, y compris des banques, refusaient d'offrir des soumissions dans les réserves autochtones sans même avoir analysé les dossiers. Dans le cas de BMO, nous notons qu'elle a des politiques et des programmes d'IED, et qu'elle divulgue des informations à cet égard. Néanmoins, BMO a récemment fait l'objet d'une controverse très médiatisée sur l'équité raciale. En 2019, un incident dans une succursale de Vancouver

a donné lieu à des allégations de profilage racial et de discrimination à l'égard des ; un règlement à l'amiable a été conclu en 2022 pour mettre fin à ces accusations. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que BMO effectue l'audit demandé, ce qui permettrait à BMO d'évaluer si ses pratiques et politiques peuvent avoir un impact négatif sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. En résumé, il s'agit d'une question de diligence raisonnable de la part de l'entreprise, qui doit s'assurer qu'elle ne contribue pas à son insu au racisme systémique et, le cas échéant, corriger les pratiques et les politiques qui posent problème. Cela lui permettrait d'identifier et d'atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une controverse sur l'équité raciale, ce qui l'exposerait à d'importants problèmes juridiques, financiers, de réputation et même de consommation.

les risques de boycott. Enfin, la publication des résultats de l'examen demandé permettrait aux investisseurs d'évaluer ses efforts, ainsi que l'efficacité et la pertinence de ses politiques et pratiques en matière d'équité raciale, et pourrait rassurer les différentes parties prenantes, y compris ses clients, quant au sérieux et à la profondeur de ses engagements. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER West Fraser Timber Co. Ltd (WFT)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-18 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-28
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 952845105

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

16000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Taille du conseil d'administration	✓	✓
02.01	Élire Henry H. (Hank) Ketcham	✓	✗
02.02	Élection de Doyle N. Beneby	✓	✓
02.03	Élire Reid E. Carter	✓	✗
02.04	Élection de Raymond Ferris	✓	✓
02.05	Élection de John N. Floren	✓	✗
02.06	Élire Ellis Ketcham Johnson	✓	✓
02.07	Élire Brian G. Kenning	✓	✗
02.08	Élire Marian Lawson	✓	✓
02.09	Élire Colleen M. McMorrow	✓	✓
02.10	Élire Janice G. Rennie	✓	✗
02.11	Élection de Gillian D. Winckler	✓	✗
03	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Renouvellement du régime des droits des actionnaires	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

Taille du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La taille proposée, qui se situe dans la fourchette de 5 à 17 membres du conseil stipulée dans la politique, permettra au conseil d'être efficace. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.01

CONSEIL POLITIQUE

Élire Henry H. (Hank) Ketcham



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également

Président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Doyle N. Beneby



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.03

CONSEIL POLITIQUE

Élire Reid E. Carter



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels.

Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Raymond Ferris



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'y opposer l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection de John N. Floren



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation des membres du conseil d'administration.

assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ellis Ketcham Johnson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Brian G. Kenning



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Marian Lawson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Colleen M. McMorrow



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.10

Élire Janice G. Rennie

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate, considérée comme non indépendante par la politique, siège dans tous les comités clés. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.11

Élection de Gillian D. Winckler

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente de Pan American Silver Corp et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL **POLITIQUE**

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le comité de rémunération ne divulgue pas les performances de l'entreprise.

Les actionnaires ne peuvent donc pas comprendre comment la société a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il est donc impossible pour les actionnaires de comprendre comment l'entreprise a déterminé les montants versés aux dirigeants. Il ne s'agit pas d'une information adéquate. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Renouvellement du régime des droits des actionnaires



Proposant : Conseil

Le plan répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Stellantis NV (BIT : STLA)	DATE DE RÉUNION 2023-04-13 ,
PAYS Pays-Bas	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-16
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES N82405106

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02.03	Rapport de rémunération excluant les questions relatives à l'héritage antérieur à la fusion	▲✓	▲
02.04	Rapport sur la rémunération (question de l'héritage antérieur à la fusion)	▲✓	✗
02.05	Comptes et rapports	▲✓	▲✓
02.06	Affectation des dividendes	▲✓	▲✓
02.07	Ratification des actes du Conseil	▲✓	✗
03	Élection de Benoît Ribadeau-Dumas au Conseil d'administration	▲✓	✗
04.01	Nomination du commissaire aux comptes (exercice 2023)	▲✓	▲✓
04.02	Nomination du commissaire aux comptes (exercice 2024)	▲✓	▲✓
05	Politique de rémunération	▲✓	✗
06.01	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	▲✓	▲✓
06.02	Le pouvoir de supprimer les droits de préemption	▲✓	▲✓
07	Autorisation de rachat d'actions	▲✓	▲✓
08	Annulation des actions	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 02.03

Rapport de rémunération excluant les questions relatives à l'héritage antérieur à la fusion

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.04

CONSEIL

POLITIQUE

Rapport sur la rémunération (question de l'héritage antérieur à la fusion)



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Un large pouvoir discrétionnaire est accordé aux administrateurs en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.05

CONSEIL

POLITIQUE

Comptes et rapports



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.06

CONSEIL

POLITIQUE

Affectation des dividendes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02.07

Ratification des actes du Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions des administrateurs et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Élection de Benoît Ribadeau-Dumas au Conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la politique. Il représente Exor, un actionnaire de la société, au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.01

Nomination du commissaire aux comptes (exercice 2023)

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04.02

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes (exercice 2024)



Proposant : Conseil

Il est demandé à Deloitte de remplacer Ernst & Young, à l'issue de mandat. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Politique de rémunération



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. L'octroi de primes liées aux performances est à la discrétion des administrateurs. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02

CONSEIL POLITIQUE

Le pouvoir de supprimer les droits de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander la suppression des droits de préemption qui s'appliquent à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. La levée du droit de préemption est limitée et encourage la vente d'actions au moment de l'émission. La levée du droit de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Annulation des actions



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation d'actions a généralement un effet relatif qui augmente le bénéfice par action de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Vinci SA (DG)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-13 ,
PAYS France	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-04-10
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Mélange	TITRES F5879X108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	8200
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	14300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	15700
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	19200
000442045	Fonds de dividendes Genus	34300

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Approuver les états financiers consolidés.	▲✓	▲✓
02	Approuver les états financiers.	▲✓	▲✓
03	Approuver un dividende de 4 euros par action ordinaire.	▲✓	▲✓
04	Approuver l'élection du directeur : Caroline Grégoire Sainte Marie	▲✓	▲✓
05	Approuver l'élection du directeur : Carlos Aguilar	▲✓	▲✓
06	Approuver l'élection du directeur : Annette Messemer	▲✓	▲✓
07	Approuver l'élection du directeur : Dominique Muller (Emp Rep)	▲✓	▲✓
08	Approuver l'élection du directeur : Agnes Daney De Marcillac (Emp Rep)	▲✓	▲✓
09	Approuver l'élection du directeur : Ronal Kouwenhoven (Emp Rep)	▲✓	▲✓
10	Autoriser le rachat d'actions dans la limite de 10 % des actions en circulation.	▲✓	✖
11	Approuver la rémunération des administrateurs.	▲✓	▲✓
12	Révision de l'indemnité due ou versée à : Xavier Huillard (Politique)	▲✓	▲✓
13	Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	▲✓	▲✓
14	Révision des indemnités dues ou versées à : Xavier Huillard	▲✓	▲✓
15	Approuver la réduction du capital par l'annulation des actions rachetées.	▲✓	▲✓
16	Autoriser l'augmentation du capital social.	▲✓	✖
17	Autoriser l'émission d'actions avec droit de préemption.	▲✓	▲✓

18	Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.	✓	✓
19	Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption : Placements privés	✓	✓
20	Renouveler l'autorisation donnée aux administrateurs d'attribuer des actions.	✓	✓
21	Autoriser le nombre d'actions autorisées.	✓	✓
22	Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter le plan d'épargne des salariés.	✓	✓
23	Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter le plan d'épargne des salariés : Filiales internationales	✓	✓
24	Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter plan d'épargne des salariés : 1% pour les Restricted Stock Plans	✓	✓
25	Accorder les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions prises par l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Approuver les états financiers consolidés.

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver les états financiers.

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver un dividende de 4 euros par action ordinaire.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Caroline Grégoire Sainte Marie



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Carlos Aguilar



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Il n'y a pas de comité clé qui soit exclusivement composé de membres indépendants.

Le candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection du directeur : Annette Messemer

	/		/
--	---	--	---

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection du directeur : Dominique Muller (Emp Rep)

	/		/
--	---	--	---

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est actuellement représentante des travailleurs au sein de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL **POLITIQUE**

Approuver l'élection du directeur : Agnes Daney De Marcillac (Emp Rep)

	/		/
--	---	--	---

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Cette candidate n'est pas considérée comme indépendante par l'entreprise. Elle est actuellement représentante des travailleurs au sein de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de cette candidate. Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver l'élection du directeur : Ronal Kouwenhoven (Emp Rep)



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il est actuellement un représentant des travailleurs au sein de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL

POLITIQUE

Autoriser le rachat d'actions dans la limite de 10 % des actions en circulation.



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. La prime de rachat peut dépasser 10 , ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver la rémunération des administrateurs.



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL

POLITIQUE

Révision de l'indemnité due ou versée à : Xavier Huillard (Politique)



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Révision des indemnités dues ou versées à : Xavier Huillard



Proposant : Conseil

L'enveloppe de rémunération se compose d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable sous forme d'actions liées à la performance et d'avantages en nature. La rémunération répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL POLITIQUE

Approuver la réduction du capital par l'annulation des actions rachetées.



Proposant : Conseil

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'augmentation du capital social.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée lors de chaque assemblée annuelle. L'augmentation du nombre d'actions autorisées a des caractéristiques indéterminées. Un vote contre l'a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions avec droit de préemption.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions sans droit de préemption : Placements privés



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 20

CONSEIL POLITIQUE

Renouveler l'autorisation donnée aux administrateurs d'attribuer des actions.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. L'attribution de titres est acceptable dans la mesure où elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle s'inscrit dans un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser le nombre d'actions autorisées.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'augmentation du capital social sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Cette autorisation générale est systématiquement demandée à chaque assemblée annuelle. L'augmentation, sans droit de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter le plan d'épargne des salariés.



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter le plan d'épargne des salariés : Filiales internationales



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

CONSEIL POLITIQUE

Autoriser l'émission d'actions en vue d'alimenter plan d'épargne des salariés : 1% pour les Restricted Stock Plans



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions spécifiques ou de catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

Accorder les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions prises par l'assemblée.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition est enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Dow Inc. (NYSE : DOW)	DATE DE RÉUNION 2023-04-13 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 260557103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442045

Fonds de dividendes Genus

72300

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élection de Samuel R. Allen	▲✓	✗
01.02	Élire Gaurdie E. Banister, Jr.	▲✓	▲✓
01.03	Élire Wesley G. Bush	▲✓	✗
01.04	Élire Richard K. Davis	▲✓	▲
01.05	Élection de Jerri L. DeVard	▲✓	▲✓
01.06	Élire Debra L. Dial	▲✓	▲✓
01.07	Élire Jeff M. Fettig	▲✓	✗
01.08	Élection de James R. Fitterling	▲✓	▲
01.09	Élire Jacqueline C. Hinman	▲✓	✗
01.10	Élection de Luis A. Moreno	▲✓	▲✓
01.11	Élire Jill S. Wyant	▲✓	▲✓
01.12	Élection de Daniel W. Yohannes	▲✓	▲✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	▲✓	✗
03	Ratification de l'auditeur	▲✓	▲✓
04	Proposition d'actionnaire visant à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.	✗	▲✓
05	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier un rapport sur l'impact d'une réduction de la demande de plastique vierge sur la situation financière de l'entreprise.	▼	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Samuel R. Allen

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.02**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Gaurdie E. Banister, Jr.

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.03**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Wesley G. Bush

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Richard K. Davis

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination

La commission des nominations est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élection de Jerri L. DeVard

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élire Debra L. Dial

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Jeff M. Fetting

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège dans ces comités. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de James R. Fitterling

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le conseil d'administration de la Le comité de rémunération n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Jacqueline C. Hinman

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le directeur général est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Luis A. Moreno

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élire Jill S. Wyant

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élection de Daniel W. Yohannes

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux global de dilution des actions est supérieur à 10 %. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégalitaires, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long . Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Ratification de l'auditeur

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Proposition d'actionnaire visant à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : John Chevedden

La proposition demande que les fonctions de président et de directeur général soient séparées. Le PDG exerce également la fonction de président. Le rôle de supervision de la direction et l'indépendance du président par rapport à la direction sont compromis lorsque le président est également le PDG de l'entreprise. Ce type de proposition reçoit généralement un taux d'approbation important. De plus, cette séparation est une excellente pratique de gouvernance. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05**CONSEIL** **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration de publier un rapport sur l'impact d'une réduction de la demande de plastique vierge sur la situation financière de l'entreprise.



Proposant : [As You Sow au nom d'Andrew Behar et Handlery Hotels, et Mercy Investment Services en tant que cofiler.](#)

L'impact catastrophique du plastique sur l'environnement n'est plus à démontrer. En 2022, les Nations unies ont déclaré que "les impacts de la production et de la pollution plastiques sur la triple crise mondiale du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution menacent le monde". Les plastiques à usage unique sont particulièrement préoccupants, car ils la majeure partie des 11 millions de tonnes de déchets plastiques déversés chaque année dans les océans. Selon une étude de la Fondation Ellen MacArthur, "les océans

contiendra plus de plastique que de poisson d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise pour réduire le flux de plastique dans les cours d'eau". Ce problème n'est pas récent puisque, selon les données de l'OCDE, la production de plastique est passée de 2 millions de tonnes en 1950 à 460 millions de tonnes en 2019, générant 353 millions de tonnes de déchets, dont moins de 10 % sont recyclés et 22 % sont abandonnés dans des décharges non autorisées, brûlés à l'air libre ou rejetés dans l'environnement. Pourtant, la situation devient de plus en plus urgente, car la production mondiale de plastique primaire devrait atteindre 1 100 millions de tonnes d'ici 2050, si les tendances historiques actuelles de croissance se poursuivent. Il existe cependant des solutions. Le projet Breaking the

Le rapport Plastic Wave, publié par le Pew Charitable Trusts en 2020, établit qu'il est possible de réduire significativement la pollution plastique d'ici 2040 en adoptant des mesures radicales, telles que la diminution de la croissance de la production de plastique, le développement de méthodes et d'infrastructures de recyclage et de traitement du plastique, et le développement de l'économie circulaire. Plusieurs initiatives ont été créées pour mettre en œuvre ces mesures, comme l'Agenda zéro déchet plastique du Canada. Les gouvernements, y compris ceux de la Californie et du Canada, ont également adopté des lois et des règlements exigeant une réduction de l'utilisation d'emballages ou de produits en plastique. En outre, lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement en 2022, les États ont approuvé une résolution visant à mettre fin à la pollution plastique et à élaborer un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024. Les

Les nouvelles réglementations et celles qui résulteront du futur accord international représentent des risques pour Dow. Elles pourraient entraîner une baisse de la demande de produits plastiques, une augmentation des coûts de production et de transition vers des matériaux recyclables et des technologies de réduction de la pollution, ainsi que d'éventuelles pénalités. Par ailleurs, selon une étude de la Fondation Minderoo portant sur les 20 premières entreprises pétrochimiques produisant des polymères vierges pour les plastiques à usage unique, Dow se classait en troisième position pour la production de ces matériaux et en quatrième position pour les émissions de gaz à effet de serre en 2021. En termes de transparence et de niveau de divulgation, Dow fournit des informations sur son utilisation des plastiques et ses initiatives pour réduire les déchets et promouvoir les produits recyclables ou réutilisables. Néanmoins, la Fondation Minderoo avertit les investisseurs que certains engagements concernant les polymères recyclés pris par les entreprises pétrochimiques, y compris Dow, pourraient s'apparenter à de l'écoblanchiment s'ils ne sont pas suivis d'actions et d'investissements. Cela pose un

Dow court un risque de réputation qui pourrait avoir un impact supplémentaire sur ses résultats financiers. Par conséquent, il serait judicieux pour les actionnaires que Dow fournisse davantage d'informations et rende compte de l'impact d'une baisse de la demande de plastique vierge sur ses états financiers à la suite de changements réglementaires. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DU PROXY

ISSUER Koninklijke Ahold Delhaize NV (AMS:AD)	DATE DE RÉUNION 2023-04-12 ,
PAYS Pays-Bas	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES N0074E105

POLITIQUE : Partager - Genus

	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	42300
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	55700
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	61200
000442045	Fonds de dividendes Genus	83000

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
04	Comptes et rapports	▲✓	▲✓
05	Affectation des dividendes	▲✓	▲✓
06	Rapport de rémunération	▲✓	▲✓
07	Ratification des actes du conseil d'administration	▲✓	▲
08	Ratification des actes du conseil de surveillance	▲✓	✖
09	Élection de Peter Agnefjäll au conseil de surveillance	▲✓	▲✓
10	Élection de Bill McEwan au conseil de surveillance	▲✓	▲✓
11	Élection de Katherine C. Doyle au conseil de surveillance	▲✓	▲✓
12	Élection de Julia Vander Ploeg au conseil de surveillance	▲✓	▲✓
13	Élection de Frans Muller au conseil d'administration	▲✓	▲✓
14	Élection de JJ Fleeman au conseil d'administration	▲✓	▲✓
15	Nomination du commissaire aux comptes	▲✓	▲✓
16	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	▲✓	▲✓
17	Le pouvoir de supprimer les droits de préemption	▲✓	▲✓
18	Autorisation de rachat d'actions	▲✓	▲✓
19	Annulation des actions	▲✓	▲✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 04

Comptes et rapports

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 05**

Affectation des dividendes

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 06**

Rapport de rémunération

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de compensation montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 07**

Ratification des actes du conseil d'administration

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Ratification des actes du conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

Élection de Peter Agnefjäll au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. A vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

Élection de Bill McEwan au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas à la Commission d'évaluer l'indépendance des candidats.

les actionnaires peuvent exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Katherine C. Doyle au conseil de surveillance



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas des comités de direction.

exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Julia Vander Ploeg au conseil de surveillance



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas à la Commission d'évaluer l'indépendance des candidats.

les actionnaires peuvent exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. Nous notons que le comité de nomination et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Frans Muller au conseil d'administration



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité exécutif relève de la responsabilité du conseil de surveillance. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Élection de JJ Fleeman au conseil d'administration

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'élection des membres du comité exécutif relève de la responsabilité du conseil de surveillance. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

KPMG est appelé à remplacer PricewaterhouseCoopers, à l'issue de son mandat. Le comité d'audit est exclusivement composé de membres indépendants. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable dans la mesure où elle n'a pas pour effet de

représente plus de 50 % des actions en circulation et s'inscrit dans un calendrier précis. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Le pouvoir de supprimer les droits de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander des droits de préemption pour certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. Cette émission est justifiée par des raisons commerciales divulguées de manière adéquate. A

Le vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19
D'ADMINISTRATION POLITIQUE

CONSEIL

Annulation des actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont supérieures aux besoins d'investissement. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Koninklijke KPN NV (KPN)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-12 ,
PAYS Pays-Bas	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-15
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES N4297B146

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442010

Fonds d'actions Genus Canglobe

511200

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
03	Comptes et rapports	✓	✓
04	Rapport de rémunération	✓	✓
06	Affectation des dividendes	✓	✓
07	Ratification des actes du conseil d'administration	✓	✗
08	Ratification des actes du conseil de surveillance	✓	✗
09	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓
11	Élire Jolande C.M. Sap au conseil de surveillance	✓	✓
12	Élection de Ben J. Noteboom au conseil de surveillance	✓	✗
13	Élection de Frank Heemskerk au conseil de surveillance	✓	✓
14	Élire Herman Dijkhuizen au conseil de surveillance	✓	✓
15	Autorisation de rachat d'actions	✓	✓
16	Annulation des actions	✓	✓
17	Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption	✓	✓
18	Le pouvoir de supprimer les droits de préemption	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 03

Comptes et rapports

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Le cabinet d'audit qui les a révisés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Rapport de rémunération

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

Affectation des dividendes

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Ratification des actes du conseil d'administration

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Ratification des actes du conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jolande C.M. Sap au conseil de surveillance



Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Élection de Ben J. Noteboom au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président d'Aegon NV et siège à plus de deux conseils d'administration au total.

Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

Élection de Frank Heemskerk au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'échelonnement des élections au conseil d'administration ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du comité d'audit a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Élire Herman Dijkhuizen au conseil de surveillance

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit n'est pas exclusivement composé de membres du conseil d'administration.

membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce nouveau candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation de rachat d'actions



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16
D'ADMINISTRATION **POLITIQUE**

CONSEIL

Annulation des actions



Proposant : Conseil

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de faire des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL **POLITIQUE**

Autorisation d'émettre des actions avec droit de préemption



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'émission d'actions ou de catégories d'actions spécifiques, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. L'émission de capital est acceptable étant donné qu'elle ne représente pas plus de 10 % des actions en circulation et qu'elle est assortie d'un calendrier précis. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

Le pouvoir de supprimer les droits de préemption

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander la suppression des droits de préemption qui s'appliquent à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.
Ce rapport ne peut être copié ou

reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Synopsys Inc. (SNPS)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-12
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-13
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 871607107

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTE DE STOCK

000442088

Fonds Genus Global Alpha

2600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Aart J. de Geus	✓	✗
01.02	Élection de Luis A Borgen	✓	✓
01.03	Élection de Marc N. Casper	✓	✗
01.04	Élire Janice D. Chaffin	✓	✗
01.05	Élire Bruce R. Chizen	✓	✗
01.06	Élection de Mercedes Johnson	✓	✓
01.07	Élire Jeannine P. Sargent	✓	✗
01.08	Élection de John G. Schwarz	✓	✗
01.09	Élection de Roy A. Vallee	✓	✗
02	Modification du plan d'intéressement en actions des salariés de 2006	✓	✗
03	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires	✗	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Aart J. de Geus

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Ce candidat est à la fois PDG et président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Luis A Borgen		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Marc N. Casper		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Il est PDG de Thermo Fisher Scientific inc. et siège au comité de rémunération, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Janice D. Chaffin		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits potentiels

Les membres du comité des nominations sont responsables de la gouvernance du conseil d'administration, y compris de la désignation du président du conseil. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Bruce R. Chizen

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération et au comité de nomination. Il est

siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Mercedes Johnson

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est composé exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jeannine P. Sargent



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le PDG est également président du conseil d'administration. Cet arrangement crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John G. Schwarz



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité de rémunération. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Roy A. Vallee



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que moins des deux tiers d'entre eux étaient indépendants. Aucun comité clé n'est exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit. Il siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

CONSEIL

POLITIQUE

Modification du plan d'intéressement en actions des salariés de 2006



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération fondé sur des actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne divulgue pas les critères (ou objectifs) spécifiques.

qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. La rémunération incitative des cadres est basée sur les performances réalisées sur une période de deux ans seulement. Cela encourage les cadres à se concentrer sur les résultats à court terme, au détriment des performances à long terme de l'entreprise. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Ratification de l'auditeur



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire concernant le droit de convoquer des assemblées extraordinaires



Proposant : John Chevedden

Cette proposition permettrait aux actionnaires détenant un pourcentage raisonnable d'actions (par rapport à la taille de l'entreprise) de 10 % de convoquer des assemblées extraordinaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co.

Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER First Capital REIT (TSE : FCR.UN)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-11 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-24
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 31890B103

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	109200
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	124000
000442045	Fonds de dividendes Genus	186600

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Paul C. Douglas	✓	✓
01.02	Élire Ira Gluskin	✓	✓
01.03	Élire Adam E. Paul	✓	✓
01.04	Élection d'Aladin W. Mawani	✓	✓
01.05	Élire Leonard Abramsky	✓	✓
01.06	Élire Annalisa King	✓	✓
01.07	Élire Dayna Gibbs	✓	✓
01.08	Élire Sheila Botting	✓	✓
01.09	Élire Ian Clarke	✓	✓
01.10	Élire Richard Nesbitt	✓	✓
02	Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires	✓	✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
04	Renouvellement du régime des droits des porteurs de parts	✓	✗

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Paul C. Douglas	✓	✓

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Ira Gluskin

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Adam E. Paul

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités clés sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection d'Aladin W. Mawani

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités clés sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Leonard Abramsky



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Annalisa King



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élire Dayna Gibbs



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Sheila Botting

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Ian Clarke

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élire Richard Nesbitt

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination du commissaire aux comptes et pouvoir de fixation des honoraires

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le plan d'options sur actions n'exclut pas les consultants et autres fournisseurs. En cas de changement de contrôle, le contrat de travail des administrateurs prévoit une acquisition accélérée des droits, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Renouvellement du régime des droits des porteurs de parts

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Le plan ne répond pas à tous les critères politiques. La pilule empoisonnée est une méthode trop défensive pour faire face à une tentative de prise de contrôle. Le conseil d'administration refuse de retirer la "pilule empoisonnée" 60 jours après la présentation d'une offre. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER BP PLC (BP)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-10 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-04-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES G12793108 / 055622104

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442045

Fonds de dividendes Genus

383400

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport sur la rémunération des directeurs	✓	✓
03	Politique de rémunération des directeurs	✓	✓
04	Élire Helge Lund	✓	✓
05	Élire Bernard Looney	✓	✓
06	Élire Murray Auchincloss	✓	✓
07	Élire Paula Rosput Reynolds	✓	✗
08	Élection de Melody B. Meyer	✓	✓
09	Élection de Tushar Morzaria	✓	✓
10	Élection de John Sawers	✓	✓
11	Élection de Pamela Daley	✓	✓
12	Élire Karen A. Richardson	✓	✗
13	Élire Johannes Teysen	✓	✓
14	Élire Amanda Blanc	✓	✗
15	Élire Satish Pai	✓	✓
16	Élire Hina Nagarajan	✓	✗
17	Nomination du commissaire aux comptes	✓	✓

18	Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes	✓	✓
19	Autorisation des dons politiques	✓	✗
20	Pouvoir d'attribution des actions par les administrateurs	✓	▲
21	Autorité de désapprobation des droits de préemption	✓	✓
22	Autorisations supplémentaires pour l'inapplication des droits de préemption	✓	✓
23	Rachat d'actions	✓	✓
24	Convocation aux assemblées générales	✓	▲
25	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise aligne ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030 en ce qui concerne l'utilisation de son énergie. (Scope 3 emissions) avec l'objectif de l'Accord de Paris de contenir le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre... les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5°C.	▼	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers concernaient des services d'audit. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Rapport sur la rémunération des directeurs

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Politique de rémunération des directeurs



Proposant : Conseil

Une analyse complète de la politique de rémunération montre qu'elle répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Helge Lund



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Bernard Looney



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Murray Auchincloss

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur financier de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 07**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Paula Rosput Reynolds

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 08**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Melody B. Meyer

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Tushar Morzaria

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 10**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de John Sawers

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 11**

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Pamela Daley

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 12**

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Karen A. Richardson



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est présidente d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Johannes Teysen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Amanda Blanc



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'Aviva PLC et siège au comité des rémunérations, qui est chargé d'examiner les questions relatives à la rémunération des membres du conseil d'administration.

contre la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 15

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Satish Pai



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 16

CONSEIL POLITIQUE

Élire Hina Nagarajan



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'une autre société et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 17

CONSEIL POLITIQUE

Nomination du commissaire aux comptes



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 18

CONSEIL POLITIQUE

Pouvoir de fixer les honoraires du contrôleur des comptes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de fixer les honoraires des auditeurs. Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 19

Autorisation des dons politiques

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Les dons caritatifs pourraient favoriser les intérêts des dirigeants et non ceux de l'entreprise et des autres parties prenantes. Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. Ces dons signifient également qu'il y a moins de fonds disponibles pour développer les projets de l'entreprise. Un vote contre la proposition a été

enregistrée.

Vote enregistré

POINT 20

Pouvoir d'attribution des actions par les administrateurs

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'attribution de certaines de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins de l'entreprise et des opportunités stratégiques. Le calendrier de cette émission de titres n'est pas bien géré et le seuil de 50 % des actions en circulation n'est pas atteint, ou taux de dilution n'est pas divulgué. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 21

Autorité de désapprobation des droits de préemption

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander la suppression des droits de préemption qui s'appliquent à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. La levée des droits de préemption est limitée, et encourage la vente d'actions au moment de l'émission. La levée des droits de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 22

Autorisations supplémentaires pour l'inapplication des droits de préemption

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de recommander la suppression des droits de préemption qui s'appliquent à certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. Les droits de préemption donnent aux actionnaires la priorité pour souscrire à des actions nouvellement émises, au prorata de leur niveau de participation antérieur.

participation. Les actionnaires qui exercent leurs droits de souscription empêchent la dilution de leur participation dans la société. La levée du droit de préemption est limitée et encourage la vente d'actions au moment de l'émission. La levée du droit de préemption est limitée à 20 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 23

Rachat d'actions

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 24

Convocation aux assemblées générales

CONSEIL **POLITIQUE**



Cette proposition demande l'autorisation de maintenir le délai de convocation des assemblées extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps dont disposent les actionnaires pour préparer l'assemblée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 25

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant à l'entreprise d'aligner ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2030 en ce qui concerne l'utilisation de ses produits énergétiques (émissions du champ d'application 3) avec l'objectif de l'Accord de Paris de contenir le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour le limiter à 1.5°C.



Proposant : Suivre ceci

Le promoteur, Follow This, a déjà soumis des propositions similaires à BP en 2019, 2021 et 2022. Il rappelle l'importance de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES, en particulier pour les émissions du champ d'application 3, qui représentent 90 % des émissions totales de BP. Il souligne que si l'entreprise a adopté des objectifs de réduction, ceux-ci ne sont pas alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris. Pour sa part, le conseil d'administration a rejeté la proposition, qu'il a jugée incompatible avec la stratégie de BP en raison de sa nature prescriptive. BP affirme également qu'elle n'est pas en mesure de contrôler ses émissions du champ d'application 3, qui sont liées aux émissions de ses clients (utilisateurs finaux). En 2020, Follow This a salué l'adoption par l'entreprise d'objectifs de réduction des émissions liées à l'utilisation de ses produits énergétiques (scope 3). Objectif 2

appelle à une diminution des émissions absolues liées à l'utilisation des produits énergétiques extraits par BP d'ici 2030 et 2050, tandis que l'objectif 3 appelle à une diminution de l'intensité carbone de tous les produits énergétiques vendus par BP d'ici 2030 et 2050. Cependant, un objectif d'émissions nettes nulles d'ici 2050 est insuffisant sans un objectif aligné sur l'accord de Paris pour 2030. Le promoteur note que BP a doublé son objectif 3 pour 2050, passant de 50 % à 100 %, mais n'a pas modifié son objectif 3 pour 2030. Follow This explique que les objectifs actuels de BP ne conduiront pas à des réductions nettes à grande échelle des émissions absolues d'ici 2030, étant donné que les émissions totales du champ d'application 3 de BP sont environ trois fois plus élevées que celles couvertes par son objectif 2 et qu'un objectif de réduction de l'intensité carbone (l'objectif 3 de BP) ne conduit pas nécessairement à des réductions d'émissions absolues. Dans son plan d'action pour 2020

Rapport sur le développement durable, BP déclare également : "Nous prévoyons que le niveau absolu des émissions associées à nos produits commercialisés augmentera jusqu'en 2030, même si l'intensité de carbone couverte par l'objectif 3 diminue". C'est la principale raison pour laquelle il est nécessaire de soutenir cette proposition d'actionnaire. Dans le contexte actuel d'exigences croissantes de transparence de la part des régulateurs, des gouvernements et des investisseurs, les entreprises qui ne parviennent pas à adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à mettre en œuvre des mesures efficaces pour les atteindre risquent de voir leur réputation entachée. Il convient également de noter que, selon la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), la divulgation d'émissions de GES relativement importantes est susceptible de conduire à des réglementations plus strictes, y compris la tarification du carbone, et donc de nuire à l'image de marque de l'entreprise.

la capacité bénéficiaire future des entreprises. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires et de l'entreprise que Shell soutienne la proposition afin d'éviter les risques réglementaires, financiers et de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Deutsche Telekom AG (DTLSF.PK)	DATE DE RÉUNION 2023-04-05 ,
PAYS Allemagne	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-03-31
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 251566105/D2035M136

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442088	Fonds Genus Global Alpha	40400
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	76300
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	87100
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	100000

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
02	Approuver un dividende de 0,70 EUR.	✔	✔
03	Approuver la décharge du conseil d'administration pour l'exercice 2022	✔	✘
04	Approuver la décharge conseil de surveillance pour l'exercice 2022	✔	▲
05	Ratifier Deloitte GmbH en tant qu'auditeur pour l'année fiscale 2023	✔	✔
06.01	Élection de Harald Krueger au conseil de surveillance	✔	✔
06.02	Élection de Reinhard Ploss au conseil de surveillance	✔	✔
06.03	Élection de Margret Suckale au conseil de surveillance	✔	✔
07	Approuver les réunions d'actionnaires uniquement virtuelles jusqu'en 2025.	✔	✘
08	Approuver le rapport de rémunération.	✔	▲

ANALYSE DE PROXY

POINT 02

Approuver un dividende de 0,70 EUR.

Proposant : CA

CONSEIL



POLITIQUE



Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Approuver la décharge du conseil d'administration pour l'exercice 2022



Proposant : CA

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du Comité exécutif et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approuver la décharge conseil de surveillance pour l'exercice 2022

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : CA

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil de surveillance et de l'exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Ratifier Deloitte GmbH en tant qu'auditeur pour l'année fiscale 2023

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : CA

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.01

Élection de Harald Krueger au conseil de surveillance

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : CA

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Reinhard Ploss au conseil de surveillance	✓	✓
Proposant : CA		

Comme les élections au conseil d'administration sont échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'opinion des candidats sur les membres du conseil d'administration n'est pas prise en compte.

L'indépendance des membres du comité de nomination et du comité d'audit a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Margret Suckale au conseil de surveillance	✓	✓
Proposant : CA		

Les élections au conseil d'administration étant échelonnées, cela ne permet pas aux actionnaires d'exprimer leur opinion sur chaque membre du conseil d'administration lors d'un vote annuel. L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination et le comité d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07	CONSEIL	POLITIQUE
Approuver les réunions d'actionnaires uniquement virtuelles jusqu'en 2025.	✓	✗

Proposant : CA

Bien que les réunions en ligne favorisent la participation du plus grand nombre, il semble préférable d'organiser des réunions hybrides. De plus, la société ne démontre pas que les actionnaires ont les mêmes conditions de participation en ligne que lors d'une réunion physique. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

Approuver le rapport de rémunération.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : CA

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Des droits d'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque lié à la détention d'actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Schlumberger Ltd (SLB)	DATE DE RÉUNION 2023-04-05 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 806857108

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

COMPTAGE DES STOCKS

000442088

Fonds Genus Global Alpha

11700

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Peter J. Coleman	✓	✗
01.02	Élection de Patrick de La Chevardière	✓	✓
01.03	Élection de Miguel M. Galuccio	✓	✗
01.04	Élection d'Olivier Le Peuch	✓	✓
01.05	Élection de Samuel Georg Friedrich Leupold	✓	✓
01.06	Élire Tatiana A. Mitrova	✓	✓
01.07	Élection de Maria Moræus Hanssen	✓	✗
01.08	Élire Vanitha Narayanan	✓	▲
01.09	Élection de Mark G. Papa	✓	✗
01.10	Élire Jeffrey W. Sheets	✓	✓
01.11	Élire Ulrich Spiesshofer	✓	✓
02	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✓
04	Approuver un dividende de 0,65 USD par action ordinaire.	✓	✓
05	Ratification de l'auditeur	✓	✓

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

CONSEIL

POLITIQUE

Élire Peter J. Coleman



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège au conseil d'administration.

avec moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Patrick de La Chevardière



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du

a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.03

CONSEIL

POLITIQUE

Élection de Miguel M. Galuccio



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il entretient d'autres types de relations économiques importantes avec l'un des clients, fournisseurs ou consultants de l'entreprise. Il est PDG d'une autre société et siège dans plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé.

et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

CONSEIL

POLITIQUE

Élection d'Olivier Le Peuch



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Samuel Georg Friedrich Leupold



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL POLITIQUE

Élire Tatiana A. Mitrova



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Maria Moræus Hanssen



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège au conseil d'administration.

avec moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élire Vanitha Narayanan

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est membre du comité de nomination et siège au conseil d'administration.

avec moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous la considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Mark G. Papa

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est membre du comité de nomination et siège au conseil d'administration.

avec moins de 30% de femmes. En raison de sa position, nous le considérons comme responsable de ce manque de diversité au sein du conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

CONSEIL POLITIQUE

Élire Jeffrey W. Sheets

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 01.11**

CONSEIL POLITIQUE

Élire Ulrich Spiesshofer

**Proposant :** Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02**

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 03**

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

Approuver un dividende de 0,65 USD par action ordinaire.

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

Ratification de l'auditeur

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER UBS Group AG (UBSG)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-05 ,
PAYS Suisse	DATE D'ENREGISTREM ENT 2023-02-22
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES H892U1882

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01	Comptes et rapports	✓	✓
02	Rapport de rémunération	✓	✓
03	Vote consultatif sur le rapport de développement durable	✓	✓
04	Affectation des bénéfices/ dividendes	✓	✓
05.01	Modification des statuts (assemblées générales)	✓	✓
05.02	Modification des statuts (AG virtuelle)	✓	✓
05.03	Modification des statuts (conseil d'administration et comité exécutif du groupe)	✓	✓
05.04	Modification des articles (divers)	✓	✓
06	Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction (à l'exclusion des questions transfrontalières françaises)	✓	✗
07.01	Élection de Thomas Colm Kelleher	✓	✗
07.02	Élire Lukas Gähwiler	✓	✓
07.03	Élire Jeremy Anderson	✓	✗
07.04	Élire Claudia Böckstiegel	✓	✓
07.05	Élection de William C. Dudley	✓	✓
07.06	Élection de Patrick Firmenich	✓	✓
07.07	Élire Fred Zulu HU	✓	✗
07.08	Élire Mark Hughes	✓	✓

07.09	Élire Nathalie Rachou		
07.10	Élection de Julie G. Richardson		
07.11	Elect Dieter Wemmer		
07.12	Élire Jeanette Wong		
08.01	Élection de Julie G. Richardson en tant que membre du comité de rémunération		
08.02	Élection de Dieter Wemmer en tant que membre du comité de rémunération		
08.03	Élection de Jeanette Wong en tant que membre du comité des rémunérations		
09.01	Rémunération du conseil d'administration		
09.02	Rémunération des cadres (variable) pour 2022		
09.03	Rémunération des dirigeants (fixe) pour 2022		
10.01	Nomination d'un mandataire indépendant		
10.02	Nomination du commissaire aux comptes		
11	Annulation d'actions et réduction du capital social		
12	Autorisation de rachat d'actions		
13.01	Modification de la valeur nominale		
13.02	Changement de monnaie du capital social		
14	Transaction d'autres activités		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01

Comptes et rapports

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

Nous constatons que plus de 75 % des honoraires versés au cabinet d'audit qui a préparé les états financiers correspondent à des services d'audit. Ces rapports ont été distribués à tous les actionnaires avant l'assemblée et le cabinet d'audit qui les a examinés est indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 02**

Rapport de rémunération

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du rapport de rémunération montre qu'il répond à tous les critères de la politique. La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Le plan de rémunération en actions répond à tous les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 03**

Vote consultatif sur le rapport de développement durable

CONSEIL



POLITIQUE

**Proposant :** Conseil

La stratégie et les objectifs de l'entreprise en matière de développement durable ont été examinés et nous pensons qu'ils sont solides. Nous considérons que l'entreprise s'efforce d'intégrer Elle intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans ses activités d'investissement et de prêt. Elle a mis en place une stratégie visant à réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre des catégories 1, 2 et 3 d'ici à 2050. Cependant, nous constatons que d'autres risques environnementaux reçoivent moins d'attention. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL

POLITIQUE

Affectation des bénéfices/ dividendes



Proposant : Conseil

Il incombe au conseil d'administration de formuler des recommandations sur la distribution des bénéfices. En outre, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.01

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (assemblées générales)



Proposant : Conseil

Les modifications proposées sont généralement bénéfiques pour les actionnaires. En particulier, le seuil de convocation d'une assemblée générale serait abaissé de 10 % à 5 %. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.02

CONSEIL POLITIQUE

Modification des statuts (AG virtuelle)



Proposant : Conseil

Bien que les méthodes électroniques puissent permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à une assemblée, les assemblées électroniques "virtuelles" doivent donner aux actionnaires les mêmes possibilités de participer, notamment en posant des questions et en engageant un dialogue, que s'ils étaient physiquement présents. Les réunions virtuelles qui n'offrent pas ces possibilités ne constituent pas un substitut adéquat aux assemblées d'actionnaires en personne. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

**POINT 05.03
D'ADMINISTRATION POLITIQUE**

CONSEIL

Modification des statuts (conseil d'administration et comité exécutif du groupe)



Proposant : Conseil

Les modifications clarifient généralement les statuts actuels et sont d'ordre administratif. Les modifications proposées ne sont pas préjudiciables aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05.04	CONSEIL	POLITIQUE
Modification des articles (divers)		

Proposant : Conseil

Les modifications clarifient généralement les statuts actuels et sont d'ordre administratif. Les modifications proposées ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06	CONSEIL	POLITIQUE
Ratification des actes du conseil d'administration et de la direction (à l'exclusion des questions transfrontalières françaises)		

Proposant : Conseil

Il est contraire au principe de responsabilité d'approuver les actions du conseil d'administration et du comité exécutif et de les exonérer ainsi de toute responsabilité. Un vote contre la proposition est enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Thomas Colm Kelleher		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat, qui est considéré comme non indépendant par la politique, siège à ce comité. Il est président du conseil d'administration à temps plein. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.02

Élire Lukas Gähwiler

BOARD **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous constatons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.03

Élire Jeremy Anderson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé d'administrateurs indépendants.

composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.04

Élire Claudia Böckstiegel

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.05

Élection de William C. Dudley

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.06

Élection de Patrick Firmenich

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.07

Élire Fred Zulu HU

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres du comité de nomination pour cette raison. Il est président de Yum China

Holdings Inc. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mark Hughes		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.09	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Nathalie Rachou		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans le meilleur intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de l'évaluation du conseil d'administration.

Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.10	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Julie G. Richardson		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.11	CONSEIL	POLITIQUE
Elect Dieter Wemmer		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07.12	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jeanette Wong		

[Proposant : Conseil](#)

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité de nomination n'est pas exclusivement composé de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de Julie G. Richardson en tant que membre du comité de rémunération		

Proposant : Conseil

Le comité de rémunération est exclusivement composé d'administrateurs indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.02

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Dieter Wemmer en tant que membre du comité de rémunération



Proposant : Conseil

Le comité de rémunération est exclusivement composé d'administrateurs indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08.03

CONSEIL POLITIQUE

Élection de Jeanette Wong en tant que membre du comité des rémunérations



Proposant : Conseil

Le comité de rémunération est exclusivement composé d'administrateurs indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.01

CONSEIL POLITIQUE

Rémunération du conseil d'administration



Proposant : Conseil

La rémunération des administrateurs répond aux critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.02

Rémunération des cadres (variable) pour 2022

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Il n'y a pas eu de préoccupation majeure en 2022. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09.03

Rémunération des dirigeants (fixe) pour 2022

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

La rémunération est basée sur les performances de l'entreprise. Il n'y a pas eu de préoccupation majeure en 2022. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10.01

Nomination d'un mandataire indépendant

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

En raison d'une modification du droit suisse entrée en vigueur le 1er janvier 2014, les actionnaires d'une société suisse sont tenus d'élire un représentant indépendant. L'objectif de cette proposition est donc d'approuver la nomination de ce représentant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10.02

Nomination du commissaire aux comptes

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

Annulation d'actions et réduction du capital social

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques. L'annulation des actions rachetées entraîne une réduction du capital social, ce qui permet de restituer des actifs aux actionnaires lorsque les liquidités sont insuffisantes.

plus importants que les besoins d'investissement. Ce rachat a un calendrier bien structuré et le prix est raisonnablement limité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

Autorisation de rachat d'actions

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

Il appartient au conseil d'administration de formuler des recommandations sur le rachat d'une partie de ses actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des opportunités stratégiques de l'entreprise. Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.01

Modification de la valeur nominale

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'objectif de la proposition 13 est de permettre à l'entreprise d'utiliser des dollars américains dans le calcul de son capital plutôt que des francs suisses. L'entreprise prépare déjà ses informations financières en dollars américains. Afin de simplifier son processus de reporting et de divulgation, elle propose de convertir également la devise de son capital social. L'entreprise Les modifications proposées ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13.02

Changement de monnaie du capital social

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'objectif de la proposition 13 est de permettre à l'entreprise d'utiliser des dollars américains dans le calcul de son capital plutôt que des francs suisses. L'entreprise prépare déjà ses informations financières en dollars américains. Afin de simplifier son processus de reporting et de divulgation, elle propose de convertir également la devise de son capital social. L'entreprise Les modifications proposées ne portent pas atteinte aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 14

Transaction d'autres activités

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

Cette proposition est vague et ses détails ne sont pas connus. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Banque Royale du Canada (RY)	DATE DE RÉUNION 2023- 04-05 ,
PAYS Canada	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-07
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 780087102

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	20400
160717012	Genus Canadian Alpha Fund	21900
000442096	Genus Pooled Funds - Fossil Free Dividend Fund - 000442096	24800
000442010	Fonds d'actions Genus Canglobe	40600
000442045	Fonds de dividendes Genus	79200

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Mirko Bibic	✓	
01.02	Élection d'Andrew A.	✓	✓
01.03	Chisholm Élection de	✓	
01.04	Jacynthe Côté	✓	✓
01.05	Élection Toos N. Daruvala		
01.06	Élection Cynthia Devine	✓	✓
01.07	Élection Roberta Jamieson	✓	✓
01.08	Élection David I. McKay	✓	✓
01.09	Élection Maryann Turcke	✓	
01.10	Élection Thierry Vandal	✓	✓
01.11	Élection Bridget A. van Kralingen	✓	✓
01.11	Élection Frank Vettese	✓	
01.12	Élection de Jeffery W. Yabuki	✓	
02	Nomination de PwC en tant	✓	✓
03	qu'auditeur	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres Modification		
05	du plan d'options d'achat d'actions	✓	✗
	Modification des statuts	✓	✓
06	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise modifie ses lignes directrices relatives aux secteurs et activités sensibles de manière à ce que, lorsqu'elle joue un rôle de fusion et d'acquisition, l'entreprise soit tenue d'en informer le public.	✗	✓
06	Dans le cas où la banque ne joue pas un rôle de conseiller en acquisition ou de prêteur direct dans le cadre d'opérations de "brown-spinning", elle prendra des mesures raisonnables pour que les parties à ces opérations prennent des mesures et fassent des déclarations conformes à la TCFD.		

	Proposition d'actionnaire demandant que la société révise sa déclaration de position sur les droits de l'homme afin de refléter qu'en prenant des mesures pour atténuer les impacts négatifs sur les droits de l'homme ⁰⁷ directement liés à ses relations d'affaires avec ses clients (comme indiqué dans les UNGP), RBC s'informerait pour savoir si et comment les clients ont mis en œuvre le CLIP des peuples autochtones concernés par ces relations commerciales.		
	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit sur l'équité raciale afin d'analyser les impacts négatifs de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches ⁰⁸ sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. Le rapport d'audit devrait être publié sur le site web de l'entreprise.		
	Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport indiquant les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 pour ses activités de prêt et de souscription dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la production d'électricité. de ses activités de prêt et de souscription dans les domaines du pétrole, du gaz et de la production d'électricité. supplémentaires par rapport aux objectifs d'intensité des émissions que l'entreprise a fixés ou fixera pour ces secteurs.		
10	Proposition d'actionnaire demandant que la banque adopte une politique d'élimination progressive et limitée dans le temps des prêts et des souscriptions de la RBC à des projets et à des entreprises engagés dans l'exploration, le développement et le transport de nouveaux combustibles fossiles.		
11	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration entreprenne un examen des niveaux de rémunération des dirigeants par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre et, à un coût raisonnable et en omettant les informations exclusives, qu'il publie chaque année le rapport entre la rémunération du PDG et la rémunération médiane des travailleurs.		
12	Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et les actions de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique plan.		
13	Proposition d'actionnaire demandant que la Banque produise un rapport sur les prêts qu'elle a accordés au cours des années précédentes en faveur de l'économie circulaire et sur les mesures qu'elle entend prendre pour développer l'expertise nécessaire à la bonne valorisation de ces entreprises.		

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Mirko Bibic		
Proposant : Conseil		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération

Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est le PDG de BCE et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils auxquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir adéquatement les intérêts des actionnaires. En l'absence de l'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.02	CONSEIL	POLITIQUE
Élection d'Andrew A. Chisholm		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'y opposer

l'élection du candidat. Un vote faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Jacynthe Côté		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est la présidente de cette société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate.

intérêt de l'actionnaire. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.04	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Toos N. Daruvala		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Cynthia Devine		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Roberta Jamieson		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07	CONSEIL	POLITIQUE
Élection de David I. McKay		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération
Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a pas de raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08	CONSEIL	POLITIQUE
Élire Maryann Turcke		

Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante selon la politique. Elle est présidente de Playmaker Capital et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate.

intérêt de l'actionnaire. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élire Thierry Vandal

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Bridget A. van Kralingen

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Cette candidate, qui est considérée comme non indépendante par la politique, siège dans ces comités. Elle siège au conseil d'administration depuis plus de 10 ans. En l'absence de l'option contre, une abstention pour la candidate a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Frank Vettese

CONSEIL POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.12

Élire Jeffery W. Yabuki

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Nous notons que le comité d'audit et le comité de rémunération

Les comités d'audit ne sont pas exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est président de Sportradar Group AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. En l'absence d'option contre, une abstention pour le candidat a été enregistrée.

Vote enregistré

POINT 02

Nomination de PwC en tant qu'auditeur

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

Vote consultatif sur la rémunération des cadres

CONSEIL



POLITIQUE



Proposant : Conseil

Une analyse complète plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. L'entreprise ne divulgue pas les critères (ou objectifs) spécifiques.

qui sous-tendent ses programmes de rémunération basés sur la performance. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. La durée des options attribuées dans le cadre du plan dépasse la limite de temps stipulée dans la politique, qui est de 5 ans. Des droits à l'appréciation des actions sont inclus dans le plan. Ce type d'attribution s'apparente à des actions fantômes. Les intérêts de la direction ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans prévus par la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des travailleurs canadiens. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour l'entreprise ou ses parties prenantes à long terme. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL **POLITIQUE**

Modification du plan d'options sur actions



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan d'options sur actions des cadres montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le calendrier d'acquisition des droits n'est pas conforme aux 3 ans stipulés dans la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL **POLITIQUE**

Modification des statuts



Proposant : Conseil

La proposition vise à augmenter le plafond d'émission des actions privilégiées de premier rang de 20 à 30 milliards de dollars canadiens et à ne prendre en compte que les actions privilégiées de premier rang en circulation dans ce plafond. Ces actions ne sont pas dilutives et ne sont pas assorties de droits de vote, bien qu'il s'agisse d'actions privilégiées. Les changements proposés ne sont pas préjudiciables aux intérêts des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL **POLITIQUE**

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise modifie sa politique en matière de secteurs et d'activités sensibles afin que, lorsqu'elle joue un rôle dans une fusion et une acquisition, l'entreprise soit tenue de s'assurer que ses activités sont conformes à la politique de l'entreprise.

Si elle ne joue pas un rôle de conseiller ou de prêteur direct dans le cadre d'opérations de "brown-spinning", elle prendra des mesures raisonnables pour que les parties à ces opérations prennent des mesures et fassent des déclarations conformes à la TCFD.



conformément à la TCFD.

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'auteur de la proposition affirme que certains "émetteurs ont vendu des actifs polluants [projets de charbon, de pétrole et de gaz] ou envisagent de le faire. Lorsque ces actifs polluants sont vendus à des entreprises privées, les investisseurs s'inquiètent du manque d'information qui en résulte". En effet, en cédant ses actifs polluants, une institution financière améliore son bilan, mais la possibilité de suivre les émissions de ces actifs peut être perdue s'ils sont cédés à des entreprises privées, car ces dernières n'ont pas de comptes à rendre.

Un article de l'European Corporate Governance Institute, publié en mars 2022, qualifie cette pratique de "brown spinning". RBC reconnaît que la vente d'actifs très polluants peut ne pas répondre à la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'économie et ne pas être compatible avec la transition inclusive et disciplinée nécessaire pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. C'est pourquoi elle a fixé des objectifs intermédiaires de réduction des émissions d'ici à 2030 pour ses activités de prêt, qui sont conformes aux données scientifiques et aux meilleures pratiques du secteur. Toutefois, elle précise que lorsqu'elle continue à accorder des prêts sur des actifs transférés après le transfert de propriété, elle continue à faire preuve de diligence raisonnable en travaillant avec ses clients pour qu'ils divulguent leurs émissions des champs d'application 1 et 2, ainsi qu'un rapport sur les émissions de gaz à effet de serre (GES).

plan de réduction. RBC admet cependant que lorsqu'elle ne prêtera plus sur ces actifs, elle n'aura plus les moyens d'effectuer ce suivi, et indique qu'il revient à ceux qui contrôlent ces actifs "d'encourager les actions qui soutiendraient la décarbonisation de l'économie et les progrès vers l'objectif de zéro net d'ici 2050". La mise en œuvre de cette proposition permettrait de combler l'écart de responsabilité entre les entreprises privées et publiques, en veillant à ce que ces actifs très polluants ne soient pas laissés sans surveillance. N'oubliez pas que si une entreprise atteint la neutralité carbone sur le papier, mais qu'elle l'a fait en maintenant ses émissions réelles de GES, alors ce soi-disant "bilan carbone" n'est pas une réalité.

La neutralité n'a que peu de valeur et n'aura certainement pas contribué à maintenir le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C. Dans un tel scénario, l'entreprise serait à tout le moins exposée aux risques d'écoblanchiment et d'atteinte à sa réputation. Pour ces raisons, nous pensons qu'il est approprié de soutenir cette proposition. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

Proposition d'actionnaire demandant à la société de réviser sa prise de position sur les droits de l'homme afin d'indiquer qu'en prenant des mesures pour atténuer les impacts négatifs sur les droits de l'homme directement liés à ses relations commerciales avec ses clients (comme indiqué dans les UNGP), RBC s'informerait pour savoir si et comment les clients ont mis en œuvre le CLIP des peuples autochtones concernés par ces relations commerciales.

CONSEIL POLITIQUE



Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. Les entreprises directement ou indirectement liées à des violations reconnues des droits de l'homme, y compris des droits des populations autochtones, sont exposées à des risques financiers, juridiques, opérationnels et de réputation, voire à des risques de boycott et de désinvestissement. Il existe plusieurs exemples où l'absence de prise en compte des droits des populations autochtones a entraîné des retards et des perturbations dans les projets, quand ce n'est pas un échec pur et simple. Quant aux banques qui financent directement ou indirectement des projets susceptibles d'avoir de graves répercussions sur les droits des autochtones, elles ne sont pas en reste.

En raison de leurs droits de propriété intellectuelle, elles sont de plus en plus critiquées dans l'arène publique. Le Dakota Access Project a mis en lumière les risques financiers et de réputation auxquels elles sont exposées. Nous rappelons que les investisseurs, les consommateurs et les défenseurs des droits des peuples autochtones et de l'environnement ont dénoncé ces banques, y compris la RBC, et les ont accusées d'être complices de violations des droits de l'homme. Des appels au boycott ont été lancés et certaines, comme Wells Fargo, ont perdu des contrats avec des villes ou ont subi des désinvestissements. Plus récemment, la RBC a été associée au projet controversé Coastal GasLink. Cependant, différentes mesures peuvent aider les banques à atténuer les risques liés à de tels projets, notamment l'adoption d'une politique crédible, complète et internationalement reconnue en matière de droits de l'homme et de droits des autochtones. Le respect de ces

La prise en compte des droits de l'homme permet également d'accroître la légitimité et l'acceptabilité sociale du projet et de réduire le risque de conflit. La prise en compte des impacts potentiels d'un projet sur ceux-ci et l'exigence du respect du CLIP permettent aux banques d'anticiper, de limiter et de gérer les risques liés aux violations de ces droits, de

protéger la valeur actionnariale et améliorer leur réputation. Dans sa déclaration sur les droits de l'homme, RBC affirme qu'elle respecte "le droit inhérent des peuples autochtones à l'autodétermination, conformément au droit international et national". La société se décrit comme "un champion de l'inclusion des autochtones", affirme qu'elle s'engage à travailler en partenariat avec les autochtones dans la recherche de la réconciliation et déclare qu'elle sollicitera leur contribution et leurs connaissances lorsqu'elle révisera sa déclaration sur les droits de l'homme. Ces déclarations et engagements doivent être soulignés. Néanmoins, son financement de certains projets très médiatisés accusés de violations des droits de l'homme

est préoccupante et soulève des questions quant à l'efficacité de ses politiques et pratiques en matière de droits des populations autochtones. Il semble donc raisonnable, responsable et justifié que la RBC mette en œuvre la proposition. Conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, RBC doit identifier et prévenir les risques liés aux droits de l'homme dans le cadre de ses activités et de ses relations commerciales. Une telle approche devrait également permettre à l'entreprise d'accéder à des informations essentielles qui pourraient l'aider à éviter de s'engager dans des projets qui comportent des risques élevés de violation des droits des autochtones, qui ne sont pas conformes à ses politiques et à ses engagements, et qui l'exposent donc à des risques financiers et de réputation importants. La déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones reconnaît le droit de

LE CLIP. Il convient également de noter que le Canada et la Colombie-Britannique ont approuvé la Déclaration et adopté des lois pour la mettre en œuvre pleinement et efficacement, ce qui signifie, entre autres, qu'ils devront mettre leurs lois en conformité avec la Déclaration, augmentant ainsi les risques pour les entreprises qui ne respectent pas ces droits. La proposition est dans l'intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 08

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration supervise un audit sur l'équité raciale afin d'analyser les impacts négatifs de l'entreprise sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. et les communautés de couleur. Le rapport d'audit devrait être publié sur le site web de l'entreprise.



Proposant : [Shareholder Association for Research & Education \(Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation\)](#)

Déclaration de conflit d'intérêts : GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette relation altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre politique. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. La diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), ainsi que la justice raciale, représentent des enjeux cruciaux pour les entreprises. Celles qui ne respectent pas le principe d'équité en matière d'emploi s'exposent à des risques financiers, juridiques, opérationnels, de réputation et de désinvestissement. Au contraire, la prévention de la discrimination et la création d'un environnement de travail ouvert et diversifié, à tous les niveaux de l'organisation, offrent de nombreux avantages, par exemple en offrant des perspectives différentes, en augmentant la productivité et en améliorant la qualité de l'emploi.

La diversité peut également contribuer à améliorer le moral des employés, en éliminant les limites de la pensée de groupe et en réduisant les risques liés à la discrimination. Des études ont également montré que la diversité a un effet positif sur les performances financières. Il est donc dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises identifient et traitent avec diligence les problèmes d'inégalité au sein de main-d'œuvre. Elles doivent également faire preuve d'équité envers les autres parties prenantes. Toutefois, selon une étude de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada sur les pratiques de détail des grandes banques canadiennes, les clients qui s'identifient comme des minorités visibles ou des autochtones sont plus susceptibles d'être recommandés de manière inappropriée.

Ces résultats sont préoccupants car ils suggèrent l'existence de pratiques discriminatoires. Ces résultats sont préoccupants car ils suggèrent l'existence de pratiques discriminatoires. Une étude universitaire récente a également révélé que le fait de ne pas avoir de compte bancaire ou d'être sous-bancarisé a un effet disproportionné sur les populations autochtones et que l'accès aux services financiers est un problème endémique dans les "communautés de couleur à faible revenu". En 2020, La Presse a également révélé que des assureurs, y compris des banques, refusaient d'offrir des soumissions dans les réserves autochtones sans même avoir analysé les dossiers. Dans le cas de la RBC, nous notons qu'elle a mis en place des politiques, des programmes et des initiatives d'IED, y compris un plan d'action contre le racisme systémique, et qu'elle divulgue des informations à cet égard. Néanmoins, la RBC a été impliquée dans de récentes controverses

en matière d'équité raciale. Par exemple, sa filiale City National a payé 31 millions de dollars US en 2023 pour régler des accusations de discrimination raciale dans les prêts hypothécaires aux États-Unis. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans le meilleur intérêt des actionnaires que RBC effectue l'audit demandé, ce qui lui permettrait d'évaluer si ses pratiques et politiques peuvent avoir un impact négatif sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. En résumé, il s'agit d'une question de diligence raisonnable de la part de la société, qui doit

s'assurer qu'elle ne contribue pas à son insu au racisme systémique et, le cas échéant, corriger les pratiques et politiques problématiques. Cela lui permettrait d'identifier et d'atténuer de manière proactive le risque d'être associée à une controverse sur l'équité raciale, ce qui l'exposerait à d'importants risques juridiques, financiers, de réputation, voire de boycott de la part des consommateurs. Enfin, la publication des résultats de l'examen demandé permettrait aux investisseurs d'évaluer ses efforts, ainsi que l'efficacité et la pertinence de ses politiques et pratiques en matière d'équité raciale, et pourrait rassurer les différentes parties prenantes, y compris ses clients, quant au sérieux et à la profondeur de ses politiques et pratiques en matière d'équité raciale.

des engagements. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 09

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise publie un rapport sur les objectifs absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 pour ses activités pétrolières, gazières et pétrochimiques. les activités de prêt et de souscription pour la production d'électricité ; les objectifs devraient suivre une voie scientifique vers la neutralité carbone et s'ajouter aux objectifs d'intensité des émissions que l'entreprise a fixés ou fixera pour ces secteurs.



Proposant : Le contrôleur de la ville de New York

L'importance de la question du changement climatique n'est plus à démontrer. Ses effets dévastateurs sur le plan humain, social, environnemental et économique se font déjà sentir et ne sont qu'un avant-goût d'un monde où l'augmentation de la température moyenne de la Terre dépasserait 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle. Le Pacte de Glasgow, adopté à l'issue de la COP26 en novembre 2021, a reconfirmé la nécessité de réduire les émissions mondiales de dioxyde de carbone de 45 % d'ici à 2030 afin de maintenir le réchauffement en deçà de 1,5 °C. Dans ce contexte, la contribution des entreprises à l'atténuation du changement climatique est essentielle. Lancée en décembre 2017, Climate Action 100+, une initiative de 700 investisseurs institutionnels gérant plus de 68 000 milliards de dollars US d'actifs, appelle les entreprises à améliorer leur gouvernance climatique, à réduire à zéro leurs émissions nettes de GES de portée 1, de portée 2 et de portée 3, à renforcer les actions liées au climat et à fournir des informations financières liées au climat. Dans le cas de RBC, nous

notent, entre autres, que la société s'est engagée à atteindre la neutralité carbone dans le cadre de ses propres activités, ainsi que pour ses activités de prêt d'ici 2050. Toutefois, si RBC a fixé des objectifs intermédiaires (2030) pour les émissions des secteurs du promoteur, ces objectifs ne concernent que l'intensité des GES. RBC n'a pas encore annoncé d'objectif scientifique pour 2030 afin de réduire absolument ces émissions. Pourtant, ces émissions de portée 3 causées par le financement des combustibles fossiles représentent la majeure partie de la contribution des banques au changement climatique. RBC est également en retard sur certains concurrents. Par exemple, la Banque de Montréal s'est fixé comme objectif intermédiaire de réduire de 24% les émissions absolues du scope 3. Il convient également de noter que, contrairement à la Banque de Montréal et à la Banque nationale, RBC n'a pas encore signé les Principes pour des services bancaires responsables des Nations unies (UNPRB), qui exigent des banques qu'elles alignent leurs stratégies commerciales sur l'Accord de Paris.

En ce qui concerne la divulgation sur le climat, il convient de noter que RBC suit les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), reconnue à l'échelle internationale, qui a été créée pour améliorer et développer l'information financière liée au climat. RBC divulgue également ses émissions directes et indirectes de GES, qui sont examinées par des tiers indépendants. Après examen, nous reconnaissons que RBC a adopté certaines bonnes pratiques de divulgation et a pris des mesures pour atténuer ses impacts liés au climat. Néanmoins, sa stratégie de lutte contre le changement climatique présente des lacunes majeures, telles que des objectifs provisoires de réduction des émissions de portée 3 pour ses activités de prêt dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la production d'électricité, et semble moins ambitieuse que celle de la Banque de Montréal. Par conséquent, nous pensons qu'il est dans l'intérêt de la Banque de Montréal d'adopter une stratégie de lutte contre le changement climatique.

Il est dans l'intérêt des investisseurs de soutenir la proposition afin d'encourager le conseil d'administration à faire davantage pour réduire les émissions globales de la RBC, ainsi que son exposition au climat, qui comprend les risques opérationnels, financiers, réglementaires et de réputation. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 10

CONSEIL POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque adopte une politique d'élimination progressive et limitée dans le temps des prêts et des souscriptions de la RBC à des projets et à des entreprises engagés dans l'exploration, le développement et le transport de nouveaux combustibles fossiles.



Proposant : Stand Earth

RBC s'est engagée à aligner ses activités de financement sur les objectifs de l'Accord de Paris et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, conformément à l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C. Des études menées par Rystad Energy, l'Agence internationale de l'énergie et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont montré que pour atteindre ces objectifs, tout nouveau projet d'extraction de charbon ou d'exploration de combustibles fossiles doit être enterré. Une étude publiée dans la revue Nature en septembre 2021 a également établi que pour avoir une probabilité de 50 % de limiter le réchauffement à moins de 1,5° C, 60 % des réserves de pétrole et de gaz et 90 % des réserves de charbon devront rester sous terre, tandis que la production de pétrole et de gaz devra diminuer de 3 % chaque année dans le monde jusqu'en 2050. Pourtant, l'édition 2022 du rapport Banking on Climate Chaos indique que

que RBC était le cinquième prêteur mondial pour les projets de combustibles fossiles, ayant accordé plus de 200 milliards de dollars de prêts et de souscriptions à des sociétés de combustibles fossiles entre 2016 et 2021, dont plus de 38 milliards de dollars aux 100 premières sociétés engagées dans l'exploration et l'exploitation de nouveaux combustibles fossiles. Selon les normes du Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements d'émissions nettes zéro des entités non étatiques publiées en 2022, les politiques et pratiques actuelles de RBC ne constituent pas une voie crédible pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Si RBC n'adopte pas une politique d'élimination progressive du financement de nouveaux projets d'exploration, d'exploitation et de transport de combustibles fossiles, elle ne parviendra pas à atteindre son objectif de neutralité carbone et sera exposée à des risques réglementaires, concurrentiels, d'écoblanchiment et d'atteinte à la réputation.

En effet, l'écart entre le discours des banques sur le climat et les efforts déployés est de plus en plus surveillé. Le promoteur note que "le Bureau de la concurrence a ouvert une enquête sur les pratiques commerciales trompeuses présumées de la banque en rapport avec ses actions déclarées en faveur du climat". Les réglementations deviendront également plus strictes. En mars 2023, le Bureau du surintendant des institutions financières a publié une ligne directrice sur la gestion des risques climatiques qui clarifie ses attentes en matière d'information financière et fixe des exigences en matière de capital et de liquidités. En outre, plusieurs banques se sont déjà engagées à cesser progressivement de financer des projets liés aux combustibles fossiles (Swiss Re, Generali, La Banque Postale et le Crédit Mutuel). Enfin, le soutien financier aux projets d'exploration des combustibles fossiles est de moins en moins accepté, comme en témoigne le projet Coastal GasLink

et Trans Mountain. RBC considère que cette élimination n'est ni réaliste ni souhaitable. Elle affirme que les banques jouent un rôle essentiel dans la transition énergétique et que cette influence serait perdue par l'interruption de ce financement. Elle ajoute que les actifs polluants trouveraient d'autres types de financement qui ne suivraient pas les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la même manière. Bien que certains des points soulevés par la RBC méritent d'être pris en considération, il semble plus risqué de maintenir ce financement que de l'interdire. Comme l'indiquent les derniers travaux du GIEC, le temps presse car nous sommes en retard sur les objectifs idéaux pour atteindre la neutralité carbone.

La réorientation de ce financement vers d'autres mesures (adaptation au changement climatique, efficacité énergétique, capture des GES, etc. Pour ces raisons, nous considérons que cette proposition doit être adoptée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 11

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration entreprenne un examen des niveaux de rémunération des dirigeants par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre et, à un coût raisonnable et et, à un coût raisonnable et en omettant les informations exclusives, de publier chaque année le rapport entre la rémunération du PDG et le salaire médian des travailleurs.



Proposant : Vancity Investment Management Ltd.

Déclaration de conflit d'intérêts : Le GIR souhaite vous informer qu'il entretient une relation d'affaires avec le promoteur de cette proposition. Nous ne pensons en aucun cas que cette

La relation de confiance entre les deux parties altère notre jugement et notre capacité à appliquer les critères de votre police d'assurance. Si vous avez des questions concernant cette déclaration, n'hésitez pas à nous contacter. L'auteur de la proposition note que la rémunération des PDG aux États-Unis a augmenté de 1 322 % depuis 1978. Ce chiffre dépasse de loin l'augmentation de 817 % de valeur globale de l'indice S&P et l'augmentation de 18 % de la rémunération moyenne des travailleurs. Le rapport entre la rémunération des PDG et celle des travailleurs aux États-Unis est passé de 31

en 1978 à 351 en 2020. Le Canada suit la même tendance, quoique de manière un peu moins prononcée : La rémunération des PDG des 100 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Toronto était 202 fois supérieure au salaire moyen d'un travailleur en 2020. Malgré les annonces de baisse de la rémunération des dirigeants pendant la pandémie de COVID-19, la rémunération des dirigeants a augmenté de 17 % en 2020 par rapport à 2019. Comme le souligne Statistique Canada dans son rapport intitulé "L'évolution des salaires au Canada", la rémunération des cadres a augmenté de 17 % en 2020 par rapport à 2019.

Wages over the Last Three Decades", l'écart grandissant entre les salaires des dirigeants et ceux des travailleurs est un indicateur et un facteur de l'inégalité salariale croissante en Amérique du Nord.

Cependant, les inégalités ont un coût pour la société. En effet, leur accroissement se traduit par le chômage et ses conséquences, l'endettement et la pauvreté, ou encore la dégradation de la santé. Chacun de ces phénomènes appelle des dépenses publiques qui pourraient être réduites, voire totalement éradiquées. La RBC a déjà entrepris une analyse verticale de ses rémunérations. Le promoteur souhaite que les résultats soient divulgués afin d'accroître la transparence et de garantir aux investisseurs que l'entreprise gère ces risques. Le suivi et le reporting de ces actions peuvent permettre de s'assurer que la société ne contribue pas involontairement à ces problèmes systémiques. Il est à noter que cette proposition a également été soumise à la CIBC et à la Banque TD. La Banque Scotia publie son ratio de rémunération, qui est de 1 pour 143. Nous tenons à souligner que cette proposition permet aux actionnaires de

mesurer l'écart entre la rémunération des dirigeants, souvent excessive, et celle des salariés. Il permet également une comparaison rapide avec les entreprises comparables. En outre, le ratio peut fournir une évaluation de la performance relative de l'entreprise, qui devrait également être mesurée par le salaire offert aux employés. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 12

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la banque organise un vote consultatif annuel sur les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique.



Proposant : MÉDAC

Selon l'édition 2022 du rapport "Banking on Climate Chaos" du Rainforest Action Network (89mq.short.gy/mUXTcm), la RBC, la TD, la Banque Scotia, la Banque d'Angleterre, la Banque de France et la Banque d'Italie sont les principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique.

Montréal, et la CIBC ont fourni plus de 131 milliards de dollars américains aux entreprises de combustibles fossiles au cours de l'année 2021, soit une augmentation du financement par rapport à 2020. Le rapport indique que depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, elles ont prêté ou souscrit près de 700 milliards de dollars américains au secteur. En avril 2022, un article du National Observer (<https://bit.ly/3ZsEGpa>) a également mis en lumière les incohérences de ces cinq grandes banques canadiennes. En effet, elles continuent de financer de nouveaux projets d'extraction de combustibles fossiles tout en étant signataires de la Net-Zero Banking Alliance et de la Glasgow Financial Alliance for Net-Zero, qui les engagent à aligner leurs financements sur des émissions nettes zéro d'ici 2050. Ainsi, bien que les banques aient pris des engagements et adopté des mesures pour réduire leur empreinte carbone et qu'elles aient amélioré leur performance en matière d'émissions de CO

Nous constatons que le financement des combustibles fossiles reste élevé, ce qui pourrait jeter un doute sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs en matière de climat et d'environnement, notamment l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 pour ses activités de financement. Cette proposition offre donc aux actionnaires l'opportunité de juger les objectifs et le plan d'action de l'entreprise en matière d'environnement et de changement climatique, ainsi que d'évaluer ses progrès, étant donné que ce vote consultatif serait annuel. En outre, étant donné les nombreux risques liés au changement climatique auxquels les entreprises sont exposées, notamment les risques financiers, juridiques, réglementaires, opérationnels et de réputation, il serait bénéfique d'engager les parties prenantes, et en particulier les actionnaires, dans un dialogue concernant la politique environnementale et climatique de l'entreprise. Par conséquent, nous pensons que le soutien à

que la proposition serait appropriée et qu'elle est effectivement dans le meilleur intérêt des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 13

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que la Banque produise un rapport sur les prêts qu'elle a accordés au cours des années précédentes en faveur de l'économie circulaire et sur les mesures qu'elle a prises.



entend prendre pour développer l'expertise nécessaire à la valorisation de ces entreprises.

Proposant : MÉDAC

L'Office québécois de la langue française définit l'économie circulaire comme "un système de production, d'échange et de consommation qui s'appuie sur des stratégies de bouclage des flux pour optimiser l'utilisation des ressources à chaque étape du cycle de vie des produits, dans le but de réduire les impacts environnementaux et d'améliorer le bien-être des communautés". Elle ajoute que "l'économie circulaire s'oppose à l'économie linéaire où, généralement, les ressources sont extraites pour fabriquer des produits qui seront livrés,

consommés, puis jetés". Ce modèle implique le partage, la location, la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le recyclage des matériaux et produits existants le plus longtemps possible. Sa mise en œuvre devrait permettre de réduire les déchets et les impacts environnementaux liés à l'extraction et à l'utilisation des matières premières. Elle pourrait également contribuer à lutter contre le changement climatique. Selon la Fondation Ellen MacArthur, si l'économie circulaire était adoptée dans cinq secteurs clés (acier, aluminium, ciment, plastique et alimentation), les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) pourraient diminuer de 9,3 milliards de tonnes d'équivalents dioxyde de carbone en 2050, ce qui équivaut aux émissions mondiales du secteur des transports. Selon la Fondation Ellen MacArthur, si l'économie circulaire était adoptée dans cinq secteurs clés (acier, aluminium, ciment, plastique et alimentation), les émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) pourraient diminuer de 9,3 milliards de tonnes d'équivalents dioxyde de carbone en 2050, ce qui équivaut aux émissions des transports mondiaux.

de la quantité d'émissions provenant des transports dans le monde. Par , la CCA estime que "le Canada est peut-être en train de perdre des opportunités et des richesses potentielles importantes avec tous ces déchets". Il ajoute que si le Canada passait à l'économie circulaire, "la valeur liée aux déchets pourrait l'aider à rester économiquement compétitif tout en respectant ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en atteignant les objectifs de développement durable". Il existe déjà plusieurs initiatives canadiennes, y compris celles des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, visant à favoriser l'émergence et la croissance de cette économie. Ces initiatives gagnent en importance et doivent être encouragées. Parce qu'elles financent des projets clés créateurs de valeur, les institutions financières ont également un rôle important à jouer pour soutenir

des activités liées à l'économie circulaire. Par exemple, Desjardins a engagé 2 millions de dollars canadiens sur 5 ans dans un partenariat avec l'École de technologie supérieure pour mettre en place une série de projets pilotes visant à accélérer la transition vers une économie circulaire. De nombreuses banques ont également adhéré à des initiatives nationales et internationales portant sur l'économie circulaire, notamment les Principes pour une activité bancaire responsable dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'initiative Circular Economy Leadership Canada (CELC). Desjardins, la CIBC, la Banque Nationale, la Banque Scotia et la Banque TD figurent parmi les partenaires de l'initiative CELC. À l'heure où plusieurs

Les grandes banques canadiennes ont fait l'objet d'un examen public pour leurs prêts généreux au secteur des combustibles fossiles, malgré l'urgence climatique et leurs engagements à lutter contre le changement climatique, nous pensons qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires et de la banque de divulguer des informations supplémentaires sur les prêts qu'elle a accordés ces dernières années pour soutenir et encourager les activités d'économie circulaire qui peuvent aider à atteindre des objectifs environnementaux essentiels, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des déchets plastiques ou la protection de la biodiversité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et votre politique de vote par procuration.

ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions de Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont fondées sur des informations accessibles au public, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Broadcom Inc. (NASDAQ : AVGO)	DATE DE RÉUNION 2023-04-03 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-06
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES NASDAQ : AVGO

POINT	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Diane M. Bryant	✓	✓
01.02	Élire Gayla J. Delly	✓	▲
01.03	Élire Raul J. Fernandez	✓	✗
01.04	Élire Eddy W. Hartenstein	✓	✗
01.05	Contrôle électoral Kian Low	✓	▲
01.06	Élection de Justine F. Page	✓	✓
01.07	Élection de Henry S. Samueli	✓	✗
01.08	Élection de Hock E. Tan	✓	✓
01.09	Élection de Harry L. You	✓	✗
02	Ratification de l'auditeur	✓	✓
03	Modification du plan d'incitation à l'achat d'actions 2012	✓	▲
04	Vote consultatif sur la rémunération des cadres	✓	✗
05	Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres	1	1

ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Diane M. Bryant

Proposant : Conseil

CONSEIL

POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités clés sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Gayla J. Delly

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris la personne qui assurera la présidence. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette raison. Un vote contre candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Raul J. Fernandez

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée un potentiel les conflits d'intérêts qui ne sont pas dans l'intérêt de la société ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de commission de nomination pour cette . Un vote contre candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élire Eddy W. Hartenstein

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

CONSEIL **POLITIQUE**

Contrôle électoral Kian Low



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Le président du conseil d'administration n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont pas dans l'intérêt de l'entreprise ou de ses actionnaires. Le comité de nomination est responsable de la gouvernance du conseil d'administration, y compris du choix du président. Nous avons voté contre les membres de la commission de nomination pour cette raison. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Justine F. Page



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

CONSEIL **POLITIQUE**

Élection de Henry S. Samuelli



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant par l'entreprise. Il s'agit d'un ancien cadre de l'entreprise. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est également président, ce qui va à l'encontre de la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Hock E. Tan

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat est enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Harry L. You

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat, considéré comme non indépendant par la politique, siège au comité d'audit et au comité de rémunération. Il est président d'une autre société et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Ratification de l'auditeur

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL POLITIQUE

Modification du plan d'incitation à l'achat d'actions 2012



Proposant : Conseil

Le plan de rémunération en actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution des actions de ce plan est supérieur à 5 %. Il n'y a pas de politique de récupération. Les droits à la plus-value s'apparentent à des actions fictives. Ce type d'attribution n'aligne pas les intérêts de la direction sur ceux des actionnaires car le risque de détenir des actions n'est pas réel. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 04

CONSEIL POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres



Proposant : Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. Le PDG a reçu un salaire plus de 200 fois supérieur au salaire moyen des Américains. Les disparités salariales importantes contribuent à créer des sociétés de plus en plus inégales, qui sont moins durables, moins inclusives et moins productives. Ce n'est pas bon pour le ou ses parties prenantes à long . La rémunération du PDG est plus de trois fois supérieure à celle d'un autre dirigeant désigné et le rapport entre la rémunération du PDG et celle de l'employé médian est supérieur à 170:1. Le taux de dilution des actions est supérieur à 5 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 05

CONSEIL POLITIQUE

Fréquence du vote consultatif sur la rémunération des cadres

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

[Vote enregistré](#)

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des informations disponibles publiquement, ainsi que sur des informations obtenues auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

RÉSUMÉ DE LA PROCURATION

ISSUER Walt Disney Company (The) (DIS)	DATE DE RÉUNION 2023-04-03 ,
PAYS États-Unis	DATE D'ENREGISTREMENT 2023-02-08
LIEU DE LA RÉUNION	
TYPE DE RÉUNION Annuel	TITRES 254687106

POLITIQUE : Partager - Genus

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	COMPTE DE STOCK
000442029	Fonds d'actions Genus Fossil Free CanGlobe	11100

ITEM	PROPOSITION	CONSEIL	POLITIQUE
01.01	Élire Mary T. Barra	▲✓	✗
01.02	Élire Safra A. Catz	▲✓	▲
01.03	Élire Amy L. Chang	▲✓	▲✓
01.04	Élection de Francis A. deSouza	▲✓	▲✓
01.05	Élire Carolyn N. Everson	▲✓	▲✓
01.06	Élection de Michael B.G. Froman	▲✓	▲✓
01.07	Élection de Robert A. Iger	▲✓	▲✓
01.08	Élection de Maria Elena Lagomasino	▲✓	▲✓
01.09	Élection de Calvin R. McDonald	▲✓	✗
01.10	Élection de Mark G. Parker	▲✓	▲
01.11	Élection de Derica W. Rice	▲✓	▲✓
02	Approuver la nomination cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers LLP.	▲✓	▲✓
03	Vote consultatif sur la rémunération des cadres.	▲✓	✗
04	Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.	1	1
05	Proposition d'actionnaire demandant que The Walt Disney Company rende compte chaque année aux actionnaires de la nature et de l'étendue de la responsabilité de l'entreprise en matière de protection de l'environnement. dépendent de la Chine communiste, qui viole régulièrement les droits de l'homme, constitue une menace géopolitique et un adversaire pour l'Union européenne, et y sont vulnérables. États-Unis.	▼	▼
06	Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'envisager l'inscription sur le site web de l'entreprise de tout bénéficiaire d'une contribution de 10 000 dollars ou plus, à l'exclusion des dons de contrepartie des employés.	✗	✗

07

Proposition d'actionnaire demandant que Disney analyse et rende compte chaque année, à un coût raisonnable, de la conformité de ses dépenses politiques et de propagande électorale au cours de l'année précédente par rapport aux valeurs et aux politiques de l'entreprise publiquement déclarées, en énumérant et en expliquant les cas d'incongruité. et en précisant si les incongruités identifiées ont entraîné ou entraîneront une modification des dépenses ou des contributions futures.



ANALYSE DE PROXY

POINT 01.01

Élire Mary T. Barra

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG de General Motors et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.02

Élire Safra A. Catz

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Cette candidate est considérée comme indépendante conformément à la politique. Elle est PDG d'Oracle et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir correctement les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.03

Élire Amy L. Chang

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du

a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.04

Élection de Francis A. deSouza

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG d'Illumina et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de membres des conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote en faveur candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.05

Élire Carolyn N. Everson

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.06

Élection de Michael B.G. Froman

CONSEIL **POLITIQUE**



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.07

Élire Robert A. Iger

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat n'est pas considéré comme indépendant selon la société. Il est actuellement directeur général de l'entreprise. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.08

Élection de Maria Elena Lagomasino

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les comités clés sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.09

Élection de Calvin R. McDonald

CONSEIL

POLITIQUE



Proposant : Conseil

L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il est le PDG de Lululemon et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de membres des conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité à servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.10

Élection de Mark G. Parker

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous composés exclusivement de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant selon la politique. Il est président exécutif de Nike et siège à plus d'un conseil d'administration. Le nombre de conseils d'administration dans lesquels il siège est trop élevé et pourrait compromettre sa capacité servir de manière adéquate les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 01.11

Élection de Derica W. Rice

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



L'indépendance des candidats a été vérifiée et il a été constaté que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. Les principaux comités sont tous exclusivement composés de membres indépendants. Ce candidat est considéré comme indépendant conformément à la politique. Il n'y a aucune raison de s'opposer à l'élection de ce candidat. Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 02

Approuver la nomination cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers LLP.

Proposant : Conseil

CONSEIL POLITIQUE



Plus de 75 % des honoraires versés au cabinet concernaient des services d'audit financier. L'indépendance du cabinet d'audit a été vérifiée et confirmée. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 03

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des cadres.

**Proposant :** Conseil

Une analyse complète du plan de rémunération montre qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. La rémunération comprend un plan d'options sur actions qui ne répond pas à tous les critères de la politique. Le taux de dilution n'est pas communiqué. L'indemnité de départ est supérieure à deux fois le salaire du dirigeant. Le PDG a été payé plus de 200 fois le salaire moyen d'un cadre supérieur.

Le salaire américain. Les disparités salariales importantes contribuent à rendre les sociétés de plus en plus inégales, moins durables, moins inclusives et moins productives. À long , une telle situation peut entraîner des retombées négatives pour l'entreprise ou ses parties prenantes.un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**POINT 04**

CONSEIL

POLITIQUE

Vote consultatif sur la fréquence du vote des actionnaires sur les rémunérations.

1

1

Proposant : Conseil

La proposition vise à fixer, de manière non restrictive, la fréquence à laquelle les actionnaires auront l'occasion d'approuver un programme de rémunération des dirigeants. Il est pertinent de donner aux actionnaires une occasion annuelle d'exprimer leurs préoccupations. Une fréquence annuelle est dans l'intérêt des actionnaires et a été choisie.

Vote enregistré**POINT 05**

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que The Walt Disney Company rende compte chaque année aux actionnaires de la nature et de l'étendue de la dépendance et de la vulnérabilité des activités de l'entreprise à l'égard de la Chine communiste, qui viole systématiquement les droits de l'homme, constitue une menace géopolitique et un adversaire pour les États-Unis.

**Proposant :** National Legal and Policy Center

La question des droits de l'homme et des opérations dans des pays où les violations des droits de l'homme sont bien documentées est une question sociale majeure, et il est dans l'intérêt des actionnaires que les entreprises divulguent des informations à ce sujet. Cependant, dans le présent, nous avons de sérieux doutes sur les intentions réelles du promoteur. En effet, le National Legal

and Policy Center (NLPC) est une organisation de droite à but non lucratif qui affirme promouvoir l'éthique dans la vie publique par la recherche, l'investigation, l'éducation et l'action juridique et qui pense que la meilleure façon de promouvoir l'éthique est de réduire la taille du gouvernement. La NLPC a l'habitude de déposer des propositions antisociales qui servent davantage son agenda politique que les intérêts des actionnaires et de l'entreprise. Ses propositions d'actionnaires ont souvent l'apparence de propositions d'investisseurs responsables qui demandent des informations ou des actions pour améliorer les performances sociales ou environnementales des entreprises, mais après examen, nous constatons qu'elles pourraient viser à contrecarrer les actions de l'entreprise dans ces domaines. Par exemple, elle a déposé une fois une proposition à Alphabet concernant la censure gouvernementale aux États-Unis, mais il se peut qu'elle n'ait pas été prise en compte dans la proposition.

En réalité, la proposition visait à freiner les tentatives de l'entreprise d'aider l'administration Biden à lutter contre la désinformation liée à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, nous ne pensons pas que le soutien à la proposition soit approprié et que la proposition soit dans le meilleur intérêt des actionnaires. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 06

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant au conseil d'administration d'envisager l'inscription sur le site web de l'entreprise de tout bénéficiaire d'une contribution de 10 000 dollars ou plus, à l'exclusion des dons de contrepartie des employés.



Proposant : [Thomas Strobar](#)

Nous considérons que la demande du promoteur ne serait pas nécessairement bénéfique pour les actionnaires. De plus, compte tenu du lobbying exercé par Thomas Strobar ces dernières années contre certains droits de l'homme, il nous semble plus prudent de nous opposer à cette proposition. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

POINT 07

CONSEIL

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que Disney analyse et rende compte chaque année, à des frais raisonnables, de la cohérence de ses dépenses politiques et de ses dépenses de propagande électorale. L'organisation doit comparer les dépenses effectuées au cours de l'année précédente avec les valeurs et les politiques qu'elle a publiquement déclarées, énumérer et expliquer les cas de dépenses incongrues et indiquer si les incongruités identifiées les incongruités identifiées ont entraîné ou entraîneront une modification des dépenses ou contributions futures.



Proposant : [The Educational Foundation of America](#)

Un rapport sur les contributions politiques et la congruence des valeurs serait utile. Outre le risque juridique lié à la complexité des lois, les contributions politiques génèrent des problèmes importants qui peuvent avoir un impact sur la valeur ajoutée. Le promoteur relève certaines incohérences entre les positions de Disney et les faits. En effet, pour

Par exemple, alors que Disney soutient de nombreux efforts pour promouvoir l'avancement des femmes au sein de l'entreprise, cela ne l'a pas empêché de donner plus de 1,5 million de dollars à des politiciens et à des organisations politiques qui travaillent à affaiblir l'accès des femmes aux soins de santé reproductive aux États-Unis dans les cycles électoraux de 2020 et 2022. Le rapport demandé serait utile aux actionnaires pour évaluer la gestion de ces questions par l'entreprise. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Avertissement : Les recommandations de vote contenues dans ce document sont uniquement produites en conformité avec votre politique de vote par procuration personnalisée et ne représentent pas les points de vue, pensées ou opinions du Groupe investissement responsable inc. Les recommandations sont basées sur des données publiques.

Ce rapport est basé sur les informations disponibles, ainsi que sur les informations acquises auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable du Groupe investissement responsable, Inc.

